

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, June 4, 2019
Wednesday, June 5, 2019
Thursday, June 6, 2019

Issue No. 97

Ninth, tenth, eleventh and twelfth meetings:

The subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures

and

Sixth meeting:

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2020

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P.,
Minister of Finance

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 4 juin 2019
Le mercredi 5 juin 2019
Le jeudi 6 juin 2019

Fascicule n° 97

Neuvième, dixième, onzième et douzième réunions :

La teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures

et

Sixième réunion :

Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député,
ministre des Finances

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	(or Mitchell)
Boehm	Klyne
* Day	Marshall
(or Mercer)	Neufeld
Deacon (<i>Ontario</i>)	* Smith
Duncan	(or Martin)
Eaton	* Woo
Forest	(or Saint-Germain)
Forest-Niesing	
* Harder, P.C.	
(or Bellemare)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Patterson (*June 5, 2019*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Neufeld (*June 5, 2019*).

The Honourable Senator Deacon (*Ontario*) replaced the Honourable Senator Dean (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Boehm replaced the Honourable Senator Ravalia (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Ravalia replaced the Honourable Senator Boehm (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Campbell (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Deacon (*Ontario*) (*June 4, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	(ou Mitchell)
Boehm	Klyne
* Day	Marshall
(ou Mercer)	Neufeld
Deacon (<i>Ontario</i>)	* Smith
Duncan	(ou Martin)
Eaton	* Woo
Forest	(ou Saint-Germain)
Forest-Niesing	
* Harder, C.P.	
(ou Bellemare)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 5 juin 2019*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 5 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Deacon (*Ontario*) a remplacé l'honorable sénateur Dean (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénateur Boehm a remplacé l'honorable sénateur Ravalia (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénateur Ravalia a remplacé l'honorable sénateur Boehm (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (*Ontario*) (*le 4 juin 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2019
(228)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m., in room W120, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Campbell, Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler and Pratte (10).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Gaëtane Lemay, Procedural Clerk, Senate of Canada.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its consideration of the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 95.*)

WITNESSES:

Canadian Chamber of Commerce:

Trevin S. Stratton, Chief Economist.

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, Vice-President, Taxation.

The chair made a statement.

Mr. Stratton and Mr. Ball made statements and answered questions.

At 10:55 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2019
(229)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:31 p.m., in room W120, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Deacon, Duncan, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte and Ravalia (11).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 juin 2019
(228)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce W120 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Campbell, Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler et Pratte (10).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Gaëtane Lemay, greffière à la procédure, Sénat du Canada.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 95 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

La Chambre de commerce du Canada :

Trevin S. Stratton, économiste en chef.

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Le président ouvre la séance.

MM. Stratton et Ball font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 10 h 55, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 4 juin 2019
(229)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, dans la pièce W120 du 1, rue Wellington sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Dean, Duncan, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld, Pratte et Ravalia (11).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Gaëtane Lemay, Procedural Clerk, Senate of Canada.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its consideration of the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 95.*)

WITNESSES:

Canadian Centre on Substance Abuse and Addiction:

Rebecca Jesseman, Director, Policy.

As an individual:

Michael Armstrong, Associate Professor, Goodman School of Business, Brock University. (By video conference)

Consumer Choice Center:

David Clement, North American Affairs Manager.

The chair made a statement.

Ms. Jesseman, Professor Armstrong and Mr. Clement made statements and answered questions.

At 2:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière suppléante du comité,

Ariane Larouche

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2019
(230)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Day, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld and Pratte (13).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Gaëtane Lemay, greffière à la procédure, Sénat du Canada.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 95 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances :

Rebecca Jesseman, directrice, Politiques.

À titre personnel :

Michael Armstrong, professeur agrégé, Goodman School of Business, Université Brock (par vidéoconférence).

Consumer Choice Center :

David Clement, directeur des affaires nord-américaines.

Le président ouvre la séance.

Mme Jesseman, le professeur Armstrong et M. Clement font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2019
(230)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Day, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld et Pratte (13).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its consideration of the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 95.*)

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESS:

Department of Finance Canada:

Brian Ernewein, Assistant Deputy Minister, Tax Legislation, Tax Policy Branch.

The chair made a statement.

The Minister made a statement and, together with Mr. Ernewein, answered questions.

At 3:04 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2019
(231)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day at 6:49 p.m., in room W120, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler and Neufeld (10).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 11, 2019, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2020.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that the draft report, as amended, be adopted.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 95 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOIN :

Ministère des Finances Canada :

Brian Ernewein, sous-ministre adjoint, Législation, Direction de la politique de l'impôt.

Le président ouvre la séance.

Le ministre fait une déclaration et, avec M. Ernewein, répond aux questions.

À 15 h 4, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2019
(231)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 49, dans la pièce W120 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler et Neufeld (10).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 11 avril 2019, le comité poursuit son examen du budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

Il est convenu que le personnel des membres du comité soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion qui se tient à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie à huis clos une ébauche de rapport.

Il est convenu que l'ébauche de rapport, telle que modifiée, soit adoptée;

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

It was agreed that the chair be authorized to table the report in the Senate, at the earliest opportunity.

At 8:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat, dès que possible.

À 20 h 14, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, June 6, 2019
(232)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:31 p.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld and Pratte (12).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Gaëtane Lemay, Procedural Clerk, Senate of Canada.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its consideration of the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 95.*)

WITNESSES:

Professional Institute of the Public Service of Canada:

Stéphane Aubry, Vice-President.

National Association of Federal Retirees:

Simon Coakeley, Chief Executive Officer.

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2019
(232)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Duncan, Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld et Pratte (12).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Gaëtane Lemay, greffière à la procédure, Sénat du Canada.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 95 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Institut professionnel de la fonction publique du Canada :

Stéphane Aubry, vice-président.

Association nationale des retraités fédéraux :

Simon Coakeley, chef de la direction.

Federation of Canadian Municipalities:

Carole Saab, Executive Director, Policy and Public Affairs;

Chris Boivin, Managing Director, Green Municipal Fund.

The chair made a statement.

Mr. Aubry and Mr. Coakeley made statements and answered questions.

At 2:31 p.m., the committee suspended.

At 2:35 p.m., the committee resumed.

Ms. Saab made a statement and, together with Mr. Boivin, answered questions.

At 3:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Fédération canadienne des municipalités :

Carole Saab, directrice générale, Politiques et affaires publiques;

Chris Boivin, directeur général, Fonds vert municipal.

Le président ouvre la séance.

MM. Aubry et Coakeley font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 31, la séance est suspendue.

À 14 h 35, la séance reprend.

Mme Saab fait une déclaration et, avec M. Boivin, répond aux questions.

À 15 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière suppléante du comité,

Kalina Waltos

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick, chair of this committee. I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. Also, as a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online at sencanada.ca.

[*Translation*]

I would now ask the senators to introduce themselves.

[*English*]

Senator Klyne: Marty Klyne, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest from Quebec.

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Campbell: Larry Campbell, British Columbia.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: Josée Forest-Niesing from Ontario.

[*English*]

Senator Duncan: Pat Duncan, Yukon.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

The Chair: Thank you, senators.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je suis Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président de ce comité. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux présents ici dans la salle et à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent, à la télévision ou en ligne. Je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur sencanada.ca.

[*Français*]

Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter.

[*Traduction*]

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec.

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Campbell : Larry Campbell, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Josée Forest-Niesing, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Duncan : Pat Duncan, du Yukon.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Merci, sénateurs.

Today we continue our consideration of the subject matter of Bill C-97, which was referred to this committee by the Senate of Canada on May 2, 2019. Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures, is what we call a budget implementation act. This type of legislation is squarely in line with the National Finance Committee's mandate received by the Senate of Canada.

Last week, we had five meetings, and we studied various elements of the bill with 21 witnesses. This morning, honourable senators, we will consider Part 1 (c) and (e), as listed in the summary of Bill C-97. Those are provisions aiming at encouraging business investments in Canada.

To discuss the matter, we welcome representatives of two national organizations. Witnesses, thank you very much for accepting our invitation. We will hear your comments, to be followed by questions from the senators. From the Canadian Chamber of Commerce, we have Mr. Trevin Stratton, Chief Economist. From the CPA Canada, the Chartered Professional Accountants of Canada, we have before us, Mr. Bruce Ball, Vice President, Taxation.

I have been informed by the clerk that Mr. Stratton will commence with his comments, to be followed by Mr. Ball and questions from senators.

Mr. Stratton, you have the floor.

Trevin S. Stratton, Chief Economist, The Canadian Chamber of Commerce: Thank you, Mr. Chair and members of the committee. It is a pleasure to be here today.

For billions of people throughout the world, Canada stands as a symbol of hope and opportunity. However, we cannot afford to take our prosperity for granted. Every day, the businesses that drive our economy are making hard decisions about how to preserve jobs or create new ones, whether to invest here or abroad, and how to respond to competition that grows more intense by the day. The decisions they make determine the future of our communities and our country.

Canadian businesses are making these decisions in an economy that recently hit a soft patch. While job growth has been strong, we can do better. The Canadian economy has been at a standstill since October 2018, with almost no growth over this period. Business investment fell 2.9 per cent in the last quarter of 2018. In the first quarter of this year, Canada recorded its largest quarterly trade deficit in almost three years. Recently, the Bank of Canada marked down its growth forecast for 2019 to

Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude de la teneur du projet de loi C-97, qui nous a été renvoyé par le Sénat le 2 mai dernier. Le projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures, est ce qu'on appelle une loi d'exécution du budget. L'étude de ce type de mesure législative s'inscrit au cœur du mandat que le Sénat du Canada a confié au Comité des finances nationales.

La semaine dernière, nous avons tenu cinq réunions pour étudier différentes parties du projet de loi et avons entendu 21 témoins. Ce matin, nous allons examiner des dispositions visant à encourager les investissements des entreprises. Je parle des alinéas c) et e) à la partie 1, tels qu'ils sont listés dans le sommaire du projet de loi. Ce sont des dispositions qui visent à encourager les investissements des entreprises au Canada.

Pour en discuter, nous recevons les représentants de deux organisations nationales. Chers témoins, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Nous entendrons vos déclarations, qui seront suivies des questions des sénateurs. De la Chambre de commerce du Canada, nous accueillons M. Trevin Stratton, économiste en chef. De CPA Canada, ou Comptables professionnels agréés du Canada, nous recevons M. Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

La greffière du comité m'a informé que M. Stratton sera le premier à prendre la parole, puis nous entendrons M. Ball et les questions des sénateurs.

Monsieur Stratton, la parole est à vous.

Trevin S. Stratton, économiste en chef, La Chambre de commerce du Canada : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui.

Pour des milliards de personnes dans le monde, le Canada est un symbole d'espoir et de perspectives. Cependant, nous ne pouvons nous permettre de tenir notre prospérité pour acquis. Chaque jour, les entreprises qui constituent le moteur de notre économie prennent des décisions difficiles sur la façon de préserver ou de créer des emplois, que ce soit en investissant ici ou à l'étranger, et sur la façon de faire face à la concurrence qui gagne en intensité de jour en jour. Les décisions qu'elles prennent déterminent l'avenir de nos communautés et de notre pays.

Les entreprises canadiennes prennent ces décisions dans une économie qui a récemment traversé une période difficile. Même si la croissance de l'emploi est vigoureuse, nous pouvons faire mieux. L'économie canadienne stagne depuis octobre 2018, avec une croissance à peu près nulle au cours de cette période. Les investissements des entreprises ont chuté de 2,9 p. 100 au cours du dernier trimestre de 2018. Durant le premier trimestre de cette année, le Canada a enregistré le plus important déficit

1.2 per cent real GDP, a far cry from the 3 per cent growth we saw only two years ago.

While some of the causes of this anemic growth are out of the government's control, we do control tax policy, and Canadian businesses are pleased to see the implementation of targeted accelerated capital-cost-allowance measures in this budget bill. These measures will help promote Canadian business investment, particularly in a manufacturing sector that was recently grappling with the impact of the illegal and illegitimate tariffs imposed by the U.S. on Canadian steel and aluminum. In fact, we may already be seeing the positive impact of these accelerated capital-cost-allowance measures, as machinery and equipment investment is up 8.7 per cent in the first quarter of 2019.

Canadian businesses also welcome the elimination of the income threshold to access the enhanced 35-per-cent refundable Scientific Research and Experimental Development Tax Credit. According to the World Economic Forum, Canada ranks 23rd in the world when it comes to the R&D expenditures. The SR&ED measures announced in this budget bill should help accelerate small- and medium-sized business innovation and allow these companies to scale up at a faster pace.

While these measures are helpful in the short term, the Canadian business community does not think they go far enough to resolve our competitiveness issues. These tax write-offs can be more broad-based to provide targeted support to other sectors of our economy, such as our struggling natural resource industries.

These measures do not address the need for a comprehensive review of our cumbersome and uncompetitive tax system. Last fall, our 450 local chambers of commerce overwhelmingly supported a policy resolution asking for a tax review. In October, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce recommended that Canada should reassess its tax system through a royal commission.

Canadian businesses speak with one voice on this issue and are still waiting for government action.

Compounding the challenges created by our tax system are the federal debt and deficit. This budget implementation bill does not include a federal plan to put an end to Ottawa's deficit. Canadian businesses are calling on the government to present concrete plans with firm deadlines for returning the federal

commercial trimestriel en près de trois ans. Récemment, la Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2019 à 1,2 p. 100 du PIB réel, ce qui est bien loin de la croissance de 3 p. 100 que nous avons enregistré il y a seulement deux ans.

Même si certaines des causes de cette croissance anémique sont indépendantes de la volonté du gouvernement, nous exerçons un contrôle sur la politique fiscale, et les entreprises canadiennes sont ravies de voir la mise en œuvre de mesures dans ce projet de loi d'exécution du budget. Ces mesures contribueront à favoriser les investissements des entreprises canadiennes, et plus particulièrement dans un secteur manufacturier qui a été confronté récemment à l'incidence des tarifs illégaux et illégitimes imposés par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium canadiens. En fait, nous voyons peut-être déjà l'incidence positive de ces déductions pour amortissement accéléré, puisque les investissements dans les machines et le matériel sont en hausse de 8,7 p. 100 durant le premier trimestre de 2019.

Les entreprises canadiennes ont également accueilli favorablement l'élimination du seuil de revenu pour accéder au Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental remboursables et bonifiés de 35 p. 100. Selon le Forum économique mondial, le Canada se classe au 23^e rang au monde pour les dépenses au titre de la RS-DE. Les mesures relatives à la RS-DE annoncées dans ce projet d'exécution du budget devraient contribuer à accélérer l'innovation des petites et moyennes entreprises et à permettre à ces entreprises à prendre de l'expansion plus rapidement.

Bien que ces mesures soient utiles à court terme, la communauté des entreprises canadiennes ne pense pas qu'elles sont suffisantes pour régler nos problèmes de compétitivité. Ces déductions fiscales peuvent être plus générales pour offrir du soutien ciblé à d'autres secteurs de notre économie, tels que nos industries des ressources naturelles en difficulté.

Ces mesures ne répondent pas au besoin de mener un examen exhaustif de notre système fiscal lourd et non concurrentiel. L'automne dernier, nos 450 chambres de commerce locales ont appuyé massivement une résolution de politique dans laquelle on réclamait un examen du système fiscal. En octobre, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ont recommandé que le Canada devrait réévaluer son système fiscal par l'entremise d'une commission royale.

Les entreprises canadiennes parlent d'une seule voix sur cette question et attendent toujours que le gouvernement agisse.

Ce qui aggravent les défis créés par notre système fiscal sont la dette et le déficit au niveau fédéral. Ce projet de loi d'exécution du budget n'inclut pas un plan fédéral pour faire disparaître le déficit d'Ottawa. Les entreprises canadiennes demandent au gouvernement de présenter des plans concrets

books to balance. It is simply irresponsible for our generation to continue to spend and send the bill to our kids.

While the Canadian chamber welcomed the announcements to improve our regulatory system in the Fall Economic Update, and this year's federal budget, we are concerned about the slow movement and progress in setting up these instruments. Unfortunately our system is broken. It is complex, unclear and unpredictable. The overlap of regulations across different levels of government is stifling investment and preventing us from getting our natural resources to global markets.

This is not just a sectoral or regional issue. Every Canadian has a stake in making sure that we don't continue to be a nation of builders that can't get anything built.

The tax measures that address competitiveness in this bill are a positive first step, but they fall short of what is needed. Without a thriving business sector, Canada's economic growth suffers, our prosperity declines, and our governments lack the resources to build our roads, hospitals, schools and to provide social services.

In short, for Canada to succeed, our businesses must also be successful. There is a lot more work to be done.

Thank you for the opportunity to meet with you this morning, and I look forward to our discussion.

Bruce Ball, Vice President, Taxation, Chartered Professional Accountants of Canada: Good morning. My name is Bruce Ball, Vice President of Taxation at CPA Canada.

CPA Canada is one of the largest national accounting organizations in the world, representing more than 217,000 members. CPA Canada advocates in the public interest, serves the profession and contributes to Canada's economic and social development through thought leadership and research.

I am pleased to speak to the specific tax changes in Bill C-97, as requested. I will then address some of the broader issues that concern us in terms of the tax system and point to the need for a tax system review.

Before I begin, I wanted to note we have provided each of the committee members with an information package that contains CPA Canada's three recent research studies and background material. Our research identifies what is currently wrong with the Canadian tax system and why it matters. We also propose the

assortis d'échéances fermes pour rétablir l'équilibre budgétaire fédéral. Il est tout simplement irresponsable de la part de notre génération de continuer de dépenser et de refiler la note à nos enfants.

Bien que la Chambre de commerce du Canada ait accueilli favorablement les annonces visant à améliorer notre système de réglementation dans la Mise à jour économique de l'automne et le budget fédéral de cette année, nous sommes préoccupés par la lente progression pour mettre en œuvre ces instruments. Malheureusement, notre système est défaillant. Il est complexe, nébuleux et imprévisible. Le chevauchement des règlements des différents ordres de gouvernement nuit aux investissements et nous empêche d'acheminer nos ressources naturelles vers les marchés mondiaux.

Ce n'est pas seulement un problème sectoriel ou régional. Tous les Canadiens ont un rôle à jouer pour s'assurer que nous ne continuons pas d'être une nation de bâtisseurs qui ne peut rien construire.

Les mesures fiscales qui portent sur la concurrence dans ce projet de loi constituent une première étape positive, mais elles sont insuffisantes. Sans un secteur commercial prospère, la croissance économique du Canada souffre, notre prospérité est en baisse et nos gouvernements manquent de ressources pour construire des routes, des hôpitaux, des écoles, ainsi que pour offrir des services sociaux.

Bref, pour assurer la réussite du Canada, nos entreprises doivent être prospères. Il y a encore beaucoup de travail à faire.

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous rencontrer ce matin. J'ai bien hâte de discuter avec vous.

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, Comptables professionnels agréés du Canada : Bonjour. Je suis Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, à CPA Canada.

Fort de plus de 217 000 membres, CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. CPA Canada défend l'intérêt public, sert la profession et contribue au développement économique et sociétal du Canada grâce à ses documents de réflexion et de recherche.

Je suis heureux de pouvoir me prononcer sur certaines mesures fiscales proposées dans le projet de loi C-97, comme vous me l'avez demandé. Je me pencherai ensuite sur des questions plus vastes qui touchent le système fiscal et sur la nécessité d'une réforme du système fiscal.

Avant de commencer, je tiens à souligner que nous avons remis à chaque membre du comité un dossier d'information contenant trois rapports de recherche récents de CPA sur la fiscalité et des documents d'information. Nos rapports décrivent les problèmes majeurs du système fiscal canadien et expliquent

best path forward to design a tax review to promote sustainable growth and prosperity.

Dealing with the specific measures in Bill C-97, I'm going to address the capital cost allowance change first. This is the temporary capital cost allowance rate of 100 per cent for machinery and equipment used in the manufacturing and processing of goods and specified clean energy equipment. We believe this is a step in the right direction. Our comments are the same on the changes to the accelerated capital cost allowance deductions more generally. They may help Canada's competitiveness gap with other countries, particularly the U.S. However, they are temporary measures.

We believe they fall short of what is urgently required, and that's a more comprehensive approach to competitiveness based on a full tax review that benefits all Canadians.

The second proposal was to eliminate the \$500,000 income threshold for accessing the Scientific Research and Experimental Development, or the SR&ED, credit. We think this is a welcome support for small- and medium-sized, innovative businesses. This measure will simplify tax planning and improve cash flow for these companies.

However, the measure ignores the larger problems inherent in this SR&ED tax incentive program. In consultations with our members and other stakeholders, CPA Canada has been told that, in many cases, it no longer makes economic sense for some companies to apply for the SR&ED credit. There are several reasons for this: The overly complicated application process, the uncertainty over benefit entitlements, the high cost of preparing the claim and the possibility of audits from the CRA and difficulties that might be encountered there.

In the 2017 federal budget, the federal government committed to reviewing the SR&ED tax incentive program to ensure its continued effectiveness and efficiency. To our knowledge, this review hasn't taken place. CPA Canada believes that a SR&ED review is needed and should be conducted as part of a more comprehensive review of the tax system.

Temporary measures and partial fixes aren't the remedy for Canada's ailing tax system. Our tax system is plagued by a number of fundamental problems that can only be properly addressed through a full review. Here's what we know: Many other countries are undertaking tax reviews and reforms, which means Canada lags behind international trends. Canada's tax

pourquoi il importe de les régler. Ils proposent également la meilleure voie à suivre pour concevoir un examen du système fiscal qui favorise la croissance durable et la prospérité du pays.

En ce qui concerne les mesures précises dans le projet de loi C-97, je vais aborder le taux de déduction pour amortissement en premier. C'est le taux de déduction pour amortissement de 100 p. 100 à l'égard des machines et du matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation de biens et du matériel désigné de production d'énergie propre. Nous estimons que c'est un pas dans la bonne direction. Notre avis est le même en ce qui concerne les changements visant à accélérer la déduction pour amortissement de manière plus générale. Nous pensons que ces mesures aideront le Canada à rattraper son retard en matière de compétitivité par rapport à d'autres pays, et plus particulièrement les États-Unis. Ce sont toutefois des mesures temporaires.

Nous sommes d'avis qu'elles sont insuffisantes pour répondre aux besoins urgents que nous devons combler, et c'est une approche plus exhaustive à la compétitivité fondée sur un examen fiscal complet qui est profitable à tous les Canadiens.

La deuxième proposition était d'éliminer le seuil de revenu de 500 000 \$ pour être admissibles aux crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, ou RS-DE. Nous pensons que c'est un appui bien accueilli pour les petites et moyennes entreprises, les entreprises innovantes. Cette mesure simplifiera la planification fiscale et améliorera la trésorerie de ces entreprises.

Cependant, les mesures ne tiennent pas compte des plus grands problèmes inhérents au Programme d'encouragements fiscaux pour la RS-DE. Lors de consultations menées auprès de ses membres et d'autres parties prenantes, CPA Canada a été informée que, dans bien des cas, il n'est plus financièrement raisonnable pour les entreprises de demander le crédit d'impôt pour la RS-DE. Il y a plusieurs raisons à cela : le processus de demande est trop compliqué, le résultat des demandes d'encouragements fiscaux est incertain, la préparation des demandes coûte cher et il y a le risque que les processus de vérification des demandes de l'ARC posent problème.

Dans son budget de 2017, le gouvernement fédéral s'était engagé à examiner le Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental afin de veiller au maintien de son efficacité et de son efficience. À notre connaissance, cet examen n'a jamais eu lieu. CPA Canada estime que le gouvernement devrait revoir ce programme et que cet examen devrait être réalisé dans le cadre d'une refonte du système fiscal.

Les mesures temporaires et les correctifs partiels ne sont pas la solution pour remettre sur pied notre système fiscal défaillant. Le système souffre en effet de nombreux problèmes fondamentaux que seule une réforme en profondeur peut régler. Nos constatations sont les suivantes. De nombreux pays procèdent à un examen et à une réforme de leur système fiscal, ce qui

system is unnecessarily complicated and outdated. Lower income and vulnerable Canadians are missing out on much-needed income supports and benefits.

Canada's corporate tax advantage has been eliminated, especially compared with the U.S. Canada's personal income tax rates and thresholds are uncompetitive.

Tax compliance has become very challenging for the average Canadian taxpayer as well as business. Innovation and investment are not being effectively encouraged, and, finally, Canadians are losing trust more generally in the tax system.

Simply put, Canada's tax system is not delivering for Canadians.

About 81 per cent of Canadians see a comprehensive tax review as a priority for the federal government, according to a recent Nanos research poll. Of those, 35 per cent say it should be a high priority.

There is also widespread support for a tax review from major national organizations, think tanks, academics, economists, international bodies and parliamentary committees, including this committee, as you recommended in your report in December 2017.

In conclusion, CPA Canada supports the specific budget measures dealing with the capital cost allowance rates and the enhancement to the SR&ED credit. At the same time, we know that neither measure reduces the need for a full review of the tax system. A sound tax system is essential to a competitive economy and a fair society.

Recognizing that this committee has been supportive of a comprehensive tax review, we would appreciate it if the committee would consider endorsing this observation when it tables its report on Bill C-97.

Thank you very much for the opportunity to appear today. I'm happy to take questions.

The Chair: Thank you, Mr. Ball.

Senator Marshall: When I look at the proposed changes in the tax bill, I think the government is doing a bit more tinkering with the tax rules. The increased taxation on the CCPCs a couple of years ago, is this a walk back, or are they trying to negate some of the impact of the changes from two years ago?

signifie que le Canada accuse un retard. Le système fiscal canadien est inutilement compliqué et dépassé. Les Canadiens vulnérables et à faible revenu ne profitent pas des prestations et des mesures du soutien du revenu dont ils ont grandement besoin.

L'avantage du Canada au titre de l'imposition des sociétés a été éliminé, et si l'on compare avec les États-Unis, les taux d'imposition des particuliers et les seuils ne sont pas concurrentiels au Canada.

L'observation des règles fiscales au pays est devenue très difficile pour l'entreprise et le contribuable moyens. Le Canada n'encourage pas l'innovation et l'investissement de manière efficace, si bien que les Canadiens perdent confiance dans le système fiscal de façon plus générale.

Bref, le système fiscal ne sert pas les intérêts des Canadiens.

Environ 81 p. 100 des Canadiens considèrent que la refonte du système fiscal devrait faire partie des priorités du gouvernement, selon un récent sondage réalisé par Nanos Research. De ce nombre, 35 p. 100 estiment que cet examen devrait être une priorité majeure.

De nombreux acteurs réclament aussi un examen du système fiscal : grandes organisations nationales, groupes de réflexion, universitaires, économistes, organismes et comités parlementaires, y compris ce comité, comme vous l'avez recommandé dans votre rapport publié en décembre 2017.

En conclusion, CPA Canada appuie les mesures fiscales du budget qui portent sur le taux de déduction pour amortissement et la bonification du crédit d'impôt pour la RS-DE. Parallèlement, nous savons qu'aucune de ces mesures ne réduit la nécessité d'un examen complet du système fiscal. Un bon système fiscal est essentiel à la compétitivité d'une économie et à une société juste.

Puisque ce comité est en faveur d'une réforme en profondeur du système fiscal, nous lui saurions gré d'envisager la possibilité d'appuyer cette thèse lorsqu'il déposera son rapport sur le projet de loi C-97.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Ball.

La sénatrice Marshall : Lorsque j'examine les changements proposés au projet de loi d'exécution du budget, je pense que le gouvernement apporte plus de modifications aux règles fiscales. La hausse de l'imposition des personnes les plus fortunées il y a quelques années, est-ce une mesure rétrograde, ou le

Mr. Ball: I don't believe these are directly related to that. They deal with two specific issues. The capital cost allowance changes were mainly a reaction or response to the changes the U.S. made. They have allowed a fuller deduction in the U.S. It's broader in terms of being able to deduct everything upfront.

I would give them credit for the SR&ED change. This has been a problem with the SR&ED credit for a long time. We're happy they have addressed it. Since this isn't related to simplifying things for private companies, we're still looking for a tax review.

Mr. Stratton: When it comes to the accelerated capital cost allowance, I agree with Bruce that it's partially in response to what the U.S. did when it came to tax reform. It's also partially in response to there being very low levels of business investment during the second half of 2018 and trying to enhance that.

Senator Marshall: Trying to stimulate it.

Mr. Stratton: Exactly.

Senator Marshall: Both of you mentioned this comprehensive tax review. I know a lot of leading organizations and think tanks are advocating for this. Could you delve into that and tell us what's happening in some of the other countries with regard to a couple of areas — corporate taxes, the taxes on high-income earners, and also the shift toward consumption tax rather than personal income and business taxes?

Could you give us a flavour of what's happening in other countries so we can anticipate the shift when we see comprehensive tax reform?

Mr. Stratton: Absolutely. This is a trend we're seeing globally. Apart from what the U.S. did when it came to tax reform, we have seen comprehensive tax reviews in the United Kingdom, Australia and New Zealand over the past 10 years. You are right. Part of that has to do with looking at the tax mix and adjusting it to make economies more competitive. In some ways, that involves lowering rates when it comes to corporate and personal income taxes and looking at other sources of tax review to be able to make that up.

gouvernement tente-t-il de nier certaines des répercussions des changements apportés il y a deux ans?

M. Ball : Je ne crois pas que ces mesures soient directement liées à cela. Elles traitent de deux enjeux précis. Les modifications à la déduction pour amortissement ont été en grande partie mises en œuvre à la suite des modifications que les États-Unis ont apportées. Les États-Unis ont adopté une déduction plus complète. Elle est plus globale, car elle peut être appliquée d'entrée de jeu.

Je les félicite pour la modification qu'ils ont apportée à la RS-DE. C'est un problème qui existe avec le crédit d'impôt pour la RS-DE depuis longtemps. Nous sommes ravis qu'ils l'aient réglé. Puisque cette mesure n'est pas liée aux démarches pour simplifier la tâche pour les entreprises privées, nous voulons encore qu'un examen fiscal soit effectué.

M. Stratton : En ce qui concerne la déduction pour amortissement accéléré, je suis d'accord avec Bruce pour dire que c'est en partie en réponse à ce que les États-Unis ont fait dans le cadre de leur réforme fiscale. C'est également en partie en réponse aux niveaux d'investissements des entreprises très faibles durant la deuxième moitié de 2018 et aux efforts pour faire augmenter ces investissements.

La sénatrice Marshall : On cherche à stimuler les investissements.

M. Stratton : Exactement.

La sénatrice Marshall : Vous avez tous les deux mentionné cet examen fiscal exhaustif. Je connais de nombreux organismes de premier plan et groupes de réflexion qui réclament cet examen. Pourriez-vous nous parler plus en détail de cet examen et nous dire ce qui se passe dans d'autres pays concernant quelques secteurs — l'imposition des sociétés, les impôts des personnes à revenu élevé et la tendance à préconiser les taxes à la consommation plutôt que l'imposition des particuliers et des sociétés?

Pourriez-vous nous donner une idée de ce qui se passe dans d'autres pays pour que nous puissions anticiper la transition lorsqu'une réforme fiscale exhaustive aura lieu?

M. Stratton : Absolument. C'est une tendance que nous constatons à l'échelle mondiale. Indépendamment de ce que les États-Unis ont fait dans le cadre de leur réforme fiscale, nous avons vu des examens fiscaux exhaustifs au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande au cours des 10 dernières années. Vous avez raison. Il faut notamment se pencher sur la composition de l'assiette fiscale et effectuer des ajustements pour accroître la compétitivité des économies. Citons notamment la réduction des seuils pour l'imposition des revenus des sociétés

Canada tends to derive a lot more federal revenue from personal income taxes, in particular, but also corporate income taxes than a lot of other G7 countries. If we're able to shift that tax balance to other areas of taxation, whether excise taxes, consumption taxes, property taxes or anything like that, then it has the possibility to make our economy more competitive.

Mr. Ball: I agree with everything said.

The other thing I would add is that even in countries like the U.S. where they didn't do a review of their system per se, they introduced changes, a lot of which are designed to make American companies more competitive and have an advantage tax-wise over other countries. The capital deduction was one of them. They also changed their international rules.

That's a concern. Also, if countries aren't doing a review, they're still making significant changes where we haven't.

The other issue is complexity. That has come up, as well. In Canada, there were two main events: the private company changes, plus the changes in the U.S. Those seem to be what gathered momentum to make us think that we need to do something.

On tax rates, we were among the lowest in terms of the industrialized countries, and we're drifting backward. We took a significant hit in terms of our advantage with the U.S. It's basically on par now. We've been drifting toward the back of the pack, generally.

Senator Pratte: I'd like to quote from the Fall Economic Statement where measures concerning expensing were announced. The government defended the idea of making these temporary changes rather than lowering the tax rate. Their argument, to quote from the Fall Economic Statement:

By their nature, these measures will influence new investment decisions, instead of providing tax relief based on past investment decisions as would occur with a reduction in the general corporate income tax rate.

Do you agree with that reasoning?

Mr. Stratton: These have certainly made a difference in accelerating investment since they came into place this year. One question or uncertainty is whether they're just accelerating investments that would take place in later years to currently be able to write them off right now or whether this will produce

et des particuliers et l'examen d'autres réformes fiscales pour compenser les manques à gagner.

Le Canada tire ses revenus fédéraux beaucoup plus de l'impôt des particuliers et des sociétés que de nombreux autres pays du G7. Si nous pouvions appliquer cet équilibre fiscal à d'autres champs d'imposition, que ce soit les taxes d'accise, les taxes à la consommation, les impôts fonciers ou peu importe, nous aurions alors l'occasion de renforcer la compétitivité de notre économie.

M. Ball : Je souscris à tout ce que vous avez dit.

J'ajouterais également que même dans des pays comme les États-Unis où ils n'ont pas procédé à un examen de leur système, ils ont apporté des changements, dont bon nombre visent à accroître la compétitivité des entreprises américaines et à offrir un avantage fiscal par rapport à d'autres pays. La déduction du coût du capital était l'un de ces changements. Ils ont également changé leurs règles internationales.

C'est une inquiétude. De plus, si des pays n'effectuent pas d'examen, ils apportent tout de même des changements importants que nous n'apportons pas.

L'autre problème, c'est la complexité. On l'a soulevé également. Au Canada, il y a eu deux principaux événements: les changements liés aux entreprises privées et les changements aux États-Unis. Ces changements semblent être ce qui nous a amenés à penser que nous devons agir.

En ce qui concerne les taux d'imposition, nous avons les taux parmi les plus faibles des pays industrialisés, et nous sommes en train d'accuser un retard. Nous avons subi un coup dur et n'avons plus le même avantage sur les États-Unis. Nous sommes essentiellement sur un pied d'égalité avec eux. Si cette tendance se poursuit, nous nous retrouverons en queue de peloton.

Le sénateur Pratte : J'aimerais citer un passage de l'Énoncé économique de l'automne dans lequel des mesures concernant les dépenses ont été annoncées. Le gouvernement a défendu l'idée de rendre ces changements temporaires plutôt que de diminuer le taux d'imposition. Son argument, pour citer un passage de l'Énoncé économique de l'automne, était le suivant :

Compte tenu de leur nature, ces mesures inciteront à de nouvelles décisions en matière d'investissement, au lieu de fournir un allègement fiscal fondé sur des décisions d'investissement antérieures, comme ce serait le cas pour une réduction du taux d'imposition général des sociétés.

Souscrivez-vous à ce raisonnement?

M. Stratton : Ces mesures ont certainement joué un rôle déterminant pour accélérer l'investissement depuis leur mise en place cette année. Une question qui se pose ou une incertitude qui plane, c'est si elles ne font qu'accélérer les investissements qui seraient effectués des années plus tard pour pouvoir les

long-term investment going forward.

These accelerated capital-cost-allowance measures are very important to stimulate investment in the short term, particularly because investment has been rather soft, particularly late last year, and also in light of the tariffs on steel and aluminum the U.S. had in place. They're specifically targeted for specific sectors.

If we're talking about medium- to long-term tax competitiveness, that comprehensive review is going to be very important.

Apart from rates, it's also about tax simplification, too. I think the administrative burden of our tax system ranks 41st in the world. The average Canadian business takes 131 hours to do their taxes. That's not great compared to some other countries. This tax system has been in place for over half a century when it was created. Humankind still hadn't walked on the moon. If we're talking about a modern innovation and digital economy, we really need to figure out the tax system related to that to be able to spur the investments for that type of economy going forward.

Mr. Ball: I agree.

When I've been talking to VPs or directors of tax at larger corporations, especially, but the discussion is happening at smaller ones as well, when it comes to the change of our corporate rate versus the U.S. rate in particular, a lot of companies are revisiting the decisions they've made over the years to see if they still make sense. They're asking: Does it make sense that we do this in Canada, have that in the U.S. or should we change it?

They're looking at it in two different ways. There are ways to make short-term decisions in terms of things like transfer pricing and longer-term decisions in terms of investment. From what I'm hearing it seems that everyone is looking at things they had just assumed to make sense to be in Canada before.

That concerns me as well. Maybe they'll still decide that Canada is the place to be, but they are looking at these things.

It's important that we do look at tax rates as part of a review. That's a more difficult discussion than trying to match the capital from the U.S. as best we can.

déduire maintenant ou si elles généreront des investissements à long terme.

Ces mesures de déduction pour amortissement accéléré sont très importantes pour stimuler les investissements à court terme, plus particulièrement étant donné que les investissements ont été plutôt modérés, effectués assez tard l'an dernier, et également à la suite des droits de douane sur l'acier et l'aluminium que les États-Unis avaient imposés. Ces mesures ciblent des secteurs précis.

Si nous parlons de la compétitivité fiscale à moyen et à long terme, cet examen exhaustif sera très important.

Mis à part les taux, c'est une question de simplification fiscale également. Je pense que le fardeau administratif de notre système fiscal se classe au 41^e rang dans le monde. Il faut 131 heures à l'entreprise canadienne moyenne pour faire sa déclaration de revenus. Ce n'est pas extraordinaire comparativement à d'autres pays. Ce système fiscal est en place depuis plus d'un demi-siècle. L'homme n'avait pas encore posé le pied sur la Lune pour la première fois. Si nous parlons d'innovation moderne et d'économie numérique, nous devons vraiment comprendre le système fiscal pour pouvoir stimuler les investissements dans ce type d'économie à l'avenir.

M. Ball : Je suis d'accord.

Quand j'ai parlé aux vice-présidents ou aux directeurs de la fiscalité de grandes sociétés, plus particulièrement, mais nous discutons actuellement avec de plus petites entreprises aussi, lorsqu'il est question du changement de notre taux d'imposition des sociétés par rapport à celui des États-Unis, bon nombre d'entreprises reconsidèrent les décisions qu'elles ont prises au fil des ans pour voir si elles sont encore sensées. Elles se posent la question suivante : est-il logique que nous fassions cela au Canada, qu'il y ait ce taux aux États-Unis, ou devrions-nous changer notre taux?

Elles examinent la situation sous deux angles différents. Il y a des façons de prendre des décisions à court terme comme le prix de transfert et des décisions à plus long terme comme les investissements. D'après ce qu'on me dit, il semble que tout le monde présumait que les mesures en place au Canada étaient sensées auparavant.

Cela me préoccupe également. Les entreprises décideront peut-être que le Canada est encore l'endroit où faire des affaires, mais elles se pencheront sur ces facteurs.

Il est important d'examiner les taux d'imposition dans le cadre d'un examen. C'est une discussion plus difficile à tenir que d'essayer d'égaliser le capital des États-Unis du mieux que nous le pouvons.

Senator Pratte: One of the government's arguments for not introducing measures right now that would apply more generally than these measures is that the impact of the tax reform in the U.S. will take a long time to appear on our economy. Therefore, they want to study what's going on and introduce targeted measures as we go along. Do you agree with that reasoning?

Mr. Stratton: I would say it's not an either/or. We can have targeted measures in the short term and, at the same time, do a comprehensive review, which might take a couple of years. Hopefully, by the time those targeted measures are wearing off, then we have a revised tax system that would really spur that investment and growth.

Mr. Ball: The other thing I would add is that if we accept the time aspect of it, it cuts both ways, too. If we discover in three or four years there is a large movement down to the U.S., it will take three or four years before anything we do will impact that. That's a concern as well.

I agree that we need to start looking at that as soon as possible in terms of where we stand on competitiveness before the horse has fled the barn, so to speak.

Senator Eaton: To continue on the accelerated tax investment, what struck me is that it doesn't go to everybody. As you say, it's very targeted. For instance, if I had set up a manufacturing plant in 2017, I would expect that my equipment or machinery I had bought to last at least 10 years, so I wouldn't benefit from this.

I guess that's my question to you. Mr. Stratton, I think you said — the minister, when he said, "No, I'm not going to do a lower tax to match the U.S.; I'm going to do these very targeted things," but it doesn't benefit everybody. Mr. Stratton, you also remarked that the natural resources industry — it's doing nothing to help them. Would you both care to comment on that?

Mr. Stratton: Yes. These accelerated capital-cost-allowance measures were announced in the Fall Economic Statement in November. To put it in context, this was really when we really bottomed out when it came to business investment. Also, shortly after the steel and aluminum —

Senator Eaton: But that could have been for other reasons.

Le sénateur Pratte : L'un des arguments soulevés par le gouvernement pour ne pas mettre en place des mesures à l'heure actuelle qui s'appliqueraient de façon plus générale que ces mesures, c'est que l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis prendra beaucoup de temps à se faire sentir dans notre économie. Par conséquent, le gouvernement veut étudier ce qui se passe et adopter des mesures ciblées en cours de route. Souscrivez-vous à ce raisonnement?

M. Stratton : Je dirais qu'il n'y a pas de choix à faire ici. Nous pouvons avoir des mesures ciblées à court terme et réaliser un examen exhaustif, qui pourrait prendre quelques années. Il est à espérer que d'ici à ce que ces mesures ciblées se dissipent, nous aurons un système fiscal révisé qui stimulera vraiment les investissements et la croissance.

M. Ball : J'ajouterais également que si nous acceptons le temps qu'il faudra, cela ira dans les deux sens. Si, dans trois ou quatre ans, nous nous apercevons que de nombreuses entreprises se tournent vers les États-Unis, il faudra trois ou quatre ans avant que les mesures que nous adoptons aient une incidence. C'est une préoccupation également.

Je conviens que nous devons examiner la situation le plus tôt possible pour déterminer où nous en sommes sur le plan de la concurrence avant que le train ait quitté la gare, pour ainsi dire.

La sénatrice Eaton : Pour poursuivre sur le sujet des investissements au titre des déductions fiscales accélérées, ce qui m'a frappé, c'est que ces déductions ne s'appliquent pas à tout le monde. Comme vous le dites, ces mesures sont très ciblées. Par exemple, si j'avais mis sur pied une usine de fabrication en 2017, je m'attendrais à ce que mon matériel ou mes machines que j'ai achetées durent au moins 10 ans, si bien que je ne bénéficieras pas de ces mesures.

Je suppose que c'est la question que je veux vous poser. Monsieur Stratton, je crois que vous avez mentionné que le ministre a dit, « Non, je ne vais pas abaisser le taux d'imposition pour égaler celui des États-Unis; je vais adopter ces mesures très ciblées », mais ce n'est pas tout le monde qui peut en bénéficier. Monsieur Stratton, vous avez aussi fait remarquer que ces mesures ne font rien pour venir en aide à l'industrie des ressources naturelles. Est-ce que vous pourriez tous les deux vous prononcer à ce sujet?

M. Stratton : Oui. Ces mesures de déduction pour amortissement accéléré ont été annoncées dans l'Énoncé économique de l'automne en novembre. Pour vous mettre en contexte, c'était lorsque les investissements des entreprises ont atteint leur plus bas niveau. De plus, peu de temps après, l'acier et l'aluminium...

La sénatrice Eaton : Mais il y avait peut-être d'autres raisons.

Mr. Stratton: Absolutely. It's also in the context of those steel and aluminum tariffs. So they were certainly targeted for certain sectors that were suffering at that time.

Other sectors were suffering at that time, and they continue to suffer — those being our natural resource industries. There are some forms of processing and some write-offs for green equipment that might be able to help these industries, but when it comes to being broad-based, a lot of businesses in those sectors have told us that they felt left out of those write-offs.

Mr. Ball: Yes, I'd agree with that.

I suppose if we were told by the government that they're getting ready to do a tax review but, in the meantime, here's a couple of changes on a few particular issues, we'd have an easier time accepting that as opposed to "this is our response in total."

I agree it isn't broad-based or deals with competitiveness, generally. In addition to natural resources, I also talked about problems with the Scientific Research and Experimental Development process having issues. I think we need to have a look at that. There are a lot of issues we need to have a look at.

Senator Eaton: Would it have been more efficient just to lower the corporate tax rate? Without doing the big thing and giving this little targeted accelerated write-off costs, would it have been more efficient and competitive to lower the corporate tax rate, period, across the board?

Mr. Stratton: The devil's in the details. I also worry about our fiscal position if it's just cutting taxes. That's why I think a comprehensive review is really the way to go because we can look at it from all angles as to what is a sustainable way financially and fiscally to move forward with tax reform.

Mr. Ball: Yes, I think there are enough issues that we need to look at it as part of a tax review. We haven't talked about personal income taxes. That's an issue as well in terms of competitiveness. It is risky, as someone said right at the beginning, to start fiddling with the details, as opposed to getting in there and doing a thorough review of everything.

Senator Klyne: Largely these measures are focusing on influencing fiscal policy really, to influence the short-term to the near- and medium-term of investing in manufacturing, processing and innovation. We have a long way to go to get back to where we were in the status of innovation in this country against the other developed countries.

M. Stratton : Absolument. Il y avait également les tarifs sur l'acier et l'aluminium. Donc, ces mesures ciblaient assurément certains secteurs en difficulté durant cette période.

D'autres secteurs souffraient à cette époque, et continuent de souffrir — et je parle de nos industries des ressources naturelles. Il y a des formes de traitement et de déduction pour l'équipement propre qui pourraient venir en aide à ces industries, mais de façon générale, un grand nombre d'entreprises dans ces secteurs nous ont dit se sentir exclues, car elles ne pouvaient pas se prévaloir de ces déductions.

M. Ball : Oui, je suis d'accord avec vous.

Je suppose que le gouvernement nous a dit qu'il s'apprêtait à mener un examen fiscal, mais entretemps, il a apporté quelques changements pour aborder des questions particulières. Nous avons pu plus facilement accepter cette réponse que s'il avait dit, « Voici notre réponse, un point c'est tout. »

Je conviens que ce n'est pas une mesure générale qui porte sur la compétitivité. Outre les ressources naturelles, j'ai également parlé des problèmes associés au processus relatif à la recherche scientifique et au développement expérimental. Je pense que nous devons examiner cette question. Il y a de nombreux problèmes sur lesquels nous devons nous pencher.

La sénatrice Eaton : N'aurait-il pas été plus efficace de simplement abaisser le taux d'imposition des sociétés? Sans aller jusqu'à accorder cette déduction accélérée ciblée, n'aurait-il pas été plus efficace et plus compétitif d'abaisser le taux d'imposition pour toutes les sociétés?

M. Stratton : Ce sont les détails qui posent problème. Je m'inquiète également de notre position financière si nous ne faisons que réduire les impôts. C'est la raison pour laquelle je pense qu'un examen exhaustif est la marche à suivre, car nous pourrions examiner la situation sous tous les angles et déterminer les mesures qui sont viables sur le plan financier et fiscal afin d'aller de l'avant avec une réforme.

M. Ball : Oui, je pense qu'il y a bien des aspects sur lesquels nous devons nous pencher dans le cadre d'un examen fiscal. Nous n'avons pas discuté de l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est un problème pour ce qui est de la compétitivité. Il est risqué, comme quelqu'un l'a dit au début de la réunion, de jouer avec les détails, plutôt que de mener un examen exhaustif.

Le sénateur Klyne : Ces mesures visent principalement à influencer sur la politique fiscale et les investissements à court et à moyen terme dans la fabrication, la transformation et l'innovation. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour revenir là où nous en étions au chapitre de l'innovation au pays comparativement à d'autres pays développés.

I want to focus on two things. One is competitiveness. The other is this comprehensive tax review.

In regard to competitiveness, Mr. Stratton, your introductory comments referred to the mobility of capital and being competitive and whether companies are looking to move within Canada or to relocate to other jurisdictions that are more competitive, probably on the tax front. There are other things they need to look at before they make that leap — available labour, affordable real estate, leading-edge information, communications and technology. But certainly a positive tax and regulatory environment comes into the equation before other criteria are looked at.

With a comprehensive tax review — I'm not sure when you called for the appointment of a royal commission but does that fall on deaf ears? Because I do agree that you need to have a positive tax and regulatory environment. Ours is complicated. It could be simplified. It is interesting to hear that people don't see a challenge to actually applying for innovation tax credits, not to mention the potential for follow-up audits, which nobody wants to go through.

What is the issue with not doing a comprehensive tax review? On the competitiveness side, I have another question for you. I will get two in while I can. Where do you think Canada stacks up in terms of the competitive perspective, on productivity and the cost of doing business, versus other competing countries?

Mr. Stratton: I appreciate the question. This is something I study in depth quite a bit. There are a lot of competitiveness rankings out of there. A couple of them, out of Switzerland that I would really like to point to, one by World Economic Forum where Canada ranks twelfth in the world; one from IMD, a Swiss business school, one of the best business schools in Europe, where we also rank somewhere around 12 or 13.

In the IMD study, they asked corporate executives around the world, why do you choose the companies where you invest and what do you think about when people ask you why you invest in Canada? The top factors are always talent and education levels; political stability is usually what comes third. The bottom factors are usually the regulatory environment, tax and sometimes research and development as well — or the amount of funding that goes toward research and development.

We certainly have some strengths. They get us to that twelfth spot. We are also a G7 country and it is very important that we not settle for mediocrity and really try to pursue competitiveness, particularly in a global economic environment that's becoming much more competitive by the day.

Je veux me pencher sur deux éléments, à savoir la compétitivité et cet examen fiscal exhaustif.

En ce qui concerne la compétitivité, monsieur Stratton, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de la mobilité des capitaux et de la compétitivité, et vous vous êtes demandé si les entreprises cherchent à déménager ailleurs au Canada ou dans d'autres pays qui sont plus compétitifs sur le plan fiscal, probablement. Il y a d'autres facteurs que les entreprises doivent prendre en considération avant de faire le saut — disponibilité de la main-d'œuvre, marché immobilier abordable, renseignements à la fine pointe, communications et technologies. Mais un environnement fiscal et réglementaire positif est certainement un facteur que l'on examine avant tous les autres critères.

En ce qui concerne un examen fiscal exhaustif, je ne sais pas trop quand vous avez demandé la nomination d'une commission royale, mais est-ce que cela tombe dans l'oreille d'un sourd? Je conviens que vous devez avoir un environnement fiscal et réglementaire positif. Notre environnement est compliqué. Il pourrait être simplifié. Il est intéressant d'entendre que les gens ne voient pas de problème à présenter une demande pour le crédit d'impôt à l'innovation, et il ne faut pas oublier les vérifications de suivi éventuelles, auxquelles personne ne souhaite être assujéti.

Quel est le problème avec le fait de ne pas effectuer un examen fiscal exhaustif? En ce qui concerne la compétitivité, j'ai une autre question pour vous. Je vais vous poser deux questions pendant que je peux le faire. Où pensez-vous que le Canada se situe au chapitre de la compétitivité, de la productivité et des coûts d'exploitation, par rapport à des pays concurrents?

M. Stratton : Je vous remercie de la question. C'est un sujet que j'étudie à fond. Il existe de nombreux classements de la compétitivité. Il y en a quelques-uns en Suisse dont j'aimerais discuter, un autre du Forum économique mondial où le Canada se classe au 12^e rang dans le monde, et un d'IMD, une école commerciale suisse, l'une des meilleures écoles commerciales en Europe, où nous nous classons également au 12^e ou 13^e rang.

Dans l'étude d'IMD, on a demandé à des cadres d'entreprises du monde entier pourquoi ils choisissent les entreprises dans lesquelles ils investissent ou ce qu'ils pensent lorsqu'on leur demande pourquoi ils investissent au Canada. Les principaux facteurs sont toujours les talents et les niveaux d'éducation, puis la stabilité politique est le troisième critère. Les facteurs secondaires sont habituellement l'environnement réglementaire, l'imposition et parfois la recherche et le développement — ou le financement accordé à la recherche et au développement.

Nous avons certaines forces. Ces entités nous classent au 12^e rang. Nous sommes également un pays du G7, et il est très important de ne pas nous satisfaire de la médiocrité et d'essayer vraiment de stimuler la concurrence, et plus particulièrement dans un environnement économique mondial qui devient de plus en plus concurrentiel chaque jour.

You asked the question, senator: Why not a comprehensive review? Some of the arguments against it are that it will take too long; it is too complicated. I would make the important point that this is not the 1960s anymore and this is not necessarily the Carter commission which took a decade. We know a lot more about tax policy now than we did at that time.

This can be done relatively quickly, relatively efficiently, as other countries have shown, too.

Mr. Ball: I would add that, as you said, there are a number of factors to look at. I'm certainly not here to say that the tax issue is the most important one that has to be resolved by any means, but it is an important one. I don't think it has to be either/or. You look at some of the key things that Mr. Stratton just said. I would expect we are dealing with those, too. We should be dealing with all of them.

In terms of the tax piece, though, especially with the U.S., the one thing that I heard a fair bit was that we had such a great advantage that it tended to overcome some of the disadvantages we had in some of the other areas. That's another reason why we have to look at everything. We are more or less on par now with the U.S. in terms of rates, so we need to be looking at all the other factors that are important, along with making tax as good as it can be in terms of the tax system.

Senator Klyne: On the comment about it being hard and difficult and complicated, I've been hearing this conversation for a decade. It seems to me that we could have planted a tree and it would be quite tall by now, so we should just get on with it. Thanks.

Senator Andreychuk: Thank you. I think we are all on the same wave length here. Just following up, what are the things other than the tax you mentioned to make us competitive, that we should be working on but we aren't?

Mr. Ball: Sure. Maybe I will just deal more with my end. The regulations were mentioned as well. I will leave the economics to Mr. Stratton. I've heard a lot about regulatory issues and how long it takes to get approval to get set up in Canada versus the U.S. The U.S., in some places — it isn't universal — is more aggressive at attracting business and helping, that kind of thing.

Vous avez posé la question suivante, sénateur : pourquoi ne pas mener un examen exhaustif? Certains des arguments contre la tenue d'un examen sont qu'il faudra trop de temps et que ce sera trop compliqué. Je tiens à signaler que nous ne sommes plus dans les années 1960 et que ce n'est pas forcément la commission Carter qui a duré une décennie. Nous en savons beaucoup plus au sujet de la politique fiscale que nous en savions à l'époque.

Nous pouvons mener cet examen assez rapidement et efficacement, comme d'autres pays l'ont fait.

M. Ball : J'ajouterais que, comme vous l'avez dit, il y a un certain nombre de facteurs à examiner. Je ne suis certainement pas ici pour dire que le problème fiscal est l'enjeu le plus important à régler, mais c'est un enjeu important. Je ne pense pas qu'il faut faire un choix. Vous vous penchez sur quelques-uns des éléments clés que M. Stratton vient de mentionner. Je m'attends à que nous les examinions. Nous devrions tous les examiner.

En ce qui concerne la fiscalité cependant, surtout avec les États-Unis, on m'a souvent dit que nous avions un avantage si grand qu'il compensait pour certains des désavantages que nous avions dans d'autres secteurs. C'est une autre raison pour laquelle nous devons examiner tous les facteurs. Nous sommes plus ou moins sur un même pied d'égalité maintenant avec les États-Unis pour ce qui est des taux d'imposition, si bien que nous devons examiner tous les autres facteurs qui sont importants et veiller à optimiser l'imposition dans le système fiscal.

Le sénateur Klyne : J'entends l'observation selon laquelle ce serait difficile et compliqué depuis une décennie. J'ai l'impression que nous aurions pu planter un arbre et qu'il serait très grand maintenant, alors nous devrions tout simplement aller de l'avant dans ce dossier. Merci.

La sénatrice Andreychuk : Merci. Je pense que nous sommes tous sur la même longueur d'onde. Pour faire suite à ce que vous avez dit, quels sont les autres facteurs pouvant nous rendre compétitifs que vous avez mentionnés, outre l'imposition, que nous devrions examiner, mais que nous n'examinons pas?

M. Ball : D'accord. Je vais en mentionner plus. La réglementation a été évoquée également. Je vais laisser le soin à M. Stratton d'aborder les aspects économiques. J'ai beaucoup entendu parler des questions réglementaires et du temps qu'il faut pour obtenir une approbation afin de mettre en œuvre des mesures au Canada par rapport aux États-Unis. Les États-Unis,

I think we need to be upping our game in all areas. We can get a little complacent because companies were looking at Canada with the tax rate and being great place to live and that sort of thing. We were probably a little bit behind in other areas.

Mr. Stratton: Yeah, regulation is definitely an issue in particular sectors. In transportation, agri-food, we see a lot of issues. In some sectors, there are completely different regulations from one province to another. One of my colleagues, our regulatory lead, likes to use the example of first-aid kits. There are different regulations for first-aid kits for each province in Canada. If you are a first-aid kit manufacturer, you had to create a different kit for each province.

Related to regulations, I would also say interprovincial trade barriers create a big issue when it comes to labour mobility but also when it comes to trade in goods and services. We saw this come to a head last year with TMX, obviously, but also with the *Comeau* case, the beer case, at the Supreme Court. If we are going to act like a cohesive, efficient, national economy, then that is a huge issue that we need to resolve.

Senator Andreychuk: On the SR&ED tax, you were saying the number of hours it would take to fill out those forms. I'm hearing from small businesses that it is not just the hours required, but those hours are then not spent on trying to build the business. That's hitting women more than anywhere because they have to choose. They start with a small enterprise. They want to grow a little, but they can't because they are constantly filling out forms, whether it is for some tax relief or otherwise. It doesn't seem that has been solved at all.

Mr. Ball: No, that remains an issue with the complexity around it. It is filling out the form, but you also have to make reports. You need back-up records to track hours. You have to have time records where you may not have been keeping them otherwise; that sort of thing. It is complicated.

One of the issues, too, is that the SR&ED system is meant to be a benefit, but it is governed under the Canada Revenue Agency. I don't say this as a criticism of them but, as a body charged with collecting tax, they have to change their mindset when they are providing incentives to businesses as well.

dans certains endroits — ce n'est pas universel — prennent des mesures plus vigoureuses pour attirer les entreprises et leur venir en aide, notamment.

Je pense que nous devons intensifier nos efforts à tous les niveaux. Nous avons tendance à relâcher nos efforts, car les entreprises envisageaient le Canada en raison du taux d'imposition et du fait que c'est un endroit où il fait bon vivre, notamment. Nous accusons probablement un léger retard dans d'autres secteurs.

M. Stratton : En effet, la réglementation est assurément un problème dans des secteurs particuliers. Dans les industries du transport et de l'agroalimentaire, nous voyons de nombreux problèmes. Dans certains secteurs, les règlements sont complètement différents d'une province à l'autre. L'un de mes collègues, notre responsable de la réglementation, aime utiliser l'exemple des trousse de premiers soins. Il y a différents règlements pour les trousse de premiers soins dans chaque province au Canada. Si vous êtes un fabricant de trousse de premiers soins, vous devez créer une trousse différente pour chaque province.

En ce qui concerne la réglementation, je dirais également que les barrières interprovinciales au commerce sont très problématiques pour la mobilité de la main-d'œuvre mais aussi pour le commerce des biens et des services. Nous avons vu ce problème atteindre un point critique l'an dernier avec le projet TMX, bien entendu, mais aussi avec l'affaire *Comeau*, l'affaire sur la bière, à la Cour suprême. Si nous voulons être une économie nationale cohérente et efficace, c'est un énorme problème que nous devons résoudre.

La sénatrice Andreychuk : En ce qui concerne le crédit pour la RS-DE, vous avez parlé du nombre d'heures qu'il faut pour remplir ces formulaires. Les petites entreprises me disent qu'il n'y a pas que le nombre d'heures requises; il y a aussi le fait que ces heures ne sont pas consacrées à bâtir l'entreprise. Les femmes sont plus touchées, car elles doivent faire un choix. Elles démarrent une petite entreprise. Elles veulent prendre un peu d'expansion, mais elles n'y arrivent pas, car elles doivent constamment remplir des formulaires, que ce soit pour obtenir des allègements fiscaux ou autres. Cela ne semble aucunement résoudre le problème.

M. Ball : Non, le processus est encore compliqué. Il faut remplir le formulaire, mais il faut également produire des rapports. Vous avez besoin de dossiers de sauvegarde pour consigner les heures. Vous avez des relevés de temps que vous n'auriez pas à consigner autrement. C'est compliqué.

L'un des problèmes également, c'est que le crédit pour la RS-DE est censé être un avantage, mais il relève de l'Agence du revenu du Canada. Je ne dis pas cela pour critiquer l'agence, qui est une entité chargée de percevoir l'impôt, mais elle doit changer sa mentalité lorsqu'elle offre des incitatifs aux

Sometimes that gets lost in terms of all the work that has to be done.

Mr. Stratton: To that I would add that the complexity of our tax system, SR&ED or otherwise, disproportionately harms small businesses. Larger businesses have dedicated tax departments to figure out exactly where they fit in the tax code. As I mentioned, the average business could be taking 131 hours to do their taxes. For a one-person small business, that's three weeks of productivity. That's huge.

Senator Andreychuk: I don't get the resistance to doing a complete tax overhaul. Everyone else seems to be doing it. It has been proven that it doesn't take that long. Surely the people who are preoccupied, like you are, can give the answers pretty quickly, and the government can choose from some options.

What troubles me is that we keep talking about tax competitiveness with the United States. A lot of businesses have already moved, and these short-term tax breaks are just a question. People are saying, "Okay, I can invest and get my machinery up to date and some scientific things, but it is only a short-term. So where do I get more long-term relief?" They are going to the U.S. or elsewhere. We also have a European problem now. Where do you go there? We should be taking advantage of that, and we're not.

Nobody talks about the fact that the entire international system is changing. Our competitors are coming from countries with increasingly good products and skills that they didn't have before. I don't hear anyone addressing the real competitive challenge in a global sense.

Mr. Stratton: Yes, that's very true. There are competitors coming from all regions of the world right now.

Trade diversification is an important aspect of enhancing Canada's competitiveness. As you mentioned, senator, there is the CETA with the European Union, and Canadian companies are not taking as much advantage of it as European companies are. There is CPTPP, as well, which includes some large and fast-growing markets.

Being able to tap into those large, growing economies and supply chains is going to be instrumental for Canada's competitiveness over the long term.

Mr. Ball: Some international organizations, the Organisation for Economic Co-operation and Development being one — I imagine they are thinking the same things you are in terms of seeing what is going on in other countries. Perhaps not so much in Canada, but they have recommended a tax review as well. Part

entreprises également. Parfois, on oublie cela dans tout le travail qui doit être fait.

M. Stratton : J'ajouterais que la complexité de notre système fiscal, du crédit pour la RS-DE ou peu importe, nuit de façon disproportionnée aux petites entreprises. Les grandes entreprises ont des services fiscaux qui s'occupent d'établir où elles s'inscrivent dans le code fiscal. Comme je l'ai mentionné, il faut 131 heures à l'entreprise moyenne pour faire sa déclaration de revenus. Pour une petite entreprise d'une personne, c'est trois semaines de production. C'est énorme.

La sénatrice Andreychuk : Je ne comprends pas la résistance à l'idée de réaliser un examen fiscal complet. Tous les autres pays semblent le faire. Il a été prouvé que cet examen ne prend pas tant de temps que cela à effectuer. Les gens comme vous qui sont préoccupés peuvent sans doute fournir les réponses assez rapidement, et le gouvernement peut ensuite choisir parmi des options.

Ce qui me dérange, c'est que nous parlons sans cesse de la compétitivité fiscale avec les États-Unis. De nombreuses entreprises ont déjà déménagé, et ces allègements fiscaux à court terme ne sont qu'une question. Les gens disent : « D'accord, je peux investir pour moderniser mes machines et mener des travaux scientifiques, mais ce n'est qu'à court terme. Donc, où puis-je obtenir un allègement à plus long terme? » Ils déménagent alors aux États-Unis ou ailleurs. Nous avons également un problème avec l'Europe maintenant. Où allez-vous là-bas? Nous devrions tirer parti de cet avantage, mais nous ne le faisons pas.

Personne ne parle du fait que tout le système international est en train de changer. Nos concurrents viennent de pays qui offrent des compétences et des produits de plus en plus bons qu'ils n'avaient pas auparavant. Je n'entends personne parler du véritable défi sur le plan de la concurrence à l'échelle mondiale.

M. Stratton : Oui, c'est très vrai. Il y a des concurrents de toutes les régions du monde à l'heure actuelle.

La diversification du commerce est un aspect important pour améliorer la compétitivité du Canada. Comme vous l'avez mentionné, sénateur, il y a l'AECG avec l'Union européenne, et les entreprises canadiennes n'en profitent pas autant que les entreprises européennes. Il y a le PTPGP, également, qui inclut d'importants marchés en pleine croissance.

La capacité de profiter de ces grandes économies et chaînes d'approvisionnement en pleine croissance sera essentielle à la compétitivité du Canada à long terme.

M. Ball : Je présume que certaines organisations internationales — l'Organisation de coopération et de développement économiques étant l'une d'elles — pensent la même chose quant à ce qui se passe dans d'autres pays. Peut-être pas autant au Canada, mais elles ont recommandé un examen

of that is fuelled by what they are seeing going on in other countries.

Mr. Stratton: If I could add to that, too, it is not just about exports; it is about foreign direct investment into Canada. In 2017, our FDI numbers in flow fell apart; it declined drastically. It was up last year, but in part it grew because the numbers were so low in 2017.

The overall trend is not nearly as high as it used to be for FDI and flow growth. That's a big concern, too.

Senator Andreychuk: Eighty per cent of Canadians want tax reform. Who is the government listening to, then, if not the people of Canada?

Mr. Ball: Good question. Between my associates and I, we've talked to a lot of people, and we've heard a lot of support for doing a tax review, so we're not sure either, frankly. We are hoping that maybe after the next election, the next government will take it on.

Senator Andreychuk: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I have a more specific question about Bill C-97. In the regions, the universities are truly development partners in research and development for small- and medium-sized enterprises. Will the current wording of the tax credit measure allow a company that works in partnership with a university research centre to benefit from this tax credit for its investments in research and development?

[*English*]

Mr. Ball: The change contemplated really deals with one particular issue. This was part of my opening comments; namely that it doesn't deal with some of the issues more generally around innovation. But it was a good change from the perspective that smaller businesses won't be subject to this income limitation anymore. It caused problems in terms of them freeing up capital and them having to pay extra salaries to the owners of the company to try to keep income to the limit.

It really is a beneficial change, but as I said in the opening, I don't think it deals with all the issues that we need to look at, such as things like that.

Mr. Stratton: I would echo what Mr. Ball mentioned and also add that no matter what business I talk to, and no matter what sector or region of the country — small or large — they talk about the accelerating pace of change in the economy. Things are

fiscal également. C'est en partie alimenté par ce qu'elles voient dans d'autres pays.

M. Stratton : Si vous le permettez, j'ajouterais que ce n'est pas seulement à propos des exportations. Il y a les investissements étrangers directs au Canada. En 2017, nos investissements étrangers directs se sont effondrés; ils ont diminué considérablement. Ils ont augmenté l'an dernier, mais c'était en partie parce que les chiffres étaient si bas en 2017.

La tendance générale n'est pas aussi élevée qu'elle l'était pour les investissements étrangers directs et la croissance. C'est une importante préoccupation également.

La sénatrice Andreychuk : Quatre-vingts pour cent des Canadiens veulent une réforme fiscale. Qui le gouvernement écoute-t-il, si ce n'est pas les Canadiens?

M. Ball : C'est une bonne question. Mes associés et moi avons discuté avec de nombreuses personnes, et il y a un appui massif pour la tenue d'un examen fiscal, si bien que nous ne savons pas trop pourquoi, à vrai dire. Nous espérons que peut-être après les prochaines élections, le gouvernement le fera.

La sénatrice Andreychuk : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : J'ai une question plus précise sur le projet de loi C-97. Dans les régions, les universités sont vraiment des partenaires du développement en ce qui a trait à la recherche et au développement pour les petites et moyennes entreprises. Est-ce que la façon dont est libellée actuellement la mesure relativement au crédit d'impôt permettra à une entreprise qui travaille en partenariat avec un centre de recherche universitaire de bénéficier de ce crédit d'impôt pour ses investissements en recherche et développement?

[*Traduction*]

M. Ball : Le changement envisagé porte sur une question particulière. Je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire. J'ai signalé notamment qu'il ne traite pas de questions plus générales entourant l'innovation. Mais c'était un bon changement, car les petites entreprises ne seront pas assujetties à cette limite de revenus. Cela a causé des problèmes pour libérer des capitaux et payer des salaires supplémentaires aux propriétaires de l'entreprise afin d'essayer de respecter la limite de revenus.

C'est un changement très utile, mais comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je ne pense pas qu'il aborde toutes les questions que nous devons examiner, comme celles-ci notamment.

M. Stratton : Je vais faire écho à ce que M. Ball a mentionné et ajouter que peu importe l'entreprise à laquelle je m'adresse, et peu importe le secteur ou la région du pays — de petite ou de grande taille —, il est question du rythme accéléré du

changing so quickly. What we heard about the SR&ED credit — or getting rid of the income threshold — is that it allows businesses to actually invest at a faster pace than they might have previously as a result of getting rid of that.

[*Translation*]

Senator Forest: As for the more comprehensive analysis of the tax system, this is still an objective that the finance committee discussed in 2017 and 2018. And we're still discussing it in 2019. Eighty-three per cent of Canadians are in favour of tax system reform. In my opinion, there is a lot of talk about taxation for businesses, but a tax system must be fair, efficient and competitive, for businesses as much for individuals, because we are in an increasingly global economy where, because of demographic challenges, individuals who support these businesses have greater mobility. They can move from one province to another. The tax challenge is to attract and retain new businesses. The federal government isn't the only one that can do it, but it also involves the territories, provinces and cities.

In your opinion, how should this tax reform be carried out in our federal system? There are impacts, inputs from the provinces and territories. This is a very complex issue in terms of the principle of subsidiarity. How can we consider this challenge, which is, in my mind, unavoidable?

[*English*]

Mr. Ball: In terms of the scope of the tax review, generally, it needs to be comprehensive. The provinces would have to be involved, because the provincial tax is tied in so much with the federal. A couple of the provinces, at least, have tried to do a review. There is a lot of harmonization. They are kind of stuck in terms of how much they can do provincially, because so much is tied in with the federal system.

It does have to be comprehensive in scope. We've talked about a lot of issues. Competitiveness for corporations. We haven't touched upon the personal as much in terms of competitive rates — the low threshold, where the higher rates start applying, and the trouble that some individuals have had accessing benefits under the tax system.

We do think it should be broad; put everything on the table. We believe it needs to be led by an independent expert panel, as well, appointed by the Minister of Finance. Get a good mix of people from various communities and support from the government as well. It also has to have clear terms of reference, and it should be transparent as well. That's key. There was an expenditure review a couple of years ago, but we think it should have been a transparent process, so we could hear how some of

changement dans l'économie. La situation évolue très rapidement. Ce que nous avons entendu à propos du crédit pour la RS-DE — ou de l'élimination du seuil de revenu —, c'est qu'il permet aux entreprises d'investir plus rapidement qu'elles auraient pu le faire auparavant.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Quant à l'analyse plus globale du régime fiscal, c'est quand même un objectif dont le Comité des finances a parlé en 2017 et 2018. On en parle encore en 2019. Quatre-vingt-trois pour cent des Canadiens sont en faveur d'une réforme du système fiscal. À mon avis, on parle beaucoup de la fiscalité en ce qui concerne les entreprises, mais un régime fiscal doit être équitable, efficient et compétitif pour les entreprises autant que pour les individus, parce que nous nous trouvons dans une économie de plus en plus mondiale où, à cause des défis liés à la démographie, les individus qui font vivre ces entreprises ont une plus grande mobilité. Ils peuvent passer d'une province à l'autre. Le défi, en ce qui a trait à la fiscalité, est d'attirer de nouvelles entreprises et de les garder. Ce n'est pas seulement le gouvernement fédéral qui peut le faire, mais cela interpelle aussi les territoires, les provinces et les villes.

À votre avis, comment doit-on effectuer cette réforme de la fiscalité dans notre système fédéral? Il y a des impacts, des intrants qui viennent des provinces et des territoires. C'est une question très complexe sur le plan du principe de la subsidiarité. Comment peut-on envisager ce défi qui est, à mon avis, incontournable?

[*Traduction*]

M. Ball : En ce qui concerne la portée de l'examen fiscal, de façon générale, il doit être exhaustif. Les provinces doivent participer, car l'impôt provincial est étroitement lié à l'impôt fédéral. Quelques provinces ont essayé de réaliser un examen. Il y a beaucoup d'harmonisation. Les provinces sont en quelque sorte limitées, car leur système est très lié au système fédéral.

La portée de l'examen doit être exhaustive. Nous avons discuté de nombreux enjeux, notamment de la compétitivité des entreprises. Nous avons abordé les taux pour les particuliers et les taux concurrentiels — le faible seuil, où les taux élevés commencent à s'appliquer, et les difficultés que certaines personnes éprouvent pour accéder à des avantages dans le cadre du système fiscal.

Nous sommes d'avis que l'examen doit être exhaustif; il faut tout mettre sur la table. Nous croyons qu'il doit être mené par un groupe indépendant composé d'experts nommés par le ministre des Finances. Il faut rassembler un bon groupe de personnes issues de diverses communautés qui bénéficient du soutien du gouvernement. Le groupe doit aussi avoir un mandat clair et faire preuve de transparence. C'est indispensable. On a procédé à un examen des dépenses il y a de cela quelques années, mais nous

the tax expenditures are actually doing. We think it should be transparent.

Mr. Stratton: At the Canadian chamber, we've been calling for a royal commission on taxation for a few reasons, the main one being that, by having an official royal commission, it certainly speaks to the weight of this challenge we have in Canada. There is also some accountability that goes along with it, too.

It is just a different means to get to the same objective. The entire business community, tax practitioners, the IMF and the OECD have all called for a comprehensive review of the Canadian tax system. In whatever form that takes, it is definitely needed.

To add to Mr. Ball's comments, I want to speak to personal taxes for a bit as well. I am sure it is no surprise to all senators in this room that the global economy is changing quite a bit right now. That attraction of top talent will be key, particularly for a knowledge economy. If we have our top tax bracket, for instance, starting at \$200,000 Canadian while, in the United States, it starts at \$450,000 U.S., and you are a software engineer coming out of the University of Waterloo where you can make \$150,000 right after graduation, it creates incentives for our top talent to leave and go elsewhere. It creates difficulties in attracting top talent from all over the world. This is an important aspect of doing a review, too.

Senator Duncan: My question follows up on my colleague Senator Forest's comments. You talked about the natural resource industry. There was an extension of the mineral exploration tax credit in this budget and for flow-through shares. That tax credit has been in place for at least 25 years. My question of the panel at the time was: Why has it not been made permanent up to this point?

Senator Marshall at that time asked the very clear question: Where is the comprehensive review of that tax credit? Which builds into the discussion of a review of our tax system. You talked about a royal commission. I totally agree. We need a comprehensive review of the system. I am concerned about the focus on technology. I know an astronomical percentage of Canadians are E-filing their income tax. I worry about the folks, the vulnerable sector — you mentioned them as well — and the mom-and-pop businesses we have not heard a lot about other than the 130 hours it takes them to do their taxes.

The royal commission and an independent expert panel. How do we ensure that there is an ability to hear from all Canadians? We have an ability to air those problems of the inconsistencies of

pensons qu'il devrait y avoir un processus transparent pour que nous soyons au courant de certaines dépenses fiscales. Le processus doit être transparent, à notre avis.

M. Stratton : À la Chambre de commerce du Canada, nous réclamons une commission royale sur la fiscalité, et ce, pour quelques raisons, la principale étant qu'en ayant une commission royale officielle, cela fait ressortir l'ampleur de ce défi auquel nous sommes confrontés au Canada. Il faut également une reddition de comptes.

C'est seulement une façon différente d'atteindre le même objectif. L'ensemble de la communauté des entreprises, les fiscalistes, le FMI et l'OCDE ont tous réclamé la tenue d'un examen exhaustif du système fiscal canadien. Peu importe la forme que prendra cet examen, il doit certainement avoir lieu.

Pour ajouter aux observations de M. Ball, je veux aborder brièvement l'imposition des particuliers également. Je suis certain que tous les sénateurs dans la salle ne sont pas étonnés d'apprendre que l'économie mondiale est en train de changer considérablement à l'heure actuelle. Il sera essentiel d'attirer les meilleurs talents, et surtout pour l'économie du savoir. Si notre tranche d'imposition la plus élevée, par exemple, commence à 200 000 \$CA, mais qu'aux États-Unis, elle commence à 450 000 \$US, et que vous êtes un ingénieur en logiciel de l'Université de Waterloo qui peut gagner 150 000 \$ après avoir obtenu votre diplôme, c'est un incitatif pour nos meilleurs talents à quitter le pays. Il est alors difficile d'attirer les meilleurs talents du monde entier. C'est un aspect important à considérer dans le cadre d'un examen également.

Le sénateur Duncan : Ma question fait suite aux observations de mon collègue, le sénateur Forest. Vous avez parlé de l'industrie des ressources naturelles. On a prolongé le crédit d'impôt pour l'exploration minière dans ce budget et les actions accréditatives. Ce crédit fiscal est en place depuis au moins 25 ans. La question que je veux poser aux témoins est la suivante : pourquoi ce crédit n'a-t-il pas été rendu permanent?

La sénatrice Marshall a posé à l'époque la question très claire suivante : où est l'examen exhaustif de ce crédit d'impôt? Cette question s'inscrit dans le cadre de la discussion au sujet d'un examen de notre système fiscal. Vous avez parlé d'une commission royale. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous avons besoin d'un examen exhaustif du système. Je m'inquiète de la priorité que l'on accorde à la technologie. Je sais qu'un pourcentage astronomique de Canadiens soumettent leur déclaration de revenus en ligne. Je m'inquiète pour les gens, le secteur vulnérable — vous les avez mentionnés également —, et les entreprises familiales dont nous n'avons pas beaucoup entendu parler, en plus des 130 heures qu'il leur faut pour faire leur déclaration de revenus.

Parlons de la commission royale et du groupe d'experts indépendant. Comment pouvons-nous nous assurer d'entendre l'opinion de tous les Canadiens? Nous avons la capacité de faire

the application and the “incomprehensiveness” — if that’s an English word, and I’m not sure about the translation — of the tax system. How do we ensure that happens? Do we need to take the politics out of the process of review? If you could just elaborate on the review.

Mr. Stratton: I do think it is important to take the politics out of it and to have the best tax system coming out of whatever process is in place. It is also important to have those different voices at the table. To make sure that you have those different voices as part of an advisory panel or as part of the royal commission is very important. The tax system impacts different people and demographics in different ways.

I will give you an example. This has to do with small business. Recently we had a rural economic development round table with local chambers of commerce and small businesses from rural communities. They made the important point, “Look, we don’t have a reliable broadband where we live. How are we to file our taxes online? And there is no tax accountant in the town where we are living and we have to drive three hours to file our taxes.” Certainly this has a huge impact on the productivity and the efficiency of running their own business.

Mr. Ball: The other thing — and I think this would be true whether it is a royal commission or a panel — I think we’ve both been clear to say that there has to be consultation with stakeholders and affected people. I think that’s key as well.

The personal tax system, as another example, is more complicated. As part of the survey we commissioned, we also asked about that, and 47 per cent of Canadians said it was more complicated over the course of the last 10 years as opposed to it hasn’t changed or less. That is during a period when there has been a lot of increase in terms of people filing electronically with software.

I like to use the medical expense credit as a good example. If you know exactly what qualifies, taking some receipts and putting it into a tax return is not difficult, but there are around 40 paragraphs in the Income Tax Act saying what is eligible.

Another interesting thing from our survey was that 60 per cent of respondents said they would prefer to have lower taxes than some of these tax expenditures or tax credits. I think the main reason is that they are not sure that they are qualifying or claiming everything that they are entitled to. I think they would prefer just to see lower rates if it is simpler.

connaître ces problèmes d’uniformité de l’application et de manque d’exhaustivité — pour ainsi dire — du système fiscal. Comment pouvons-nous veiller à ce que ce soit fait? Devons-nous dépolitiser le processus d’examen? J’aimerais que vous nous donniez plus de détails sur l’examen.

M. Stratton : Je pense qu’il est important de dépolitiser le processus et d’avoir le meilleur système fiscal possible grâce au processus en place. Il est également important d’entendre un éventail d’opinions. Il est très important de nous assurer d’entendre ces opinions différentes dans le cadre d’un groupe consultatif ou d’une commission royale. Le système fiscal a une incidence différente sur différentes personnes et différents groupes démographiques.

Je vais vous donner un exemple. Il se rapporte aux petites entreprises. Récemment, nous avons eu une table ronde sur le développement économique rural avec des chambres de commerce locales et des petites entreprises de communautés rurales. Elles ont fait valoir le point important suivant : « Nous n’avons pas de services à large bande fiables où nous vivons. Comment pouvons-nous soumettre notre déclaration de revenus en ligne? Et il n’y a aucun comptable fiscaliste dans la municipalité où nous vivons et nous devons conduire trois heures pour pouvoir soumettre notre déclaration de revenus. » Cette situation a certainement une incidence considérable sur la productivité et l’efficacité de leur entreprise.

M. Ball : L’autre élément — et je pense que ce serait très vrai, peu importe si nous avons une commission royale ou un groupe d’experts —, c’est que nous avons tous les deux été clairs qu’il faut tenir des consultations avec les intervenants et les personnes touchées. Je pense que c’est essentiel également.

Le régime de l’impôt sur le revenu des particuliers, pour vous donner un autre exemple, est plus compliqué. Dans le cadre du sondage que nous avons commandé, nous avons également abordé le sujet, et 47 p. 100 des Canadiens ont dit que le processus de déclaration est devenu plus compliqué au cours des 10 dernières années au lieu de dire qu’il n’a pas changé ou qu’il est moins compliqué. Au cours de cette période, il y a eu une hausse du nombre de personnes qui soumettent leur déclaration de revenus par voie électronique à l’aide d’un logiciel.

J’aime utiliser le crédit d’impôt pour frais médicaux à titre d’exemple. Si vous connaissez exactement les frais qui sont admissibles, il n’est pas difficile d’insérer des reçus dans une déclaration de revenus, mais il y a environ 40 paragraphes dans la Loi de l’impôt sur le revenu qui énumèrent ce qui est admissible.

Un autre constat intéressant que nous avons dégagé dans le cadre de notre sondage, c’est que 60 p. 100 des répondants ont dit qu’ils préféreraient avoir des impôts moins élevés plutôt que d’avoir des dépenses fiscales admissibles ou des crédits d’impôt. Je pense que la principale raison, c’est qu’ils ne sont pas certains s’ils sont admissibles ou s’ils réclament tout ce à quoi ils ont

Senator Duncan: I have a follow-up, if I might. Does your recommendation or does your experience tell you that a royal commission or an independent panel should be given a time frame to report?

Mr. Ball: I think it is absolutely necessary. It should be a fairly tight time frame. I've heard 18 months to two years as being what might fit well, especially if the next government is a majority, so they can maybe deal with it in the first half. As Trevin said, it doesn't have to take almost a decade like the Carter commission took.

Other countries are moving fairly quickly as well. Although it wouldn't be our first choice, another approach would be to set the stage for the review upfront and, if you can't deal with everything, at least start and get something going rather than just sitting still. Although, like I say, that wouldn't be our first choice.

Mr. Stratton: We have a two-year maximum timeline in mind as well.

The Chair: Before we go on to second round, Senator Andreychuk has a supplementary question.

Senator Andreychuk: Having seen royal commissions and what they mean to Canada, they were very effective when you have time. When you are studying something very omnibus and something that might be contentious in Canada, they've been very good. So we're talking about urgency here.

In the minds of the commissioners and in the minds of the public, this has to be exhaustive. Therefore, they have to travel everywhere to talk to everyone before they report.

Surely, we need something that's more urgent. So I would suggest that we rethink using a royal commission. What we want is some sort of commission with a fixed mandate that will work urgently because we don't have time. Two years may be too long, but five is probably the obvious, if you put it into those traditional structures. So I would hope that some of our creative thinking on the commission would be expressed and then maybe there is an appetite to do it.

The Chair: Thank you for your comment, Senator Andreychuk.

Senator Pratte: Yes. I have one targeted question and another one which is broader.

droit. Je pense qu'ils préféreraient qu'il y ait des taux plus bas si le processus est plus simple.

Le sénateur Duncan : J'ai une question complémentaire, si vous le permettez. Votre recommandation ou votre expérience vous révèlent-elles qu'une commission royale ou un groupe d'experts indépendant devrait avoir un délai pour rendre des comptes?

M. Ball : Je pense que c'est absolument nécessaire. Ce devrait être une échéance assez serrée. J'ai entendu parler qu'un délai de 18 mois à 2 ans pourrait convenir, surtout si le prochain gouvernement est majoritaire, si bien qu'il pourrait le faire durant la première moitié de son mandat. Comme Trevin l'a dit, il n'est pas nécessaire que l'examen prenne près d'une décennie comme cela a été le cas avec la commission Carter.

D'autres pays vont de l'avant assez rapidement. Même si ce ne serait pas notre premier choix, une autre approche serait de préparer le terrain pour l'examen d'entrée de jeu et, si on ne peut pas tout régler, on peut commencer à faire des démarches plutôt que de rester inactifs. Cependant, comme je l'ai dit, ce ne serait pas notre premier choix.

M. Stratton : Nous avons une échéance de deux ans à l'esprit également.

Le président : Avant de passer à la deuxième série de questions, la sénatrice Andreychuk a une question complémentaire.

La sénatrice Andreychuk : Nous avons vu le travail qu'ont fait des commissions royales et ce qu'elles signifient pour le Canada, et elles ont été très efficaces lorsque le temps le permet. Dans le cas d'une mesure très omnibus ou d'un enjeu litigieux au Canada, elles ont été très efficaces. Nous parlons d'urgence ici.

Dans l'esprit des commissaires et des membres du public, cet examen doit être exhaustif. Par conséquent, ils doivent se rendre un peu partout pour discuter avec toutes les parties prenantes avant de produire un rapport.

Bien entendu, nous avons besoin de quelque chose de plus urgent. Je suggérerais donc de reconsidérer l'idée de recourir à une commission royale. Ce que nous voulons, c'est une commission qui a un mandat fixe qui travaillera de toute urgence car nous n'avons pas de temps. Deux ans, c'est peut-être trop long, mais cinq ans, c'est probablement l'évidence, si l'on tient compte des structures traditionnelles. J'espère qu'une partie de notre pensée créative à la commission serait exprimée et qu'il y aura une volonté de le faire.

Le président : Merci de votre observation, sénatrice Andreychuk.

Le sénateur Pratte : Oui. J'ai une question ciblée et une autre d'ordre plus général.

On accelerated depreciation, the government has targeted the manufacturing sector. Mr. Stratton, your organization suggested there would be help for other sectors also. Considering that a commission or independent panel would take at least two years, are there other measures that you think would be helpful in the short-term for other sectors? The government's reasoning, I think, for manufacturing is that it is more mobile and they were obviously concerned about the U.S. tax reform. Do you have other measures in mind that could be helpful in the short-term for other sectors, like natural resources, for instance?

Mr. Stratton: The Canadian chamber has come out in favour of carbon pricing in theory. The way it has been applied, with regulations pancaking on top, we think reduces the flexibility that a market mechanism like carbon pricing provides. But something that would help is the revenue that is derived from carbon pricing to go back to businesses to help them to transition to reducing their emissions. That's something that could be very helpful if we are talking about carbon taxes.

It is important to keep in mind that there are plenty of targeted measures, but this what we've been doing for many decades now. There has been a lot of tinkering around the edges and targeting this sector or that sector when it is hurting and when a comprehensive review could make all of our sectors much more competitive. That's why we think there is so much urgency for it right now.

Mr. Ball: I agree completely. I think part of the problem is that we don't know which businesses have more need of capital than others. M&Ps — manufacturing and processing — is usually highlighted and it is definitely one that needs capital, but are we leaving other areas where they should have more capital incentives?

I agree that should be part of a review. We've been doing a lot of fixes, and I think it is just time to pull the system apart and see what makes sense longer term and spend time on that, rather than the specific things. Our position is we don't see anything else other than bigger scale issues that need to be part of a review.

Senator Pratte: My other question deals with the need to simplify our tax system, which is something that has been mentioned time and time again in the context of this future review of the income tax system.

I'm a little skeptical, and maybe you can convince me otherwise. For instance, I've looked at the tax reform in the U.S., and it was extremely difficult to understand what they were doing exactly. It certainly pointed to a tax system that has

En ce qui concerne l'amortissement accéléré, le gouvernement a ciblé le secteur manufacturier. Monsieur Stratton, votre organisme a laissé entendre qu'il y aurait du soutien pour d'autres secteurs également. Étant donné qu'il faudrait au moins deux ans à une commission ou à un groupe d'experts indépendant pour mener un examen, y a-t-il d'autres mesures qui, d'après vous, seraient utiles à court terme pour d'autres secteurs? Je pense que le raisonnement du gouvernement pour le secteur manufacturier est qu'il est plus mobile et qu'il était évidemment préoccupé à propos de la réforme fiscale américaine. Avez-vous d'autres mesures à l'esprit qui pourraient être utiles à court terme pour d'autres secteurs, comme l'industrie des ressources naturelles, par exemple?

M. Stratton : La Chambre de commerce du Canada a dit être en faveur de la tarification du carbone, en théorie. Nous pensons que la façon dont elle est appliquée, avec les couches réglementaires, réduit la flexibilité qu'un mécanisme de marché comme la tarification du carbone offre. Ce qui pourrait être utile cependant, c'est si le revenu tiré de la tarification du carbone revenait aux entreprises pour les aider à faire la transition pour réduire leurs émissions. Ce serait très utile dans le cas des taxes sur le carbone.

Il est important de garder à l'esprit qu'il y a de nombreuses mesures ciblées, mais c'est ce que nous faisons depuis de nombreuses décennies maintenant. Nous avons apporté de nombreux ajustements et ciblé des secteurs lorsqu'ils sont en difficulté. Un examen exhaustif pourrait accroître la compétitivité de tous nos secteurs. C'est pourquoi nous estimons qu'il est si urgent de mener cet examen à l'heure actuelle.

M. Ball : Je suis tout à fait d'accord. Je pense que le problème est en partie dû au fait que nous ne savons pas quelles entreprises ont besoin de capitaux plus que d'autres. Le secteur de la fabrication et de la transformation est habituellement mentionné et a certainement besoin de capitaux, mais d'autres secteurs devraient-ils bénéficier de plus d'incitatifs?

Je suis d'accord que cela devrait faire partie d'un examen. Nous apportons de nombreux correctifs, et je pense qu'il est temps de décortiquer le système et de voir ce qu'il est logique de faire à long terme et d'y consacrer du temps, plutôt que de nous soucier des détails. Nous sommes d'avis que nous devons nous pencher sur des questions de portée plus importante dans le cadre d'un examen.

Le sénateur Pratte : Mon autre question porte sur la nécessité de simplifier notre système fiscal, ce qui a été mentionné à maintes reprises à la lumière de cet examen futur du régime fiscal.

Je suis un peu sceptique, et vous pouvez peut-être me convaincre du contraire. Par exemple, j'ai examiné la réforme fiscale aux États-Unis, et j'ai eu beaucoup de mal à comprendre ce qu'ils font exactement. J'ai certainement remarqué que la

become very complex in the U.S., considering that the States are also involved at a very high level.

Is this a myth? We all agree that it should be simplified, if not only for us at a personal level, but is it possible in a complex, modern economy to have a simple tax system?

Mr. Stratton: The short answer, I would say, is yes. We are certainly not saying to copy what the U.S. did. I wouldn't even necessarily call that a comprehensive review, in some ways, reducing rates, changing some of the brackets and having an accelerated investment incentive.

There are other examples, such as the United States, and I think New Zealand is one of the best examples that can be used. Not only have they done a comprehensive review, but it has been done a number of times at regular intervals so that they also avoid having this problem ever come up again.

There are plenty of examples all around the world of comprehensive reviews that have been done that we can copy.

Senator Pratte: But do these reviews result in a simpler tax system?

Mr. Stratton: Yes, they have resulted in a simpler tax system.

Mr. Ball: There are a couple of things I would mention. The private company changes are a good example in terms of simplification. Ignoring the policy part, CPA Canada made suggestions in terms of how they could have done some of what they wanted to do in a simpler fashion.

The tax on split income, we were pushing the idea of trying to use more of an age limit, thinking that a lot of the income splitting that happens is for children between, say, 18 and 25. So would it make more sense to focus on that with a simpler test?

That points to something else that I would like to see happen as part of the tax review, and that's the final way to develop legislation in a more consultative approach. In the U.K., they float ideas first before they start drafting legislation, for example.

Could you have a better discussion around the complexity versus the integrity issue? I don't think we got the balance right. It's too skewed to the integrity side, to the point it's very difficult for people to comply with it.

I don't think simplification is as easy when everyone puts it out there, but can we make it simpler? Absolutely.

réforme fiscale est devenue très complexe aux États-Unis, étant donné que les États participent à un très haut niveau.

Est-ce un mythe? Nous convenons tous que le régime devrait être simplifié, pas seulement pour nous personnellement, mais est-il possible d'avoir un régime fiscal simple dans une économie complexe et moderne?

M. Stratton : Je dirais que la réponse courte est oui. Nous ne disons certainement pas d'imiter ce que les États-Unis ont fait. Je n'appellerais pas nécessairement cela un examen exhaustif, soit de réduire les taux, de modifier certaines des tranches d'imposition et de mettre en place des incitatifs à l'investissement accéléré.

Il y a d'autres exemples, comme les États-Unis, et je pense que la Nouvelle-Zélande est l'un des meilleurs exemples que l'on peut utiliser. Non seulement elle a réalisé un examen exhaustif, mais elle a mené des examens à intervalles réguliers pour éviter que ce problème ne se reproduise.

Il y a de nombreux exemples dans le monde où des examens exhaustifs ont été réalisés, que nous pouvons copier.

Le sénateur Pratte : Mais ces examens ont-ils donné lieu à un régime fiscal simplifié?

M. Stratton : Oui, ils ont donné lieu à un régime fiscal plus simple.

M. Ball : Il y a quelques points que je veux souligner. Les modifications pour les entreprises privées sont un bon exemple de simplification. Si l'on fait fi de la politique, CPA Canada a formulé des suggestions de mesures qu'elle aurait pu prendre d'une manière plus simple.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu fractionné, nous prônions l'idée d'essayer d'adopter une limite d'âge, pensant que le fractionnement du revenu est souvent pour les enfants âgés de 18 à 25 ans. Serait-il donc plus logique de se concentrer là-dessus en ayant un critère plus simple?

Voilà qui m'amène à aborder une question que j'aimerais que l'on examine dans le cadre de l'examen fiscal, et c'est la façon d'élaborer des lois en menant plus de consultations. Au Royaume-Uni, les législateurs lancent des idées avant de commencer à élaborer des lois, par exemple.

Pourriez-vous tenir de meilleures discussions sur la complexité et l'intégrité? Je ne pense pas que nous ayons trouvé le juste équilibre. Nous sommes trop axés sur l'intégrité, tellement qu'il est difficile de s'y conformer.

Je ne pense pas que la simplification du régime soit aussi facile à faire que ce que tout le monde prétend, mais pouvons-nous simplifier le régime? Absolument.

Senator Marshall: Would you have any views on the changes that the government is proposing on employee stock options? I don't know if you've looked at that, but I'd be interested in your views on the \$200,000 cap.

Also, the government is saying it's not going to apply to start-ups and rapidly growing Canadian businesses, but the proposed tax change is going to be applied on a go-forward basis, even though they haven't finalized the policy. Would you have any views on that?

Mr. Ball: I can go first. On the \$200,000, not as much. Our understanding is they were trying to make the rules consistent with the U.S., and we haven't done a deep dive in terms of the \$200,000.

Our joint tax committee with the Canadian Bar Association made a submission on the stock options. One thing that was a concern is with the start-ups and mature versus quickly growing companies. We're very concerned about how this would be defined. On that discussion about tax complexity, how would they deal with something like that when they're drafting tax rules? Would they be forced to track valuations of companies? How would you track how quickly they're growing or if they're mature? We did raise that as a concern.

It's a payroll benefit as well. You have to make sure there's clarity in terms of whether a stock option qualifies or not.

What we suggested was the government takes its time and think about all these things and use the approach I just mentioned; have a discussion with stakeholders early on to figure out how to make sure this doesn't get out of hand from a tax complexity point of view.

Mr. Stratton: We also had the same concern about how this is going to be defined, because in the budget document, there wasn't a lot of details on how they're going to define what a mature company is and what a start-up is.

Obviously, when it comes to start-ups, there are a lot of stock options that are involved in compensation, but there are plenty of mature companies and larger companies that use this as incentives for their workers, to attract and retain labour. So it's important, depending on how it's defined that we not lose that ability.

Senator Marshall: They use the term "rapidly growing." Thank you.

[Translation]

Senator Forest: Mr. Ball, during your intervention, you indicated that the temporary 100 per cent deduction measure is good, but that it doesn't go far enough. Do you think that if we

La sénatrice Marshall : Que pensez-vous des modifications que le gouvernement veut apporter au sujet des options d'achat d'actions offertes aux employés? Je ne sais pas si vous avez examiné la question, mais j'aimerais savoir ce que vous pensez du plafond de 200 000 \$.

De plus, le gouvernement a indiqué que cela ne s'appliquera pas aux entreprises en démarrage et aux entreprises à forte croissance, mais la modification fiscale proposée s'appliquera de façon progressive, même s'il n'a pas mis la touche finale à la politique. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Ball : Je vais intervenir en premier. Au sujet des 200 000 \$, ce que nous comprenons, c'est que le gouvernement veut harmoniser les règles avec les États-Unis, mais nous n'avons pas examiné la question de près.

Le Comité mixte sur la fiscalité que nous avons formé avec l'Association du Barreau canadien a déposé un mémoire sur les options d'achat d'actions. Ce qui nous inquiétait beaucoup notamment, c'était la façon de définir une entreprise en démarrage, mature et à forte croissance. On a parlé de la complexité du régime fiscal, alors comment allait-on régler cette question au moment de rédiger les règles? Serait-on forcé d'effectuer un suivi de la valeur d'une entreprise, de sa vitesse de croissance, du moment où elle arrive à maturité? Nous avons dit que c'était une préoccupation pour nous.

Il s'agit aussi d'avantages sociaux. Il faut donc préciser si les options d'achat d'actions sont considérées comme telles ou non.

Nous avons donc suggéré que le gouvernement prenne le temps d'examiner toutes ces questions et utilise l'approche dont je viens de vous parler, soit qu'il discute avec les intervenants au début du processus pour s'assurer que la situation ne deviendra pas hors de contrôle dans un régime fiscal déjà complexe.

M. Stratton : Nous avons la même préoccupation au sujet des définitions, car dans le document du budget, le gouvernement était avare de détails sur la façon de définir une entreprise en démarrage et une entreprise mature.

Naturellement, dans le cas des entreprises en démarrage, les options d'achat d'actions constituent une part importante de la rémunération, mais il arrive aussi très fréquemment que des entreprises matures et de grandes entreprises s'en servent pour attirer des employés et les maintenir en poste. Il est donc important que la définition fasse en sorte que les entreprises puissent continuer de le faire.

La sénatrice Marshall : On utilise le terme « en croissance rapide ». Merci.

[Français]

Le sénateur Forest : Monsieur Ball, pendant votre intervention, vous avez indiqué que la mesure temporaire de déduction à 100 p. 100 est bonne, mais qu'elle ne va pas assez

had gone full-term, that is, far enough, as you say, what changes should we have made?

[English]

Mr. Ball: I don't want to keep sounding like I'm going back to the same thing, but I really have to go back and do the tax review more generally to figure out which possible alternatives make more sense than others because we have such a limited amount of budgetary money that we can devote to competitiveness and that sort of thing.

When I said we need to go further, I was really thinking about the tax review part of it. I understand why the government wanted to respond to the U.S. changes. I think they actually did come up with a compromise that makes sense, because among all the other things they're doing in the U.S., they're running large deficits as well, so it makes it difficult to keep up with that.

Rather than taking a look at individual things, it is important to do a review because we have to make sure we are taking care of the fiscal situation as we do all this. I think a review is the best way to look at all the other possible alternatives.

[Translation]

Senator Forest: My next question is for both of you. The tax system is made up of revenue from the government or governments. Some expenditure analyses have been done at the federal level. However, since the tax system began, responsibilities have changed significantly. For example, with respect to the environment, there are emerging issues that have significant financial impacts on the provinces and territories, as well as on municipalities. Doesn't that simplify the challenge?

The federal government often collects tax-related revenue and then redistributes this revenue by providing conditional subsidies to the provinces and territories to meet their new responsibilities as a result of new legislation.

As part of this reflection, should we not analyze how we assume responsibility for the major issues of the 21st century, which are very different from those we experienced at the end of the Second World War, when we consolidated a tax system? Should we go that far? Ideally, this should be the case, but it makes the process much more complex. What is your point of view on this?

[English]

Mr. Stratton: When it comes to doing a comprehensive review, these are certainly issues that are mentioned, particularly when it comes to the other side of the ledger being spending.

loin. Dans votre esprit, si nous nous étions rendus à terme, donc assez loin, comme vous dites, quelles sont les modifications que nous aurions dû apporter?

[Traduction]

M. Ball : Je ne veux pas donner l'impression de me répéter, mais je pense que nous devons revenir à la question de l'examen global du régime fiscal, afin de voir quelles solutions de rechange sont les plus sensées, car les sommes à consacrer dans le budget à la compétitivité et à ce genre d'enjeux sont très limitées.

Quand je disais qu'il faut aller plus loin, j'avais vraiment en tête l'examen du régime fiscal. Je comprends la raison qui a poussé le gouvernement à vouloir réagir aux changements qui ont été apportés aux États-Unis. Je pense en fait qu'il a trouvé un compromis sensé, car les États-Unis, pour financer toutes les autres mesures qu'ils ont mises en place, enregistrent d'énormes déficits également, alors il est difficile de suivre le pas.

Au lieu de se pencher sur une mesure à la fois, il est important de procéder à un examen du régime, car il faut garder un œil sur la situation financière également. Je pense qu'un examen est la meilleure façon d'examiner toutes les autres solutions possibles.

[Français]

Le sénateur Forest : Ma prochaine question s'adresse à vous deux. Le régime fiscal est composé des revenus du gouvernement ou des gouvernements. Certaines analyses des dépenses ont été effectuées au fédéral. Cependant, depuis que le régime fiscal existe, les responsabilités ont grandement évolué. Par exemple, en ce qui a trait à l'environnement, il y a de nouveaux enjeux qui ont des impacts financiers importants sur les provinces et sur les territoires, ainsi que sur les municipalités. Est-ce que cela ne simplifie pas le défi?

Le gouvernement fédéral perçoit souvent des revenus liés aux taxes et aux impôts et redistribue ensuite ces revenus en octroyant des subventions conditionnelles aux provinces et aux territoires pour qu'ils assument les nouvelles responsabilités qui leur reviennent en raison de l'adoption de nouvelles lois.

Dans le cadre de cette réflexion, ne devrait-on pas faire une analyse sur la façon dont on assume les responsabilités des grands enjeux du XXI^e siècle, qui sont très différents de ceux que l'on a connus à la fin de la Seconde Guerre mondiale, quand on a consolidé un régime fiscal? Devrions-nous aller aussi loin? Idéalement, ce devrait être le cas, mais cela rend la démarche passablement plus complexe. Quel est votre point de vue à ce sujet?

[Traduction]

M. Stratton : Quand on parle de procéder à un examen global, ce sont certainement des enjeux dont il faut tenir compte, en particulier quand il s'agit de regarder l'autre colonne, celle

Something that I particularly worry about is not only our fiscal position as it is in time, but also our ability to engage in counter-cyclical spending if there is a downturn going forward as well. It's very important that we think about our spending, too, apart from revenues.

I would caution to keep the scope of a comprehensive review of the tax system narrow. The tax system itself is very large. If there is a need for other types of reviews, whether it's of spending or of transfers to provinces, then that could potentially be part of a different review, or maybe it wouldn't even have to be a comprehensive review in itself. I think trying to figure out a revised tax code should be a review in and of itself.

Mr. Ball: I'd agree with that. When I appeared before another committee, a question was put to me: How do you justify that tax change when expenditures are needed in a different area? So I would agree completely to separate the discussion.

My viewpoint has always been try to make the tax system work as well as it can within its mandate in terms of what it's for and then in other areas of the government make decisions on incentives and things beyond the tax system.

In terms of the provinces, the one thing I'd say is our federal/provincial set-up, especially compared with the U.S, is a strength if we could leverage more off of it. If we could do more harmonization with the provinces, for example, in terms of different taxes. That is a huge advantage versus the U.S. where you're looking at filing state or federal or local returns with different rules. I think there is an opportunity for us if we can do more harmonization between all the taxes we have.

Senator Klyne: I want to come back to the comprehensive review, but before I do just to comment on the personal side of the taxes. With regard to the brain drain, there are four reasons why people likely leave for other jurisdictions. One would be an advancement opportunity. The second would be higher earning potential. Third one would be to escape a less-than-attractive tax environment. And the fourth one would be weather. I don't think it's the government's purview to get into the weather side of things, but they can certainly get their hands on the pulleys and levers around the taxation side. Also there are a great number of voters out there they should want to appeal to. That would be my argument for drawing on the personal side.

Looking through the lens of supporting a comprehensive tax review, I think largely what I hear too often is that we're getting caught up in the "how" and we should probably get caught up more in the "why" because there are a lot of smart people who will figure out the hows.

des dépenses. Une chose qui m'inquiète en particulier n'est pas seulement la situation financière à un moment donné, mais notre capacité d'effectuer des dépenses contracycliques si l'économie ralentit. Il est très important aussi de prendre en considération nos dépenses, en plus des recettes.

Je pense toutefois qu'il serait important de restreindre la portée de l'examen global. Le régime fiscal en soi est très vaste. Si d'autres types d'examen s'imposent, qu'il s'agisse des dépenses ou des transferts aux provinces, on pourrait alors en faire un examen séparé. On pourrait même ne pas faire d'examen global. Je pense que revoir le code fiscal devrait faire l'objet d'un examen en tant que tel.

M. Ball : Je suis d'accord. Lorsque j'ai témoigné devant un autre comité, on m'a posé la question suivante : comment justifier un tel changement fiscal quand il faut engager des dépenses ailleurs? Je suis donc tout à fait d'accord pour que cela fasse l'objet de discussions séparées.

J'ai toujours pensé qu'il faut faire en sorte que le régime fiscal remplisse sa mission le mieux possible, puis que dans d'autres secteurs du gouvernement, on prenne des décisions sur les incitatifs ou d'autres éléments qui ne font pas partie du régime fiscal.

Pour ce qui est des provinces, je dirais que notre structure fédérale-provinciale, en particulier quand on se compare aux États-Unis, est une force dont nous devrions mieux tirer parti. On pourrait, par exemple, harmoniser davantage de mesures fiscales avec les provinces. Cela nous donnerait un énorme avantage par rapport aux États-Unis, où il faut produire une déclaration fédérale, ou étatique, ou locale, avec des règles différentes. Je pense qu'on pourrait avoir une meilleure harmonisation des régimes fiscaux.

Le sénateur Klyne : J'aimerais revenir à l'examen global, mais auparavant, je veux simplement faire un commentaire au sujet de l'impôt des particuliers. Quand on pense à l'exode des cerveaux, il y a quatre raisons qui incitent les gens à aller travailler à l'étranger. La première est la possibilité d'avancement. La deuxième est la possibilité de gagner plus d'argent. La troisième est la possibilité d'échapper à un régime fiscal moins qu'intéressant. Et la quatrième est le facteur météo. Je ne pense pas qu'il soit du ressort du gouvernement d'agir sur la météo, mais c'est certainement le cas de l'imposition. Qui plus est, il veut certainement s'attirer les faveurs d'un grand nombre d'électeurs. Ce serait donc mon argument pour agir dans le dossier de l'impôt des particuliers.

Pour ce qui est d'appuyer un examen global du régime fiscal, ce que j'entends le plus souvent dans l'ensemble, c'est qu'on se perd dans le « comment », alors qu'on devrait plutôt s'intéresser au « pourquoi », parce que beaucoup de gens intelligents vont trouver le « comment ».

In terms of “why” — getting some incentive going to get the decision makers to the table to get on with the comprehensive tax review — we can talk about all the good things that would come of a tax review. But in my experience I’ve found that pain is the biggest motivator. We should talk about what will happen if we don’t do a comprehensive tax review. What are the costs of not doing this, the brain drain, the loss of productivity and filing taxes. That’s a simple one. The loss of business investment going to other jurisdictions but also that loss of talent to other jurisdictions.

I’m guessing that you have a comprehensive view as to what happens if we don’t do this. You can look through the rear-view mirror about what’s already happening, but also you can project over the next five, 10 years.

Mr. Ball, I assume if I were to sift and synthesize this, I could probably find the answers. If you have that and could pass that back to the clerk of the committee, those are the things we can glom onto in terms about why and what happens if we don’t do this and try to inspire some leverage here to get them to the table.

Mr. Ball: There’s not a lot I can say as an answer in terms of that just off the top of my head. It’s something we will take a look at. We’ve been working with Mr. Stratton’s group and other business groups. I think that is something we can look at in terms of trying to bring out more of that evidence of what might happen.

Unfortunately, one of the issues is there are so many different things that can impact what happens. It’s hard to separate the impact of this versus something else at the same time, but I take the point that it makes sense. I’d agree with you. Most of the discussions where I’ve been there in terms of the negativity, it does seem to revolve around the “how” part. I don’t hear a whole lot of arguments on the “why” part. Maybe we have to make such a convincing case on the “why” that the “how” doesn’t matter anymore because we have to do it.

Mr. Stratton: Absolutely. I’m an economist and so I’ve done economic impact assessments before. You’re right; they’re not an exact science, but there is a very good study by PWC on the economic impact of Canadian tax competitiveness that I would be happy to share with the clerks.

I would also mention that talent is very important and a huge resource particularly in the direction the economy is going. If there wasn’t so much political uncertainty in the United States, I think we would see a lot more of a brain drain than we are now. Particularly with H-1B visas and the issues they’re seeing down south, we’ve been able to attract some talent particularly in the tech sector. If that political uncertainty in the United States goes away, we should certainly be worried about losing talent.

Pour ce qui est du « pourquoi » — et de trouver un incitatif pour amener les décideurs à s’asseoir pour procéder à un examen global du régime —, on peut parler des avantages qu’il y aurait à le faire, mais l’expérience m’a appris que la douleur est la plus grande source de motivation. On devrait donc parler des conséquences de ne pas procéder à cet examen. Quel est le coût de l’inaction, sur l’exode des cerveaux, sur la perte de productivité, sur les déclarations de revenus. C’est simple. On peut parler de la perte d’investissements, mais aussi de talents, au profit d’autres pays.

Je pense que vous avez une vue d’ensemble de ce qui se produira si nous n’agissons pas. On peut regarder dans le rétroviseur ce qui se passe déjà, mais on peut aussi faire des projections pour les 5 ou 10 prochaines années.

Monsieur Ball, je pourrais sans doute trouver les réponses en épluchant ce document, mais si vous avez l’information, pourriez-vous la transmettre à la greffière du comité, car ce sont des éléments sur lesquels nous pourrions miser pour tenter de les motiver à s’asseoir à la table.

M. Ball : Je n’ai pas vraiment de réponse qui me vient à l’esprit en ce moment. Nous allons examiner la question. Nous travaillons avec le groupe de M. Stratton et d’autres groupes de gens d’affaires. Nous pouvons tenter de trouver plus d’information sur ce qui pourrait se produire.

Le problème, malheureusement, c’est qu’il y a tant d’éléments différents qui peuvent avoir une incidence sur ce qui se passe. C’est difficile de séparer les répercussions d’une chose par rapport à une autre qui se produit en même temps, mais je comprends que cela a du sens. Je suis d’accord avec vous. Dans la plupart des discussions auxquelles j’ai participé sur l’aspect négatif, cela semble en effet tourner autour du « comment ». Je n’entends pas beaucoup d’arguments sur le « pourquoi ». Si on peut trouver des arguments convaincants sur le « pourquoi », le « comment » n’aura sans doute plus d’importance parce qu’il faudra agir.

M. Stratton : Tout à fait. Je suis économiste, alors j’ai déjà fait des évaluations des retombées économiques. Vous avez raison. Ce n’est pas une science exacte, mais PricewaterhouseCoopers a réalisé une très bonne étude sur les répercussions économiques de la compétitivité fiscale du Canada que je serais très heureux de faire parvenir à la greffière.

J’ajouterai que les talents sont très importants et une ressource précieuse en particulier dans la direction que prend l’économie. S’il y avait moins d’incertitude politique aux États-Unis, je pense que l’exode des cerveaux serait beaucoup plus important qu’en ce moment. Les visas H-1B et les problèmes dans le Sud notamment nous ont permis d’attirer des talents, en particulier dans le secteur technologique. Si cette incertitude politique devait disparaître, il faudra certainement s’inquiéter de la perte de talents.

The Chair: I have a question for the witnesses and I'll ask you to elaborate, maybe more clarity on it. Minister Dominic LeBlanc has a mandate from the Government of Canada. I'll read part of the mandate. Here I'm talking about barriers to provincial trade:

Collaborate with provinces and territories to eliminate barriers to trade between each other and work toward a stronger, more integrated Canadian economy. This work should be undertaken with the full exercising of federal jurisdiction as outlined by section 91(2) of the Constitution Act 1867 and the Supreme Court decisions on the regulation of trade and commerce.

That's a subject matter that we will have witnesses coming forward in the next few weeks. When you talk about federal, provincial and territorial meetings, we have to respect provincial responsibilities and jurisdictions. So on that, what would you recommend to this committee in order to look at the biggest trade barriers? What do you and your members see as the biggest barriers to interprovincial trade in Canada?

Mr. Stratton: Sectorally, I think some great ones have been identified in the budget document: agriculture and agri-food, transportation, health and bioscience. Those are very important sectors to look at. We welcome the announcement of regulatory road maps though we wish they were happening a bit more quickly considering the urgency of this issue.

In terms of one that might not be mentioned, I think in financial services there is a huge opportunity for national harmonization of regulations, obviously cooperatives, insurance companies, banks are regulated in different ways. Particularly with a burgeoning fintech industry there is a big opportunity perhaps for a regulatory sandbox to be able to test out new financial technologies and work together with regulators, to perhaps even test out regtech too.

When it comes to interprovincial trade, it is a difficult issue because in some ways it is a constitutional issue, but mutual recognition tends to be a solution. A lot of businesses are looking for federal leadership to create that conversation for mutual recognition between provinces.

Mr. Ball: I don't have anything to add to that, although we can certainly go back and talk especially to our chief economist to get his views and see what we can provide as well. I'm not equipped to address that today.

The Chair: Thank you. To the witnesses, you've mentioned you would provide information. Would you do so, please. Mr. Ball, if you could go back to your chief economist to

Le président : J'ai une question à poser au témoin et je vais vous demander de nous en dire plus, de nous apporter des précisions. Le ministre Dominic LeBlanc a reçu un mandat du gouvernement. Je vais en lire une partie qui porte sur les obstacles au commerce interprovincial :

Collaborer avec les provinces et les territoires afin d'éliminer les obstacles au commerce entre eux et d'établir une économie canadienne plus forte et intégrée. Ce travail devrait être réalisé en exerçant pleinement les compétences fédérales énoncées au paragraphe 91(2) de la Loi constitutionnelle de 1867, et dans les décisions de la Cour suprême sur la réglementation du commerce.

C'est un sujet dont nous discuterons avec des témoins au cours des prochaines semaines. Quand on parle de rencontres fédérales-provinciales-territoriales, il faut respecter les responsabilités et les compétences des provinces. Quels sont les principaux obstacles au commerce interprovincial que le comité devrait examiner? Quels sont ceux que vous et vos membres considérez comme les plus importants?

M. Stratton : Je pense qu'on a mentionné certains secteurs importants dans le document du budget : l'agriculture et l'agroalimentaire, les transports, la santé et la bioscience. Ce sont des secteurs très importants qu'il faut examiner. Nous nous réjouissons de l'annonce faite au sujet des feuilles de route réglementaires, même si nous avons souhaité qu'on agisse plus rapidement compte tenu de l'urgence.

Toutefois, un secteur qu'on peut avoir oublié est celui des services financiers, où les possibilités d'harmonisation nationale sont énormes, car, bien sûr, les coopératives, les compagnies d'assurances et les banques sont réglementées de différentes façons. Dans une industrie en plein essor comme celle des technologies financières, en particulier, il est important d'avoir un bac à sable réglementaire pour pouvoir tester les nouvelles technologies financières et travailler avec les organismes de réglementation pour éventuellement même tester la réglementation.

Pour ce qui est du commerce interprovincial, c'est une question épineuse, car il s'agit en quelque sorte d'une question constitutionnelle, mais la reconnaissance mutuelle est souvent la solution. Beaucoup d'entreprises aimeraient que le gouvernement fédéral prenne les devants pour ouvrir la porte au dialogue sur la reconnaissance mutuelle entre les provinces.

M. Ball : Je n'ai rien à ajouter, sinon que nous pouvons certainement en discuter notamment avec notre économiste en chef pour avoir son point de vue et vous revenir. Je n'ai pas l'information nécessaire aujourd'hui pour répondre à la question.

Le président : Merci. Vous avez mentionné, messieurs les témoins, que vous nous fourniriez de l'information. Veuillez nous l'acheminer, s'il vous plaît. Monsieur Ball, si vous pouviez

identify for the committee what he would recommend, what you would recommend, that would certainly be greatly appreciated.

Senator Pratte: Mr. Stratton, you've mentioned that your organization is worried about Canada's fiscal position. The government's response to this is always to point to the debt-to-GDP ratio and saying that it's going down, that it's going to continue to go down even with the yearly deficits. In the budget they say a declining federal debt-to-GDP ratio will help to further reduce Canada's debt-to-GDP ratio, which is already the lowest among G7 countries.

So considering this, why are you concerned by Canada's fiscal position, which is — I'm playing devil's advocate here — one of the best in the developed world?

Mr. Stratton: This is a great question. I would answer that in two ways. First, one of the concerns of the business community is that there's no detailed plan to get the books back to balance. So if there were a plan — we're not saying it needs to happen next year, but we want to know what the plan is to eventually do it, because we can't continue running deficits, gathering debt and paying interest on it. That's not necessarily fiscally sustainable.

Second, if we look at debt-to-GDP ratios instead of just debt or deficit itself, there is a numerator and denominator there. If both of those are going in the wrong direction, then our position can deteriorate very quickly.

Mr. Ball: Mr. Stratton is more qualified than I am on this, but I worry about running big deficits when things are going well, relatively. I'm not talking about right now, but in the course of the last few years, we've had a good economy. There will be a downturn. What will happen if you're running a large deficit going into it? I'm not sure, at least from a federal perspective — I don't think we've had issues around running into a major downturn with a deficit before we even get into it. I would worry about that part, too. As issues come up, will we have the resources to deal with them?

Senator Pratte: The government's point of view is that, considering our very low debt level — not the number but the debt-to-GDP ratio — we have the space such that, even if there is a recession, there is space enough for the government to increase its investments.

Mr. Stratton: I would mention that if there is a downturn, that will certainly impact the ability to get government revenues, because our economy isn't growing as quickly. That will certainly have an impact on the deficit and debt as well.

parler avec votre économiste en chef pour indiquer au comité ce qu'il recommande, ce que vous recommandez, cela nous aiderait certainement beaucoup.

Le sénateur Pratte : Monsieur Stratton, vous avez mentionné que votre organisme s'inquiète de la situation financière du Canada. En réponse à cela, le gouvernement pointe toujours du doigt le ratio dette-PIB en disant qu'il est à la baisse, qu'il va continuer de diminuer en dépit des déficits annuels. Dans le budget, on indique qu'un ratio de la dette fédérale au PIB à la baisse permettra de réduire davantage le ratio de la dette au PIB du Canada, qui est déjà le plus bas parmi les pays du G7.

Cela étant dit, pourquoi la situation financière du Canada vous inquiète-t-elle, puisqu'elle est — et je me fais l'avocat du diable ici — l'une des meilleures des pays industrialisés?

M. Stratton : C'est une excellente question. Je vais vous répondre en deux temps. Premièrement, le milieu des affaires s'inquiète notamment du fait qu'il n'y ait pas de plan détaillé pour rééquilibrer le budget. S'il y avait un plan... Nous ne disons pas qu'il faut que ce soit fait cette année, mais nous aimerions savoir quand on prévoit le faire, parce qu'on ne peut pas continuellement avoir des déficits, accumuler des dettes et payer des intérêts sur cette dette. Ce n'est pas vraiment viable financièrement.

Deuxièmement, si on regarde le ratio dette-PIB plutôt que seulement la dette ou le déficit, il y a un numérateur et un dénominateur. Si les deux vont dans la mauvaise direction, notre situation pourrait se détériorer très rapidement.

M. Ball : Monsieur Stratton est plus qualifié que moi pour répondre à cette question, mais je m'inquiète du fait d'avoir d'importants déficits lorsque l'économie se porte relativement bien. Je ne parle pas du moment présent, mais au cours des dernières années, l'économie se portait bien. Il y aura un ralentissement. Que se passera-t-il alors, si, au moment d'entrer en récession, nous avons déjà un important déficit? Je ne suis pas certain, du point de vue fédéral à tout le moins — je ne pense pas que nous ayons déjà eu ce genre de situation où, au moment d'entrer dans une récession importante, nous avons déjà un déficit. C'est un élément dont je m'inquiéteraient également. Si des problèmes se présentent, aurons-nous les ressources pour y faire face?

Le sénateur Pratte : Selon le gouvernement, étant donné que le niveau de la dette est très bas — pas le montant, mais le ratio dette-PIB —, nous avons une marge de manœuvre, car même en cas de récession, le gouvernement pourrait accroître ses investissements.

M. Stratton : Je dirais que s'il y a un ralentissement, cela aura certainement un effet sur les recettes du gouvernement, parce que notre économie ne croîtra pas aussi rapidement. Cela aura certainement des répercussions sur le déficit de même que sur la dette.

Senator Marshall: I just want to continue on that train of thought. We're running a deficit now. Things are good, but there are some issues out there. For example, the dispute right now between China and the U.S. Housing, there's some vulnerability there. Tariffs. The government is continuing to run deficits. The debt now, I think, is around \$700 billion for central government. If you take into consideration the Crown corporations — a lot of debt is parked out there — over \$300 billion is parked out with the Crown corporations. That's well over a trillion dollars now. The debt charges are heading toward \$30 billion a year. There is a possibility that interest rates may go up, although I think the Bank of Canada is between a rock and a hard place.

Can you just talk a little bit about what could come as a shock to the economy? Then we might regret having those deficits.

Mr. Stratton: When it comes to interest rates, I would agree. I'm not sure they will rise if before the end of the year, but perhaps early next year, it's certainly a possibility.

When it comes to downside risk globally, absolutely, the China-U.S. trade tension is certainly one of them. I believe Goldman yesterday just increased the probability of increased automobile tariffs globally, and that would have a huge impact on the Canadian economy. There is also the possibility of the U.S. implementing a 10 per cent tariff on those extra \$300 billion of imports from China to the United States, which would pose a huge downside risk.

Domestically within Canada, I worry about our household debt levels. If interest rates do go up, if the cost of living goes up or if wages aren't rising, then that can pose a huge issue. Obviously, a lot of assets that households have are in their homes, as well, which is certainly concerning.

Apart from that, some of the things we've mentioned before when it comes to the overall rising cost of doing business such as taxes, regulation and interprovincial trade, which we don't necessarily do as efficiently as some more unified economies.

Senator Marshall: Mr. Ball, do you have anything to add?

Mr. Ball: Not too much. The only thing that strikes me is that with all of those risk factors, having some leeway in the budget in terms of being balanced now when things are going relatively well would be good. I think it's hard to predict the outcomes from all these risks.

La sénatrice Marshall : J'aimerais simplement poursuivre dans la même veine. Nous avons un déficit à l'heure actuelle. Les choses vont bien, mais il y a divers risques, par exemple, la querelle entre la Chine et les États-Unis, le logement, et il y a certains éléments de vulnérabilité. Les tarifs douaniers sont un autre élément. Le gouvernement continue à faire des déficits. Si je ne me trompe pas, la dette tourne à l'heure actuelle autour de 700 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral. Si on prend en considération les sociétés d'État — elles ont aussi beaucoup de dettes —, les dettes des sociétés d'État dépassent les 300 milliards de dollars. On parle donc de plus de 1 billion de dollars à l'heure actuelle. Le service de la dette dépassera bientôt 30 milliards de dollars par année. Les taux d'intérêt pourraient augmenter, même si je pense que la Banque du Canada se trouve dans une espèce de carcan.

Pourriez-vous nous parler un peu de ce qui pourrait ébranler l'économie, et pourrait nous faire regretter ces déficits?

M. Stratton : Pour ce qui est des taux d'intérêt, je suis d'accord avec vous. Je ne pense pas qu'il y aura d'augmentation d'ici la fin de l'année, mais peut-être au début de l'an prochain. C'est fort possible.

Au sujet des risques de récession dans l'économie mondiale, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis en sont certainement un. Je pense que Goldman a relevé les probabilités d'une hausse des droits de douane dans le secteur de l'automobile à l'échelle mondiale, et cela aura des répercussions énormes sur l'économie canadienne. Il est également possible que les États-Unis imposent un droit de 10 p. 100 sur les 300 milliards de dollars d'importations restantes de la Chine aux États-Unis, ce qui risque fortement de ralentir l'économie.

Au sein même du Canada, je m'inquiète de l'endettement des ménages. Si les taux d'intérêt augmentent, si le coût de la vie augmente et si les salaires ne suivent pas, cela pourrait créer un grave problème. Une bonne partie de l'actif des ménages se résume à leur maison, ce qui est certainement inquiétant.

Outre cela, il y a certains éléments mentionnés plus tôt, soit l'augmentation générale des coûts pour faire des affaires comme l'impôt, la réglementation et le commerce interprovincial, où nous ne sommes pas nécessairement aussi efficaces que dans d'autres économies plus unifiées.

La sénatrice Marshall : Monsieur Ball, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Ball : Pas vraiment, si ce n'est que la seule chose qui me frappe, c'est que compte tenu de tous ces facteurs de risque, il serait bon d'avoir un peu de marge de manœuvre dans le budget en l'équilibrant pendant que les choses vont relativement bien. Il est difficile de prévoir sur quoi tous ces risques pourraient déboucher.

Senator Marshall: Thank you.

The Chair: To the witnesses, first, thank you very much for sharing your thoughts. You have been very informative, and you have brought clarity.

Honourable senators, we will be back in this same room at 1:30 this afternoon. You can leave your belongings here if you wish.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Marshall : Merci.

Le président : Je vais d'abord remercier les témoins de nous avoir fait part de leurs idées, très utiles et très éclairantes.

Chers sénateurs, nous serons de retour dans cette salle à 13 h 30 cet après-midi. Vous pouvez laisser vos effets personnels ici si vous le souhaitez.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:30 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online at sencanada.ca.

At this time, I would like to ask all the senators to introduce themselves, starting on my left, please.

Senator Klyne: Marty Klyne, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Duncan: Pat Duncan, Yukon.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Forest-Niesing: Josée Forest-Niesing, northern Ontario.

Senator Ravalia: Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

The Chair: I would now like to introduce the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Alex Smith and Shaowei Pu, who team up to support the work of the Standing Senate Committee on National Finance.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 13 h 30 pour étudier la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je m'appelle Percy Mockler, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

Je veux souhaiter la bienvenue à toutes les personnes ici présentes, ainsi qu'au public de partout au pays qui pourrait être en train de nous regarder à la télévision ou en ligne. Je voudrais rappeler aux auditeurs et aux auditrices que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur sencanada.ca.

Je demanderais maintenant à tous les sénateurs de se présenter à tour de rôle, à partir de ma gauche, s'il vous plaît.

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, Yukon.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Le sénateur Dean : Tony Dean, Ontario.

La sénatrice Forest-Niesing : Josée Forest-Niesing, Nord de l'Ontario.

Le sénateur Ravalia : Mohamed Ravalia, Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le président : Je voudrais maintenant présenter la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Alex Smith et Shaowei Pu, qui, ensemble, appuient les travaux du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[English]

Honourable senators, we have an addition to the team. She is a clerk in training, Ms. Ariane Larouche.

Thank you, Ms. Larouche, for being present.

Honourable senators and members of the viewing public, today we continue our consideration of the subject matter of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

This afternoon, we will focus on the provisions that change the taxation of cannabis products. I am talking about Part 1(h) and Part 3 as listed in the summary of the bill.

To discuss the subject matter, we welcome, from the Canadian Centre on Substance Use and Addiction, Ms. Rebecca Jesseman, Director, Policy. By video conference from Brock University in St. Catharines, Ontario, Professor Michael Armstrong, Associate Professor, Goodman School of Business; and from Consumer Choice Center, David Clement, North American Affairs Manager.

To the witnesses, thank you very much for accepting our invitation so that you can share with us your opinions and answer our questions on Bill C-97. I have been informed by the clerks that Ms. Jesseman will be the first to make comments, to be followed by Professor Armstrong and then Mr. Clement. Following your presentations, senators will be asking questions.

Ms. Jesseman, the floor is yours.

Rebecca Jesseman, Director, Policy, Canadian Centre on Substance Use and Addiction: Thank you and good afternoon. CCSA is Canada's only agency with a legislated national mandate to reduce the harms of alcohol and other drugs in Canadian society. We welcome the opportunity to speak to you today about Bill C-97. I will keep my comments brief and have provided the committee clerk with links to additional resources if you're interested.

CCSA looks at cannabis regulation from a public health perspective, which seeks to minimize harms, maximize benefits, apply evidence and promote equity. These goals can be achieved by increasing product safety and quality, decreasing rates of use overall and rates of high-risk use in particular, and by monitoring and evaluating regulatory impact.

[Traduction]

Honorables sénateurs, une nouvelle personne s'ajoute à l'équipe aujourd'hui. Il s'agit de Mme Ariane Larouche, greffière en formation.

Je vous remercie, madame Larouche, d'être présente aujourd'hui.

Honorables sénateurs, mesdames et messieurs, nous continuons aujourd'hui notre étude de la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Cet après-midi, nous nous pencherons sur les dispositions modifiant la taxation des produits du cannabis. Je parle de la partie 1h) et de la partie 3, selon le sommaire que l'on trouve dans le projet de loi.

Pour en discuter, nous accueillons Mme Rebecca Jesseman, directrice des Politiques au Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Par vidéoconférence de l'Université Brock, à St. Catharines, en Ontario, nous entendrons Michael Armstrong, professeur agrégé à la Goodman School of Business; enfin, nous entendrons David Clement, directeur des affaires nord-américaines au Consumer Choice Center.

Je remercie infiniment nos témoins d'avoir accepté notre invitation à venir nous faire part de leurs opinions et répondre à nos questions sur le projet de loi C-97. Les greffières m'informent que c'est Mme Jesseman qui prendra la parole la première, puis qu'elle sera suivie de M. Armstrong, puis de M. Clement. Après vos exposés, les sénateurs vous poseront des questions.

Madame Jesseman, la parole est à vous.

Rebecca Jesseman, directrice, Politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances : Bonjour et merci. Le CCDUS est le seul organisme canadien auquel la loi a confié le mandat national de réduire les méfaits attribuables à l'alcool et aux autres drogues au sein de la société canadienne. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole devant vous sur le projet de loi C-97 aujourd'hui. Mes observations seront brèves, et j'ai fourni à la greffière du comité une série de liens vers toutes sortes de ressources, si vous souhaitez les consulter.

Le CCDUS analyse la réglementation sur le cannabis d'une perspective de santé publique, c'est-à-dire dans le but de réduire les préjudices au minimum et d'optimiser les avantages, de favoriser l'utilisation de données probantes et de défendre l'équité. Pour atteindre ces objectifs, il faut accroître la sûreté et la qualité des produits, faire diminuer la consommation en

Taxation according to the level of tetrahydrocannabinol, or THC, that a product contains rather than its overall weight supports a public health approach and aligns with CCSA's previous recommendations to Parliament on Bill C-45.

THC is the component of cannabis responsible for intoxication. Products with higher levels of THC are strongly associated with health and safety risks. The risks include over-intoxication, experience of psychosis and development of tolerance and dependence.

Evidence from extensive international studies of alcohol indicates that pricing controls such as taxation are some of the most effective approaches for reducing related health and social harms. Importantly, those most at risk of experiencing the harms associated with both alcohol and cannabis consumption are also most likely to be price sensitive. This demographic includes younger people and those who consume cannabis more frequently and in higher quantities. Taxation by THC level is, therefore, an opportunity to incentivize the use of products with lower concentrations of THC and reduce the related risks for these groups in particular.

CCSA recognizes that disrupting the illegal market is one of the objectives of the Canadian Cannabis Act. Achieving this objective should not come at the cost of compromising public health and safety. Canadians have indicated that they are willing to pay higher prices for legal, quality cannabis products of known composition. In fact, the National Cannabis Survey indicated that quality and safety are the main factors considered by 75.8 per cent of Canadians when deciding to purchase cannabis versus 37.7 per cent reporting price as a deciding factor.

Providing that quality assurance should be the focus of both government and industry. Engaging in a price war with the illegal market risks incentivizing consumption and increasing rates of use. This effect is particularly concerning with new product formats where research on health impacts is the least developed.

Taxation by THC level is only one component of a comprehensive public health approach to cannabis regulation that also includes the following considerations: prevention and education, for example, through promoting the Lower-Risk Cannabis Use Guidelines; research on the health and social impacts of cannabis use, both positive and negative; refinement and enforcement of quality control standards; evaluation of the impacts of regulations at all levels of government; and timely

général et particulièrement celle qui présente des risques élevés, puis observer et évaluer l'incidence de la réglementation.

L'idée de taxer les produits en fonction de leur teneur en tétrahydrocannabinol (THC) plutôt qu'en fonction de leur poids est bonne du point de vue de la santé publique et correspond aux recommandations qu'avait présentées le CCDUS au Parlement sur le projet de loi C-45.

Le THC est la composante du cannabis qui cause l'intoxication. Les produits à plus forte teneur en THC sont ceux qui présentent le plus de risques pour la santé et la sécurité. Ces risques comprennent l'intoxication grave, la psychose et l'acquisition d'une tolérance ou d'une dépendance.

De nombreuses études internationales sur l'alcool révèlent que le contrôle des prix, comme la taxation, est l'une des approches les plus efficaces pour réduire les méfaits sociaux et les problèmes de santé. Il est important de souligner que les personnes les plus à risque de souffrir des effets de la consommation d'alcool et de cannabis sont également les plus susceptibles d'être sensibles aux prix. Ce groupe démographique comprend les jeunes et ceux qui consomment du cannabis le plus fréquemment et en plus grande quantité. La taxation en fonction de la teneur en THC permettrait donc de les inciter à consommer des produits à plus faible teneur en THC et de réduire les risques que présentent ces produits pour ces groupes en particulier.

Le CCDUS reconnaît que l'un des objectifs de la loi canadienne sur le cannabis est de perturber le marché illicite. L'atteinte de cet objectif ne doit pas se faire au détriment de la santé et de la sécurité publique. Les Canadiens ont indiqué qu'ils sont prêts à payer des prix plus élevés pour avoir accès à des produits du cannabis légaux, de qualité et dont la composition est connue. En fait, l'Enquête nationale sur le cannabis a révélé que la qualité et la sécurité sont les principaux facteurs pris en considération par 75,8 p. 100 des Canadiens lorsqu'ils décident d'acheter du cannabis, tandis que 37,7 p. 100 d'entre eux affirment accorder plus d'importance au prix.

Le gouvernement et l'industrie devraient tous les deux mettre l'accent sur l'assurance de la qualité. Une guerre de prix avec le marché illicite ne risque que d'encourager la consommation et de la faire augmenter. Il y a particulièrement lieu de s'inquiéter des effets d'une telle guerre sur les nouveaux formats de produit, dont les effets sur la santé sont les moins étudiés.

La taxation en fonction de la teneur en THC n'est qu'un élément d'une approche globale de santé publique pour réglementer le cannabis, une approche qui comprend également les éléments suivants : la prévention et l'éducation, notamment par la diffusion des Recommandations canadiennes pour l'usage du cannabis à moindre risque; la recherche sur les effets de la consommation de cannabis sur la santé et la société, tant positifs que négatifs; le renforcement des normes de contrôle de la

and appropriate policy and regulatory adjustments that are informed by evidence.

In conclusion, along with these other considerations of a public health approach, CCSA supports the use of taxation by THC level as a means of incentivizing the use of lower-risk cannabis products.

Thank you for providing the opportunity to speak with you today. I will be pleased to respond to your questions.

Michael Armstrong, Associate Professor, Goodman School of Business, Brock University, as an individual: Good afternoon, and thank you for inviting me to speak with you today.

Regarding the proposed change in excise tax calculations for cannabis-derived products like oils, I think the change makes sense as far as it goes for two main reasons.

First, it is fairer, in a sense, to both producers and consumers in that it taxes the products based on their final form rather than the combination of ingredients that happen to be used. Under the existing or previous rules, two identical end products could end up being taxed differently if the producers had used raw materials of different strengths or potency.

The second advantage of the change is it could simplify accounting and inventory management for the producers in that they won't need to track which specific raw materials went into each batch of products when doing their tax calculation. Under the current or previous rules, producers calculate excise tax at the end of the delivery process, but when they do that, they need to know how much of the ingredient — how many grams of cannabis — went into the product back at the beginning of the production phase.

If the committee is looking more broadly at the issue of cannabis taxation, it might wish to consider three other possible changes. The first would be concerning registered medical cannabis users. The current system taxes all medically used products much like recreational use products, whereas there's been a call by medical clients that asks that all medical use products be tax-exempt, like medicines. A possible compromise would be to exempt taxation for oil products only and leave the tax on dry cannabis. The reason I'm making that suggestion is that the two groups had different preferences for products. The recreational users prefer the dry, the medical users prefer oil, so the selective exemption could take advantage of that.

qualité; l'évaluation de l'incidence de la réglementation sur tous les ordres de gouvernement; une révision diligente des politiques et des règlements fondée sur les données probantes.

En conclusion, en plus de ces autres considérations de santé publique, le CCDUS favorise la taxation en fonction de la teneur en THC afin d'inciter les consommateurs à choisir des produits de cannabis à moindre risque.

Je vous remercie de nous fournir l'occasion de nous entretenir avec vous aujourd'hui. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Michael Armstrong, professeur agrégé, Goodman School of Business, Université Brock, à titre personnel : Bonjour et merci de m'avoir invité à venir discuter avec vous aujourd'hui.

Je pense que la modification proposée au calcul de la taxe d'accise applicable aux produits dérivés du cannabis comme les huiles se justifie par deux raisons principales.

Premièrement, ce calcul est plus équitable, en un sens, pour les producteurs et les consommateurs, puisqu'il permet de taxer les produits en fonction de leur forme finale plutôt qu'en fonction de la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition. Selon les règles actuelles ou antérieures, deux produits finis identiques pourraient être taxés différemment si les producteurs utilisaient des matières premières d'une puissance différente.

Deuxièmement, cette modification aurait pour avantage de simplifier la comptabilité et la gestion des stocks pour les producteurs, puisqu'ils n'auraient pas besoin de savoir exactement quelles matières premières entrent dans la composition de chaque lot de produits lorsqu'ils calculent leurs taxes. En vertu des règles actuelles ou antérieures, les producteurs doivent calculer leurs droits d'accise au moment de la livraison, mais ils doivent savoir quelle quantité de l'ingrédient — le nombre de grammes de cannabis — a été utilisée au début de la phase de production.

Si le comité souhaite se pencher plus largement sur la taxation du cannabis, il voudra peut-être envisager trois autres changements possibles. Le premier viserait les consommateurs de cannabis à des fins médicales. Dans le régime actuel, tous les produits utilisés à des fins médicales sont taxés de la même façon que les produits à usage récréatif, alors que tous les patients qui consomment du cannabis à des fins médicales demandent que ces produits soient exonérés de taxes, comme les médicaments. Un compromis possible serait d'exonérer de taxe les produits à base d'huile et de ne taxer que le cannabis sec. Je fais cette proposition parce que les deux groupes ont des préférences différentes à l'égard des produits. Les utilisateurs

The second potential change could be to simplify the excise tax system overall, first, by at least getting it down to a single excise tax sticker for the entire country, rather than having 13 different ones for 13 different jurisdictions.

Ideally, that could be taken a step further and have a single excise tax formula that would apply to all jurisdictions. These changes would simplify the processing and inventory management for the producers and, incidentally, perhaps facilitate some interprovincial trade.

The third suggestion you may wish to consider for fresh and dry cannabis, the smokable products, is remove the minimal excise tax amounts and rely solely on the percentage version of the formula. For example, currently, the federal portion of the tax on cannabis flower, is calculated at the greater of 2.5 per cent wholesale value, or \$0.25 per gram. The suggestion would eliminate the \$0.25 per gram minimum and just use the 2.5 per cent of wholesale value. Again, this would simplify the accounting for the producers and make it easier for the legal industry to offer a value-priced product to compete with the black-market products for the most price-sensitive consumers.

Thank you for listening to me, and I look forward to any questions you may have.

David Clement, North American Affairs Manager, Consumer Choice Center: Good morning, members of the committee. First off, thank you very much for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on National Finance.

My name is David Clement. I am the North American Affairs Manager for the Consumer Choice Center.

As a global consumer advocacy group, we represent patients and consumers who embrace increased choice, innovation, and smart regulatory policy, which is what brings me here today.

For my statement, I would specifically like to address two cannabis-related items within Bill C-97, the first being Part 1(h), the amendment to the Income Tax Act to reflect current regulations for accessing cannabis for medicinal purposes.

Part 1(h) changes the Income Tax Act so that newly legal forms of medical cannabis, edibles, topicals and extracts will be eligible for the medical expense tax credit. First off, as a group

récréatifs préfèrent le cannabis sec, alors que les consommateurs à des fins médicales préfèrent l'huile, si bien que l'exemption sélective pourrait être avantageuse.

Le deuxième changement possible serait de simplifier le régime de la taxe d'accise au complet, en établissant, d'abord et avant tout, un seul et même timbre d'accise pour l'ensemble du pays, plutôt qu'il y en ait 13 pour les 13 provinces et territoires différents.

Idéalement, on pourrait même aller plus loin établir une seule formule de calcul de la taxe d'accise qui s'appliquerait partout. Cette modification simplifierait la transformation et la gestion des stocks pour les producteurs, en plus, peut-être, de faciliter le commerce interprovincial.

Troisièmement, vous pourriez vouloir envisager d'éliminer la taxe d'accise minimale qui s'applique au cannabis frais et sec et aux produits à fumer et utiliser exclusivement la formule en pourcentage. Par exemple, à l'heure actuelle, la portion fédérale de la taxe sur la fleur de cannabis est calculée en fonction du montant le plus élevé entre 2,5 p. 100 de la valeur en gros et 0,25 \$ le gramme. Ma proposition serait d'éliminer le minimum de 0,25 \$ le gramme et d'utiliser uniquement le paramètre de 2,5 p. 100 de la valeur en gros. Encore une fois, cela simplifierait la comptabilité pour les producteurs en plus d'aider l'industrie licite à offrir des produits à prix modique pour concurrencer les produits du marché noir et ainsi gagner les consommateurs les plus sensibles au prix.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Je suis tout disposé à répondre à toutes vos questions.

David Clement, directeur des Affaires nord-américaines, Consumer Choice Center : Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Pour commencer, je souhaite vous remercier sincèrement de m'avoir invité à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Je m'appelle David Clement, je suis directeur des Affaires nord-américaines au Consumer Choice Center.

Nous sommes un groupe international de défense des droits des consommateurs, et nous représentons les patients et les consommateurs qui favorisent un choix accru, l'innovation et une politique réglementaire intelligente. C'est ce qui m'amène ici aujourd'hui.

Pendant mon exposé, j'aimerais aborder particulièrement deux éléments liés au cannabis dans le projet de loi C-97. Le premier est la partie 1h), qui modifie la Loi de l'impôt sur le revenu pour tenir compte de la réglementation actuelle sur la consommation de cannabis à des fins médicales.

La partie 1h) modifie la Loi de l'impôt sur le revenu de sorte que les nouvelles formes légitimes de cannabis médicinal, les produits comestibles, le cannabis pour usage topique et les

that represents consumers and patients, it is positive that the government is providing some relief and moving to allow new forms of medical cannabis to exist within the tax credit system. Although that does give patients some relief, it does nothing to address the long-standing issue of taxation on medical cannabis.

We, who are among many, have significant problems with the government's decision to continue to tax medical cannabis whether that be excise or sales. These taxes unfairly punish patients for the crime of simply using the prescription medicine that was prescribed for them.

Although the expansion of what qualifies as a medical expense is appreciated, it would be much preferred if the government were to simply tax-exempt medical cannabis, as other prescribed medicines are.

The second item I would like to address is Part 3, which is the new excise tax rate framework for edibles, extracts and topicals. Specifically, that is the new tax framework based on THC potency at a rate of \$0.0025 per milligram of THC. When you combine that with the provincial rates, it's \$0.01 per milligram of THC.

The first issue with this tax framework is that when it's applied to medical cannabis, it directly targets medicine based on efficacy. We have data from a recent study from the *Journal of Palliative Medicine* which shows, when examining medical cannabis usage patterns for cancer patients, they prefer their medicine to be high THC, opting for potency over quantity.

For medical patients, these new changes will ultimately mean that their more desired medical products of higher THC will be taxed at a higher rate than lower THC products, thus encouraging them to do the exact opposite of what they would otherwise prefer to do.

The second issue is with the changes in terms of tax rates and this framework. The limit for edibles is 10 milligrams per package. That leaves the excise tax on those products to be relatively small, so 10 milligrams would be \$0.10.

However, when we look at the products of topicals and extracts, the setup of the framework could lead to steep additional costs for consumers. If we take a topical or extract, the maximum THC in the immediate container is 1,000 milligrams of THC. At the higher threshold, that would mean the \$40,

extraits soient admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux. Je dirai d'emblée que pour un groupe qui représente les consommateurs et les patients, il est positif que le gouvernement leur accorde un allègement et songe à autoriser de nouvelles formes de cannabis à des fins médicales dans le système de crédit d'impôt. Cependant, bien que cet allègement soit le bienvenu pour les patients, il ne règle en rien le problème de longue date de la taxation du cannabis à des fins médicales.

Comme beaucoup d'autres, nous déplorons vivement la décision du gouvernement de continuer de taxer le cannabis médicinal par la taxe d'accise ou de vente. Ces taxes punissent injustement les patients pour le simple fait d'utiliser les médicaments d'ordonnance qui leur ont été prescrits.

Bien que nous apprécions que les critères d'admissibilité de ce qui constitue une dépense médicale aient été élargis, il serait de loin préférable que le gouvernement exonère carrément le cannabis médicinal, comme les autres médicaments d'ordonnance.

Le deuxième élément que je souhaite aborder est la partie 3, qui prévoit le nouveau cadre de droits d'accise pour les produits comestibles, les extraits de cannabis et le cannabis pour usage topique. Il s'agit en fait du nouveau cadre fiscal fondé sur la teneur en THC et un taux de 0,0025 \$ par milligramme de THC. Si on l'ajoute aux taux provinciaux, on obtient 0,01 \$ par milligramme de THC.

Le premier problème que pose ce cadre fiscal, c'est que lorsqu'on l'applique au cannabis médicinal, il cible directement un médicament en fonction de son efficacité. Nous disposons de données issues d'une étude récente publiée dans le *Journal of Palliative Medicine* qui montrent que quand on examine les habitudes de consommation de cannabis à des fins médicales chez les patients atteints du cancer, ils préfèrent les médicaments à haute teneur en THC, puisqu'ils préfèrent la puissance à la quantité.

Pour les patients qui consomment du cannabis à des fins médicales, cela signifie que les produits médicaux qu'ils préfèrent, ceux qui présentent une plus forte teneur en THC, seront taxés à un taux plus élevé que les produits à plus faible teneur en THC, ce qui les incitera à faire exactement le contraire de ce qu'ils préféreraient.

Il y a ensuite les modifications apportées au taux d'imposition et au cadre qui posent problème. La limite est établie à 10 milligrammes par emballage pour les produits comestibles, si bien que la taxe d'accise appliquée à ces produits sera relativement faible. Elle serait de 0,10 \$ pour 10 milligrammes.

Cependant, ce cadre pourrait faire augmenter beaucoup les coûts des produits à usage topique et des extraits pour les consommateurs. Dans un extrait ou un produit à usage topique, la teneur maximale en THC admise dans un contenant est de 1 000 milligrammes de THC. Ainsi, au seuil supérieur, cela

1,000 milligrams THC topical product would carry a \$10 excise tax attached to it, along with a sales tax. If we take that example of a \$40 product, that means that once you combine those taxes, taxes would inflate the shelf price by close to 40 per cent. The cost-prohibitive nature of it matters because we as Canadians want the legal market to thrive for the purpose of stamping out the black market. Our concern is that when you have excessive taxation on these new topicals and extracts, it will make it highly unlikely these products will be purchased legally and could serve to be counterproductive by giving rise to more attractive unregulated black market products, thus keeping consumers in the black market.

In closing, I think the question we need to ask on these excise tax rates specifically for medical cannabis is: Does our federal government want to make regulated medicinal cannabis more or less affordable for the patients who need it? If the goal is ultimately to make medicine more affordable, then taxing medicine cannot be the answer. Thank you.

Senator Marshall: Thank you very much for your presentations. We're talking about cannabis edibles, cannabis extract, cannabis oil and cannabis topicals. Are cannabis edibles available now? I thought that was deferred to sometime in the future.

Mr. Clement: They are not available now.

Senator Marshall: They are not available now.

Mr. Clement: Well, they are available illegally, but not legally.

Senator Marshall: Legally is what I was referring to. What about the cannabis extracts, oils and topicals, are they available now?

Mr. Clement: Oils, yes; topicals, no, although that can be a grey area depending on how you define a cannabis product. There are CBD topical products that exist. The legality of those is grey right now. Those do and don't exist and oils do exist.

Senator Marshall: My question is relating to the availability of some of those products now and then I guess the edibles into the future. I'll start with you, Mr. Clement, because I know in your opening remarks you spoke about the availability of products and the black market.

signifie que du cannabis pour usage topique à teneur en THC de 1 000 milligrammes qui coûterait 40 \$ serait assujéti à un droit d'accise de 10 \$, en plus de la taxe de vente. Dans l'exemple d'un produit à 40 \$, cela signifie qu'une fois combinées, les taxes feraient gonfler le prix de vente de presque 40 p. 100. Cette taxe prohibitive aura des conséquences néfastes, parce que les Canadiens veulent que le marché licite supplante le marché noir. Nous craignons toutefois qu'une taxation excessive des nouveaux produits à usage topique et des extraits soit telle que la probabilité qu'ils soient achetés en toute légalité soit réduite de beaucoup. Ce pourrait même être contre-productif et faire en sorte que les produits du marché noir non réglementé deviennent plus attirants, ce qui maintiendrait les consommateurs dans le marché noir.

Pour terminer, je pense que la question que nous devons nous poser sur le taux de la taxe d'accise qui devrait s'appliquer au cannabis médicinal est la suivante : notre gouvernement fédéral veut-il rendre le cannabis médicinal réglementé plus ou moins abordable pour les patients qui en ont besoin? Si l'objectif ultime est de rendre les médicaments plus abordables, la taxation des médicaments ne peut être la solution. Merci.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie beaucoup de vos déclarations. Nous parlons aujourd'hui des produits comestibles à base de cannabis, des extraits de cannabis, de l'huile de cannabis et des produits du cannabis pour usage topique. Peut-on déjà se procurer des produits comestibles à base de cannabis? Je pensais que cela avait été reporté.

M. Clement : Ils ne sont pas encore offerts sur le marché.

La sénatrice Marshall : Ils ne sont pas encore offerts sur le marché.

M. Clement : En fait, ils le sont sur le marché illicite, mais pas sur le marché licite.

La sénatrice Marshall : Je parlais du marché licite. Qu'en est-il des extraits de cannabis, des huiles et du cannabis pour usage topique? Ces produits sont-ils déjà offerts sur le marché?

M. Clement : Les huiles, oui, les produits pour usage topique, non, bien qu'ils puissent entrer dans une zone grise, selon la façon dont on définit un produit de cannabis. Il y a des produits à base de CBD pour usage topique qui sont déjà en vente. Leur légitimité entre dans une zone grise à l'heure actuelle. On peut donc dire qu'il y en a et qu'il n'y en a pas actuellement, mais il y a déjà des huiles sur le marché.

La sénatrice Marshall : Ma question porte sur l'accessibilité à ces produits sur le marché à l'heure actuelle ou plus tard, je suppose, pour ce qui est des produits comestibles. Je commencerai par vous, monsieur Clement, parce que vous avez parlé, dans votre déclaration, de l'accessibilité aux produits et du marché noir.

There's a shortage of cannabis products. We all know that because we're listening to the news. How do we go about ensuring that supply meets demand?

Mr. Clement: I think the best way to go about ensuring that supply meets demand is changing the production regulations so that they are more representative of how government bodies treat alcohol production and less like how we treat pharmaceutical production. Right now, the cannabis market or cannabis producers are regulated as if they are a pharmaceutical product, for the most part very strictly. I think that those rules could be loosened to allow for more scalability.

Another suggestion that was pointed out by my colleague here was the streamlining of the excise tax system. I think that could do a lot in terms of allowing for product mobility. Right now excise tax implementation and stickers ensure that legal product is landlocked in particular provinces, so you can't shift product from one store to another across provincial boundaries to meet demand. I think that would certainly help as well.

Senator Marshall: So there will be no taxes collected unless there is an availability of supply.

Ms. Jesseman, do you have any comments on that?

Ms. Jesseman: The only thing I would add, I would agree that the undertaking that we have had in Canada regulating a product that was previously illegal for almost 100 years, we've certainly learned a lot with the early implementation of the regulations. I think there are definitely some efficiencies to be achieved. The only thing I would highlight is the importance of ensuring that quality control remains a priority.

Senator Marshall: When you relate excise tax to the amount of THC in the product, who determines what the THC is? Who determines what the excise tax is going to be? Is that easily verifiable?

Ms. Jesseman: In terms of the level of THC in the product?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Jesseman: That is a required part of the testing. All THC, all cannabis products sold have to have the level of THC and CBD clearly marked and that has to be tested and verified.

Senator Marshall: Thank you.

Mr. Armstrong, do you have any comments with regard to supply of these products?

Il y a pénurie de produits du cannabis. Nous le savons tous, parce qu'on en parle dans les nouvelles. Comment pouvons-nous nous assurer que l'offre réponde à la demande?

M. Clement : Je pense que la meilleure façon de nous assurer que l'offre réponde à la demande est de modifier la réglementation de la production, pour qu'elle soit plus comparable à la façon dont les organismes gouvernementaux réglementent la production d'alcool qu'à la façon dont ils réglementent la production pharmaceutique. En ce moment, le marché du cannabis et les producteurs de cannabis sont réglementés comme s'ils produisaient des substances pharmaceutiques, soit de manière très stricte en général. Je pense qu'il y aurait lieu d'assouplir les règles pour leur permettre de vendre leurs produits à plus grande échelle.

Mon collègue ici présent a aussi recommandé de simplifier le régime des droits d'accise. Je pense que cela aiderait beaucoup à accroître la mobilité des produits. À l'heure actuelle, le régime des droits d'accise et les timbres d'accise font en sorte que des produits dont la légitimité est pourtant reconnue ne peuvent être vendus que dans une province en particulier, de sorte qu'ils ne peuvent franchir les frontières des provinces pour répondre à la demande. Je pense que cela aiderait sûrement aussi.

La sénatrice Marshall : Nous ne prélèverons donc pas de taxe tant que ces produits ne seront pas offerts sur le marché.

Madame Jesseman, avez-vous des observations à faire à ce sujet?

Mme Jesseman : J'ajouterais seulement une chose. Je conviens que nous avons beaucoup appris des premiers stades de l'application de la réglementation à ces produits, qui ont été illégaux pendant presque 100 ans. Il me semble indéniable que nous pouvons faire certaines choses plus efficacement. Je soulignerai seulement l'importance de nous assurer que le contrôle de la qualité demeure une priorité.

La sénatrice Marshall : Si l'on calcule les droits d'accise en fonction de la teneur en THC d'un produit, qui détermine quelle est sa teneur en THC? Qui détermine à combien s'élèvera la taxe d'accise? Tout cela est-il facilement vérifiable?

Mme Jesseman : Vous parlez de la teneur en THC d'un produit?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Jesseman : Cela fait partie des tests requis. La teneur en THC de tous les produits du cannabis, ainsi que leur teneur en CBD doivent être clairement indiquées et donc, mesurées et vérifiées.

La sénatrice Marshall : Merci.

Monsieur Armstrong, avez-vous quelque chose à dire sur l'approvisionnement?

Mr. Armstrong: Yes. First, concerning the oil products — I'm getting lots of reverb at my end. Are you getting that?

Senator Marshall: No. I hear you clearly.

Mr. Armstrong: Yes. First of all, regarding the oil products, the ones that are existing currently available are the ingestible oils, the ones you can swallow or spray on your tongue. The vapable oils you could put in an electronic pen are not yet legally available.

In terms of shortages, currently the legal market, the oil situation seems to be reasonably good. The supply coming from industry more than covers sales demand. The inventories are pretty good. There's a big shortage of dry cannabis, smokeable cannabis. Industry is producing less than a fifth of potential demand across Canada. Currently, that is the main limit on the legal industry taking market share from the black market.

Senator Pratte: The question is for whoever wants to take on this topic. Frankly, I am confused on the way dried cannabis and cannabis products will be taxed. Presently, for cannabis products that are available on the legal market, it's either a flat-rate duty or an *ad valorem* duty. I'm not sure why the government decided to have these avenues available. I'm not sure what's the logic there, but there's a choice there. Now with the new cannabis products there will be another system based on the THC level.

Wouldn't it be simpler — or maybe there's something I'm missing — to have all products taxed based on the THC level, or is it not possible for some reason?

Mr. Armstrong: You could set the tax system that way. With dry products it's a little more difficult to quantify the level. So, for example, if you look at the product packages, they typically have a range — like, they'll say 10 to 15 per cent THC — because it varies from plant to plant or flower to flower to some extent. I suppose you could tax somehow based on the average.

Senator Pratte: I'm just looking for a way to simplify this.

Mr. Armstrong: I absolutely encourage simplification. My suggestion is to drop the base rate and just go with the percentage rate for the dry cannabis and per gram of THC for the oils and other derivative products.

M. Armstrong : Premièrement, concernant les produits à base d'huile... Il y a beaucoup d'écho de mon côté. Est-ce la même chose pour vous?

La sénatrice Marshall : Non, je vous entends très bien.

M. Armstrong : D'accord. Premièrement, concernant les produits à base d'huile, ceux qui sont offerts sur le marché à l'heure actuelle sont des huiles ingérables, c'est-à-dire des huiles qu'on peut avaler ou vaporiser sur sa langue. Les huiles à inhaler au moyen d'une cigarette électronique ne sont pas encore offertes sur le marché.

Pour ce qui est des pénuries, la situation semble assez bonne en ce moment pour l'huile sur le marché licite. L'offre de l'industrie est plus que suffisante pour répondre à la demande. Les stocks sont assez bons. Par contre, il y a une grande pénurie de cannabis sec, de cannabis à fumer. L'industrie produit moins du cinquième des produits nécessaires pour répondre à la demande potentielle au Canada. Actuellement, c'est la principale limite à laquelle se heurte l'industrie licite pour s'accaparer d'une plus grande part du marché et supplanter le marché noir.

Le sénateur Pratte : J'adresse ma question à ceux qui voudront bien m'éclairer sur le sujet. En toute franchise, j'arrive difficilement à m'y retrouver quant à la manière dont le cannabis séché et les produits du cannabis seront taxés. Les produits actuellement offerts sur le marché légal sont assujettis à un droit fixe ou un droit *ad valorem*. Je ne sais pas trop pourquoi le gouvernement a décidé de se réserver ces deux possibilités. Je ne sais pas quelle est la logique, mais c'est le choix que l'on a fait. Voilà maintenant que pour les nouveaux produits du cannabis, on utilisera un autre système basé sur la teneur en THC.

Il y a peut-être quelque chose qui m'échappe, mais ne serait-il pas plus simple de taxer tous les produits en fonction de leur concentration en THC? Ou peut-être que c'est chose impossible pour une raison que j'ignore?

M. Armstrong : Le régime de taxation pourrait effectivement être aménagé de cette manière. La teneur est un peu plus difficile à quantifier pour les produits secs. C'est ainsi, par exemple, que les emballages indiquent généralement une fourchette de concentration — par exemple, de 10 à 15 p. 100 de THC — car cela peut varier d'une plante à l'autre ou même d'une fleur à l'autre, pour ainsi dire. Je suppose que l'on pourrait utiliser une moyenne pour établir le taux de taxation.

Le sénateur Pratte : J'essaie simplement de trouver une façon de simplifier le tout.

M. Armstrong : Je suis tout à fait favorable à la simplification. Je suggérerais que l'on renonce au taux de base utilisé pour s'en remettre uniquement à une teneur en pourcentage dans le cas du cannabis séché et à la concentration

Mr. Clement: There could be one potential negative externality if we were to apply THC content to a dried product, and that would be the repercussions that would have on the black market because that would make high-THC black market products more attractive than they already are because they would be competing against products that are taxed on an increasing level. If stamping out the black market is the goal, which I certainly think it is, we have to be mindful of policies, although I certainly appreciate simplification and, trust me, the process of going through these tax rates and trying to figure out what is taxed at which rate and how that is applied is quite confusing. That would be one potentially negative consequence that would send a pretty clear signal to those who are in the black market and would highly concentrate the product available on the black market at that higher THC threshold.

Senator Pratte: Mr. Clement, what is your response to the government's argument on why they do not want to exempt medical cannabis? Their argument is simply that if they do that, consumers who don't have a medical reason for getting medical cannabis will try to get a prescription or whatever because medical cannabis will be a lot cheaper.

Mr. Clement: That response has been brought up to me in the past. Basically the argument was that if they exempt medical cannabis, you'll have people lining up to get their —

Senator Pratte: Registration.

Mr. Clement: Yes, their registration. I think that's largely a question for the integrity of the medical community. I don't think that taxing all medical patients because of a few potential bad actors is appropriate policy. That would be my response to those who have raised that objection.

I certainly think it's possible. You could have some folks try to game the system to get a prescription for medical cannabis to avoid taxation. But then again, that also depends on how the legal market unfolds over the next year or two in terms of storefront availability catching up with supply. I'm of the opinion that the incentive for recreational consumers to go through the hassle of going to see a doctor, getting a prescription refilled, waiting for the mail, when they could go into a storefront, will become increasingly less as the market matures. That is my interpretation or belief here.

Senator Pratte: Ms. Jesseman, did you have any comments on that point?

par gramme de THC dans le cas des huiles et des autres produits dérivés.

M. Clement : Il pourrait y avoir une conséquence négative si l'on taxait les produits séchés en fonction de leur teneur en THC. Ainsi, les produits à forte concentration en THC vendus sur le marché noir deviendraient encore plus attrayants qu'ils le sont déjà, car ils seraient en concurrence directe avec des produits assujettis à un taux de taxation plus élevé. Si l'objectif est vraiment d'éliminer le marché noir, ce dont je ne doute aucunement, il faut faire bien attention aux politiques que l'on adopte. Cela dit, je suis certes un partisan de la simplification, car je peux vous assurer que la confusion est souvent au rendez-vous quand qu'on tente de s'y retrouver dans les différentes taxes applicables aux différents produits. Ce serait donc une répercussion néfaste possible qui enverrait un message très clair aux trafiquants du marché clandestin en les incitant fortement à bonifier leur offre de produits à haute teneur en THC.

Le sénateur Pratte : Monsieur Clément, que pensez-vous des motifs invoqués par le gouvernement pour expliquer sa décision de ne pas exonérer le cannabis médical? On fait valoir simplement que les consommateurs n'ayant pas de raison médicale de se procurer du cannabis thérapeutique essaieraient en pareil cas d'obtenir une ordonnance, car le cannabis médical serait beaucoup moins cher.

M. Clement : On m'a déjà rapporté cette justification. On faisait essentiellement valoir que l'exonération du cannabis thérapeutique inciterait les gens à faire la queue pour obtenir leur...

Le sénateur Pratte : Autorisation médicale.

M. Clement : Oui, leur autorisation médicale. Je pense qu'il faut surtout pouvoir s'en remettre à l'intégrité des professionnels de la santé. Je ne crois pas qu'il convienne de taxer tous les consommateurs de cannabis simplement parce quelques-uns d'entre eux agissent de façon répréhensible. C'est ce que je répondrais à ceux qui soulèvent une objection semblable.

Je suis persuadé que cela pourrait arriver. Des gens pourraient essayer de tromper le système afin d'obtenir une ordonnance de cannabis thérapeutique de manière à éviter les taxes. Encore là, tout dépend de la façon dont le marché légal pourra évoluer d'ici un an ou deux quant à sa capacité de répondre à la demande. J'ai l'impression que lorsque ce marché parviendra à maturité, les consommateurs récréatifs seront de moins en moins enclins à se farcir toutes les complications associées à la visite à un médecin, au renouvellement des ordonnances et à l'attente du courrier, alors qu'ils peuvent simplement se présenter en magasin. C'est ma façon de voir les choses.

Le sénateur Pratte : Madame Jesseman, aviez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

Ms. Jesseman: My background is in criminology and not economics, so I completely echo your desire in simplifying the taxation approach because it certainly takes a bit to wrap your head around. But that does lead me to some expertise in terms of stamping out the illegal market. I think we have to be careful in setting reasonable expectations around the ease with which we can eliminate the illegal market and the compromises that we might have to make from a public health perspective in order to compete with the illegal market.

[Translation]

Senator Forest: Ms. Jesseman, from the beginning of the legalization of cannabis to today, are we in a position to see which parts of the market have increased in terms of age category? We were much more concerned by consumption among young people under 25. Do you have statistics showing that cannabis consumption has increased among those clients?

[English]

Ms. Jesseman: We actually do. We have some early results courtesy of Statistics Canada for the first quarter of the current fiscal year, 2019. Those statistics do indicate a slight increase in use, but most of that increase is, in fact, focused in older age groups rather than the younger age groups, which is extremely interesting.

The data is certainly very preliminary. We have to keep in mind that the market has certainly not stabilized and that accessibility remains a considerable challenge in most of Canada. But those are some very interesting early trends to watch that we will continue to monitor.

[Translation]

Senator Forest: So we are seeing that it is an older clientele, people 25 and older, that has increased its consumption since legalization, correct?

[English]

Ms. Jesseman: That's the age group within which the increase has been focused, yes. I should clarify that youth remain the highest consumers, but in terms of the absolute increase from pre-legalization to post-legalization rates of use, it has been among older age groups. I would be pleased to provide the group with the documents on that is as well.

Mme Jesseman : Je suis spécialisée en criminologie et pas en économie, si bien que je conviens tout à fait avec vous qu'il faudrait simplifier la méthode de taxation actuelle. Il faut en effet un certain temps pour arriver à s'y retrouver. Je peux toutefois vous dire ce qu'il en est par rapport à notre volonté d'éradiquer le marché noir. Je crois que nous devons nous fixer des attentes raisonnables quant à la facilité avec laquelle nous pourrions éliminer ce marché et aux compromis que nous pourrions devoir faire du point de vue de la santé publique afin de soutenir la concurrence du marché clandestin.

[Français]

Le sénateur Forest : Madame Jesseman, sommes-nous en mesure de voir, des débuts de la légalisation du cannabis jusqu'à aujourd'hui, les parts de marché qui ont augmenté par rapport à une certaine catégorie d'âge? Nous étions beaucoup plus préoccupés par la consommation chez les jeunes âgés de moins de 25 ans. Avez-vous des statistiques qui montrent que la consommation de cannabis a évolué chez cette clientèle?

[Traduction]

Mme Jesseman : Nous avons effectivement des résultats préliminaires qui nous viennent de Statistique Canada pour le premier trimestre de 2019. Ces chiffres indiquent bel et bien une légère hausse de la consommation, mais cette augmentation se manifeste en majorité, chose extrêmement intéressante, au sein des groupes plus âgés que le segment le plus jeune de la population.

Il faut certes préciser qu'il s'agit de données très préliminaires. Il ne faut pas oublier que le marché ne s'est assurément pas encore stabilisé et que l'accessibilité demeure un problème de taille dans la plupart des régions du Canada. Il s'agit tout de même de tendances préliminaires fort intéressantes dont nous allons continuer à suivre l'évolution.

[Français]

Le sénateur Forest : Nous constatons donc que c'est plutôt la clientèle plus âgée, c'est-à-dire les gens âgés de 25 ans et plus, qui a augmenté sa consommation depuis la légalisation; est-ce exact?

[Traduction]

Mme Jesseman : C'est effectivement pour ce groupe d'âge que l'on note surtout une augmentation. Je dois cependant préciser que les jeunes demeurent les plus grands consommateurs. C'est toutefois pour les gens des groupes plus âgés que l'on observe la hausse absolue la plus élevée des taux de consommation depuis la légalisation. Je me ferai un plaisir de

[*Translation*]

Senator Forest: There are two issues: recreational consumption and consumption for therapeutic or medical purposes. Do I understand correctly that there is talk of matching the excise tax to the level of THC — more than three-tenths of 1 per cent? We are not talking about the concentration of CBD, which is more a factor in therapeutic use.

Is there a link between the excise tax and the rate of CBD, or is the excise tax linked simply to the level of THC?

[*English*]

Mr. Armstrong: The current excise tax is based on the grams of cannabis regardless of the THC or regardless of the CBD level. That is, how much plant went into the package of dry cannabis or was used to create the ingestible oil. That's the existing system. It doesn't actually take into account potency of either chemical. The proposed change for the oil, or edible-type products would look at only the THC.

[*Translation*]

Senator Forest: Only THC is considered?

[*English*]

Mr. Armstrong: Yes; that's the government's proposal.

[*Translation*]

Senator Forest: Has an automatic increase in the excise tax been built in, much as was done with microbreweries and microdistilleries in relation to the consumer price index?

[*English*]

Mr. Armstrong: As far as I know there is no planned, programmed increase in the tax rates. Of course, it is always subject to the government's future change.

Senator Forest: Automatically.

Senator Forest-Niesing: Before I get to the question I had planned to ask you, I am sensing from your earlier response, Mr. Armstrong, that you are in disagreement with the government's proposal to tax based on the THC level. Am I correct in my read?

transmettre également à votre greffière toute la documentation à ce sujet.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Il y a la question de la consommation à des fins récréatives et la consommation à des fins thérapeutiques ou médicales. Est-ce que je comprends bien qu'on parle d'associer la taxe d'accise au niveau de THC — plus de trois dixièmes de 1 p. 100? On ne parle pas de la concentration de CBD, qui concerne plutôt l'usage thérapeutique.

Y a-t-il un lien entre la taxe d'accise et le taux de CBD, ou est-ce que la taxe d'accise est uniquement liée au niveau de THC?

[*Traduction*]

M. Armstrong : La taxe d'accise actuelle est basée sur le nombre de grammes de cannabis sans égard à la teneur en THC ou à la concentration en CBD. Il s'agit de voir quelle quantité de cannabis végétal a été utilisée pour produire le contenu d'un emballage de cannabis séché ou d'une capsule d'huile à ingérer. C'est ainsi que fonctionne le régime actuel. On ne tient pas compte de la présence des deux produits chimiques en question. Le changement proposé pour l'huile ou les produits à ingérer nous amènera à prendre uniquement en considération la teneur en THC.

[*Français*]

Le sénateur Forest : C'est uniquement le THC qui est pris en compte?

[*Traduction*]

M. Armstrong : Oui, c'est ce que propose le gouvernement.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Est-ce qu'on y a incorporé une augmentation automatique de la taxe d'accise, un peu comme on l'a fait avec les microbrasseries et les microdistilleries relativement à l'indice des prix à la consommation?

[*Traduction*]

M. Armstrong : À ce que je sache, aucune augmentation structurée n'est prévue pour ce qui est des taux de taxation. Il est bien sûr toujours possible que le gouvernement apporte des changements à ce niveau.

Le sénateur Forest : Mais rien d'automatique.

La sénatrice Forest-Niesing : Avant de poser la question que j'avais préparée à votre intention, il y a une chose que je voudrais savoir, monsieur Armstrong. En vous entendant répondre tout à l'heure, j'ai eu l'impression que vous n'étiez pas d'accord avec la proposition du gouvernement de taxer le

Mr. Armstrong: No, I agree that the proposal to tax on THC level is an improvement over the current rule which would just be how many grams of the cannabis plant went into the product. It is a step forward.

Senator Forest-Niesing: That begs the question: What other steps would you estimate to be worth considering?

Mr. Armstrong: Well, for the dry cannabis, the smokeable cannabis, my suggestion is to get rid of the flat base tax amount currently 25 cents per gram federal and, depending on the province and the detail, 75 cents per gram provincial share. Currently it is a dollar minimum excise tax on a dry cannabis product.

That's not necessarily a huge increase if we are talking about a high-priced product, maybe \$20 per gram. However, it is a noticeable increase on a product that's \$10 a gram. I think it is a serious challenge if you want to try to offer a product at \$5 a gram, like a value product, to try to compete with black market pricing. It would be very difficult for producers or retailers to compete with that if you have \$1 of the \$5 going to excise tax and another chunk going to a sales tax. If we could switch that, get rid of the minimum \$1 per gram, and have a percentage so that more expensive products are taxed higher and cheaper products are taxed lower, that could make a value-priced product more practical.

Senator Forest-Niesing: Thank you. Are there any additional measures that should be taken to discourage consumers from purchasing cannabis illegally?

Ms. Jesseman: In terms of survey responses, we've seen that people are looking for product quality, product safety and knowing what is in the product. Those are three things that the illegal market can't guarantee. That is, is it free from mould? Is it free from pesticides? Does it have the level of THC and CBD that the consumer is looking for and that is marked on the package? Also, there is simply the consumer experience; that is, being able to go to a store, see a variety of products and have a discussion with an informed salesperson. Those are all benefits that the legal market can offer over the illegal market. I think it is that retail experience and quality of the products that we need to focus our efforts on in order to promote people to move to the legal market.

cannabis en fonction de sa teneur en THC. Est-ce que mon impression était la bonne?

M. Armstrong : Non, je crois que cette proposition de taxation en fonction de la concentration en THC est une amélioration par rapport à la règle actuelle qui est simplement fondée sur le nombre de grammes de cannabis végétal se retrouvant dans un produit. C'est un pas en avant.

La sénatrice Forest-Niesing : Cela m'amène à vous demander quelles autres mesures il vaudrait la peine selon vous que nous envisagions?

M. Armstrong : Dans le cas du cannabis séché, celui que l'on peut fumer, je pense qu'il faudrait se débarrasser du taux de taxation de base qui est actuellement fixé à 25 ¢ le gramme au fédéral et à quelque chose comme 75 ¢ le gramme au provincial, suivant les différentes modalités établies dans chaque cas. La taxe d'accise s'élève donc au minimum à 1 \$ pour tout produit de cannabis séché.

Ce n'est pas nécessairement une majoration très forte pour un produit à prix élevé comme par exemple 20 \$ le gramme. La hausse est toutefois plus significative pour un produit vendu à 10 \$ le gramme. Cela devient vraiment problématique si vous essayez d'offrir un produit au prix abordable de 5 \$ le gramme dans un effort pour soutenir la concurrence du marché noir. Il devient très difficile pour les producteurs et les détaillants de soutenir cette concurrence si un produit à 5 \$ est assorti d'une taxe d'accise d'un dollar en plus d'un autre montant pour la taxe de vente. Dans la mesure du possible, il faudrait renoncer à cette taxe minimum de 1 \$ le gramme pour utiliser plutôt un taux de taxation. Ainsi, les produits les plus dispendieux seraient davantage taxés alors que les produits meilleurs marchés le seraient moins. Dans ces circonstances, il deviendrait plus facilement envisageable d'offrir un produit à prix abordable.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci. Y a-t-il d'autres mesures que l'on pourrait prendre pour dissuader les consommateurs d'acheter leur cannabis sur le marché illicite?

Mme Jesseman : Les sondages nous révèlent que les gens sont à la recherche d'un produit de qualité qui est sûr et dont ils connaissent le contenu. Ce sont trois éléments au titre desquels le marché clandestin n'offre aucune garantie. Le cannabis est-il exempt de moisissures? A-t-on utilisé des pesticides? A-t-il la teneur en THC ou en CBD que le consommateur recherche avec indications en conséquence sur l'emballage? Il y a aussi le simple fait que le consommateur souhaite vivre une expérience d'achat en se rendant en magasin pour voir toute une variété de produits et pouvoir discuter avec un vendeur bien informé. Voilà autant d'avantages du marché légal par rapport au marché noir. Je pense que nous devrions mettre en valeur cette expérience d'achat et la qualité des produits offerts dans nos efforts pour inciter les gens à passer au marché légal.

Mr. Clement: From my perspective, I think it largely comes down to three issues. One is price, and taxation is a huge factor in that. Other regulations impacting production costs, obviously, play a role in inflating price. Accessibility is another issue that, for the most part, is not the purview of the federal government. That's mostly provincial and then local governments. There are a handful of policies that are misguided at that point, at those levels of government, but that might not be as relevant to what we are doing here today.

The third is product variability, which is really something we've not seen yet. It's something that we are hopeful for in terms of offering consumers more choice, a variety of products. Unfortunately, the framework for legalization rolled out dried cannabis and oil, while giving a year to roll out other arguably less harmful means of consumption.

Our hope is that, as these new harm-reduction products, if we want to call them that, become available, you will see consumers opt for the legal market because the legal market now has more options and more choice. The more choice we can infuse into the legal market, the better because, ultimately, that's what's going to make it more attractive.

Senator Forest-Niesing: That makes sense. Thank you.

Senator Klyne: This might play on some of the other questions asked. Anybody can jump in on this, but I'm trying to unravel the — I suppose the flow chart of how things could go with cannabis for medical purposes. I suppose it could start with the patient. They may go to see a doctor with the intent of getting a prescription. Or they may just be just going to see a doctor to find out what is wrong with them. If it is with the intent to get cannabis prescribed, the doctor may deny it. If it is denied, this could then lead to self-medication and the black market, I suppose. Or maybe they just want to bypass the doctor altogether and self-medicate. Again, that leads to going to the black market.

Does it get complicated for someone to get cannabis for medical purposes when they think about the fact that you need to get a prescription, you need to apply for a tax credit, and it is probably overpriced. That is, if they know the prices compared to the black market. I don't know how the black market handles that. Do they sell by the THC content? I don't think so. Do they issue tax credits? I don't think so. Where does all this lead? Is there going to be an uptake of cannabis for medical purposes and the tax credit? If so, what will the uptake on cannabis be? Or will it gravitate to the black market because it is simpler and they

M. Clement : À mes yeux, la problématique se résume en grande partie à trois aspects fondamentaux. Il y a d'abord le prix, un élément sur lequel le taux de taxation influe beaucoup. Il y a aussi bien sûr différents règlements faisant grimper les coûts de production qui ont un effet à la hausse sur les prix. Dans une large mesure, le deuxième facteur, celui de l'accessibilité, ne relève pas du gouvernement fédéral. L'accessibilité est principalement du ressort des provinces et des administrations locales. Ces ordres de gouvernement ont adopté certaines politiques qui apparaissent malavisées pour l'instant, mais ce n'est peut-être pas le moment le mieux choisi pour en discuter.

Le troisième élément est la variabilité de l'offre de produits. Ce n'est pas encore quelque chose que nous avons été en mesure de constater. Nous espérons pouvoir offrir éventuellement aux consommateurs le choix entre une plus grande variété de produits. Malheureusement, le cadre de légalisation prévoyait seulement la mise en vente du cannabis séché et de l'huile en laissant une année pour mettre à la disposition des clients des modes de consommation sensés à être moins dommageables.

Nous espérons que la mise à disposition de ces produits réduisant les méfaits, si je puis m'exprimer ainsi, incitera les consommateurs à opter pour le marché légal en raison du plus large éventail de choix qu'il aura à leur offrir. Plus nous serons en mesure d'offrir sur le marché légal une vaste variété de produits, le mieux ce sera, car il deviendra ainsi d'autant plus attrayant.

La sénatrice Forest-Niesing : C'est tout à fait logique. Merci.

Le sénateur Klyne : Je veux adresser à tous nos témoins une question qui va peut-être nous ramener à certains éléments déjà soulevés. J'essaie un peu de voir comment les choses peuvent se dérouler dans le cas du cannabis thérapeutique. Je suppose que l'on pourrait commencer avec le patient qui va consulter son médecin afin d'obtenir une ordonnance ou simplement pour lui parler d'un problème de santé quelconque. Si le patient le consulte pour obtenir une ordonnance de cannabis, il est possible que le médecin refuse. En pareil cas, le patient peut décider de s'automédiquer en s'approvisionnant sur le marché noir. Il est également possible qu'un patient décide carrément de s'automédiquer sans même voir son médecin, ce qui le dirige également vers le marché clandestin.

Ne devient-il pas un peu compliqué d'avoir accès à du cannabis à des fins thérapeutiques quand on sait qu'il faut obtenir une ordonnance, demander un crédit d'impôt et payer un prix trop élevé. C'est ce qu'on peut constater si l'on est à même de comparer les prix à ceux du marché noir. Je ne sais pas comment s'y prennent les trafiquants sur le marché clandestin. Vendent-ils leurs produits en fonction de leur teneur en THC? Je ne pense pas. Accordent-ils des crédits d'impôt? Cela m'étonnerait. Où est-ce que tout cela va nous mener? Va-t-il y avoir une augmentation de la consommation de cannabis à des

don't need a prescription? That said, there is a caution for the viewing audience that cannabis for medical purposes has its own issues.

Ms. Jesseman: To clarify, the illegal market is not the only choice for the consumer. There is the regulated market if they choose not to pursue through medical authorization. Granted that's limited now in terms of product formats, but, by October, we will see a fuller spectrum of products available.

Senator Klyne: In that example, then, there is no tax credit? They would still get a tax credit if it's regulated?

Ms. Jesseman: On the new products being introduced, if they are purchasing without the medical authorization and it is not a prescription, without the medical authorization they could not claim a tax credit.

Mr. Clement: The best way to describe it would be someone with severe seasonal allergies. You could get to doctor for a prescription grade — insert a brand name of allergy medicine — that falls under a pharmaceutical. Or you could go and grab an over-the-counter drug you take that does not qualify for the tax credit.

That would be the circumstance that medical cannabis patients would fall into. I think the question is, if it becomes too burdensome for them to access medical cannabis through a doctor, they will most likely go to either the legal recreational market or the illegal recreational market. From our perspective, what we've seen is that consumers who are consuming what we would consider heavy amounts of cannabis prior to legalization, for the most part, are not making the transition to the legal market because of price and accessibility.

The hope would be that medical patients don't fall into that trap. Part of the reason why we so strongly advocated against taxing medical cannabis in the first place is because obviously you don't want the cruelty of punishing patients. Also, you don't want to encourage them to engage in illegal activity simply to get the medicine at prices they can afford.

Mr. Armstrong: As a business professor, I have the least amount of medical knowledge in the group, but my only comment is to point out that medical users and recreational users tend to have different product preferences. According to Health

fins thérapeutiques et du recours au crédit d'impôt correspondant? De quel ordre sera cette augmentation, le cas échéant? Cette clientèle sera-t-elle plutôt attirée par le marché noir parce que c'est plus simple et que l'on n'exige pas d'ordonnance? Cela dit, il faut rappeler aux gens qui nous regardent qu'il y a également certains problèmes associés à la consommation de cannabis à des fins d'automédication.

Mme Jesseman : Pour que les choses soient bien claires, le marché clandestin ne serait pas le seul choix pour ces consommateurs. Ceux qui décident de passer outre l'autorisation médicale peuvent également s'approvisionner sur le marché réglementé. Il est vrai que la variété de produits est restreinte pour l'instant, mais une gamme plus complète de solutions sera accessible dès le mois d'octobre.

Le sénateur Klyne : Dans un tel cas, il n'y aurait pas de crédit d'impôt? Obtiendront-ils tout de même un crédit d'impôt s'ils s'approvisionnent sur le marché réglementé?

Mme Jesseman : Vous parlez des nouveaux produits qui pourraient être mis en vente? S'ils sont achetés sans autorisation médicale, car c'est ce qui est exigé, plutôt qu'une ordonnance, on ne peut pas réclamer de crédit d'impôt.

M. Clement : On pourrait comparer avec la situation d'une personne qui souffre d'allergies saisonnières graves. Elle peut consulter un médecin pour obtenir un médicament sur ordonnance qui entrerait dans la catégorie des produits pharmaceutiques. Elle peut aussi choisir d'acheter un médicament en vente libre qui ne donne pas droit à un crédit d'impôt.

Les mêmes options s'offrent à un patient qui veut obtenir du cannabis thérapeutique. Il y a donc une question qui se pose. S'il devient trop compliqué pour ces patients d'avoir accès à du cannabis thérapeutique en s'adressant à un médecin, ne risquent-ils pas de s'approvisionner plutôt directement sur le marché du cannabis récréatif, qu'il soit légal ou clandestin. Nous avons pu constater pour notre part que ceux qui consommaient d'importantes quantités de cannabis avant sa légalisation n'ont, pour la plupart, pas fait la transition vers le marché légal, et ce, pour des considérations liées au prix et à l'accessibilité.

Il faut espérer que les consommateurs à des fins thérapeutiques ne se laissent pas guider par les mêmes considérations. Si nous avons dénoncé avec autant de véhémence la taxation du cannabis thérapeutique, c'est en partie au départ parce qu'il est de toute évidence inhumain de punir ainsi ces patients. On ne veut pas non plus les inciter à se livrer à une activité illégale simplement pour obtenir à un prix abordable les produits thérapeutiques dont ils ont besoin.

M. Armstrong : Comme je suis professeur en administration des affaires, je suis parmi vos témoins celui qui a le moins de connaissances médicales. Je dirais simplement que les consommateurs de cannabis semblent apprécier des produits

Canada's sales volume data so far, since legalization, recreational sales have been about 68 per cent dry cannabis. The recreational users generally prefer to smoke it. Medical sales only had 27 per cent of dry cannabis. Medical users generally prefer to have the oils.

Presumably that's partly because they avoid the "ick factor" of having to smoke something. And presumably it also allows them to have a more consistent dosage. Oil is more consistent, in terms of its production and its use, as far as I understand.

Senator Ravalia: I will preface my question recognizing that we have little or no control over the black market. I am concerned that the long-term sequelae of high-dose THC products continues to be uncertain. While studies are in evolution, should we not continue to create a disincentive, via taxation, until we have clear evidence of risk versus benefit in the higher THC products? My concerns, as a recently practising physician, were in the areas of tolerance, psychosis and, in particular, adolescent vulnerability. I've seen instances of each of these.

The other concern I have is that we made this mistake with opioids. We did not, at the outset of prescribing opiates for nonmalignant pain, set any margins in terms of doses. And today we are dealing with a grave public health crisis across the Western world. So I would be interested. This may be partially a philosophical question but as a physician, I would be very concerned about high-grade THC products being indiscriminately used for the high factor, without the long-term sequelae being taken into account.

Ms. Jesseman: In short, I agree. That's why we are supportive of a precautionary approach when it comes to higher levels of THC, and certainly continuing to invest in research to find out more about the longer-term health effects of those products, as well as some of the short-term impacts in terms of over intoxication, for example.

Mr. Clement: My only additional comments are, yes, you want to be precautionary and there are associated risks, and we need to know the risks. However, we have to avoid public policy that has grave externalities that push consumers into a marketplace that has no care for their safety whatsoever, or their

différents selon qu'ils en font un usage thérapeutique ou récréatif. Suivant les données compilées par Santé Canada depuis la légalisation, le cannabis séché compte pour environ 68 p. 100 des ventes sur le marché récréatif. Les consommateurs à des fins récréatives préfèrent généralement fumer le cannabis. Le cannabis séché ne représente que 27 p. 100 des ventes auprès des utilisateurs à des fins thérapeutiques qui préfèrent généralement les huiles.

On peut penser que c'est notamment parce que ces consommateurs souhaitent éviter le dégoût que leur inspire l'obligation de fumer quoi que ce soit. Il y a sans doute aussi le fait qu'ils peuvent ainsi mieux contrôler le dosage. D'après ce que j'ai pu comprendre, la production et la consommation de l'huile de cannabis offrent une plus grande certitude à ce niveau.

Le sénateur Ravalia : En guise de préambule à ma question, je crois qu'il faut reconnaître que le marché noir échappe en grande partie, si ce n'est totalement, à notre contrôle. Je suis préoccupé par l'incertitude qui continue de régner quant aux conséquences à long terme des produits à forte teneur en THC. Tant et aussi longtemps que les études en cours ne nous auront pas fourni d'indications scientifiques précises quant aux risques et aux avantages associés à ces produits, ne devrions-nous pas continuer à miser sur des mesures dissuasives via notre régime de taxation? Comme j'ai pratiqué la médecine jusqu'à tout récemment, je suis particulièrement préoccupé par les problèmes liés à la tolérance, aux épisodes psychotiques et, surtout, à la vulnérabilité des adolescents. J'ai été confronté à des cas dans chacune de ces catégories.

Je ne voudrais pas non plus que nous répétions les erreurs que nous avons commises avec les opioïdes. Lorsque nous avons commencé à prescrire des opiacés pour des douleurs non malignes, nous n'avons fixé aucune limite quant aux doses. Nous nous retrouvons ainsi aujourd'hui avec une grave crise de santé publique qui touche l'ensemble du monde occidental. C'est peut-être une question partiellement d'ordre philosophique, mais j'estime, en ma qualité de médecin, qu'il y a tout lieu de s'inquiéter d'une consommation sans discernement de produits à forte teneur en THC pour obtenir certains effets sans que les conséquences à long terme soient prises en compte.

Mme Jesseman : En bref, je suis d'accord. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je préconise la prudence lorsqu'il est question de concentrations plus élevées de THC. Il faut certes continuer à investir dans la recherche pour en apprendre davantage sur les effets à long terme de ces produits sur la santé de même que sur leurs impacts possibles à court terme, notamment pour ce qui est par exemple des surdoses.

M. Clement : J'ajouterais seulement qu'il faut effectivement faire montre de prudence, car il y a bel et bien des risques que nous devons nous assurer de connaître. Nous devons cependant éviter d'adopter des politiques publiques qui ont comme effet secondaire grave d'inciter les consommateurs à se tourner vers

age, for instance. You have to balance wanting to curb or eliminate youth access entirely, while also realizing that, if we are too heavy-handed in our regulatory approach, it only fuels the black market, which has no care for how old the purchasers are, quality or safety of the product, et cetera.

We have to strike the balance, in terms of making sure price, access, product variability are appropriate so that consumers, when purchasing, are doing it legally, are of age and are resuming themselves from all the negatives of prohibition, which is the reason why our country legalized in the first place.

Mr. Armstrong: I would echo that comment. It is a difficult decision as to what the best tax level is because, on the one hand, you would like to discourage cannabis use in general. On the other hand, you also want to discourage people going to the black market to get their cannabis. If you tax too high, that provides incentive to go to the black market. I don't have a magic answer to that, unfortunately. It is a tradeoff.

The other point to add to that — and this is something that some of the provincial and local governments sometimes forget — is the alternative to legal cannabis is not no cannabis. The alternative, if they can't get legal cannabis, is black market cannabis.

Senator Dean: Thank you for being with us today and for promoting the sort of intelligent evidence-based discussion that, unfortunately, I think we weren't having at this time last year. What a difference a year makes. It is delightful to be part of this discussion.

Ms. Jesseman, you remind us of Stats Canada and I think it is important for us to remember that Stats Canada, Health Canada, the Parliamentary Budget Office a year ago was well into benchmarking that does allow us, today, to answer questions around what happened in the first three months. I would like to go on the record and commend Stats Canada and other agencies for doing a good job with that.

In the legal market, we heard about a split in product between medical and recreational. In the legal market today, what do we know about the consumption split between dried, oil? I guess that's all we have now. If we could start there, what do we know about consumption demand for oil versus dried product right now? And is there any trend?

un marché qui ne se préoccupe aucunement de leur santé, pas plus que de leur âge d'ailleurs. Il faut pouvoir miser sur une approche équilibrée si l'on veut réduire ou éliminer complètement l'accès pour les jeunes, car une démarche réglementaire trop sévère aura simplement pour effet de procurer de nouveaux clients au marché noir, lequel ne se préoccupe aucunement de facteurs comme l'âge des acheteurs ou la qualité et l'innocuité des produits vendus.

Nous devons parvenir à ce juste équilibre en veillant à ce que les prix, les possibilités d'accès et la variabilité de l'offre de produits nous permettent de nous assurer que les consommateurs s'approvisionnent sur le marché légal, ont l'âge requis pour acheter du cannabis et sont à l'abri de tous les effets néfastes de la prohibition, l'objectif premier ayant guidé notre pays sur la voie de la légalisation.

M. Armstrong : J'abonderais dans le même sens. Il est difficile de déterminer quel est le niveau de taxation optimal car on souhaite, d'une part, décourager la consommation de cannabis d'une manière générale et, d'autre part, dissuader les gens de s'approvisionner sur le marché clandestin. Si les taxes sont trop élevées, certains seront incités à se tourner vers le marché noir. Je n'ai malheureusement pas de solution parfaite à vous proposer. Il y a des compromis qui doivent être faits.

Il faut également rappeler — ce que certains gouvernements provinciaux et locaux semblent parfois oublier — que la solution de rechange au cannabis légal ne consiste pas à renoncer carrément au cannabis. Pour les gens qui ne peuvent pas obtenir de cannabis sur le marché légal, c'est plutôt le marché noir.

Le sénateur Dean : Merci d'être des nôtres aujourd'hui et de nous permettre d'avoir ces échanges éclairés fondés sur des faits, ce qui n'était malheureusement pas le cas à la même période l'an passé. Quelle différence une année peut faire. C'est merveilleux de pouvoir participer à des discussions semblables.

Madame Jesseman, vous nous avez rappelé le rôle joué par Statistique Canada, et j'estime important que nous nous souvenions tous du travail important d'étalonnage effectué il y a un an par Statistique Canada, Santé Canada et le bureau du directeur parlementaire du budget pour nous permettre de répondre aujourd'hui à certaines questions concernant la façon dont les choses se sont déroulées au cours des trois premiers mois. Je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter officiellement Statistique Canada et les autres organisations qui se sont acquittées efficacement de cette tâche.

Sur le marché légal, on nous a parlé d'une division entre les produits thérapeutiques et récréatifs. Que savons-nous des taux de consommation relatifs du cannabis séché et de l'huile? Je crois que ce sont les deux seuls produits actuellement offerts sur le marché légal. Que pouvons-nous observer jusqu'à maintenant quant à la demande pour l'huile de cannabis par rapport au produit séché? Est-ce qu'il y a une tendance qui se dégage?

Mr. Armstrong: Recreational sales are about two-thirds dry cannabis, about one-third ingestible oils whereas, as I mentioned before, in the medical market, it is almost the reverse, about three-quarters oil, one-quarter dry.

Senator Dean: So two-thirds dry, one-third oil in recreational?

Mr. Armstrong: Yes.

Senator Dean: Thank you. I will go back briefly to the incentives and disincentives around pricing. You did remind us, Mr. Clement, about the report around price, availability and variability. They are key factors and if one takes a look inside an illegal store and if you go next door to the legal store, the legal store is more Apple-like, I suggest. It is more high-tech and clean, but with a sharply reduced range of products. So one can wander into these places and test this.

I'm going to go back to the issue of price and incentives. As we think about taxing for THC potency — and we had this discussion in the Social Affairs Committee and McLellan and Ware made recommendations on this, too, and I agree with it — we have to bear in mind that we already have a considerable price differential, such that the long-term, illegal recreational consumer buying 30 grams of dry cannabis is probably staying at half the price — if they stay with the current market — of the price that would be available walking into a legal cannabis store.

Would it not make sense, as we think about now tacking on potency variables, to reconsider the entire price differential? What we don't want to do is stack potency differentials, taxes, on top of a price differential that although, as Ms. Jesseman suggests, is tolerated because of quality and safety, that tolerance is not going to be without its limits.

As we think about taxing on potency, do we need to consider the entire pricing framework in order to redistribute that premium and move it toward higher potency products?

Mr. Clement: Yes, I think you raise a good point in terms of reevaluating the tax system in its entirety. That includes the various fees and taxes associated with production at the federal level. I think that should also include some perspective on what provincial governments are doing in terms of the boutique tax rates they have. If you use Manitoba, for example, I think the benchmark is that legal cannabis is taxed at a rate of 29 per cent once you factor in all of the taxes.

M. Armstrong : Pour le cannabis récréatif, le cannabis séché représente environ les deux tiers des ventes, et les huiles, un tiers, tandis que, comme je l'ai déjà mentionné, dans le marché médical, c'est presque l'inverse, l'huile représente environ le trois quarts des ventes et le cannabis séché, un quart.

Le sénateur Dean : Donc, dans le cas du cannabis récréatif, c'est deux tiers pour le cannabis séché, et un tiers pour l'huile?

M. Armstrong : Oui.

Le sénateur Dean : Merci. Je vais revenir brièvement sur les facteurs incitatifs et dissuasifs concernant le contrôle des prix. Monsieur Clement, vous nous avez rappelé le rapport sur les prix, l'accessibilité et la variabilité. Ce sont des facteurs clés et si l'on jette un coup d'œil à l'intérieur d'un magasin illégal et ensuite, dans le magasin légal à côté, j'imagine que ce dernier ressemble davantage à un magasin Apple. Il est plus à la fine pointe de la technologie et plus propre, mais il offre une gamme de produits réduite. On peut donc faire un tour dans ces endroits et vérifier cela.

Je vais revenir sur la question des prix et des mesures incitatives. En réfléchissant à la possibilité de taxer en fonction de la teneur en THC — et nous en avons discuté au comité des affaires sociales, et McLellan et Ware ont fait des recommandations à cet égard également, et je suis d'accord avec eux —, nous ne devons pas oublier qu'il y a déjà une différence de prix importante, de sorte que le consommateur de cannabis récréatif illégal qui achète 30 grammes de cannabis séché paie probablement la moitié du prix — s'il demeure dans le marché actuel — qui serait offert dans un magasin de cannabis légal.

Ne serait-il pas sensé, maintenant que nous pensons à ajouter des variables de puissance, de revoir la différence de prix? Ce que nous ne voulons pas faire, c'est ajouter des différences de teneur, des taxes, à une différence de prix. Bien que cette différence soit, comme le dit Mme Jesseman, tolérée en raison de la qualité et de la sécurité des produits, cette tolérance n'est pas sans limites.

Concernant l'idée de taxer en fonction de la puissance, devons-nous examiner l'ensemble du cadre de tarification afin de redistribuer ce supplément et l'orienter vers les produits plus puissants?

M. Clement : Oui. Je crois que vous soulevez un bon point pour ce qui est de réévaluer le régime de taxation dans son ensemble. Cela inclut les divers frais et taxes associés à la production au fédéral. Je crois que nous devrions également inclure ce que font les gouvernements provinciaux sur le plan de leurs taux de taxation. Au Manitoba, par exemple, je pense que la référence, c'est que le cannabis légal est taxé à un taux de 29 p. 100 lorsqu'on tient compte de toutes les taxes.

It's naive for us to think that the legal market can compete in that context, so I would certainly welcome this potency question to open up the door to a re-evaluation of over-taxation of cannabis in general, the creation of a smarter, more consistent tax model that allows for better competition, while maybe balancing some of the harm reduction aspects that my colleague has mentioned. That would certainly be welcomed from a consumer's perspective because the goal here is to get consumers to purchase it legally, and we have to provide the incentives to do so. Price is a huge factor in that.

Senator Pratte: My questions are directed to Professor Armstrong.

You make two proposals. One is to get rid of the flat-rate duty in favour of the *ad valorem* duty for dried cannabis. Would you please remind us, do you know what the rationale was for establishing two possible tax regimes for dried cannabis? What was the logic behind that?

Mr. Armstrong: I don't know the logic or the rationale. I recall first hearing about it in a speech by the Prime Minister. I assume it was to make sure that at least a minimum amount of revenue was collected from the product. It is possible they wanted to discourage discount or value-priced product, but I don't know.

Senator Pratte: If we put ourselves in the government's shoes, if they followed your advice and got rid of the flat-rate duty, would they lose revenue?

Mr. Armstrong: They would lose revenue on the lower-priced products, some of which really don't exist and presumably will be coming as the legal industry unfolds.

Right now, the legal industry doesn't really have to compete on price because there is so little product in terms of dried cannabis available that whatever makes it to the store is quickly purchased, for the most part, because it is a segment of the market where there are enough consumers who are happy to pay a large premium.

As supplies improve, as you start to get more toward the average cannabis consumer who is more price sensitive and doesn't want to pay 40 per cent more or whatever the price differential is, then being able to offer a lower-priced or value-priced product becomes more important and part of the competition between the black market and the legal industry. Does that answer your question?

Senator Pratte: Yes. Thank you. Your other proposal is to eliminate taxes on medical purchases of only cannabis oil. The logic there is that the consumers for the recreational market and

Il est naïf de notre part de croire que le marché légal peut être concurrentiel dans ce contexte, et je serais certainement ravi que cette question de puissance mène à une réévaluation de la taxation excessive du cannabis en général, à la création d'un modèle de taxation plus intelligent et plus uniforme qui favorise une meilleure concurrence, et il s'agirait également de tenir compte des aspects de la réduction des méfaits dont a parlé ma collègue. Ce serait certainement bien accueilli du point de vue du consommateur, car l'objectif premier ici est d'amener les consommateurs à acheter ces produits légalement, et il nous faut offrir les incitatifs nécessaires à cette fin. Le prix est un énorme facteur à cet égard.

Le sénateur Pratte : Mes questions s'adressent à M. Armstrong.

Vous avez proposé deux choses. Entre autres, il y a l'idée d'éliminer le droit fixe au profit du droit *ad valorem* pour le cannabis séché. Pourriez-vous nous rappeler les raisons pour lesquelles on avait établi deux régimes de taxation pour le cannabis séché? Quelle était la logique?

M. Armstrong : Je ne connais ni la logique ni les raisons. Je me souviens d'en avoir entendu parler pour la première fois lors d'un discours du premier ministre. Je suppose qu'il s'agissait de s'assurer qu'au moins un montant minimal de recettes soit perçu. Il est possible qu'on voulait avoir un effet dissuasif pour ce qui est des rabais, de produits à prix abordable, mais je ne le sais pas.

Le sénateur Pratte : Si nous nous mettons à la place du gouvernement, s'il suivait votre conseil et éliminait le droit fixe, perdrait-il des recettes?

M. Armstrong : Il perdrait des recettes sur les produits à bas prix, dont certains n'existent pas et seront probablement offerts à mesure que l'industrie légale se développera.

À l'heure actuelle, l'industrie légale n'a pas vraiment à être concurrentielle sur le plan des prix, car l'offre de produits de cannabis séché est si faible que tout ce qui arrive au magasin est vite acheté, généralement, parce que c'est un segment du marché dans lequel il y a assez de consommateurs qui sont ravis de payer plus cher.

Au fur et à mesure que l'offre s'améliorera, à mesure que l'on se rapprochera du consommateur de cannabis moyen qui est plus sensible au prix et qui ne veut pas payer 40 p. 100 plus cher, ou peu importe quelle est la différence de prix, alors il deviendra plus important de pouvoir offrir un produit à meilleur prix et cela fera partie de la concurrence entre le marché noir et le marché légal. Est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Pratte : Oui. Merci. L'autre chose que vous proposez, c'est d'éliminer les taxes sur les achats d'huiles de cannabis à des fins médicales. Le raisonnement ici, c'est que les

for the medical market are different.

But if you do exempt cannabis oil from taxes, is there a risk that consumers would change their preferences just because the price of cannabis oil is much lower?

Mr. Armstrong: There is always a risk, but I think the consumption habits would be different enough. If somebody wants a cheaper product, they could switch from dried to oil right now. Oil products tend to be cheaper in terms of how many dollars you have to spend to get some THC. People want the flavour and the aroma of smoking. Obviously not to my taste. So it is a different consumption style. I guess it's something like saying, would people switch from wine to beer. Some would, but most want the flavour profile of a wine if they're a wine drinker and are not really interested in beer.

Senator Marshall: My question is the same one I asked earlier on, but then after hearing all the testimony — who determines the level of THC? If the excise tax is related to the level of THC, who is determining the level of THC for tax purposes?

Mr. Armstrong: The producer has to test all of their products, so they would use that number in their accounting system, presumably.

Senator Marshall: Sorry, I missed the first part of your explanation.

Mr. Armstrong: The producer is required to test their product. As one of the other witnesses mentioned, the percentage of THC is on the label of all the products, so presumably that producer test would be used to calculate the tax.

Senator Marshall: So you could go back to the producer's records?

Mr. Armstrong: I assume that's what the government intends to do. I don't know.

Senator Marshall: If the government wanted to. Rather than doing test checks, they could just go back? Or just do test checks?

Mr. Armstrong: I imagine like other kinds of taxes, you would have the producer calculate it, but then you would do some kind of audit to make sure it was done correctly. Sometimes that would mean going back to the records and occasionally actually testing the product yourself, but I don't know the specifics of the government program.

Senator Marshall: Thank you. That answers my question.

consommateurs du marché récréatif et ceux du marché médical sont différents.

Mais si l'on exempte l'huile de cannabis des taxes, y a-t-il un risque que les consommateurs changent leurs préférences seulement parce que l'huile de cannabis coûte beaucoup moins cher?

M. Armstrong : Il y a toujours un risque, mais je crois que les habitudes de consommation seraient suffisamment différentes. Si quelqu'un veut acheter un produit moins cher, il peut passer du cannabis séché à l'huile dès maintenant. Les huiles ont tendance à être moins chères sur le plan de l'argent à dépenser pour obtenir du THC. Les gens veulent la saveur et l'arôme du produit à fumer. Évidemment, cela ne me plaît pas. Il s'agit donc d'un style de consommation différent. J'imagine que c'est comme se demander si les gens passeraient du vin à la bière. Certains le feraient, mais la plupart sont des consommateurs de vin et veulent le goût d'un vin et ne s'intéressent pas vraiment à la bière.

La sénatrice Marshall : Je pose la même question que j'ai déjà posée, mais après avoir entendu tous les témoignages... Qui détermine la teneur en THC? Si la taxe d'accise est liée à la teneur en THC, qui détermine la teneur à des fins fiscales?

M. Armstrong : Le producteur doit tester tous ses produits, de sorte qu'il utiliserait cette donnée dans son système de comptabilité, je suppose.

La sénatrice Marshall : Excusez-moi, mais j'ai manqué la première partie de votre explication.

M. Armstrong : Le producteur est tenu de tester son produit. Comme l'un des autres témoins l'a mentionné, le pourcentage de THC figure sur l'étiquette de tous les produits, et donc, vraisemblablement, le test fait par le producteur serait utilisé pour calculer la taxe.

La sénatrice Marshall : De sorte qu'on peut consulter les dossiers du producteur?

M. Armstrong : Je suppose que c'est ce que veut faire le gouvernement. Je l'ignore.

La sénatrice Marshall : Si le gouvernement le souhaitait. Plutôt que de faire des contrôles, ils pourraient simplement consulter les dossiers? Ou simplement faire des contrôles?

M. Armstrong : J'imagine que comme d'autres types de taxes, on demanderait au producteur de faire le calcul, mais on ferait un genre d'audit pour s'assurer que cela a été bien fait. Parfois, cela veut dire consulter les dossiers et, à l'occasion, tester le produit soi-même, mais je ne connais pas les détails du programme gouvernemental.

La sénatrice Marshall : Merci. Cela répond à ma question.

Senator Klyne: I'm trying to follow closely here to find out how this is shaking out since this has been legalized. There have been some missteps, delays, lessons learned, probably things that are on supply and demand, pricing. With that comes a lot of frustration on both sides, supplier and customer, if you will.

There is recreational use, medical use, and now this new wave of alternative cannabis products — new to me, anyway. I'll call it the black market, I guess. I don't know how that is keeping up competitively with the alternative products, but are things panning out well here for the provinces monetarily?

Also, they had huge policing concerns at the beginning of this, money and resources that were going into getting training and equipment for all of this in terms of impairment. Is it unfolding the way people had somewhat forecasted? Or is this thing in a little bit of disarray and frustration on all fronts?

Mr. Armstrong: In terms of the revenue for the provinces, they haven't got as much as, say, the forecaster planned from a year ago. That's almost entirely because sales have not been as high, and that's because the product supply has not yet caught up to demand. There hasn't been enough product available, so there hasn't been as much sold. And since excise tax and sales tax are based on how much is sold, they have not collected nearly as much revenue yet as they thought they would.

Market share-wise, the legal industry probably has 15 or 20 per cent of the market. The rest is black market. As that percentage improves, there will be more revenue coming into the provinces.

Currently, some provinces are doing better than others. Provinces with more retail stores tended to get a bigger market share. Nova Scotia probably has closer to 30 per cent legal market share as they have a pretty good store network. It's the same thing on Prince Edward Island and in Alberta, whereas Ontario, up until very recently, has had no retail stores so their market share has been very small and much lower than the national average.

Ms. Jesseman: I'll speak a bit in terms of the policing impact. There certainly has been a budgetary impact on training for recognizing impaired drivers. I know a lot of police agencies have not purchased the testing machines because of the cost so there certainly has been a resource impact.

Le sénateur Klyne : J'essaie de suivre de près la façon dont les choses évoluent depuis la légalisation. Il y a eu quelques erreurs et des retards, des leçons ont été apprises, probablement en ce qui concerne l'offre et la demande, les prix. Cela s'accompagne de frustrations des deux côtés, soit des fournisseurs et des consommateurs, si l'on veut.

Il y a l'usage récréatif et l'usage médical, et on voit maintenant cette nouvelle vague d'autres produits du cannabis — c'est nouveau pour moi en tout cas. J'appellerai cela le marché noir, j'imagine. J'ignore comment cela suit le rythme sur le plan concurrentiel par rapport aux produits de rechange, mais est-ce que les choses se passent bien pour les provinces sur le plan financier?

De plus, au départ, on avait d'énormes préoccupations au sujet des opérations de police, des ressources à investir dans la formation et l'équipement pour ce qui est des gens aux facultés affaiblies. Les choses se déroulent-elles de la façon dont on l'avait prévu en quelque sorte? Ou y a-t-il un peu de désarroi et de frustrations sur tous les fronts?

M. Armstrong : En ce qui concerne les recettes des provinces, elles ne sont pas aussi importantes que, disons, ce que l'on prévoyait il y a un an. C'est presque entièrement parce que les ventes n'ont pas été si bonnes, et c'est parce que l'offre de produits ne comble pas encore la demande. Parce qu'il n'y a pas assez de produits disponibles, il n'y a pas énormément de ventes. Puisque la taxe d'accise et la taxe de vente sont fondées sur le montant des ventes, les provinces sont encore loin d'avoir engrangé autant de recettes qu'elles le pensaient.

Sur le plan des parts de marché, l'industrie légale détient probablement 15 ou 20 p. 100 du marché. Le reste est détenu par le marché noir. Au fur et à mesure que cette proportion augmentera, les recettes des provinces augmenteront.

À l'heure actuelle, certaines provinces font mieux que d'autres. Celles qui ont plus de magasins de vente au détail tendent à avoir une plus grande part de marché. La Nouvelle-Écosse détient probablement une part de marché de près de 30 p. 100, car elle possède un assez bon réseau de magasins. C'est la même chose à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, tandis que l'Ontario, jusqu'à tout récemment, n'avait pas de magasins de détail, de sorte que sa part de marché est très faible et bien inférieure à la moyenne nationale.

Mme Jesseman : Je vais parler un peu des répercussions sur les activités de la police. Il y a certainement eu des répercussions budgétaires sur la formation visant à repérer les conducteurs aux facultés affaiblies. Je sais qu'un grand nombre de services de police n'ont pas acheté les dispositifs de contrôle en raison des

I also wanted to go back to market stabilization, retail pricing and the revenues being generated. I think it's important to recognize that prices are as high now as they're ever going to be and that as the market stabilizes and market competition increases, those prices are going to be reduced. It's important to keep that in mind when we talk about reevaluating the price system, as well.

Mr. Clement: I don't think I have much to add, other than to the question of whether the provinces are making money off of this. There is anecdotal evidence from province to province that their distribution models are not turning a profit. Part of that is sales, as Mr. Armstrong mentioned, and part of that is the framework in which they set up distribution in the form of public versus private or mixed. Then again, those are separate conversations outside the purview of the federal government.

There are certainly provinces who are turning heavy losses, at least in the short term, in comparison to their forecast of how much revenue they would generate.

Senator Klyne: I wasn't around last year through all the great debate and discussion. I understand it was quite vibrant and rigorous.

Was the driving factor around the objective of getting control of that market and taking it out of the hands of the illegal sellers balanced with revenues? If it's only at 15 to 20 per cent on the legal side, are they winning the day against taking this out of the hands of the illegal sellers and youth, for instance?

Ms. Jesseman: I'd like to clarify that revenue generation was never a part of the objectives of the Canadian Cannabis Act. I give great credit, actually, to the Canadian government for that because that is something we did see in the United States. So it is not the objective of legalization to increase the consumer base. We're not looking to increase the number of consumers or the rates of consumption. I'd like to highlight that right off the bat.

Aside from that, in terms of the objectives, it is a rather delicate balance between protecting public health, for example, through reducing youth use while also protecting public safety while reducing the scope of the illegal market.

Senator Klyne: Are we on track in that regard?

Ms. Jesseman: It's too early to say. We really need to wait until we see some greater market stabilization. We cannot expect to compete with the illegal market right out of the gate. Those

coûts, de sorte qu'il y a certainement une incidence sur les ressources.

Je voulais également parler de la stabilisation du marché, des prix de détail et des recettes générées. Je crois qu'il est important de comprendre que les prix ne seront jamais aussi élevés qu'ils le sont maintenant, et qu'à mesure que le marché se stabilisera et que la concurrence s'accroîtra, ils diminueront. Il est important de garder cela en tête également lorsque nous parlons de réévaluer le système de prix.

M. Clement : Je ne crois pas avoir grand-chose à ajouter, mis à part concernant la question de savoir si les provinces font de l'argent avec cela. Il y a des preuves anecdotiques d'une province à l'autre que leurs modèles de distribution ne génèrent pas de profits. Cela s'explique en partie par les ventes, comme l'a mentionné M. Armstrong, et en partie par le cadre dans lequel elles mettent en place la distribution — public par rapport à privé ou mixte. Encore une fois, ce sont des discussions distinctes qui ne relèvent pas de la compétence du gouvernement fédéral.

Il y a certainement des provinces qui essuient de lourdes pertes, du moins dans l'immédiat, comparativement aux recettes qu'elles prévoyaient générer.

Le sénateur Klyne : Je n'étais pas là l'an dernier pendant tout le grand débat. Je crois comprendre qu'il était rigoureux.

Est-ce que pour le facteur dominant concernant l'objectif d'encadrer ce marché et de l'enlever des mains des vendeurs illégaux, on tenait compte des recettes? Si l'industrie légale ne détient qu'entre 15 et 20 p. 100 du marché, gagnent-ils pour ce qui est de retirer cela des mains des vendeurs illégaux et des jeunes, par exemple?

Mme Jesseman : J'aimerais préciser que générer des recettes n'a jamais fait partie des objectifs de la Loi sur le cannabis. En fait, le gouvernement canadien a beaucoup de mérite à cet égard, à mon avis, car c'est quelque chose que nous avons vu aux États-Unis. Donc l'objectif de la légalisation n'est pas d'accroître le nombre de consommateurs. Nous ne cherchons pas à accroître le nombre de consommateurs ou le taux de consommation. J'aimerais le souligner d'entrée de jeu.

Cela étant dit, pour ce qui est des objectifs, il s'agit d'établir un équilibre plutôt délicat entre la protection de la santé publique, par exemple, par la réduction de la consommation chez les jeunes, et la protection de la sécurité publique en réduisant la portée du marché illégal.

Le sénateur Klyne : Sommes-nous sur la bonne voie à cet égard?

Mme Jesseman : Il est trop tôt pour le dire. Il nous faut vraiment attendre que le marché se stabilise davantage. Nous ne pouvons pas nous attendre à rivaliser avec le marché illégal dès

who have well-established routes of supply are not likely to break those routes of supply quickly or easily. It's going to be a gradual transition to the regulated market.

Senator Klyne: I suspect there was a lot of "we didn't know what we didn't know" going on, and it will go on for a bit yet.

Mr. Armstrong: Fifteen to 20 per cent is a first step. Prior to legalization, the only legal cannabis consumption was on the medical side, which works out to less than 10 per cent of the overall cannabis market. So you could say we've doubled the legal share of the market so far, but there's a long way to go.

The next couple chunks of that market will come as producers improve their processing and get more finished product out to the retailers. After that, it becomes more of a direct competition. Once you have enough product, then you're competing. As some of the other witnesses said: Do you have a price that's competitive? Do you have enough product variety? Do you have all the various edible products that some consumers want? Do you have enough stores to serve your market?

All the things that happened in any other industry will take effect and become important in the legal versus illegal cannabis industry. We're probably six months to a year away from that starting to become important. Right now, we just need more product.

Mr. Clement: On the question of more products, what would be appreciated from the federal government is a more dynamic approach to how the industry is regulated in terms of seeing where the issues are and responding quickly to them. There are plenty of people out there who are pointing out or forecasting a lot of these errors, and they happen. The government is particularly slow at changing particular regulations, or actually goes in the opposite direction. An example of that, in my opinion, would be the new production regulations that act as a barrier for new entries into the production market.

From the Consumer Choice Center's perspective, all that does is discourage new entries, which discourages competition, discourages increased supply and just topples on to some of the other complications we've discussed already.

[Translation]

Senator Forest: Mr. Clement, you have just told us that a number of errors were made, and that makes it difficult for new suppliers to enter the market. Did I understand correctly?

[English]

Mr. Clement: Yes.

le départ. Ceux qui ont des voies d'approvisionnement bien établies ne rompront probablement pas ces voies rapidement ou facilement. La transition vers le marché réglementé se fera graduellement.

Le sénateur Klyne : Je crois qu'il y a eu beaucoup de « nous ne savions pas ce que nous ne savions pas », et qu'il en sera ainsi pendant un certain temps encore.

M. Armstrong : De 15 à 20 p. 100, c'est une première étape. Avant la légalisation, la consommation de cannabis à des fins médicales était la seule qui était légale, ce qui représente moins de 10 p. 100 de l'ensemble du marché du cannabis. On pourrait donc dire que nous avons doublé la part légale du marché jusqu'à maintenant, mais il reste beaucoup de chemin à faire.

Les prochaines parts de ce marché viendront à mesure que les producteurs amélioreront leur processus et qu'ils fourniront plus de produits finis aux détaillants. Par la suite, cela devient une concurrence directe. Une fois qu'on a assez de produits, alors on est en concurrence. Comme certains des autres témoins l'ont dit, le prix est-il concurrentiel? Y a-t-il une assez grande variété de produits? A-t-on tous les différents produits comestibles que veulent certains consommateurs? A-t-on suffisamment de magasins pour desservir le marché?

Tout ce qui s'est passé dans l'autre industrie deviendra réalité et prendra de l'importance dans l'industrie du cannabis légal par rapport à l'industrie illégale. Il nous reste probablement de six mois à un an avant que cela ne commence à devenir important. Pour l'instant, nous avons juste besoin de plus de produits.

M. Clement : S'agissant d'une plus grande diversité de produits, nous aimerions bien que le gouvernement fédéral réglemente l'industrie pour lui permettre d'être plus dynamique, c'est-à-dire de déceler les problèmes et d'y réagir plus rapidement. Dans le public, des voix signalent ou prédisent beaucoup de ces erreurs, et il en survient effectivement. Le gouvernement est particulièrement lent à modifier les règlements ou il prend effectivement des décisions stériles, par exemple le nouveau règlement sur la production, qui rebute les nouveaux producteurs.

D'après nous, ça ne fait que décourager la concurrence et la diversification de l'offre et s'ajouter à certaines des complications dont nous avons déjà discuté.

[Français]

Le sénateur Forest : Vous venez de nous dire, monsieur Clement, que plusieurs erreurs ont été commises, et que cela pose des difficultés pour ce qui est de l'arrivée de nouveaux fournisseurs sur le marché. Ai-je bien compris?

[Traduction]

M. Clement : Oui.

[Translation]

Senator Forest: I do not have this information for the other provinces and territories, but, in Quebec, we have seen quite a significant interruption in supply in this market, and the shops were stormed. The ultimate objective is not to encourage cannabis consumption, but to remove that consumption from the illegal market. Obviously, if there is no diversity with the products, and if the supply is interrupted, people who consume cannabis will get their supply on the illegal market. I have heard less about an interruption in supply recently, but is it the case in Canada as a whole?

[English]

Mr. Clement: Yes, availability is a problem across the country. It's not just Quebec who is experiencing that problem.

In terms of those errors, if there are additional questions on what those errors have been federally, I can certainly elaborate on that. In terms of supply and what's available on shelf space across the country, for the most part it's a uniform problem and there are some federal excise tax issues that actually prevent that stock issue from getting corrected or that prevent the market from reallocating product based on demand regionally.

[Translation]

Senator Forest: How does the excise tax prevent a balance in the diversity of supply being reestablished or new products being manufactured?

[English]

Mr. Clement: The cannabis market excise tax was set up in a similar fashion as tobacco and its excise tax stickers. Once a product is delivered to the province in which it's to be sold, it is given an excise tax sticker and that means that product cannot be sold outside of the province. In a more dynamic or open market, you would have legal, licensed retailers or legal, licensed wholesalers — in many cases, provincial bodies run by the government — broker deals based on what residents in a particular region want for product availability.

You could have the Nova Scotia Liquor Corporation in negotiation with the OCS in Ontario to reallocate products accordingly, because, let's say, there's a little bit more demand in Toronto and Nova Scotia has over-purchased specific strains or particular products. That can't happen in the existing excise tax system. So it landlocks products once it has arrived in a particular province.

That's a big problem because, in order to respond to demand, there's the sheer volume question. We have to have the sheer volume to respond to demand, but then that product has to have the mobility to adjust to demand regionally around the country. Mr. Armstrong did mention that in his opening remarks, and I

[Français]

Le sénateur Forest : Au Québec — je n'ai pas cette information pour les autres provinces et territoires —, on a constaté une rupture de stock assez importante dans ce marché où les magasins ont été pris d'assaut. L'objectif ultime n'est pas d'encourager la consommation de cannabis, mais de soustraire cette consommation aux modalités du marché illégal. De toute évidence, s'il n'y a pas de diversité dans les produits et s'il y a rupture de stock, les gens qui consomment du cannabis s'approvisionneront sur le marché illégal. J'ai moins entendu dire récemment qu'on se trouve en situation de rupture de stock, mais est-ce le cas dans l'ensemble du Canada?

[Traduction]

M. Clement : Oui, ce problème se pose partout au Canada, pas seulement au Québec.

Je pourrais certainement m'étendre sur les erreurs fédérales. Le problème de l'offre et de la disponibilité concrète des produits en magasin est généralement uniforme dans l'ensemble du pays, tandis que la taxe d'accise fédérale en pose un qui empêche de remédier à la rupture des stocks ou de réajuster l'offre en fonction de la demande dans les régions.

[Français]

Le sénateur Forest : De quelle façon la taxe d'accise empêche-t-elle de rééquilibrer la diversité de l'offre ou la fabrication de nouveaux produits?

[Traduction]

M. Clement : La taxe d'accise sur le cannabis s'est inspirée de celle du tabac et de ses vignettes. Une fois le produit livré dans la province où il doit être vendu, on lui colle une vignette, qui en empêche la vente à l'extérieur de la province. Dans un marché plus dynamique ou plus ouvert, des détaillants ou des grossistes autorisés — souvent des sociétés d'État de la province — négocieraient des ententes en fonction de la demande dans une région donnée.

La société des alcools de la Nouvelle-Écosse pourrait donc négocier un rééquilibrage de l'offre avec la société ontarienne du cannabis si, par exemple, la demande était plus forte à Toronto et que la Nouvelle-Écosse avait acheté trop d'une souche ou d'un produit. Mais, dans le régime actuel de l'accise, c'est impossible. Le produit arrivé dans une province ne peut pas en sortir.

Ça cause un problème énorme, parce que la réponse à la demande réside uniquement dans le volume. Il faut le volume pour répondre à la demande, mais, aussi, le produit doit être mobile pour s'ajuster à la demande dans toutes les régions du pays. M. Armstrong y a fait allusion dans sa déclaration

think that's a tremendous suggestion in terms of reevaluating the excise tax system and ensuring product can move between provinces.

Senator Ravalia: My question is for Professor Armstrong. In the medical prescription cannabis world, there's anecdotal evidence to suggest that increasingly CBD products are being prescribed for anxiety, mood disorders, et cetera. Are you seeing any evidence of this in the data that you're following up, or is this still primarily a THC world?

Mr. Armstrong: The data I'm following is Statistics Canada, Health Canada monthly reports, and they mostly don't go into the details of the product potency, it's more aggregate — how many kilograms, how many litres of oil. I don't see that level of detail.

In terms of anecdotal reports, yes, I'm aware that some medical users like the high-CBD-potency oils. Apparently, that's also become a popular product in some of the recreational users, what we are starting to call the wellness market. That is, people who don't have a medical prescription but also aren't looking to get high. They're looking to try to improve their health in some sense. They're asking for the oils that are high in CBD. So it has become popular and difficult to keep in stock, whereas for oils overall, stock levels are not too bad. The high CBD ones do tend to run out.

Ms. Jesseman: As a physician, you recognize that the health claims around CBD are still to be substantiated in the health community.

Senator Ravalia: I hope the next five years will give us some evidence in that respect, so thank you.

[Translation]

Senator Forest: Ms. Jesseman, one of the objectives of the bill is that people who consume cannabis should no longer get their supply on the illegal market. We do not want to encourage consumption, of course, but would it not be advantageous to focus on the quality of the products on offer on the legal market, with advertising campaigns, for example? Would it not be helpful to draw consumers' attention to the fact that what they are buying on the street corner is most probably of much lower quality, whereas the products bought legally are subject to regulations on the rates of THC and CBD? Would that not be a good way to encourage consumers to buy legally rather than illegally?

préliminaire, et je pense que c'est une idée remarquable, pour la réévaluation du régime d'accise et la mobilité interprovinciale des produits.

Le sénateur Ravalia : Monsieur Armstrong, relativement au cannabis vendu sur ordonnance, des faits anecdotiques font croire que, de plus en plus, il se prescrit des produits renfermant du cannabidiol, du CBD, contre l'anxiété, les troubles de l'humeur, et cetera. Les données que vous surveillez le prouvent-elles ou est-ce que ça se limite encore aux consommateurs de THC?

M. Armstrong : Les rapports mensuels de Statistique Canada et de Santé Canada que j'étudie n'entrent pas, la plupart du temps, dans les détails de la puissance des produits. Les données y sont plutôt agrégées — en kilogrammes, en litres d'huile. Je n'y perçois pas ce niveau de détail.

Mais, anecdotiquement, je sais que des consommateurs de médicaments apprécient les huiles puissantes à forte teneur en cannabidiol. Apparemment, ce produit serait très recherché à des fins récréatives, dans le marché des produits de mieux-être, comme on commence à l'appeler, constitué par des curieux non munis d'une prescription, qui ne cherchent pas non plus la défonce, mais, simplement l'amélioration de leur santé. Ils demandent les huiles riches en CBD, devenues populaires et dont il est difficile d'éviter les ruptures de stock, tandis que, pour les huiles en général, les stocks ne sont pas trop mal fournis. Les ruptures de stock frappent plutôt les produits à forte teneur en CBD.

Mme Jesseman : En votre qualité de médecin, vous reconnaissez que les allégations santé dont le cannabidiol fait l'objet restent à prouver dans le milieu de la santé.

Le sénateur Ravalia : J'espère que les cinq prochaines années nous fourniront ces preuves. Merci donc.

[Français]

Le sénateur Forest : Madame Jesseman, l'un des objectifs du projet de loi est que les gens qui consomment du cannabis ne s'approvisionnent plus sur le marché illégal. Nous ne voulons pas encourager la consommation, bien sûr, mais ne serait-il pas avantageux de mettre l'accent sur la qualité des produits offerts sur le marché légal par des campagnes de publicité, par exemple? Ne serait-il pas intéressant de porter à l'attention des consommateurs le fait que ce qu'ils achètent au coin de la rue est fort probablement de piètre qualité, alors que les produits achetés légalement sont soumis à des règlements en ce qui a trait aux taux de THC et de CBD? Ne serait-ce pas une bonne façon d'inciter les consommateurs à acheter sur le marché légal plutôt que sur le marché illégal?

[English]

Ms. Jesseman: There have been public education campaigns. I think there can be more. We can do more to promote, for example, the Lower-Risk Cannabis Use Guidelines, which include recommendations to use products of known composition and quality. We can go further. We work in partnership with my colleagues at Health Canada. I understand there will be more products coming out at the federal level and I also know that several provinces are also planning additional campaigns.

We also need to recognize that the regulation — and I support this — greatly restricts the amount of marketing and promotion that private industry can do in terms of products. From a public health perspective that's a valuable approach because, again, we don't want to incentivize use.

Mr. Clement: I have one additional point on that. From the perspective of consumers, which may or may not be at odds with the public health perspective, depending on the issue, right now the legal framework for advertising in the cannabis space is nearly non-existent. If you were to ease that up, you could create a scenario where consumers are better informed about what their legal options are, better informed about different product varieties that are available to them and lower-risk products available to them. There is a means of loosening some of those quite strict rules to inform consumers.

When we look at branding and advertising — and this is how the legislation was originally written — they were solely understood under the context of promotion. But there is a strong informational factor that is at play there. I don't think the existing legal framework either complements or allows for that, nor does it allow industry to educate consumers in that way.

I think there could be room to obviously keep things reasonable in terms of promotion and the promotion of use, while also ensuring that consumers are being educated about availability, price and how the legal market is superior. If you're already a consumer of cannabis, here is X, Y and Z why you should purchase legally. I think there's a way to change current advertising laws to accommodate that goal and increase consumer information.

Mr. Armstrong: I agree with that. Right now, the industry is largely prevented from communicating with their consumers. Also, I don't want to see wide-open advertising but prefer letting industry explain to consumers, in some manner, the advantages to switching to their products. For example, here with the ones you might like if you have this preference in the black market; here are some we think you might like. Some of that might be possible within the current legislation if Health Canada would just come out with some clarification on what the regulations are and how they're interpreted. That's a grey area right now. The

[Traduction]

Mme Jesseman : Nous pouvons faire plus que les campagnes de sensibilisation qui ont eu lieu. Par exemple, nous pouvons mieux promouvoir les *Recommandations canadiennes pour l'usage du cannabis à moindre risque*, qui préconisent notamment la consommation de produits dont on connaît la composition et la qualité. Ça ne s'arrête pas là. Nous travaillons en partenariat avec mes homologues de Santé Canada. Je pense qu'on lancera plus de produits à l'échelon fédéral et je sais que plusieurs provinces préparent aussi des campagnes supplémentaires.

Nous devons aussi reconnaître que les règlements — et je suis d'accord — limitent beaucoup les possibilités de publicité et de promotion des produits du secteur privé. C'est un parti judicieux pour la santé publique, parce que, encore une fois, nous ne voulons pas encourager la consommation.

M. Clement : J'ai un son de cloche supplémentaire. Du point de vue du consommateur, lequel peut coïncider, mais pas toujours — c'est selon la question —, avec celui des responsables de la santé publique, le cadre juridique actuel n'accorde presque pas de place à la publicité du cannabis. Pour assouplir les règles rigides, vous pourriez imaginer un scénario permettant la meilleure information des consommateurs sur les options que la loi leur offre, sur la diversité des produits offerts et sur les produits présentant moins de risques. Ce serait la marche à suivre pour les informer.

L'image de marque et la publicité — dans l'intention originelle de la loi — se comprenaient seulement dans le contexte de la promotion. Mais un puissant facteur d'information intervient ici. Je ne crois pas que le cadre juridique actuel l'autorise ou même le complète ni qu'il permette à l'industrie de renseigner les consommateurs de cette façon.

Visiblement, on pourrait maintenir une promotion raisonnable des produits et de leur consommation, tout en éduquant les consommateurs sur la disponibilité des produits, leur prix et la supériorité du marché légal. Si vous consommez déjà du cannabis, voici telles et telles raisons de se procurer le produit légal. On peut, je pense, modifier les lois régissant la publicité en fonction de cet objectif et pour mieux informer le consommateur.

M. Armstrong : Je suis d'accord. Actuellement, on empêche beaucoup l'industrie de communiquer avec les consommateurs. De plus, même si je rejette la publicité tous azimuts, je préfère néanmoins laisser l'industrie expliquer aux consommateurs, d'une certaine manière, les avantages de l'adoption de ses produits. Par exemple, en voici que vous pourriez préférer à ceux du marché noir; en voici d'autres que vous pourriez aimer. La loi en vigueur accorderait une certaine latitude, si Santé Canada pouvait seulement dissiper la zone grise de ses règlements et de leur interprétation. L'industrie ne sait pas sur quel pied danser.

industry is not really sure what they're allowed to do, even with the existing rules. If we could have, more clarity, maybe some examples as to some informational ads they could run, that would be a helpful step.

[Translation]

Senator Forest: Could you send your arguments to the clerk? The information would be useful to us as we study this bill.

[English]

The Chair: Yes. To the witnesses, if you want to add as we go forward, before we table our report in the chamber, in the Senate, please do not hesitate to send your comments through the clerk of the committee.

Before we close, senators, I have a question. We're still in uncharted waters. About three weeks ago, I had the opportunity to speak to students at a university and we had business professors present. They asked a question and I told them that when the time comes, I'll ask the professionals. I see three professionals in front of me that also have experience and you've seen where we are going with this product. So I'm asking you: Would the distribution/sale of cannabis work better if it were managed by the private sector? I'm going to start with Professor Armstrong.

Mr. Armstrong: That's a very wide-open question. It's more a question of whether it's managed well as opposed to whether it's managed privately or publicly.

We have a mixed model in Canada. We have private producers, heavily regulated by the federal government and less private. Most provinces have a government wholesaler and about half the provinces have a private or a public retailer.

So far the only hint in the data is it doesn't matter whether the stores are private or public so much as if they are accessible; that is, are there enough stores for the population. For example, Quebec doesn't have many stores, given its relatively large population. It has the same number of stores as Nova Scotia — well, it's slightly ahead now. Its sales per capita, its share of the market, is consequently lower than most other provinces.

The advantage of the private sector — and this is something that some other comments have alluded to — is that it tends to respond more quickly to change and when new information becomes available, as well as to what consumers want and what the right products are. The public sector can be slower at doing that.

Plus de clarté, peut-être quelques exemples de la publicité informative autorisée, tout ça serait utile.

[Français]

Le sénateur Forest : Pourriez-vous faire parvenir votre argumentaire à la greffière? Cela serait utile dans le cadre de l'étude de ce projet de loi.

[Traduction]

Le président : Oui. Chers témoins, si vous voulez nous communiquer plus de renseignements ou d'observations avant le dépôt de notre rapport à la Chambre, au Sénat, n'hésitez pas à le faire, par l'entremise de la greffière de notre comité.

Avant de conclure, chers collègues, j'ai une question. Nous sommes toujours en territoire inconnu. Il y a environ trois semaines, j'ai eu l'occasion de discuter avec des étudiants, en présence de professeurs de commerce. Ils m'ont posé une question que j'ai promis de poser à mon tour, le moment venu, à des professionnels. J'en ai trois devant moi, qui possèdent aussi de l'expérience et voient où nous allons avec ce produit. Alors, la voici : la distribution et la vente de cannabis seraient-elles plus efficaces entre les mains du secteur privé? Je commence par M. Armstrong.

M. Armstrong : Voilà une question à très grand développement. Il faudrait plutôt se demander si elles sont bien gérées plutôt que si elles devraient l'être par le secteur privé ou le secteur public.

Au Canada, un modèle mixte est en vigueur. Des producteurs privés sont assujettis à une foule de règlements fédéraux et d'autres sont moins privés. La plupart des provinces ont créé un grossiste étatique, et la moitié des provinces possèdent un détaillant privé ou public.

Jusqu'ici, le seul indice que livrent les données est que le caractère privé ou public des boutiques n'a pas autant d'importance que leur accessibilité; c'est-à-dire y en a-t-il assez pour la population? Par exemple, le Québec n'en a pas beaucoup pour sa population relativement importante. Il en a le même nombre que la Nouvelle-Écosse — à peine plus maintenant. En conséquence, les ventes par habitant, sa part du marché sont inférieures à celles des autres provinces.

L'avantage du secteur privé — d'autres témoins y ont aussi fait allusion — est sa tendance à réagir plus rapidement au changement, aux nouveaux renseignements, aux désirs des consommateurs et à pouvoir déterminer des bons produits pour le marché. Les réactions du secteur public sont peut-être plus lentes.

Ms. Jesseman: From a public health perspective, it's important to keep in mind that private industry is accountable to shareholders, and government is accountable to the public. So if we are looking at keeping a public health perspective front and centre in our regulation of cannabis, which I think is a laudable objective, we need to make sure that we align with public health rather than private-revenue goals.

Mr. Clement: The answer to that question is a resounding "yes" for me, in terms of the private sector being able to better handle this and the question of distribution. The private sector, simply put, is more dynamic. It's able to change and deal with fluctuations in demand far better than government institutions are.

On the question of retail, it's a fair point to say that consumers are generally happy with access whether it's public or private. The difference between public retailers and private retailers is that private retailers don't pass on their losses to taxpayers. The example being Nova Scotia. I think their loss, annually, is north of \$20 million. It's ultimately taxpayers who are paying for that. The alternative would be a system like Alberta or where there are private stores. When those stores fail, they don't pass on those losses to taxpayers. They have a better incentive not to fail, which means they're more consumer-friendly and competitive on pricing.

That would be my answer to that question.

The Chair: Thank you. To the witnesses as we close, thank you very much for sharing your opinions and comments. It's been very informative, and you've given us clarity.

Honourable senators, tomorrow afternoon at 2 p.m. we will be receiving the Minister of Finance of Canada at our meeting.

(The committee adjourned.)

Mme Jesseman : Dans le contexte de la santé publique, gardons à l'esprit que le secteur privé doit rendre des comptes aux actionnaires, tandis que le gouvernement doit le faire au public. Si nous voulons que notre réglementation du cannabis privilégie la santé publique, ce qui, à mon avis, est un objectif louable, nous devons lui donner la priorité sur les profits du privé.

M. Clement : Je réponds par un oui retentissant. Le secteur privé est mieux en mesure d'assurer la vente et la distribution. Bref, il est plus dynamique. Il peut évoluer et s'adapter aux fluctuations de la demande beaucoup mieux que les services de l'État.

Sur l'accessibilité des détaillants, il est juste de dire que les consommateurs, en général, en sont satisfaits, que ces détaillants soient publics ou privés. La différence entre eux est que ceux du privé ne refilent pas leurs pertes aux contribuables. Par exemple, les pertes annuelles de la Nouvelle-Écosse, d'après moi, dépassent les 20 millions de dollars. Le contribuable finira par régler la note. On pourrait aussi avoir un système comme celui de l'Alberta ou un réseau de magasins privés. L'échec de ces commerces ne coûte rien aux contribuables. Plus motivés à réussir, ils sont plus attentifs au consommateur et ils pratiquent des prix plus concurrentiels.

Voilà.

Le président : Merci. Chers témoins, nous sommes prêts de lever la séance et je tiens à vous remercier pour vos opinions et vos observations très instructives et très éclairantes.

Chers collègues, demain, à 14 heures, nous accueillons le ministre des Finances du Canada.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

[*Translation*]

I'd also like to remind those watching that the committee hearings are open to the public and available online at sencanada.ca. I'd like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Forest: Good afternoon and welcome, Minister Morneau. I'm Senator Éric Forest from the Gulf division, in Quebec.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator M. Deacon: Marty Deacon, Ontario.

Senator Duncan: Patricia Duncan, Yukon.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 heures pour étudier la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je m'appelle Percy Mockler. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et le président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont dans la salle avec nous et aux téléspectateurs d'un bout à l'autre du pays qui nous regardent peut-être à la télévision ou sur Internet.

[*Français*]

J'aimerais aussi rappeler aux auditeurs et aux auditrices que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne à l'adresse sencanada.ca. Je demande à chacun des sénateurs et à chacune des sénatrices de se présenter, en commençant à ma gauche, s'il vous plaît.

Le sénateur Forest : Bonjour et bienvenue, monsieur le ministre. Je suis Éric Forest, sénateur de la division du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice M. Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

La sénatrice Duncan : Patricia Duncan, du Yukon.

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: Josée Forest-Niesing, from northern Ontario.

[English]

Senator Day: Joseph Day, New Brunswick.

The Chair: Thank you, honourable senators.

Honourable senators, and members of the viewing public, today we continue our consideration of the subject matter of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

This afternoon we are very pleased and honoured to welcome the Minister of Finance of Canada, the Honourable Bill Morneau.

Minister, we thank you again for being here this afternoon. We know the heavy agenda that you have but you are always available for when our committee asks for your presence. I want to acknowledge that and thank you very much.

[Translation]

Minister Morneau, I see that you're joined by Brian Ernewein, Assistant Deputy Minister, Legislation, Tax Policy Branch, at the Department of Finance Canada.

[English]

I have been informed that a large group of officials is also here, ready to come to the table should we need their help to answer questions or provide clarification. I want to welcome them.

Minister Morneau, let me share with you that we have heard from numerous government officials from your department and others, and these meetings were very fruitful. We have also heard from several experts, academics, individuals and stakeholders across Canada interested in specific elements of the bill.

[Translation]

We want to hear your comments on Bill C-97. After you've finished speaking, the senators will ask you questions. The floor is yours.

[English]

Hon. Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance, Department of Finance Canada: Thank you to all of you for having me here. I'll note that it's going from 2 p.m. to 3 p.m., so I'm doing this in lieu of being in Question Period in the House of Commons, so I'm looking forward to your questions and I might

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Josée Forest-Niesing, du Nord de de l'Ontario.

[Traduction]

Le sénateur Day : Joseph Day, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, honorables sénateurs.

Nous poursuivons aujourd'hui l'étude de la teneur du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Cet après-midi, nous sommes très heureux et très honorés d'accueillir le ministre des Finances du Canada, l'honorable Bill Morneau.

Monsieur le ministre, nous vous remercions d'être encore une fois parmi nous. Nous sommes conscients de l'horaire chargé que vous avez et du fait que, malgré cela, vous êtes toujours disponible lorsque notre comité vous réclame. Je tiens à le souligner et à vous en remercier.

[Français]

Monsieur le ministre, je vois que vous êtes aussi accompagné de Brian Ernewein, sous-ministre adjoint, Législation, Direction de la politique de l'impôt, du ministère des Finances du Canada.

[Traduction]

On m'a dit qu'un grand nombre de fonctionnaires sont également ici dans la salle, prêts à s'asseoir à la table si nous avons besoin de leur aide pour répondre aux questions ou apporter des éclaircissements. Je leur souhaite la bienvenue.

Monsieur Morneau, permettez-moi de vous dire que nous avons entendu de nombreux fonctionnaires de votre ministère et d'autres ministères et que ces séances ont été très fructueuses. Nous avons également entendu plusieurs experts, universitaires, particuliers et intervenants de partout au Canada, interpellés par des éléments particuliers de ce projet de loi.

[Français]

Nous aimerions entendre vos commentaires sur le projet de loi C-97 et, à la suite de vos propos, les sénateurs vous poseront des questions. La parole est à vous.

[Traduction]

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances, ministère des Finances du Canada : Merci à vous tous de m'avoir invité. Je vous ferai remarquer que je serai ici de 14 à 15 heures, c'est-à-dire durant la période des questions à la Chambre des communes. J'attends donc vos questions avec

add I am quite pleased to have the opportunity to answer them in more than 35-second clips. It's a pleasure to be here.

I also need to recognize that this committee, and, more broadly, the Senate, is engaged in ensuring that the measures we put forward in the budget and, in particular, the tax measures, meet all of our expectation of tax fairness. My first effort here today is to take the opportunity to thank the committee for its work in highlighting the importance of tax fairness in its twenty-fourth report titled: *Fair, Simple and Competitive Taxation: The Way Forward for Canada*.

As you're aware, since we came into office, our government has had a plan to strengthen the economy by investing in the middle class and in people and communities across the country, but we know we need to make those investments in the context of a fair, efficient and competitive tax system.

That's why we've tried to make decisions since day one to ensure that we have that fair tax system. Along the way, we've tried to listen to Canadians and business owners and tried to base our actions on what we've heard.

As a result, I think you know we started out by delivering a middle-class tax cut, which is now benefiting more than 9 million Canadians across our country. And to support Canada's hard-working entrepreneurs, we cut the small-business tax rate down to 9 per cent at the start of this year. It was the second small-business tax rate reduction in two years. Small businesses will save up to \$7,500 in federal taxes each year as a result of these cuts compared to 2017 as a base year, savings that they can reinvest in purchasing new equipment, developing new products or creating new jobs.

The measures we introduced in our last Fall Economic Statement will make sure that Canadian businesses continue to benefit from a tax advantage in attracting new investments. With those in place, businesses in Canada now have the lowest overall tax rate in the G7 on that next business investment, a rate that we know is significantly lower than that in the United States.

Our goal is to create the right sort of conditions for businesses to succeed, because we obviously know that good, well-paying jobs rely on business success. But at the same time, we don't want to create unfair tax advantages for the wealthiest among us at the expense of all other Canadians. The taxes that we pay as Canadians build the infrastructure that helps us get goods to

impatience et je suis très heureux à la perspective de pouvoir prendre plus que 35 secondes pour y répondre. C'est un plaisir d'être ici.

Je dois également reconnaître que le comité et, de façon plus générale, le Sénat, sont déterminés à faire en sorte que les mesures que nous proposons dans le budget et, en particulier, les mesures fiscales, répondent à toutes nos attentes en matière d'équité fiscale. La première chose que je veux faire ici aujourd'hui c'est de remercier le comité d'avoir souligné l'importance de l'équité fiscale dans son 24^e rapport, intitulé : *Un régime fiscal équitable, simple et concurrentiel : La voie à suivre pour le Canada*.

Comme vous le savez, depuis notre arrivée au pouvoir, notre gouvernement a un plan pour renforcer l'économie en investissant dans la classe moyenne et dans les gens et les collectivités partout au pays. Nous savons néanmoins que ces investissements doivent être faits dans le contexte d'un régime fiscal équitable, efficient et concurrentiel.

C'est pourquoi, dès le premier jour, nous avons essayé de prendre des décisions en fonction d'un tel régime. En cours de route, nous nous sommes efforcés d'écouter les Canadiens et les propriétaires d'entreprises et de fonder nos actions sur ce que nous avons entendu.

C'est dans cette optique que nous avons commencé par réduire les impôts de la classe moyenne — une mesure que vous n'êtes pas sans connaître —, ce qui profite maintenant à plus de 9 millions de Canadiens partout au pays. Et pour aider les entrepreneurs canadiens qui travaillent fort, nous avons ramené le taux d'imposition des petites entreprises à 9 p. 100 au début de l'année. Il s'agissait de la deuxième réduction du taux d'imposition des petites entreprises en deux ans. Grâce à ces réductions, les petites entreprises économiseront jusqu'à 7 500 \$ en impôt fédéral chaque année par rapport à ce qu'elles ont payé en l'année de référence 2017. Ce sont des économies qu'elles pourront réinvestir dans l'achat de nouvel équipement, le développement de nouveaux produits ou la création de nouveaux emplois.

Les mesures que nous avons présentées dans notre dernier énoncé économique de l'automne permettront aux entreprises canadiennes de continuer à bénéficier d'un avantage fiscal pour attirer de nouveaux investissements. Grâce aux mesures mises en place, le taux d'imposition global des nouveaux investissements des entreprises est maintenant le plus bas des pays du G7, un taux qui, nous le savons, est nettement inférieur à celui des États-Unis.

Notre objectif est de créer des conditions propices à la réussite des entreprises, car nous savons évidemment que des emplois bien rémunérés et de qualité dépendent de cette réussite. Or, en même temps, nous ne voulons pas créer des avantages fiscaux injustes pour les plus riches d'entre nous, au détriment de tous les autres Canadiens. Les impôts que nous payons en tant que

market, helps families to find affordable childcare or get to the doctor. So when some Canadians don't pay their fair share, we know that it affects us all.

That's why we've taken steps to ensure that our corporate tax system is being used to support jobs and growth, rather than to create unfair tax advantages. We'll continue to review the tax system on an ongoing basis to ensure that it's fair, supportive of business growth and job creation and, importantly, supports investments in the creation of jobs.

[*Translation*]

This approach and these investments are the result of a decision made by Canadians almost four years ago. At that time, Canadians chose to invest in the things that matter most to them. These things include good, well-paying jobs to ensure more help for families facing higher living costs; stronger, better-connected communities; and better opportunities for everyone, including our children and grandchildren.

Canadians have chosen the promise of a better future and a stronger middle class. The legislation that we're discussing today ensures that we can keep this promise.

[*English*]

It helps young Canadians to access the education and training they need to get the jobs they want. By waiving interest payments on Canada student loans during the six-month grace period after graduation, the BIA that you're considering would help approximately 200,000 student borrowers each year.

At the same time, this legislation recognizes that learning is not just something that young Canadians need to get started in life. Rather, it's a process that unlocks new opportunities for success throughout our lives. That's particularly the case in a world where the nature of work is changing so rapidly.

That's why, in Budget 2019, we helped Canadians in the future to get the training they need to continually excel in their current jobs or to prepare for new ones. We do that by introducing the Canada training benefit, which will give workers the time and money to improve their skills. It includes a new Canada training credit to help with the cost of training, a new Employment Insurance training support benefit to provide income support when an individual requires time away from work to pursue training and a commitment to help make sure they have a job to come back to after the training is over.

Canadiens servent à construire les infrastructures qui nous permettent d'acheminer nos produits sur les marchés, de trouver des services de garde abordables ou de nous rendre chez le médecin. Par conséquent, lorsque certains Canadiens ne paient pas leur juste part, nous savons que cela nous touche tous.

C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour nous assurer que notre régime d'imposition des sociétés sert à soutenir l'emploi et la croissance, plutôt qu'à créer des avantages fiscaux injustes. Nous continuerons d'examiner régulièrement le régime fiscal pour nous assurer qu'il reste équitable, qu'il favorise la croissance des entreprises et la création d'emplois et, surtout, qu'il appuie les investissements créateurs d'emplois.

[*Français*]

Cette approche et ces investissements sont le résultat d'une décision prise par les Canadiens il y a près de quatre ans. À cette époque, les Canadiens ont choisi d'investir dans les choses qui comptent le plus pour eux : de bons emplois bien rémunérés afin d'obtenir davantage d'aide pour les familles qui font face à la hausse du coût de la vie; des collectivités plus fortes et mieux connectées et de meilleurs débouchés pour tous, y compris nos enfants et nos petits-enfants.

Les Canadiens ont choisi la promesse d'un avenir meilleur et d'une classe moyenne plus forte. Le texte de loi dont nous discutons aujourd'hui nous permet de continuer à tenir cette promesse.

[*Traduction*]

Il aide les jeunes Canadiens à accéder à l'éducation et à la formation qu'il leur faut pour obtenir l'emploi qu'ils désirent. En suspendant l'accumulation des intérêts sur les prêts étudiants canadiens pendant un délai de grâce de six mois suivant l'obtention du diplôme, la Loi d'exécution du budget dont vous êtes saisis permettra d'aider environ 200 000 étudiants emprunteurs chaque année.

En même temps, cette loi reconnaît que l'apprentissage n'est pas seulement une chose dont les jeunes Canadiens ont besoin pour démarrer dans la vie. Il s'agit plutôt d'un processus qui nous offre de nouvelles possibilités de réussite tout au long de notre vie. C'est particulièrement vrai dans un monde où la nature même du travail change si rapidement.

C'est pourquoi nous avons prévu quelque chose dans le budget de 2019 pour aider les Canadiens à obtenir la formation qu'il leur faut pour exceller continuellement dans leur emploi actuel ou pour se préparer à de nouveaux emplois. C'est à cette fin que nous avons créé l'Allocation canadienne pour la formation, qui donnera aux travailleurs le temps et l'argent nécessaires pour améliorer leurs compétences. Cette mesure comprend un nouveau crédit canadien pour la formation, qui aidera à couvrir les coûts de ladite formation; une nouvelle prestation de soutien à la formation d'assurance-emploi, qui fournira un soutien

By making the Canada training credit a reality, the BIA will create new opportunities for working Canadians to succeed long into the future.

While helping to open new doors for Canadians, the BIA is also making sure that others aren't closing on them. We know that for some Canadians buying a house or a condo is challenging. We also know that it's probably the most important investment most Canadians will make in their lifetime. Unfortunately, for too many hard-working Canadians, especially for young people, current market conditions are making them feel as though home ownership is beyond their reach, especially in large urban centres. To put it back in their reach, Budget 2019 builds on Canada's national housing strategy with new actions to improve affordable housing for first-time home buyers. By reducing the monthly payments to buy a home, the first-time home buyer's incentive would give greater flexibility in managing their ongoing costs. To further leverage Canada's home-buying purchasing power Budget 2019 also proposes to increase the home buyers plan withdrawal limit to \$35,000. It will provide first-time home buyers with greater access to their registered retirement savings plan to buy a home.

The importance of this legislation goes well beyond those starting out in their adult life. After raising children, supporting their families, building strong communities and growing the economy, Canadian seniors deserve a secure and dignified retirement, free from financial worries. In Budget 2019 we've built on this understanding with new investments to help make retirement more financially secure for Canadians. Many older Canadians, for example, want to stay involved and stay active in their communities through work but face reductions in narrow income supplement or allowance benefits for each dollar of income above the current \$35,000 earnings exemption and those self-employed don't have access to that current exemption at all. To put more money in their pockets, the BIA would enhance by providing a full or partial exemption of up to \$15,000 and extend that to include self-employment income.

financier aux personnes qui devront s'absenter du travail pour suivre une formation; et un engagement pour veiller à ce que la personne qui va suivre une formation ait un emploi qui l'attend à son retour.

En concrétisant l'Allocation canadienne pour la formation, la Loi d'exécution du budget créera pour les travailleurs canadiens de nouvelles occasions de réussir dans le monde de demain et d'après-demain.

Tout en cherchant à ouvrir de nouvelles portes aux Canadiens, la Loi d'exécution du budget s'assure que d'autres ne s'en referment pas sur eux. Nous savons que l'achat d'une maison ou d'un condo peut être problématique pour certains Canadiens. Nous savons aussi que c'est probablement l'investissement le plus important que la plupart des Canadiens feront au cours de leur vie. Malheureusement, trop de Canadiens qui travaillent fort, surtout les jeunes, ont l'impression que les conditions actuelles du marché font en sorte que l'accès à la propriété est hors de leur portée, surtout dans les grands centres urbains. Pour remédier à cela, le budget de 2019 s'appuie sur la Stratégie nationale sur le logement du Canada et prévoit de nouvelles mesures pour rendre plus abordable l'accès à la propriété pour les acheteurs d'une première maison. En réduisant les paiements mensuels pour l'achat d'une maison, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété permettra aux acheteurs admissibles de jouir d'une plus grande flexibilité quant à la gestion des coûts permanents. Afin de tirer davantage parti du pouvoir d'achat du Canada, le budget de 2019 propose également de porter à 35 000 \$ le montant maximal du retrait qu'il sera possible de faire dans le cadre du Régime d'accession à la propriété, ce qui permettra aux acheteurs d'une première propriété de retirer plus d'argent de leur REER pour financer leur achat.

Ce projet de loi n'est pas important que pour ceux qui débutent leur vie d'adulte, loin de là. Après avoir élevé des enfants, soutenu leur famille, bâti des collectivités solides et fait croître l'économie, les aînés canadiens méritent une retraite sûre et digne, à l'abri des soucis financiers. Dans le budget de 2019, nous nous sommes appuyés sur cette notion pour faire de nouveaux investissements susceptibles de permettre aux Canadiens de jouir d'une retraite plus solide sur le plan financier. Par exemple, beaucoup de Canadiens souhaitent continuer à participer à la vie de leur collectivité en travaillant, mais ils se heurtent dans ces cas-là à des réductions importantes de leurs prestations du Supplément de revenu garanti ou de l'Allocation pour chaque dollar gagné au travail dépassant l'exemption actuelle des gains du 35 000 \$, et les travailleurs indépendants n'ont pas du tout droit à cette exemption. Pour leur permettre de

It would also proactively enroll Canada Pension Plan contributors who are 70 years of age or older starting in 2020 to help ensure that they receive the CPP retirement benefits they contributed to. With these measures, the BIA will put more money in seniors' pockets so they can focus on the things that matter and worry less about making ends meet.

[Translation]

Seniors aren't the only people who have more money in their pockets as a result of this legislation. Our government knows that more can be done to help hard-working families pay their monthly electricity bills. To this end, Budget 2019 proposes to invest over \$950 million to increase energy efficiency in residential, commercial and multi-unit buildings. This support would go a long way to improving the energy efficiency of Canada's homes and buildings and reducing the electricity bills of Canadians, whether they're homeowners, renters or building operators. This type of investment will pay off now and over the long term. Our government has made these types of investments since coming to power.

[English]

The results of these investments speak for themselves. More than 1 million jobs have been created by Canadians since the fall of 2015. Last year, all employment gains were in full-time positions. The unemployment rate is at its lowest level for more than 40 years and wages are currently rising faster than inflation. Moreover, these employment gains have been widely shared among groups that are often under-represented in the job market like recent immigrants, single mothers, Indigenous peoples living off reserve, young Canadians and people who don't have a high school degree. That's the sort of progress that's making a positive difference in Canadians' lives.

Hard-working Canadians deserve to benefit from new opportunities in the rapidly evolving workplace of the future. They deserve to know that home ownership is within their reach. After a life of hard work, they deserve the benefits they've worked so hard to achieve and they deserve to benefit from new, clean technologies that will save them money while protecting the environment.

garder une plus grande part de leurs revenus, la Loi d'exécution du budget propose de leur accorder une exemption complète ou, à tout le moins, partielle pouvant aller jusqu'à 15 000 \$, et d'étendre cette exemption au revenu d'un travail indépendant.

De plus, nous proposons d'inscrire de manière proactive, à compter de 2020, les cotisants au Régime de pensions du Canada qui sont âgés de 70 ans afin d'assurer qu'ils reçoivent les prestations de retraite du RPC auxquelles ils ont cotisé. Grâce à ces mesures, la Loi d'exécution du budget permettra de mettre plus d'argent dans les poches des aînés afin qu'ils n'aient pas à se soucier autant de joindre les deux bouts et qu'ils puissent se concentrer davantage sur ce qui compte pour eux.

[Français]

Les personnes âgées ne sont pas les seules à avoir plus d'argent dans leurs poches grâce à cette loi. Notre gouvernement sait qu'il est possible d'en faire plus pour que les familles qui travaillent dur puissent payer leur facture d'électricité mensuelle. C'est pourquoi le budget de 2019 propose d'investir plus de 950 millions de dollars pour accroître l'efficacité énergétique dans les immeubles résidentiels, commerciaux et à logements multiples. Ce soutien contribuerait grandement à améliorer l'efficacité énergétique des maisons et des bâtiments au Canada et à réduire les factures d'électricité des Canadiens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou exploitants d'immeuble. C'est le type d'investissement qui rapporte des dividendes aujourd'hui et à long terme, et c'est ce genre d'investissements que notre gouvernement a faits depuis son arrivée au pouvoir.

[Traduction]

Les résultats de ces investissements parlent d'eux-mêmes. Plus d'un million d'emplois ont été créés par les Canadiens depuis l'automne 2015. L'an dernier, tous les gains en matière d'emploi ont été réalisés grâce à des postes à temps plein. Le taux de chômage est à son plus bas depuis plus de 40 ans et les salaires augmentent actuellement plus vite que l'inflation. De plus, ces gains sur le plan de l'emploi ont été largement répartis parmi des groupes qui sont souvent sous-représentés sur le marché du travail, comme les nouveaux immigrants, les mères seules, les Autochtones vivant hors réserve, les jeunes Canadiens et les personnes qui n'ont pas un diplôme d'études secondaires. Ce sont les progrès de ce genre qui contribuent vraiment à améliorer la vie des Canadiens.

Les Canadiens qui travaillent fort méritent d'être en mesure de profiter des nouvelles possibilités que leur procure l'évolution rapide du monde du travail. Ils méritent de savoir que l'accession à la propriété est à leur portée. Après une vie à travailler fort, ils méritent les avantages pour lesquels ils ont travaillé si diligemment et ils méritent de bénéficier de nouvelles technologies propres qui leur permettront d'économiser tout en protégeant l'environnement.

By delivering this progress, the BIA takes the next steps in our government's plan to invest in the middle class and grow the economy today and in the future.

Mr. Chair, I'd be pleased to take any questions that your fellow senators may have.

The Chair: Senators, I will need your full cooperation with the minister. We have only one hour with him. If we're concise, succinct and stick within the four-minute band for the first round, all senators will be able to ask their questions. We will facilitate that.

Senator Marshall: Thank you, Minister, for being here today.

My question is on the middle class, and you referenced the middle class quite often in your opening remarks. One of the primary objectives of your government was to grow the middle class. In fact, all of your budgets — and I brought them along in case you thought nobody was reading them — all of your budgets focus on the middle class along with many of your programs and even the Fall Economic Statement is devoted to the middle class.

In previous meetings with our committee, we asked you on a number of occasions to define the middle class. After all, how can you determine if you've grown the middle class if you don't know who is in it. You never did define for us the middle class.

Earlier this year the OECD, of which Canada is a member, issued a report on the middle class. It was covered by our national media. According to the OECD report, the middle class in the 36 members that they covered, is shrinking and it includes Canada. In fact, middle class shrinkage was sharper in Canada than the OECD average.

My question is this: Why have you never reported to Canadians that despite the four budgets dedicated to the middle class and despite the many, many programs initiated by your government, it now appears that your government has been unsuccessful in growing the middle class?

Mr. Morneau: Thank you for your question and I think I need to thank you for your diligent reading of our four budgets and your continued focus on this issue. I think it is important that we recognize that when asked the overwhelming majority of Canadians self-identify as being in the middle class. We've taken the view that we need to focus on how we can ensure that prosperity in our country is shared with the broadest possible cross-section of Canadians. We obviously started with some measures that were very focused on Canadians that are in middle

En réalisant ces progrès, la Loi d'exécution du budget s'attaque aux prochaines étapes du plan de notre gouvernement, soit celui d'investir dans la classe moyenne et d'assurer la croissance actuelle et future de notre économie.

Monsieur le président, je serai heureux de répondre aux questions de vos collègues sénateurs.

Le président : Honorables sénateurs, je vous demanderai votre entière collaboration pour les séries de questions avec le ministre. Nous avons seulement une heure en sa compagnie. Si nous sommes concis et succincts et que nous respectons la limite de quatre minutes pour la première série de questions, tous les sénateurs pourront poser leurs questions. Nous nous assurerons que c'est le cas.

La sénatrice Marshall : Merci de votre présence ici aujourd'hui, monsieur le ministre.

Ma question a trait à la classe moyenne, et vous avez fait allusion très souvent à la classe moyenne dans votre exposé. L'un des principaux objectifs du gouvernement était de faire croître la classe moyenne. En fait, j'ai apporté tous vos budgets au cas où vous pensiez que personne ne les lisait, mais tous vos budgets mettent l'accent sur la classe moyenne, et c'est aussi le cas de bon nombre de vos programmes; même l'énoncé économique de l'automne vise la classe moyenne.

Lors de précédentes réunions du comité, nous vous avons demandé à certaines reprises de définir la classe moyenne. Après tout, comment pouvez-vous déterminer si vous avez fait croître la classe moyenne si vous êtes incapable de dire qui en fait partie? Vous ne nous avez jamais donné de définition de la classe moyenne.

Plus tôt cette année, l'OCDE, dont est membre le Canada, a publié un rapport sur la classe moyenne. Les médias au pays en ont parlé. D'après le rapport de l'OCDE, la classe moyenne diminue dans les 36 pays membres qu'elle a examinés, et cela inclut le Canada. En fait, la diminution de la classe moyenne était plus marquée au Canada que la moyenne de l'OCDE.

Voici ma question. Pourquoi n'avez-vous jamais dit aux Canadiens qu'en dépit de quatre budgets consacrés à la classe moyenne et d'un très grand nombre de programmes mis sur pied par le gouvernement il semble que le gouvernement n'ait pas réussi à faire croître la classe moyenne?

M. Morneau : Je vous remercie de votre question, et je sens le besoin de vous remercier d'avoir lu consciencieusement les quatre budgets et de continuer vos efforts concernant cet enjeu. Je crois que c'est important de souligner que, lorsque nous leur posons la question, la grande majorité des Canadiens dise faire partie de la classe moyenne. Nous estimons qu'il faut nous concentrer sur la manière de nous assurer que la prospérité au pays est partagée avec le plus grand groupe possible de Canadiens. Nous avons évidemment adopté en premier des

income. The very first thing we did in that first budget is to reduce the income tax on the category of earnings from 45,000 to roughly \$90,000, by 7 per cent. We added the Canada child benefit, which we means tested, so that it made an enormous difference for Canadians in lower and middle income and by the time family income got to \$150,000, they were no longer eligible for it.

So that's a continuing focus of our government.

I think what we can see and report on is that we have been successful, of course, in getting people into jobs. We have the highest labour force participation among working-age Canadians that we've ever seen in the history of this country. That's a very positive outcome over the last four years. We are seeing wage growth that's a result of that success in getting more people into work.

The OECD reported that the middle class in developed countries is challenged. The nature of our economy is changing in a way that creates some real rewards for those of us who are best prepared in the world of work that comes with increasing technology. They also reported in another report, their better living report, that, in fact, in terms of well-being and happiness, Canada was number one among G7 countries. Not only among G7 countries, we were right at the very top with the Scandinavian countries, Switzerland and Australia. So I think there is a recognition that Canada is doing well in those comparisons. Our observation is that there is always more to do. The challenges people are facing are very real. The pace of work and the challenges that presents of people needing to be up to their skills is important and we continue to work on that.

Senator Pratte: Thank you, minister, and all your staff for being here. Considering my background, you won't be surprised I will ask a question about help to journalism organizations.

I know that most media organizations are appreciative of the programs that you've announced in the budget, but they do have concerns that some tweaking could be helpful. I'm sure you've heard about this, but they consider that the salary level, the threshold, should be increased and that the payroll tax credit should go from 25 to 35 per cent. They believe — they may be right or wrong — this could be done at zero cost because the expenses for charitable tax incentives and subscriptions, they believe, were way overestimated.

mesures qui visaient vraiment les Canadiens à revenu moyen. La toute première chose que nous avons faite dans le premier budget a été de réduire de 7 p. 100 le taux d'imposition pour la catégorie de revenus de 45 000 \$ à environ 90 000 \$. Nous avons ajouté l'Allocation canadienne pour enfants, et cette allocation est calculée en fonction des moyens. Cette mesure a donc grandement profité aux Canadiens à revenu faible ou moyen. Par ailleurs, lorsque leur revenu familial atteint 150 000 \$, ils n'y sont plus admissibles.

Cela continue donc d'être une priorité pour le gouvernement.

Je crois que nous pouvons voir et confirmer que nous avons évidemment réussi à aider les gens à se trouver un emploi. Le taux d'activité parmi les Canadiens en âge de travailler est actuellement à un niveau sans précédent au pays. C'est un bilan très positif des quatre dernières années. Nous constatons que les salaires augmentent parce que nous avons réussi à permettre à plus de gens d'accéder au marché du travail.

L'OCDE a rapporté que la classe moyenne dans les pays développés est sous pression. La nature de notre économie évolue, et ceux d'entre nous qui sont les plus préparés à un marché du travail où les technologies sont de plus en plus présentes en sortiront gagnants. L'OCDE mentionne aussi dans un autre rapport, soit son rapport sur le mieux vivre, que le Canada arrive en fait au premier rang parmi les pays du G7 pour ce qui est du mieux-être et du bonheur. Au-delà des pays du G7, nous étions dans le peloton de tête avec les pays scandinaves, la Suisse et l'Australie. Bref, je crois que cela montre que le Canada se porte bien dans ces domaines. Nous sommes conscients que nous pouvons toujours en faire plus. Les défis avec lesquels sont aux prises les personnes sont bien réels. Le rythme de travail et les défis en la matière quant à la nécessité pour les gens de toujours rester à jour par rapport à leurs compétences sont des éléments importants, et nous continuons d'y travailler.

Le sénateur Pratte : Je vous remercie, monsieur le ministre, ainsi que votre personnel de votre présence ici. Compte tenu de mon bagage, cela ne vous surprendra pas si je vous pose une question concernant l'aide aux organisations journalistiques.

Je sais que la majorité des organisations médiatiques se réjouissent des programmes que vous avez annoncés dans le budget, mais elles estiment que de petites modifications pourraient être utiles. Je suis certain que vous en avez entendu parler, mais elles considèrent que le niveau de rémunération, le seuil, devrait être haussé et que le crédit sur les charges sociales devrait passer de 25 à 35 p. 100. Elles croient, à tort ou à raison, que c'est possible d'y arriver à coût zéro, parce que les montants pour les crédits d'impôt pour les dons de bienfaisance et les abonnements ont été surestimés, selon elles.

So I'm just wondering whether you're aware of these concerns, whether you would be willing to amend this proposal to accommodate these concerns; or if not, what could you do to try to alleviate these fears?

Mr. Morneau: Thank you. Indeed, I'm not surprised that you have a question on this subject. I think you reflect, and the questions that have been reflected, both in the House of Commons and I think in the Senate, as well as more broadly, the importance of this issue. I mean, we see that the challenge for a strong and independent press is significant, that the journalism sector more broadly is facing challenges because of the changing nature of how advertising is going to different kinds of organizations. That meant that we took a look at this issue and considered how we could best ensure that we have a strong journalism sector to help ensure that we have a strong and healthy democracy.

So I think we have a shared sense of the importance of that issue. I also think that you would recognize, and I think people in the sector would recognize that it's important to have an approach to dealing with this that creates some independence from government.

We see the need to adjudicate the organizations that would be able to be eligible for these tax advantages carefully, so that government has got arm's-length experts involved in this, and that some of these decisions are informed by their insights. So that's critically important to us.

I will tell you that in my now coming on four years as finance minister, I'm very wary when people tell me things are free. It is very rarely the case. That is the conclusion we come to after doing the analysis. But I understand there have been some observations about both the level of the salaries that could be considered in this tax advantage and the size of the tax credit. I understand that. There will always be people who have a different point of view on those things.

We tried to come to a balance that made sense. We're obviously interested in your observations, but I would ask my colleague, Brian, just if you have anything to add just in terms of those limits and the process for consideration.

Brian Ernewein, Assistant Deputy Minister, Legislation, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: The revenue estimation in relation to the tax credit for employees of qualified journalism organizations was based on our best evidence in terms of the information we had as to salary level and number of employed journalists and those related to the journalist profession. The possibility remains that the numbers may not prove to be entirely accurate. But we think that they

Je voulais simplement savoir si vous êtes au courant de ces préoccupations, si vous êtes ouvert à modifier cette proposition pour tenir compte de ces préoccupations ou, le cas échéant, ce que vous pourriez faire pour essayer d'atténuer ces craintes.

M. Morneau : Merci. J'avoue ne pas être surpris que vous posiez une question à ce sujet. Je crois que vos questions témoignent de l'importance de cet enjeu, et il en va de même des questions qui ont été posées à la Chambre des communes et au Sénat, je crois, ainsi que de manière générale. Nous constatons que c'est un immense défi que d'avoir une presse forte et indépendante et que le secteur journalistique dans son ensemble est aux prises avec des défis en raison de l'évolution par rapport à la manière dont la publicité est répartie entre divers types d'organisations. Cela signifie que nous avons examiné l'enjeu et que nous avons cherché à trouver la meilleure manière de nous assurer d'avoir un secteur journalistique fort pour contribuer à veiller à une démocratie forte en santé.

Je crois donc que nous avons conscience de l'importance de cet enjeu. J'estime également que vous et les gens du secteur conviendrez que c'est important d'avoir une démarche en la matière qui crée une certaine indépendance par rapport au gouvernement.

Nous estimons qu'il faut évaluer attentivement les organisations qui seront admissibles à ces avantages fiscaux. Le gouvernement a donc des spécialistes indépendants qui se penchent sur le dossier, et leurs observations orienteront certaines décisions en ce sens. C'est donc d'une importance capitale pour nous.

Maintenant que cela fait bientôt quatre ans que je suis ministre des Finances, je dois vous avouer que je me méfie beaucoup lorsque certains affirment que quelque chose est gratuit; c'est très rarement le cas. C'est la conclusion à laquelle nous arrivons à la suite de l'analyse. Cependant, je crois comprendre qu'il y a eu des commentaires concernant le niveau de rémunération qui pourrait être envisagé pour cet avantage fiscal et la taille du crédit d'impôt. Je le comprends. Il y aura toujours des gens qui auront un point de vue différent sur ces aspects.

Nous avons essayé de trouver un équilibre logique. Nous voulons évidemment entendre vos observations, mais j'invite mon collègue, M. Ernewein, à compléter ma réponse, le cas échéant, concernant ces limites et le processus d'évaluation.

Brian Ernewein, sous-ministre adjoint, Législation, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : L'estimation des revenus concernant le crédit d'impôt pour les employés d'organisations journalistiques admissibles se fondait sur nos meilleures données probantes quant aux renseignements que nous avions sur le niveau de rémunération et le nombre de journalistes et de gens qui gravitent autour de la profession de journaliste au sein des organisations. Il demeure

reflect the best evidence or are reflective of the best evidence we have at that level.

Again, the new measures, if you will, in terms of how many people will subscribe for digital subscriptions and how many will claim the tax credit in respect of that, that is more speculative, it is agreed. It is also true that the estimate in respect of the qualified donee treatment for journalist associations is — again, there may be some that exist, but the question is one of behavioural change and whether more will be created. We don't see a basis at the moment to think that our numbers are unreliable.

Senator Pratte: Are you willing to entertain amendments on this issue or other issues, because there are many issues in the Senate where people think that Bill C-97 should be amended?

The Chair: Was that a question or a comment?

Senator Pratte: No, no, it was a question. Would you be willing to entertain any amendments?

Mr. Morneau: I'm always careful about answering hypothetical questions, so I will await your deliberations anxiously.

Senator Eaton: Thank you, minister. It's always nice to have you with us. Yesterday we had a representative from the chartered professional accountants, and he said our corporate tax advantage had been eliminated, our personal income tax rates were uncompetitive. As an example, he said it no longer makes economic sense for some companies to even apply for the scientific research tax credit because it's too complicated, costs too much, and the results are too uncertain.

As you know, only too well, the Income Tax Act is 3,220 pages long and it takes an average of 131 hours for a company to prepare and file taxes.

It's been 50 years since the last tax review was undertaken. Have you considered, or why have you not undertaken a comprehensive review of the tax system to make us more competitive? Or have you done so and just not let us know?

Mr. Morneau: Well, thank you for the question. I think I'd like to, if I might, address the things that you said in your statement. I think it's always important to listen to people who come in, and I'm hearing what that gentleman said, or woman said, through you.

But I would say that our corporate tax rates, I think largely when people are looking at our corporate tax rates, they compare our situation to the United States, our closest trading partner.

possible que les chiffres ne soient pas tout à fait exacts. Néanmoins, nous estimons qu'ils correspondent aux meilleures données que nous avons à ce sujet.

Par rapport aux nouvelles mesures, par exemple, en ce qui a trait au nombre de personnes qui achèteront des abonnements numériques et qui demanderont le crédit d'impôt à ce sujet, ce sont davantage des hypothèses; nous en convenons. C'est également vrai pour les prévisions en ce qui a trait au traitement des associations journalistiques qui reçoivent des dons. Il y en a peut-être, mais cela concerne un changement de comportement, et il faut aussi voir s'il y en aura d'autres. Pour l'instant, il n'y a rien qui nous pousse à croire que nos chiffres ne sont pas fiables.

Le sénateur Pratte : Êtes-vous ouvert à des amendements sur cette question ou d'autres, parce que des sénateurs considèrent que des amendements sont nécessaires concernant de nombreux éléments du projet de loi C-97?

Le président : Était-ce une question ou un commentaire?

Le sénateur Pratte : Non, non. C'était une question. Êtes-vous ouvert à des amendements?

M. Morneau : J'évite toujours de répondre à des questions hypothétiques; je vais donc attendre avec impatience le résultat de vos délibérations.

La sénatrice Eaton : Merci, monsieur le ministre. C'est toujours un plaisir de vous accueillir au comité. Hier, nous avons entendu un représentant des comptables professionnels agréés qui a dit que nos avantages fiscaux consentis aux sociétés ont été éliminés et que nos taux d'impôt sur le revenu des particuliers sont non concurrentiels. Par exemple, il a affirmé que ce n'est plus logique sur le plan économique pour certaines entreprises de même présenter une demande pour obtenir le crédit d'impôt pour la recherche scientifique, parce que c'est trop complexe, que cela coûte trop cher et que les résultats sont trop incertains.

Comme vous êtes très bien placé pour le savoir, la Loi de l'impôt sur le revenu compte 3 220 pages, et il faut en moyenne 131 heures à une entreprise pour préparer et produire sa déclaration de revenus.

La dernière réforme fiscale a eu lieu il y a 50 ans. Avez-vous envisagé une telle réforme ou pourquoi n'avez-vous pas entrepris une réforme en profondeur du régime fiscal pour nous rendre plus concurrentiels? L'avez-vous fait sans nous le laisser savoir?

M. Morneau : Eh bien, merci de votre question. Si vous me le permettez, je crois que j'aimerais traiter de ce dont vous avez parlé dans votre intervention. Je crois que c'est toujours important d'écouter les témoins, et j'entends, par votre entremise, ce qu'a dit cet homme ou cette femme.

Toutefois, en ce qui a trait à nos taux d'imposition des sociétés, je crois que les gens comparent en grande partie notre situation à celle qui prévaut aux États-Unis, qui est notre

And we now are in a situation where the average corporate tax rate in Canada for large corporations is 27.8 per cent or so, whereas the average in the United States is 26.8 per cent. So we're in a very competitive band and also competitive with other OECD countries.

In terms of the next investment, which is what I was reporting on in these remarks, we see ourselves as having an advantage because we've given an accelerated capital cost appreciation to a broader class of assets than the U.S. has. So we do think that's competitive.

On a personal income tax basis, the second issue you brought up, I think it's important to recognize that in the case of middle-income Canadians we are extremely competitive. So the family with two children that's earning the median income in Canada is at a very low tax rate, certainly low compared to the OECD —

Senator Eaton: Would that be under \$95,000 or \$150,000? What are you thinking?

Mr. Morneau: Yes. The median would be in the \$55,000 to \$60,000. A family would be in the range of \$100,000. So we are very competitive in places, and we have a progressive tax system, which is certainly different than some other countries.

Senator Eaton: What about a review of our whole tax system?

Mr. Morneau: Finally —

Senator Eaton: Yes.

Mr. Morneau: — I think there are many companies who very much appreciate our SR&ED program. I think that is important for many businesses, which I hear. We made some changes to that program which I think will be helpful.

Around a tax review, we are constantly reviewing the tax system. There is a large team of tax professionals in the Department of Finance and we review on an annual basis many issues around taxation to make sure we keep up-to-date.

As you rightly pointed out, the last big commission was 50 years ago. There's been a number of finance ministers before me, I assume, that could have been asked the same question. We will continue to take a look to ensure that our tax code stays up-to-date and try to create efficiencies where possible and make sure that we're competitive.

principal partenaire commercial, lorsqu'ils examinent les taux d'imposition des sociétés au Canada. Actuellement, le taux d'imposition moyen au Canada pour les grandes sociétés se situe environ à 27,8 p. 100, alors que la moyenne aux États-Unis est de 26,8 p. 100. Nous sommes donc très concurrentiels par rapport à nos voisins et à d'autres pays de l'OCDE.

En ce qui concerne les prochains investissements, soit ce que je présentais dans mon exposé, nous considérons que nous offrons un avantage, parce que nous accordons une déduction pour amortissement accéléré à l'égard d'un plus grand nombre de catégories de biens que les États-Unis. Bref, nous voyons cela comme un avantage concurrentiel.

Pour ce qui est du taux d'impôt sur le revenu des particuliers, soit le deuxième enjeu que vous avez soulevé, je crois qu'il est important de reconnaître que nous sommes extrêmement concurrentiels dans le cas des Canadiens à revenu moyen. Bref, une famille avec deux enfants qui gagne le revenu médian au Canada a un taux d'imposition très faible, et ce l'est certainement comparativement aux pays de l'OCDE...

La sénatrice Eaton : Ce revenu est-il inférieur à 95 000 \$ ou à 150 000 \$? Quel est le revenu que vous utilisez?

M. Morneau : Oui. Le revenu médian se situe entre 55 000 \$ et 60 000 \$. Une famille aurait donc un revenu d'environ 100 000 \$. Nous sommes donc très concurrentiels à certains égards, et nous avons un régime fiscal progressif, ce dont d'autres pays ne peuvent certainement pas se vanter.

La sénatrice Eaton : Que pensez-vous de revoir l'ensemble de notre régime fiscal?

M. Morneau : Enfin...

La sénatrice Eaton : Oui.

M. Morneau : ... je crois qu'il y a de nombreuses entreprises qui sont très heureuses d'avoir le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental. Je crois que c'est important pour de nombreuses entreprises, selon ce que j'entends. Nous avons apporté quelques changements à ce programme, et j'estime que ces modifications seront utiles.

En ce qui a trait à une réforme fiscale, nous examinons sans cesse le régime fiscal. Le ministère des Finances compte une grande équipe de fiscalistes, et nous nous penchons chaque année sur de nombreux éléments touchant la fiscalité pour nous assurer que c'est à jour.

Comme vous l'avez souligné à juste titre, la dernière grande commission a eu lieu il y a 50 ans. Je présume que cette même question aurait pu être posée à un certain nombre de mes prédécesseurs au poste de ministre des Finances. Nous continuerons de nous assurer que notre code fiscal reste à jour, d'essayer de faire des améliorations là où c'est possible et de veiller à ce que nous soyons concurrentiels.

Senator Eaton: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you for joining us today, Minister Morneau. People have been showing more and more interest in a review of the tax system, based on the objectives of fairness, equity, effectiveness and competitiveness. We're in an increasingly global market. I'm speaking to you about this because we have a desperate need for foreign workers, particularly in the agricultural and seasonal sectors. I hear about this need on a regular basis in the Bas-Saint-Laurent region, where it takes a long time to process applications. Given the challenge presented by demographics, some employability rates have reached record highs. These workers are essential for a good harvest. Is there a way to drop the preliminary market studies? I know that this measure isn't related to Bill C-97. However, this economic sector affects the whole country, from coast to coast to coast. There's a huge need. Over 120,000 workers are needed, but delays are jeopardizing the upcoming season.

Mr. Morneau: This issue isn't exactly in our bill. However, it's very important to our economy. Given the current low unemployment rate, we know that the demand for workers is high. We're continuing our discussions with the provinces to ensure that the system works. It's a little more difficult right now because of the recent changes in government, but we'll continue to hold discussions. In my opinion, we can make changes together with the provinces that want to help in certain sectors, particularly the sector that you just mentioned.

Senator Forest: It's still important, given that the harvest season is short. I think that some effort is required in this area.

[*English*]

Senator Neufeld: Thank you, minister, for being here.

The budget has brought forward a cost allowance for electric vehicles, non-emitting vehicles, to businesses. In the first year, the allowance is \$55,000 per passenger vehicle and light, medium and heavy-duty vehicles would be 100 per cent of their cost. I'm wondering whether there was a cost analysis done on how much these subsidies will actually relate to a cost of one tonne of greenhouse gas reduction. We know that the Montreal Economic Institute did a study on both Ontario and Quebec. Ontario has since removed their subsidies, but Quebec's, as they have quoted, is \$288 a tonne. That's relatively expensive in the world we live in today, but maybe that's where your government is going.

La sénatrice Eaton : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous aujourd'hui. De plus en plus, les gens manifestent le désir de revoir le régime fiscal en fonction d'objectifs d'équité, de justesse, d'efficacité et de compétitivité. Nous sommes dans un marché de plus en plus mondial. Je vous interpelle, car nous avons un besoin criant de travailleurs étrangers, particulièrement dans les secteurs agricoles et saisonniers et, personnellement, on m'en parle régulièrement dans la région du Bas-Saint-Laurent, où les délais de traitement des demandes sont longs. Avec le défi que pose la démographie, il y a des taux d'employabilité qui atteignent des sommets jamais vus, et ces travailleurs sont incontournables lorsqu'il s'agit d'obtenir une bonne récolte. Y a-t-il moyen de laisser tomber les études préalables de marché? Je sais que cette mesure n'est pas liée au projet de loi C-97, mais il s'agit d'un secteur économique qui touche l'ensemble du pays, d'un océan à l'autre. Il y a un énorme besoin. Plus de 120 000 travailleurs seraient sollicités, mais les délais mettent en péril la saison qui approche.

M. Morneau : Ce n'est pas exactement dans notre projet de loi, mais c'est quelque chose de très important pour notre économie. Avec un taux de chômage aussi bas à l'heure actuelle, nous savons qu'il y a une forte demande de travailleurs. Nous poursuivons nos discussions avec les provinces pour nous assurer que le système fonctionne. C'est un peu plus difficile en ce moment en raison des récents changements de gouvernement, mais nous continuerons à tenir des discussions. À mon avis, nous pouvons apporter des changements en collaboration avec les provinces qui souhaitent apporter leur aide à certains secteurs, particulièrement celui que vous venez de mentionner.

Le sénateur Forest : C'est tout de même important, étant donné que la saison des récoltes est courte. Je pense qu'il y a un petit effort à faire à ce sujet.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Merci, monsieur ministre, de votre présence ici.

Le budget prévoit une déduction pour amortissement pour les entreprises concernant des véhicules électriques et des véhicules zéro émission. La première année, la déduction est de 55 000 \$ par véhicule de tourisme, et les véhicules légers, moyens et lourds seront admissibles à une déduction fiscale complète. Je me demande si une analyse des coûts a été réalisée pour établir le coût que représentera une réduction d'une tonne de gaz à effet de serre. Nous savons que l'Institut économique de Montréal a réalisé une étude concernant l'Ontario et le Québec. L'Ontario a depuis éliminé sa subvention, mais le coût de la subvention au Québec a été évalué à 288 \$ la tonne. C'est relativement élevé dans le monde actuel, mais c'est peut-être là où s'en va le gouvernement.

I'd like to know whether those cost analyses were made for the new programs that you have in place.

Second, to my knowledge, light-, medium- and heavy-duty vehicles are quite a long way away? Or maybe you have some insight on where light-, medium- and heavy-duty vehicles will be available for businesses in the future?

Mr. Morneau: Thank you very much. I can, on the one hand, give you a quick answer but maybe give a little more detail. As with any measure that we put into a budget, we've done an analysis of the cost of the measure and the expected impact of the measure. I will ask Mr. Ernewein to talk a little bit about that as well.

I want to identify that we see the idea behind creating incentives to use zero-emission vehicles, both for individuals as well as for corporations — the ones that you're talking about — is about helping ensure that industry has an important push toward it, so we actually have a greater amount of adoption of that approach. That adoption can be considered both in the immediate impact of those vehicles and it can also be considered in terms of the broader impact around making it more likely that there's a market for these vehicles and the things that go along with the vehicles, the charging stations and the other things that are required. They will only be economically viable if there's enough demand for the vehicles. We're trying to make sure we create that dynamic.

Our analysis, by definition, has to consider the current impact and it can't effectively consider that longer-term impact which we actually think will be quite important because it would be too hypothetical to put numbers behind it.

Suffice it to say, we think the importance of dealing with our carbon emissions is done not only through the pricing of pollution but also through measures that encourage people to adopt different sorts of purchasing in their day-to-day lives. Also, we encourage businesses to invest in technologies that they might not otherwise invest in at a more rapid pace in order to get us to where we're trying to get in terms of our reduction in carbon emissions over time.

Maybe, Mr. Ernewein, I can ask you to go through more specifically the analysis we did to come to these conclusions.

Mr. Ernewein: Thank you. I can only speak to part of it in terms of the economic analysis being from the tax shop. We have estimates we can provide. They're in the budget so I won't dwell on it, but we did provide estimates of the cost of the business income tax incentive. That is the fast write-off or immediate write-off for zero-emission vehicles. It ranges from \$14 million in the first fiscal year 2019-20, to \$100 million in 2023-24.

De telles analyses des coûts ont-elles été réalisées pour les nouveaux programmes que vous avez mis en place?

Deuxièmement, à ma connaissance, ce n'est pas demain la veille que nous aurons des véhicules légers, moyens et lourds, n'est-ce pas? Vous avez peut-être une idée du moment où des entreprises pourront se procurer des véhicules légers, moyens et lourds.

M. Morneau : Merci beaucoup. Je peux vous donner une réponse rapide et quelques détails. À l'instar de toute mesure que nous incluons dans un budget, nous avons réalisé une analyse des coûts et des effets attendus de la mesure. Je vais aussi inviter M. Ernewein à vous dire quelques mots à ce sujet.

Je tiens à souligner que nous cherchons à contribuer à nous assurer de pousser fortement l'industrie vers les véhicules zéro émission, et c'est la raison pour laquelle nous offrons des mesures incitatives pour ces véhicules aux particuliers et aux sociétés, soit les mesures incitatives dont vous parlez. Nous voulons favoriser une plus grande adoption de ces véhicules. Nous pouvons penser à cette adoption en ce qui a trait aux effets immédiats de ces véhicules, mais nous pouvons aussi penser aux possibles effets plus vastes si nous contribuons à créer un marché pour ces véhicules et tous les éléments connexes, notamment les bornes de recharge et les autres choses nécessaires. Le marché sera seulement viable économiquement s'il y a suffisamment de demandes pour les véhicules. Nous essayons de nous assurer de créer cette dynamique.

Par définition, notre analyse doit tenir compte des effets actuels, mais elle ne peut pas efficacement tenir compte des effets à long terme qui seront assez importants, à notre avis, parce que ce serait trop difficile de chiffrer de telles hypothèses.

Nous pensons évidemment que l'importante tâche visant à réduire nos émissions de carbone ne passe pas uniquement par la tarification de la pollution, mais aussi par des mesures qui encouragent les gens à changer leurs habitudes d'achat dans leur vie quotidienne. Nous encourageons également les entreprises à investir dans des technologies, dans lesquelles elles investiraient peut-être moins rapidement, afin d'atteindre progressivement notre objectif en matière de réduction de nos émissions de carbone.

Monsieur Ernewein, peut-être pourrais-je vous demander de nous fournir des précisions sur l'analyse que nous avons effectuée pour arriver à ces conclusions.

M. Ernewein : Merci. Je ne peux parler que d'une partie de l'analyse économique, car mon domaine est la fiscalité. Nous pouvons fournir des estimations. Elles figurent dans le budget. Je ne m'attarderai donc pas sur le sujet, mais nous avons fourni des estimations du coût de l'incitatif fiscal pour les entreprises. Il s'agit de l'amortissement rapide ou immédiat des véhicules à émissions nulles. Ce coût varie de 14 millions de dollars pour le

There is a ZEV credit for consumers — a rebate for consumers buying zero-emission vehicles. We can get that number for you but I'm not aware of the estimate offhand.

Just to echo the minister's point in terms of overcoming behavioural change or the market lag or market failure, there is a purpose in trying to induce this, not just to reward people for action they would have taken without the incentive but actually to create the incentive. That's a factor in it.

The last point is just in terms of getting people to change. The measure is time-limited with a view again toward thinking the market will adopt this on a more wholesale basis and, at that point, the incentive isn't required.

Senator Neufeld: I can assume there was no cost analysis on what it would cost per tonne of reduction with these new subsidies? Is that what I'm to take away from this?

Mr. Ernewein: I think it's derivable. I don't have the number in front of me, no.

The Chair: On this, Mr. Ernewein, you did mention that you could provide more information. Would you please do that through the clerk?

Mr. Ernewein: I will provide what I have, yes.

The Chair: Thank you.

Senator Duncan: Thank you for being with our committee today. The Mineral Exploration Tax Credit flow-through shares mechanism has been extended for another five years. This is part of many, many years of extension of this particular credit which was originally thought to be temporary. I and other former territorial finance ministers of all stripes are on record as lobbying the Finance Minister and supporting this particular tax credit.

We as Canadians generally do not often hear of the success of programs like this unless we're paying attention to territorial politics or the industry itself. You've spoken earlier in your answers about cost-benefit analysis and reporting.

Because we've had so many years of that tax credit, I'd like to ask that that information be forwarded through the clerk and that it be shared with Canadians, and that you consider reporting on

premier exercice 2019-2020 à 100 millions de dollars en 2023-2024.

Il existe un crédit pour véhicule à émissions nulles dont peuvent bénéficier les consommateurs. Il s'agit d'un rabais destiné aux consommateurs qui achètent des véhicules à émissions nulles. Nous pouvons vous communiquer ce chiffre, mais je ne peux pas vous fournir d'estimation au pied levé.

Pour faire écho à ce qu'a dit le ministre au sujet du changement de comportement, du retard ou de l'échec du marché, il est utile d'essayer de provoquer cette évolution, non seulement pour récompenser des gens qui auraient agi de cette façon sans cet incitatif, mais pour créer ces incitatifs. C'est un facteur que nous devons prendre en compte.

Le dernier point est simplement le fait d'amener les gens à changer. La mesure est limitée dans le temps, car on pense, encore une fois, que le marché l'adoptera de façon plus générale. Cet incitatif ne sera alors plus nécessaire.

Le sénateur Neufeld : Je présume qu'on n'a réalisé aucune analyse du coût par tonne de réduction de gaz à effet de serre de ces nouvelles subventions? C'est ce que je dois retenir de tout cela?

M. Ernewein : Je pense que ce coût peut être calculé. Non, je n'ai pas les chiffres devant moi.

Le président : À ce propos, monsieur Ernewein, vous avez mentionné que vous pourriez fournir plus de renseignements. Pourriez-vous le faire par l'entremise de la greffière?

M. Ernewein : Je vais fournir les renseignements dont je dispose, oui.

Le président : Merci.

La sénatrice Duncan : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Le mécanisme du crédit d'impôt pour l'exploration minière pour les détenteurs d'actions accréditatives a été prolongé de cinq ans. Ce crédit particulier qui, à l'origine, était considéré comme temporaire a déjà été prolongé de nombreuses fois. Comme d'autres anciens ministres des Finances des territoires de toutes les tendances, j'ai fait du lobbying auprès du ministre des Finances et j'ai appuyé ce crédit d'impôt particulier officiellement.

En tant que Canadiens, nous n'entendons généralement pas souvent parler de la réussite de programmes de ce genre, à moins que nous ne prêtions attention à la politique territoriale ou à l'industrie elle-même. Plus tôt, dans vos réponses, vous avez parlé de l'analyse coûts-avantages et de la production de rapports.

Étant donné que ce crédit d'impôt existe depuis tant d'années, j'aimerais demander que ces renseignements nous soient transmis par l'entremise de la greffière et qu'ils soient

the benefits of that. I'd also ask that you give consideration to permanently enshrining credits such as this in future documents so that it's an actual tax credit as part of the complex tax system. As Senator Eaton noted, we have received representation on how complex the tax system is for Canadians and the industry, for business and the average Canadian. We heard powerful and convincing arguments about a complete review of the tax system.

If you had some thoughts, if you ever had some time, is that complete review on your "I'd like to do this," list for you and your officials? So two things: Can the extension permanently enshrine the Northern tax credit; and is the notion of a review of Canada's complex tax system on the radar?

Mr. Morneau: Thank you. First of all, I'm pleased to hear that you're an advocate for what we put in the budget. Normally what I'd like to do when I get a comment like that, I'd like if it was a last question. I would like to end on that. Perhaps, Mr. Chair, if you could organize these things in a way that created the right cadence in this discussion, it would be very helpful.

From the standpoint of that initiative in this year's budget, we saw that that was something that was creating economic opportunity and the annual review which I'd gone through now three times, we concluded we could move forward to a five year. We're not yet at a place where we have considered anything further than that, so I don't have anything to report in terms of longer term. So we'll certainly take that back.

I think your second comment was you'd like to make sure that Canadians understood the advantage of this, and I will take back that thought and see if there is more information we can provide, helping people see what happens through a credit like this, which I think people in the North recognize does have some advantage in terms of development.

Finally, with respect to the idea of an expansive tax review, that's not on our government's agenda right now. We have been very focused on how we can ensure that we've got a fair tax system. I will say that from the perspective of some of the work we've done, we've been looking very carefully at not only how we can ensure that middle-class Canadians have a very competitive situation dealing with the challenges that they have, faced with the cost of living and some challenges over the last generation in terms of increase in income. Also, we've been looking at the international taxation regime so that we can ensure that our system doesn't allow people to be evading or avoiding taxes.

communiqués aux Canadiens, et que vous envisagiez de faire rapport sur les avantages de cette mesure. Je vous demanderais également d'envisager d'inscrire de façon permanente ce genre de crédits dans les documents futurs, afin qu'il fasse officiellement partie des crédits d'impôt de notre régime fiscal complexe. Comme l'a fait remarquer la sénatrice Eaton, nous avons reçu des observations sur la complexité du régime fiscal pour les Canadiens, l'industrie, les entreprises et le Canadien moyen. Nous avons entendu des arguments percutants et convaincants en faveur d'un examen complet du régime fiscal.

Si vous aviez des idées, si vous aviez le temps, cet examen complet fait-il partie des choses que vous aimeriez faire, vous et vos fonctionnaires? Donc, deux choses : le crédit d'impôt pourrait-il devenir permanent dans le régime fiscal, et l'idée d'un examen de notre régime fiscal complexe est-elle à l'ordre du jour?

M. Morneau : Je vous remercie. Tout d'abord, je suis heureux d'entendre que vous soutenez ce que nous avons prévu dans le budget. Normalement, lorsque je reçois un commentaire de ce genre, j'aime que ce soit la dernière question. J'aimerais conclure avec cela. Monsieur le président, si vous pouviez faire en sorte que la discussion se déroule ainsi, ce serait très utile.

Pour ce qui est de cette initiative dans le budget de cette année, nous avons constaté qu'elle créait des possibilités économiques, et après l'examen annuel que j'ai maintenant effectué à trois reprises, nous sommes arrivés à la conclusion que nous pouvions le prolonger pour une période de cinq ans. Nous n'en sommes pas encore au point d'envisager d'aller plus loin, alors je n'ai rien à signaler sur le long terme. Nous allons donc certainement en discuter.

Je pense que dans votre deuxième commentaire, vous avez dit que vous aimeriez vous assurer que les Canadiens comprennent l'avantage de cette mesure, et je vais y réfléchir et voir si nous pouvons fournir plus de renseignements et aider les gens à comprendre les retombées d'un crédit de cette nature, dont les habitants du Nord reconnaissent, à mon sens, les avantages en matière de développement.

Enfin, notre gouvernement ne prévoit actuellement pas de réaliser un vaste examen fiscal. Nous nous sommes beaucoup concentrés sur la façon dont nous pouvions nous assurer de disposer d'un régime fiscal équitable. Je dirai que, du point de vue de certains de nos travaux, nous avons examiné très attentivement comment nous pouvions nous assurer que les Canadiens de la classe moyenne se trouvent dans une meilleure position pour faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés en raison du coût de la vie et du fait que leurs revenus n'ont pas vraiment augmenté depuis une génération. De plus, nous avons examiné le régime fiscal international afin de nous assurer que notre système ne permet pas aux gens de se soustraire à l'impôt ou de l'éviter.

In that regard, stepping away from your question a little bit, from our standpoint we've been very focused on looking at the issue around money laundering and issues happening increasingly in our world. Internationally, it's a focus on anti-money launders and anti-terrorist financing, nationally you've seen reports of concerns about money-laundering. We've been very focused on this for the last four years. I will be meeting with Finance Minister Attorney General in British Columbia next week as well as inviting all the provincial ministers to be involved in a call to talk about how we can continue to move forward on ensuring that money laundering isn't happening in our country and we see that as critically important.

As anything, it's a question of priorities. We see that as an important priority and that's going to consume our efforts now and on an ongoing basis.

Senator Andreychuk: I'll make two comments. The first is the fact of the tax reform. We've said it in this committee and we've heard from witnesses that 80 per cent of Canadians are looking for a tax reform to something that they can understand. Who are you listening to that says that we don't need it? So that would be my first question. I'm baffled because we keep getting from professionals, from young entrepreneurs saying: I can't take those tax credits, I'm a young entrepreneur, I'm a woman starting out in business, you want me to fill out these forms, I can't do all that and grow my business from the back of the kitchen. So we keep hearing we need something simpler, et cetera, and you're saying you don't need it, it's not your priority. Eighty per cent of Canadians have said they would like it in one form or another. Who are you listening to? The 20 per cent that say we don't need it?

Mr. Morneau: It's always important to be listening to people who come forward, either in your committee or in different venues.

We all would like to have a tax code that is simpler. That is a goal that we share. We all would like to make sure that our tax code stays fair and I think we share that system or objective as well. We are on an annual basis trying to make sure that we simplify and deal with issues that are too complex. We also have demands from sectors that Senator Eaton just spoke about the SR&ED program. Well, we simplified the SR&ED program this year for some people, but some people would argue that we made it more complex because that is another way people make sure they get access to that credit.

À cet égard, si l'on s'éloigne un peu de votre question, nous nous sommes concentrés sur la question du blanchiment d'argent et sur les problèmes qui se posent de plus en plus dans le monde. À l'échelle internationale, l'accent est mis sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à l'échelle nationale, on vous a signalé des préoccupations concernant le blanchiment d'argent. Ces quatre dernières années, nous nous sommes beaucoup concentrés sur cette question. La semaine prochaine, je vais avoir une réunion avec la ministre des Finances et le procureur général de la Colombie-Britannique, et j'inviterai tous les ministres provinciaux à participer à un appel téléphonique pour discuter de la façon dont nous pouvons continuer de nous assurer que le blanchiment d'argent ne se produit pas dans notre pays, ce que nous considérons comme essentiel.

Comme pour tout, c'est une question de priorités. Nous considérons qu'il s'agit là d'une priorité importante et ce thème va être au centre de nos efforts maintenant et à l'avenir.

La sénatrice Andreychuk : Je ferai deux observations. La première concerne la réforme fiscale. Nous l'avons dit au comité et nous avons entendu des témoins nous dire que 80 p. 100 des Canadiens veulent une réforme fiscale qu'ils puissent comprendre. Qui entendez-vous dire que nous n'en avons pas besoin? Ce serait ma première question. Je suis étonnée parce que les professionnels et les jeunes entrepreneurs ne cessent de nous dire : « Je ne peux pas recevoir ces crédits d'impôt, je suis une jeune entrepreneure, je suis une femme qui se lance en affaires, vous voulez que je remplisse ces formulaires, mais je ne peux pas faire tout cela et développer mon entreprise en même temps au fond de ma cuisine ». Nous entendons constamment dire que nous devons trouver une solution plus simple, et cetera, et vous dites que vous n'en avez pas besoin, que ce n'est pas votre priorité. Quatre-vingts pour cent des Canadiens ont déclaré qu'ils aimeraient que cela soit fait sous une forme ou une autre. Qui écoutez-vous? Les 20 p. 100 qui disent que nous n'en avons pas besoin?

M. Morneau : Il est toujours important d'être à l'écoute des gens qui se manifestent, que ce soit au sein de votre comité ou ailleurs.

Nous aimerions tous disposer d'un code des impôts plus simple. C'est un objectif que nous partageons. Nous aimerions tous nous assurer que notre code des impôts demeure équitable, et je pense que nous partageons également ce système ou cet objectif. Chaque année, nous nous efforçons de simplifier et de traiter les questions trop complexes. Nous avons aussi des demandes de secteurs dont la sénatrice Eaton vient de parler au sujet du programme de recherche scientifique et de développement expérimental. Cette année, nous avons simplifié ce programme pour certains, mais d'autres diront que nous

Similarly Senator Duncan talked about the fact that we made a change with the mineral exploration tax credit. I obviously get a lot of people talking to me about taxes and I'm sure you do at this committee as well. We will make sure we are responsive. A complete overhaul of the tax code is not currently something on our agenda. We are focused on other things that we think add more important value for Canadians.

The reason I gave the example of money laundering is because as we think about international taxes, it's critically important. Getting at things that can make a really big difference for our system, that's always a question of prioritization. We are prioritizing where we think we can have the biggest impact positively on our economy and on Canadians.

Senator Andreychuk: I'm concerned about the freedom of press reporting. It's something that we have to worry about around the world. We have to worry about intrusions into our systems from less-than-credible sources. You used terms on this tax credit that there will be some independence from government, and I think you used the word "some." I'm going to look at that transcript again. But you needed to adjudicate where the money is going to go.

That gives me concern because you may start out with that laudable goal, but you are setting the parameters of a committee and then that committee is going to transfer some terms of reference to another committee. Then eventually there will be applicants. That, to me starts to show a trail that we have been very consciously saying that our government will not — will, in fact, do the opposite, will support the freedom and the distance of the press to do their job well. I'm worried about comments like "some independence."

Mr. Morneau: I'd be happy to look at the transcript as well. To be absolutely clear —

Senator Andreychuk: I want to be sure I get it.

Mr. Morneau: — we are ensuring independence from government by setting up an independent group to examine who would be able to get these credits and that independent group would be comprised of people separate from government to come to that determination. So if I did, in fact, use a different word earlier, for clarity that was my intention.

Senator Andreychuk: But you will be selecting the committee through a process in the government?

l'avons rendu plus complexe parce que cela constitue une autre façon de s'assurer que les gens ont accès à ce crédit d'impôt.

De même, la sénatrice Duncan a parlé du fait que nous avons apporté un changement au crédit d'impôt pour l'exploration minière. Bien entendu, beaucoup de gens me parlent d'impôts et je suis sûr que vous en parlez aussi au sein de ce comité. Nous nous assurerons d'être à l'écoute. Une refonte complète du code des impôts n'est pas à l'ordre du jour à l'heure actuelle. Nous nous concentrons sur d'autres choses qui, à notre avis, ajoutent plus de valeur pour les Canadiens.

Si j'ai donné l'exemple du blanchiment d'argent, c'est parce que lorsque nous pensons à la fiscalité internationale, cette question est d'une importance capitale. Lorsque l'on s'attaque à des choses qui peuvent faire une grande différence dans notre système, nous devons toujours établir des priorités. Nous donnons la priorité aux choses qui pourraient, selon nous, avoir la plus grande incidence positive sur notre économie et sur les Canadiens.

La sénatrice Andreychuk : Je m'inquiète au sujet de la liberté de la presse de rapporter de l'information. C'est une question dont nous devons nous préoccuper partout dans le monde. Nous devons nous inquiéter des intrusions dans nos systèmes réalisées par des sources peu crédibles. Vous avez dit, au sujet de ce crédit d'impôt, qu'il y aurait une certaine indépendance par rapport au gouvernement, et je crois que vous avez dit « une certaine ». Je vais relire la transcription. Vous alliez toutefois devoir évaluer qui pourra le recevoir.

Cela me préoccupe parce qu'il se peut que vous commenciez avec cet objectif louable, mais vous établissez les paramètres d'un comité, qui va ensuite transférer un mandat à un autre comité. Il finira par y avoir des demandeurs. À mon avis, cela commence à montrer que nous disons très consciemment que notre gouvernement ne fera pas, qu'il fera, en fait, le contraire, qu'il appuiera la liberté de la presse et la distance de la presse qui lui permet de bien faire son travail. Je m'inquiète quand vous dites des choses comme « une certaine indépendance ».

M. Morneau : Je serais également heureux d'examiner la transcription. Pour être tout à fait clair...

La sénatrice Andreychuk : Je veux être certaine de comprendre.

M. Morneau : ... nous assurons l'indépendance par rapport au gouvernement en mettant sur pied un groupe indépendant chargé d'examiner qui serait en mesure d'obtenir ces crédits, et ce groupe indépendant serait composé de personnes qui ne font pas partie du gouvernement, qui prendraient cette décision. Donc, si, plus tôt, j'ai utilisé un autre mot, je tiens à préciser que c'est ce que je voulais dire.

La sénatrice Andreychuk : Mais vous choisirez les membres du comité dans le cadre d'un processus gouvernemental?

The Chair: Thank you. Thank you, senator. Thank you, minister.

Senator Day: Minister, I have two areas I'd like to question you on basically just to gather some information. One is the importation of intoxicating liquors act and the other deals with pensions. So I'll start with the pension side of things.

Mr. Morneau: I normally need the liquor before I talk about pensions.

Senator Day: I was worried —

Mr. Morneau: It's your choice on the order.

Senator Day: I'm concerned that there is a counterintuitive rule with respect to RRSP mandatory withdrawal after age 71. When we have individuals working longer and living longer, there's a lot of pension programs that are underfunded that could easily become funded if we increase the age when they were able to be accessed. We don't hear much these days about Freedom 55 and rightfully so. There are a lot of very productive people who could continue to provide for the Canadian economy if we looked at some of these items. Could you talk specifically about the RRSP situation and your plans in relation to that?

Mr. Morneau: We're all pleased, of course, that we have longer life expectancy, and that's a good thing. We also recognize that some people certainly do want to work longer. That's something that some people think is going to be helpful for them to live a very productive life.

So as we see that aging demographic we are seeing the age of retirement move up, it has moved up, and partially that's because of the baby boomers getting older. It's not yet 65 years of age, the average in this country, it's below 65. So that is just the fact of where we're at.

We did create in this budget, and the budget bill you're looking at, the ability for people to be able to earn more money in retirement and not to have a clawback from the old age security system. So we recognize there are more people doing that. It creates an advantage for them.

Our RRSP system is designed to allow people to accumulate funds to prepare for their retirement in a tax-advantaged way and then to disperse once they hit a certain age.

So I recognize there are people who are asking about the age when people need to move to the registered retirement income fund. It's something we have looked at, and it's something we'll continue to look at.

Le président : Je vous remercie. Merci, sénatrice. Merci, monsieur le ministre.

Le sénateur Day : Monsieur le ministre, j'aimerais vous interroger sur deux points, essentiellement pour obtenir des renseignements. Le premier porte sur la Loi sur l'importation des boissons enivrantes et l'autre sur les pensions. Je vais donc commencer par les pensions.

M. Morneau : Normalement, j'ai besoin de prendre un verre avant de parler de pensions.

Le sénateur Day : Je m'inquiétais...

M. Morneau : C'est vous qui choisissez l'ordre.

Le sénateur Day : Je m'inquiète du fait que la règle relative au retrait obligatoire d'un REER après l'âge de 71 ans manque de logique. Lorsque les gens travaillent plus longtemps et vivent plus longtemps, beaucoup de régimes de retraite sous-capitalisés pourraient facilement être financés si nous augmentions l'âge auquel on peut y accéder. Aujourd'hui, nous n'entendons pas beaucoup parler de Liberté 55, et à raison. Beaucoup de gens très productifs pourraient continuer à contribuer à l'économie canadienne si nous examinions certains de ces éléments. Pourriez-vous nous fournir des précisions sur la situation du REER et sur vos plans à cet égard?

M. Morneau : Nous sommes tous heureux, bien sûr, d'avoir une espérance de vie plus longue, et c'est une bonne chose. Nous sommes également conscients que certaines personnes veulent travailler plus longtemps. Certains pensent que cela les aidera à mener une vie productive.

Ainsi, à mesure que la population vieillit, l'âge de la retraite augmente, il a augmenté, et c'est en partie parce que les baby-boomers vieillissent. La moyenne du pays n'est pas encore de 65 ans. Elle est inférieure à 65 ans. Nous en sommes donc là.

Dans ce budget et dans le projet de loi d'exécution du budget que vous examinez, nous avons créé la possibilité pour les gens de gagner plus d'argent sans récupération par le système de sécurité de la vieillesse. Nous reconnaissons donc qu'un plus grand nombre de personnes font cela. Cela crée un avantage pour eux.

Notre système de REER est conçu pour permettre aux gens d'accumuler des fonds en vue de préparer leur retraite de façon avantageuse sur le plan fiscal, puis de les retirer lorsqu'ils atteignent un certain âge.

Je suis donc conscient que certaines personnes s'interrogent sur l'âge auquel elles doivent passer au fonds enregistré de revenu de retraite. C'est quelque chose que nous avons examiné et que nous continuerons d'étudier.

But we came to the conclusion that the place where we could have the biggest impact this year was by enabling people to earn more money without having that clawback on the old age security, which we think creates an incentive for people to do what they want to do, if that's in their goals, and that will help them financially.

I really do want to get to the question on liquor, if possible.

The Chair: Do you have any comments on that second question?

Mr. Morneau: I haven't had the question yet, so I can't —

The Chair: Thank you.

Senator M. Deacon: With some remorse, my question is not on liquor.

I do appreciate the way you unfolded your presentation this afternoon almost with the life cycle of young people, and housing incentives, and retirement, sort of through that whole life cycle. I'm wondering at this moment if I could shift away from Bill C-97 for a moment and ask you about a 2019 budget document that ties to our youth concerning Canada's food policy.

You might be well aware that motion 358 was served in the Senate Order Paper and it urges the government to initiate consultations with the provinces, and territories, Indigenous people, and other groups to develop this adequately funded national cost shared universal nutrition program with appropriate safeguards and educational components.

Of course this motion had my complete support, and when we had to receive the budget we were thrilled to see that the government intends to work on this with provinces and territories toward the creation of a national school food program.

So I wanted to take this opportunity in June to see if the discussions had begun with provinces and territories to get this important national program under way; if so, and on the side, what role you see the federal government playing in such a program?

Mr. Morneau: Thank you. You know, we obviously thought it was important to put in our budget. We saw the importance of a national food policy broadly and there were a number of measures, not just the one that you're talking about. I'm not sure the status of those discussions. I might have someone with me who might have more information. Allow me to check.

Mais nous sommes arrivés à la conclusion que nous pourrions avoir une plus grande incidence cette année en permettant aux gens de gagner plus d'argent sans subir de réduction de leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse, ce qui motiverait selon nous les gens à faire ce qu'ils veulent, si cela fait partie de leurs objectifs, et les aidera financièrement.

J'aimerais vraiment en venir à la question des boissons, si possible.

Le président : Avez-vous des commentaires à faire sur cette deuxième question?

M. Morneau : Je n'ai pas encore entendu la question. Par conséquent, je ne veux pas...

Le président : Merci.

La sénatrice M. Deacon : Je précise avec quelques remords que ma question ne porte pas sur les boissons alcoolisées.

Je vous suis reconnaissante de la façon dont vous avez structuré votre exposé cet après-midi. Vous avez presque passé en revue tout le cycle de vie des jeunes, en parlant des incitatifs au logement et de la retraite. Je me demande si je pourrais maintenant m'éloigner pendant un moment du sujet du projet de loi C-97 et vous interroger à propos d'un document du budget de 2019 qui concerne la politique alimentaire du Canada et qui se rattache aux jeunes.

Il se peut que vous soyez au courant que la motion 358 a été inscrite au *Feuilleton* du Sénat et qu'elle demande instamment au gouvernement d'amorcer des consultations avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres groupes en vue d'élaborer à l'échelle nationale un programme de nutrition universel à coûts partagés qui est adéquatement financé et qui comporte des mécanismes de protection appropriés et des volets éducatifs.

Bien entendu, j'appuyais complètement cette motion et, lorsque le budget nous a été renvoyé, nous étions emballés de voir que le gouvernement avait l'intention de travailler en ce sens avec les provinces et les territoires en vue de créer un programme national d'alimentation dans les écoles.

Je souhaitais donc profiter de cette occasion en juin pour voir si les discussions avec les provinces et les territoires ont commencé afin de donner le coup d'envoi à cet important programme national. Si c'est le cas, j'aimerais savoir, en passant, quel rôle vous pensez que le gouvernement fédéral devrait jouer dans un tel programme.

M. Morneau : Merci. Vous savez, nous avons évidemment pensé qu'il était important d'ajouter cela à notre budget. Nous avons compris l'importance que revêt, en général, une politique alimentaire nationale, et nous avons prévu un certain nombre de mesures, et pas seulement celle dont vous parlez. Je ne suis pas certain du statut de ces discussions. Je suis peut-être accompagné

Senator M. Deacon: You have a team.

Mr. Morneau: No, there are no volunteers to report back to you. What I can commit to you, Senator Deacon, is that we will get back to you directly to give you a sense of where that discussion is at.

Senator M. Deacon: Thank you.

Mr. Morneau: I have been appointed by the Prime Minister also for the minister of intergovernmental affairs, so I suspect I would have known had the discussions started, but I will make sure we get back to you.

Senator M. Deacon: Thank you.

Senator Klyne: Thank you very much, minister, for being here this afternoon. It's always special when you're here.

You mentioned in your remarks that the budget proposes to invest money aimed at increasing energy efficiency in residential, commercial and multi-unit buildings, and that's to be delivered by the Federation of Canadian Municipalities, as I understand it, through the green municipal fund. So two questions. The first one you may want to send the information in if it's not at your grasp.

Are the amounts and priorities prescribed by region or municipalities and/or type of real estate with respect to that?

The second question is more focusing through the lens of residential. Is this aimed at or for new builds or upgrades to existing efficiencies?

Mr. Morneau: I think you invited me to have the opportunity to send information in. I'll see if any of my colleagues have more details on how, exactly, that will be administered by the municipalities.

What we were trying to achieve is to make sure that we created incentives for people to do home and business retrofits so that they could be more energy efficient. That would have an advantage, both for the costs of them, whether the homeowner or the business owner in terms of heating and air-conditioning, but also have a broader positive impact on our carbon emissions. We recognize that actually administering that was going to be much easier through the municipalities because they had an already-existing approach to do that. But for details on how they do that, again —

de quelqu'un qui pourrait disposer de plus de renseignements à ce sujet. Permettez-moi de vérifier.

La sénatrice M. Deacon : Vous avez une équipe.

M. Morneau : Non, il n'y a aucun volontaire pour répondre à votre question. Toutefois, je peux vous promettre, sénatrice Deacon, que nous vous reviendrons directement là-dessus afin de vous donner une idée du stade où ces discussions en sont.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

M. Morneau : J'ai été nommé ministre des Affaires intergouvernementales par le premier ministre. Par conséquent, je soupçonne que je le saurais si les discussions avaient commencé, mais je vais m'assurer que nous communiquons avec vous plus tard à ce sujet.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

Le sénateur Klyne : Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, de votre présence parmi nous cet après-midi. Les séances sont toujours spéciales lorsque vous comparez.

Vous avez mentionné au cours de vos observations que, dans le budget, le gouvernement propose d'investir des fonds en vue d'accroître l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels, commerciaux et à logements multiples. Et, je crois comprendre que ces fonds seront octroyés par la Fédération canadienne des municipalités par l'intermédiaire du Fonds municipal vert. Par conséquent, j'ai deux questions à vous poser. En ce qui concerne la première question, vous pouvez nous faire parvenir l'information si vous ne l'avez pas en main.

À cet égard, y a-t-il des montants ou des priorités établies par région, par municipalité ou par type de propriété immobilière?

Ma deuxième question est davantage axée sur le secteur résidentiel. Cette initiative vise-t-elle la construction de nouveaux bâtiments ou la modernisation de bâtiments existants?

M. Morneau : Je pense que vous m'avez invité pour avoir l'occasion de faire passer des messages. Je vais voir si l'un de mes collègues dispose de plus de renseignements sur la façon exacte dont les municipalités administreront les fonds.

Nous tentons de nous assurer que nous prenons des mesures pour inciter les gens à rénover des propriétés résidentielles et commerciales afin qu'elles soient plus éconergétiques. Cela aurait l'avantage de réduire les coûts de chauffage et de climatisation des propriétaires résidentiels ou commerciaux, mais cela aurait aussi un effet bénéfique plus général sur nos émissions de carbone. Nous nous sommes rendu compte qu'en fait, il serait plus facile de confier l'administration de ces mesures aux municipalités parce qu'elles ont déjà adopté une approche à cet égard. Mais pour ce qui est d'obtenir des détails sur la façon dont elles procèdent, encore une fois...

Mr. Ernewein normally knows almost everything off the top of his head, but in this situation he apparently needs to do a little more work, so I think we can commit to making sure you can have the information.

Senator Klyne: My focus on the residential side is I would think there will be quite a take-up given the carbon pricing and people looking to lessen their footprint there and maybe get a net benefit. Thank you.

Senator Boehm: Minister, nice to see you here. I have a question, it's a general one. It's similar to what I asked in the Senate chamber the other day when you came to speak to us, and that is on the volatility of the global economy and the pressures that are there that affect everything from trying to forecast deficits, growth, and indeed the measures you announced just the other day, the safeguard measures for steel diversion.

I'm wondering whether you have any comments as to just what the trend line is, or are we really looking for a rocky time as we go ahead because of trade pattern changes, indeed the pressures that those have created?

Mr. Morneau: Well, this is obviously a really important question as we develop our longer term forecasting. We always need to think about what those long-term trends are. I think I can address it in the short-term and the longer term.

In the short-term, I've been astonished at the ability of the professional team at the Department of Finance to come up with forecasts that are quite close to the actual. So in the course of the last few years, given that it's a \$2.2 trillion or so economy, very close estimates in terms of where we're going to end up.

In the short-term we have a pretty good process, and that process is informed by the private sector economists who give us their forecasts in terms of growth and other factors that lead us to determine where we think we'll end up.

In the longer term, of course, the kind of volatility that you point out in terms of trade and other issues can have a significant impact.

I think we need to acknowledge that our world is more volatile in terms of trade than we might have thought five years ago.

Habituellement, M. Ernewein connaît pratiquement tout par cœur mais, dans le cas présent, il doit apparemment faire un peu plus de recherches. Je crois donc que nous pouvons nous engager à faire en sorte que vous obteniez l'information.

Le sénateur Klyne : Je crains que, dans le secteur résidentiel, il y ait une importante participation en raison de la tarification du carbone et de la volonté des gens de réduire leur empreinte carbone et de gagner au change. Merci.

Le sénateur Boehm : Monsieur le ministre, c'est bon de vous avoir parmi nous. J'ai une question d'ordre général à vous poser. Elle ressemble à celle que j'ai posée l'autre jour au Sénat, lorsque vous êtes venu nous parler, en ce sens qu'elle porte sur l'instabilité de l'économie mondiale et les pressions qui existent dans ce secteur et qui influent sur tout, y compris les tentatives de prévoir les déficits et la croissance ainsi que les mesures que vous avez annoncées l'autre jour, c'est-à-dire des mesures de protection contre le détournement des produits de l'acier.

Je me demande si vous avez des observations à formuler à propos de la tendance actuelle, ou si nous allons faire face à une période difficile si nous allons de l'avant en raison des fluctuations de la tendance commerciale et des pressions que ces fluctuations ont créées.

M. Morneau : Eh bien, lorsqu'il est question de produire des prévisions à long terme, l'enjeu est manifestement très important. Nous devons toujours réfléchir à ces tendances à long terme. Je pense que je peux répondre à votre question à court terme et à long terme.

À court terme, j'ai été stupéfait d'observer la capacité de l'équipe professionnelle du ministère des Finances de produire des prévisions qui se sont avérées très semblables aux chiffres actuels. Donc, au cours des dernières années, l'équipe a produit des estimations de notre position future très ressemblantes, compte tenu du fait que notre économie est de l'ordre de 2,2 billions de dollars.

Notre processus à court terme est assez bon. Il est guidé par des économistes du secteur privé qui nous communiquent leurs prévisions en matière de croissance et d'autres facteurs qui nous permettent de déterminer où notre économie se situera, selon nous.

Bien entendu, à long terme, le genre d'instabilité que vous avez mentionnée dans le domaine du commerce et d'autres enjeux peuvent avoir une incidence importante.

Je pense que nous devons reconnaître que le commerce mondial est plus instable que nous pouvions le penser il y a cinq ans.

We've obviously dealt with that successfully in the case of, say, the dealing with the steel and aluminum tariffs with the United States. When I say that we've dealt with it successfully, it would have been better not to have had that challenge.

We went through a period of volatility to get to an answer that is positive for the Canadian economy. It would be better if we didn't have that situation. There was, by definition, a drag on our economy in that we created inefficiencies by having tariffs on people, by having to put in remission orders. If you think about that writ large in other countries, they are also exposed to these tariff situations, and it does have a broader drag.

It's an issue of concern. The reason you're seeing some slight downgrades in terms of global growth expectations from the International Monetary Fund or the OECD is because our concern around trade is real. It does come back to some of the things I was talking about in my opening remarks, and some of the things we've talked about here, and that is with the changing pace of our economies, technologies and the advantages of some of those exciting new technologies going to the most prepared, it leaves other people feeling like they may be less prepared, and, therefore, they're left out of those advantages, creating political incentives for people to question the overall benefits of our international trading system.

That's why we start by dealing with the core issue, which is do we have an economy that works for everyone? Can we give people the sense of optimism that it's working for them, which will give people the ability to say that trade is in our best interests and these technologies are going to provide an advantage?

It's a collective challenge among developed countries. Canada can be a country that can show how we can deal with this issue face-on. I think we are doing that, but there is certainly more to do.

[Translation]

The Chair: I have a question about the local media assistance program. We know that the budget amounts to about \$595 million. There are a number of regional newspapers in Atlantic Canada, including *Le Gaboteur*, in Newfoundland and Labrador; *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*; *La Voix Acadienne*, in Prince Edward Island; *L'Acadie Nouvelle* and *Le Moniteur Acadien*, in New Brunswick; and *Le Saint-Jeanois*, in Saint John, New Brunswick.

In a letter to Minister Rodriguez and Minister Joly, the Association de la presse francophone stated that it's important that:

Nous avons évidemment réglé la situation avec succès dans le cas des, disons, négociations avec les États-Unis au sujet des droits de douane sur l'acier et l'aluminium. Lorsque je dis que nous avons réglé la situation avec succès, j'ai conscience qu'il aurait mieux valu ne pas avoir cette difficulté en premier lieu.

Nous avons traversé une période d'instabilité afin d'obtenir une réponse positive pour l'économie canadienne. Il aurait mieux valu ne pas faire face à cette situation et, par définition, cela a freiné notre économie, en ce sens que nous avons créé des inefficacités en imposant des droits de douane sur les gens et en appliquant des décrets de remise des droits de douane. Si vous réfléchissez à cela en général, vous constaterez que d'autres pays sont aussi exposés à ces problèmes de droits de douane et que cela entraîne un ralentissement plus général.

C'est un enjeu préoccupant. Vous observez de légères réductions des attentes du Fonds monétaire international ou de l'OCDE en matière de croissance mondiale parce que nos préoccupations au sujet du commerce sont fondées. Cela nous ramène à certaines des observations que j'ai formulées au cours de ma déclaration préliminaire, et à certains des sujets que nous avons abordés ici, à savoir qu'en raison de l'évolution rapide de nos économies et de nos technologies, et du fait que les personnes les mieux préparées profitent des avantages apportés par certaines de ces nouvelles technologies, alors que les autres personnes ont l'impression d'être moins bien préparées et donc privées de ces avantages, ces enjeux politiques incitent les gens à remettre en question les avantages globaux de notre système commercial international.

C'est la raison pour laquelle nous avons commencé par nous occuper du problème de base, c'est-à-dire la question de savoir si notre économie fonctionne pour tous les Canadiens. Pouvons-nous donner aux gens un sentiment d'optimisme qui les satisfait et qui leur permet de dire que le commerce est dans l'intérêt du Canada et que ces technologies leur apporteront des avantages?

C'est un défi collectif que les pays développés doivent relever. Le Canada peut montrer aux autres pays comment faire face à ce problème. Je pense que nous le faisons déjà, mais il y a certainement de nombreuses autres mesures à prendre.

[Français]

Le président : J'ai une question qui porte sur le programme d'aide aux médias locaux. Nous savons que le budget se chiffre à environ 595 millions de dollars. Il y a plusieurs journaux régionaux dans la région de l'Atlantique : *Le Gaboteur*, de Terre-Neuve-et-Labrador, *Le Courrier*, de la Nouvelle-Écosse, *La Voix Acadienne*, de l'Île-du-Prince-Édouard, et les journaux du Nouveau-Brunswick, soit *l'Acadie Nouvelle*, *Le Moniteur Acadien* et *Le Saint-Jeanois*, de Saint-Jean.

Dans une lettre adressée aux ministres Rodriguez et Joly, l'Association de la presse francophone a indiqué qu'il est important que :

... Part VII of the Official Languages Act (OLA) require federal institutions to apply criteria that take into account the realities and needs of OLMCs when developing programs and services.

Can you confirm whether your new program complies with the Official Languages Act?

Mr. Morneau: Of course.

The Chair: Can you send the information to our clerk?

Mr. Morneau: We can help you by sending you more information if necessary.

The Chair: I know that you were supposed to leave two minutes ago. Do you want to make any additional comments before leaving?

Mr. Morneau: No, thank you.

[*English*]

As I said, it is always a pleasure to be here. I suppose theoretically I could get to Question Period for the last five minutes, but I think they don't allow me to come in in the middle.

The Chair: We could take the five minutes here.

Mr. Morneau: I want to thank you for having me. We always want to make sure we're providing the information required. We have a few things to come back to you on, which we will endeavour to do. As always, we look forward, hopefully, to your support on what we think is an important bill to continue our approach to making sure Canadians are confident about their future.

The Chair: Minister, this committee will always continue to remind Canadians and bring to their attention that our objective, number one, is transparency, accountability, predictability and reliability. Thank you for sharing your opinions with us and answering our questions.

(The committee adjourned.)

[...] la partie VII de la Loi sur les langues officielles (LLO) oblige les institutions fédérales à appliquer, lorsqu'ils développent des programmes et services, des critères qui tiennent compte des réalités et des besoins des CLOSM.

Pouvez-vous me confirmer si la Loi sur les langues officielles a été respectée dans votre nouveau programme?

M. Morneau : Bien sûr.

Le président : Pouvez-vous nous transmettre l'information par l'intermédiaire de notre greffière?

M. Morneau : Nous pouvons vous aider en vous transmettant plus d'information si nécessaire.

Le président : Je sais que nous dépassons de deux minutes l'heure de départ que vous nous avez donnée. Avez-vous d'autres commentaires à ajouter avant de partir?

M. Morneau : Non, merci.

[*Traduction*]

Comme je l'ai indiqué, c'est toujours un plaisir de comparaître devant vous. Je suppose qu'en théorie, je pourrais participer aux cinq dernières minutes de la période des questions, mais je pense qu'ils ne me permettront pas d'arriver au milieu de cette période.

Le président : Nous pourrions tirer parti de ces cinq minutes ici.

M. Morneau : Je tiens à vous remercier de m'avoir invité à participer à votre séance. Nous voulons toujours nous assurer que nous vous fournissons les renseignements dont vous avez besoin. Il y a quelques sujets sur lesquels nous devons vous revenir, et nous nous emploierons à le faire. Comme toujours, nous nous réjouissons d'obtenir, avec un peu de chance, votre appui à l'égard de ce que nous considérons comme un projet de loi important pour continuer de veiller à ce que les Canadiens aient confiance en leur avenir.

Le président : Monsieur le ministre, notre comité continuera de rappeler aux Canadiens que notre premier objectif est la transparence, la responsabilisation, la prévisibilité et la fiabilité, et d'attirer leur attention sur ce fait. Je vous remercie de nous avoir fait part de vos avis et d'avoir répondu à nos questions.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 6, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:31 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*Translation*]

I would like to extend a welcome to everyone here in the room, and to all Canadians watching us on television or online.

[*English*]

Also, as a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online at sencanada.ca.

I would like to ask each senator to introduce themselves.

Senator Klyne: Marty Klyne, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Duncan: Pat Duncan, Yukon.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator M. Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

I would also like to introduce Gaëtane Lemay, the clerk of our committee, and our two analysts, Alex Smith and Shaowei Pu, who team up to support the work of the committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Français*]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux et celles qui sont présents ici dans la salle, et à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent à la télévision ou en ligne.

[*Traduction*]

De plus, je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur sencanada.ca.

Je voudrais maintenant demander aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, du Yukon.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice M. Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

[*Français*]

J'aimerais également vous présenter la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Alex Smith et Shaowei Pu qui, ensemble, appuient les travaux du comité.

[English]

Honourable senators, we have a new addition at the table, Kalina Waltos. She is a legislative clerk and is in training. Welcome to the meeting, also.

This said, honourable senators and members of the viewing public, today we continue our consideration of the subject matter of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. This pre-study of the bill was referred to our committee by the Senate of Canada on May 2, 2019.

Honourable senators, during the first hour, we will cover Part 1(n) as listed in the summary of the bill, which deals with support measures to employees who must reimburse the salary overpayment, and I would say to be brief let's call it the Phoenix measure.

During the second part of our meeting, we will discuss Part 4, Division 4, more specifically the important payment to the Federation of Canadian Municipalities.

First, honourable senators and the viewing public, to discuss the Phoenix measure we welcome, from the Professional Institute of the Public Service of Canada, Mr. Stéphane Aubry, Vice President; and from the National Association of Federal Retirees we welcome Mr. Simon Coakeley, Chief Executive Officer.

I have been informed by the training clerk that Mr. Aubry will be the first to make his presentation to be followed by Mr. Coakeley and then questions from the senators.

[Translation]

With that said, Mr. Aubry, the floor is yours.

[English]

Stéphane Aubry, Vice President, Professional Institute of the Public Service of Canada:

Good afternoon. My name is Stéphane Aubry. I am the Vice-President of the Professional Institute of the Public Service of Canada, the union that represents over 60,000 public servants across the country, most of them employed by the federal government.

[Translation]

I am honoured to be with you today.

[English]

I am joined by Mr. Ryan Campbell, our economist, who will also be available to answer questions.

[Traduction]

Mesdames et messieurs, il y a une nouvelle personne parmi nous, Kalina Waltos. C'est une greffière législative en formation. Je lui souhaite donc aussi la bienvenue à la réunion.

Je précise aux sénateurs et aux membres du public qui nous regardent que nous poursuivons aujourd'hui notre étude de la teneur du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. Cette étude préalable du projet de loi a été renvoyée au comité par le Sénat du Canada le 2 mai 2019.

Mesdames et messieurs, durant la première heure, nous allons étudier la partie 1n). Comme on peut le voir dans le sommaire du projet de loi, cette partie porte sur les mesures de soutien à l'intention des employés qui doivent rembourser un trop-payé de salaire. Pour abréger, appelons cela la « Mesure Phénix ».

Durant la deuxième partie de notre réunion, nous nous pencherons sur la partie 4, section 4, plus précisément sur l'important paiement prévu pour la Fédération canadienne des municipalités.

Pour commencer, mesdames et messieurs, nous accueillons, pour discuter de la mesure Phénix, M. Stéphane Aubry, vice-président de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, et M. Simon Coakeley, chef de la direction de l'Association nationale des retraités fédéraux.

J'ai été informé par la greffière en formation que M. Aubry présentera son exposé en premier, suivi de M. Coakeley. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs.

[Français]

Cela dit, monsieur Aubry, la parole est à vous.

[Traduction]

Stéphane Aubry, vice-président, Institut professionnel de la fonction publique du Canada :

Bonjour, je m'appelle Stéphane Aubry. Je suis vice-président de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, le syndicat qui représente plus de 60 000 fonctionnaires partout au pays, la plupart œuvrant pour le gouvernement fédéral.

[Français]

Je suis honoré d'être avec vous aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis accompagné de M. Ryan Campbell, notre économiste, qui pourra aussi répondre aux questions.

Our members make vital contributions to Canada and to Canadians every day. The Institute represents information technology specialists, scientists, researchers, nurses and tax auditors amongst a host of other professionals. We are the largest union of professionals in the country.

[*Translation*]

We thank you for inviting us today to share with you our comments on the Phoenix pay system, and on the way we can support employees who have to reimburse a salary overpayment to their employer because of an administrative error in the system or in writing.

[*English*]

I would like to begin by reminding us all of the terrible impact that this flawed pay system has had on tens of thousands of our members that we represent. For the past three years, they have been subjected to a pay system that is unable to pay them on time, properly and correctly. They have received too little, too much or sometimes no pay. Many have gone without their health and dental benefits or their pension severance due to glitches in the system.

[*Translation*]

The Phoenix fiasco has caused federal employees a great deal of stress and harm. They often have trouble paying their bills, their rent or their mortgage. Their families are also suffering because of the situation, which has led some to seek work elsewhere and to resign from the public service.

[*English*]

Our members are frustrated and angry and simply cannot understand how this has gone on for so long. Yet they continue to show up to work despite all this. Why? Because they are dedicated public servants. Because they are professionals. They deserve to have their employer, the federal government, take all the necessary steps to spare them the consequences of this incredible failure that is the Phoenix system.

This is why PIPSC was pleased to submit comments to Finance Canada's public consultation at the House of Commons earlier this year into draft legislative proposals related to salary overpayments. We refer to it as the "net versus gross" repayment issue. While the legislation would also apply to employers other than the federal government, we, of course, focused our comments on the effect it has on federal employees. We assessed whether, and/or the degree to which, the proposed changes would assist our members facing negative tax consequences arising from the Phoenix pay overpayments.

Nos membres apportent une contribution vitale au Canada et aux Canadiens chaque jour. L'Institut représente des spécialistes des technologies de l'information, des chercheurs, du personnel infirmier et des vérificateurs de l'impôt en plus de toute une gamme d'autres professionnels. Nous sommes le plus grand syndicat de professionnels du pays.

[*Français*]

Nous vous remercions de nous avoir invités aujourd'hui pour vous faire part de nos commentaires sur le système de paie Phénix et de la façon dont on peut soutenir les employés qui doivent rembourser un trop-payé de salaire à leur employeur en raison d'une erreur administrative, de système ou d'écriture.

[*Traduction*]

J'aimerais commencer par rappeler le terrible impact que ce système de paie déficient a eu sur des dizaines de milliers de personnes que nous représentons. Au cours des trois dernières années, ces dernières ont dû composer avec un système de paie incapable de les payer à temps, adéquatement et correctement. Elles reçoivent trop d'argent ou pas assez; parfois, elles ne sont tout simplement pas payées. Bon nombre n'ont pas eu accès à leurs prestations de santé et à leurs prestations dentaires ou à leur indemnité de départ en raison de problèmes dans le système.

[*Français*]

Le fiasco Phénix fait subir énormément de stress et de préjudices aux employés fédéraux, qui ont du mal notamment à payer leurs factures, leur loyer et leur hypothèque. Leurs familles souffrent aussi de la situation, ce qui en a poussé certains à chercher du travail ailleurs et à démissionner de la fonction publique.

[*Traduction*]

Nos membres sont frustrés et en colère et ils n'arrivent tout simplement pas à comprendre pourquoi la situation dure depuis aussi longtemps. Mais ils continuent tout de même de se présenter au travail. Pourquoi? Parce qu'ils sont des fonctionnaires dévoués et des professionnels. Ils méritent que leur employeur, le gouvernement fédéral, prenne toutes les mesures nécessaires pour leur éviter les conséquences de l'incroyable échec qu'est le système Phénix.

C'est la raison pour laquelle l'IPFPC a été heureux de formuler des commentaires dans le cadre de la consultation publique du ministère des Finances du Canada à la Chambre des communes plus tôt cette année relativement aux ébauches de propositions législatives liées aux trop-payés. C'est ce que nous appelons le problème de remboursement concernant « le montant net par rapport au montant brut ». Même si la loi s'appliquait aussi aux employeurs autres que le gouvernement fédéral, nous avons bien sûr concentré nos commentaires sur l'effet que la mesure peut avoir sur les employés fédéraux. Nous avons évalué

[Translation]

In general, it is our opinion that the proposed changes will indeed allow members of the Professional Institute of the Public Service of Canada to overcome the tax burden resulting from overpayments. However, we have some concerns.

[English]

First, the conditions set out in the draft legislation's clause 153(3.1), that overpayments are a result of "administrative, clerical or system error," require some clarification that all Phoenix-related errors are captured under this definition.

Second, subparagraph 153(3.1)(c)(i) requires that the employer elect in a prescribed form to have clause 153(3.1) apply to the excess amounts.

This provision requires unilateral action of the employer, failing which the employee may not have availed themselves of the relief and an employee would have to repay the gross amount to the employer and then recover overpayment deductions from Canada Revenue Agency.

Similarly, the three-year window will require employees to negotiate repayment arrangements with their employers under this deadline. This may put pressure on some individual cases and indirectly put a form of leverage in the hands of the employer.

Although consistent with current ITA rules and CRA policy, these two conditions are not consistent with the maximally flexible repayment approach previously directed by Treasury Board. It places a condition at the discretion of the employer, who may unreasonably refuse to cooperate. In this context, the institute believes that the employer should be required to apply clause 153(3.1) where an employee requests it.

Our third comment is regarding the length of an arrangement for repayment. An employee is required to have made repayment or to have made arrangements to make repayment by the end of the third year following the calendar year in which the overpayment was made. Subparagraph 153(3.1)(c)(ii) states that an individual employee must have repaid or made arrangement to repay the total excess payment less the excess amount.

si les changements proposés aideraient nos membres qui sont confrontés aux conséquences fiscales négatives découlant des trop-payés provoqués par les systèmes Phénix et la mesure dans laquelle les mesures seraient bénéfiques.

[Français]

De manière générale, nous estimons que les changements proposés permettraient effectivement aux membres de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada de surmonter le fardeau fiscal subi en raison de trop-payés. Cela dit, nous avons quelques préoccupations.

[Traduction]

Premièrement, les conditions établies dans le paragraphe 153(3.1) du projet de loi précisant que les trop-payés découlent « d'une erreur d'écriture, administrative ou systémique » doivent être précisées afin que toutes les erreurs liées au système Phénix soient visées par cette définition.

Deuxièmement, le sous-alinéa 153(3.1)c)(i) exige que l'employeur fasse un choix selon les modalités prescrites pour que le paragraphe 153(3.1) s'applique à la somme excédentaire.

Cette disposition exige un geste unilatéral de l'employeur, sans lequel l'employé pourrait ne pas pouvoir se prévaloir du recours et avoir à rembourser le montant brut à l'employeur, pour ensuite récupérer les déductions liées aux trop-payés auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Dans un même ordre d'idées, la période de trois ans exigera des employés qu'ils négocient des arrangements de remboursement avec leurs employeurs en respectant ce délai, ce qui peut exercer des pressions sur certaines personnes et donner indirectement un avantage à l'employeur.

Même si elles sont conformes aux règles actuelles de la LIR et aux politiques de l'ARC, ces deux conditions ne correspondent pas au recours à l'approche en matière de remboursement la plus souple possible demandée par le Conseil du Trésor. Le projet de loi actuel fait en sorte que l'employeur a un pouvoir discrétionnaire et qu'il pourrait refuser de coopérer de façon déraisonnable. Dans un tel contexte, l'Institut estime que l'employeur devrait être obligé d'appliquer le paragraphe 153(3.1) lorsqu'un employé le demande.

Notre troisième commentaire concerne la durée d'un arrangement de remboursement. Un employé doit avoir remboursé ce qu'il doit ou avoir conclu un arrangement relativement à un tel remboursement avant la fin de la troisième année suivant l'année civile où le trop-payé a eu lieu. Le sous-alinéa 153(3.1)c)(iii) prévoit qu'un employé doit avoir remboursé ou pris des arrangements pour rembourser l'excédent du paiement excédentaire total sur la somme excédentaire.

The institute is seeking clarification of its interpretation of the condition that the repayment schedule itself must be placed within the three-year window, but that the schedule of the repayment may exceed that window.

This would accommodate members who have multiple or large overpayments to repay. This treatment would be consistent with the Treasury Board directive that the employer makes maximally flexible arrangements with the affected members and employees.

Finally, we also note that the minister can make additional criteria by regulation which may narrow even more the scope where clause 153(3.1) could be applied.

[*Translation*]

We are grateful to the officials from the Department of Finance who have communicated with us about comments that we made to the House of Commons.

[*English*]

They informed us that Canada Revenue Agency will be publishing additional guidance in the near future to assist employers in the implementation of the proposed amendments.

While this is certainly helpful, we cannot overemphasize how important it is for the government to ensure all its departments and agencies are aware of the net-versus-gross overpayment policy and that they apply it correctly for our members.

There are specific situations in which the employer must pay particular attention to, such as those of individuals who have already begun, or agreed to, a repayment plan on the basis of the gross amount. Are they able to change track or just pay back the net?

Another situation would be employees who have had pre-Phoenix pay problems. Are they bound by the three-year time frame for establishing a repayment plan?

We are also concerned for employees working in Quebec who may have to deal with two separate revenue agencies on these issues.

There are examples of those sorts of things that the government must get right if it really wants to help its employees work through repayment issues with minimal frustration. Our members have suffered enough because of Phoenix. Let's make sure that they are treated well and effectively when it comes to

L'Institut veut obtenir une précision quant à son interprétation de la condition selon laquelle le calendrier de remboursement en tant que tel doit être établi durant une période de trois ans, mais que le calendrier de remboursement peut, quant à lui, s'échelonner sur une plus longue période.

On tiendrait ainsi compte des membres qui ont plusieurs trop-payés ou des trop-payés élevés à rembourser. Un tel traitement serait conforme à la directive du Conseil du Trésor selon laquelle l'employeur doit prendre les arrangements les plus souples possible avec les membres et les employés touchés.

Enfin, nous soulignons aussi que le ministre peut établir des critères supplémentaires par règlement, ce qui pourrait réduire encore plus la portée d'application du paragraphe 153(3.1).

[*Français*]

Nous sommes reconnaissants aux représentants du ministère des Finances qui ont communiqué avec nous à propos des commentaires que nous avons faits à la Chambre des communes.

[*Traduction*]

On nous a informés que l'Agence du revenu du Canada publiera des lignes directrices supplémentaires prochainement pour aider les employeurs à mettre en œuvre les modifications proposées.

Même si cela est assurément utile, nous ne saurions trop insister sur l'importance pour le gouvernement de s'assurer que tous ses ministères et organismes connaissent la politique sur les trop-payés concernant le montant net par rapport au montant brut et qu'ils l'appliquent correctement dans les dossiers de nos membres.

Il y a des situations précises auxquelles l'employeur doit porter une attention particulière, comme les situations où des personnes ont déjà commencé le remboursement en fonction du montant brut ou se sont engagées relativement à un plan connexe. Ces personnes peuvent-elles changer de procédure ou tout simplement rembourser le montant net?

Une autre situation concerne les employés qui avaient des problèmes de paie avant l'adoption du système Phénix. Sont-ils liés par le délai de trois ans relativement à l'établissement d'un plan de remboursement?

Nous sommes aussi préoccupés par les employés qui travaillent au Québec et qui peuvent avoir à composer avec deux agences de revenu distinctes relativement à ces enjeux.

Ce sont les exemples des genres de choses que le gouvernement doit bien faire s'il veut vraiment aider les employés à régler leurs problèmes de remboursement avec un minimum de frustration. Nos membres ont souffert assez en raison du système Phénix. Assurons-nous qu'ils sont traités

repayment of overpayments that occurred through no fault of their own.

[*Translation*]

Thank you once again for giving us this opportunity to present our position to the committee.

The Chair: Thank you, Mr. Aubry.

[*English*]

Simon Coakeley, Chief Executive Officer, National Association of Federal Retirees: Good afternoon, honourable senators. I'm joined this afternoon by Patrick Imbeau, one of our advocacy officers. I would like to thank the Standing Senate Committee on National Finance for inviting our association to speak about Bill C-97, Budget Implementation Act, 2019, No. 1.

Federal Retirees is the largest organization representing active and retired members of the federal public service, the Canadian Armed Forces, the RCMP and retired federally appointed judges, as well as their partners and survivors.

The organization has a proud 56-year history of advocacy on behalf of our members and all retirees. In collaboration with our volunteers and 176,000 members from coast to coast to coast, we continue our tradition of strong, smart advocacy campaigns that seek to protect our members' hard-earned pensions and benefits and support good policy that improves the lives of all Canadians in their retirement.

We have been asked to speak to the committee about Part 1(n) of Bill C-97. This part of the bill describes modifying the treatment of employees who are required to reimburse a salary overpayment to their employer due to a system, administrative or clerical error. It will, in essence, allow the employee to repay to their employer only the net amount of the overpayment. This is particularly relevant to federal public sector retirees and employees at this time and the section of the proposed legislation is a step in the right direction.

[*Translation*]

Since early 2016, federal public servants, including retirees, have been affected by many failures of the Phoenix pay system. Those failures include the requirement to repay gross sums that have been overpaid, as opposed to net sums. This means that, even if the retiree or employee set aside the extra funds they were paid through no fault of their own, they would then be forced to repay the sums that been accorded in their name to the CRA, CPP and EI premiums. It would then be their

adéquatement et efficacement lorsqu'il est question de rembourser les trop-payés qui se sont produits sans que ce soit de leur faute.

[*Français*]

Merci beaucoup, encore une fois, de nous avoir donné l'occasion de présenter notre position au comité.

Le président : Merci, monsieur Aubry.

[*Traduction*]

Simon Coakeley, chef de la direction, Association nationale des retraités fédéraux : Bonjour mesdames et messieurs les sénateurs. Je suis accompagné aujourd'hui de Patrick Imbeau, l'un de nos agents des programmes de la défense des intérêts. J'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des finances nationales d'avoir invité notre association à parler du projet de loi C-97, Loi n° 1 d'exécution du budget de 2019.

Retraités fédéraux est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et la GRC ainsi que des juges de nomination fédérale à la retraite, de leurs partenaires et de leurs survivants.

L'organisation est fière de ses 56 ans d'histoire en matière de défense des intérêts de ses membres et de tous les retraités. En collaboration avec nos bénévoles et 176 000 membres de partout au pays, nous poursuivons notre tradition de campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes qui visent à protéger les pensions et les prestations durement gagnées de nos membres contre les changements qui les menacent et appuient les politiques valables et qui améliorent la vie de tous les Canadiens à la retraite.

On nous a demandé de parler de la partie 1n) du projet de loi C-97. Cette partie du projet de loi décrit le traitement accordé aux employés qui sont tenus de rembourser un versement de salaire excédentaire à leur employeur en raison d'une erreur d'écriture, administrative ou systémique. Essentiellement, elle permettra à l'employé de rembourser à son employeur seulement le montant net du paiement en trop, ce qui est particulièrement pertinent pour les employés retraités du secteur public fédéral à l'heure actuelle, et l'article de la loi proposée constitue un pas dans la bonne direction.

[*Français*]

Depuis le début de 2016, les fonctionnaires fédéraux, y compris les retraités, ont été touchés par de nombreuses défaillances du système de paie Phénix. Ces défaillances comprennent l'obligation de rembourser les sommes brutes qui ont été payées en trop, par opposition aux sommes nettes. Cela signifie que, même si le retraité ou l'employé mettait de côté les fonds supplémentaires qu'il a reçus sans que ce soit de sa faute, il serait alors forcé de rembourser les sommes qui lui avaient été

responsibility to seek to recover their missing funds from those same organizations.

Retirees and employees were not responsible for salary or other overpayments. They should not have to bear the burden of gross repayments and years of income tax confusion and challenges, as well as financial uncertainty and hardship, because of a failed pay system.

The proposed legislative changes will help to alleviate some of the burden placed on federal public sector retirees and employees. But this is only a stopgap. The source of these issues must be addressed — the Phoenix pay system must be fixed.

[English]

The Phoenix pay system has been a constant source of stress for our members. In a survey of 3,000 of recently retired members, 42 per cent reported having had a pay issue related to Phoenix, from payments that did not stop once they reached retirement to thousands of dollars still owed to retirees for earned severance or vacation pay. Many of our members have experienced financial duress and psychological stress as a result of Phoenix's failings, often due to substantial gross repayment amounts.

Federal retirees point to the urgency of this matter. Some federal employees and retirees have been living under the shadow of Phoenix and related financial pressures for over three years. The Government of Canada must ensure employees and retirees can make use of the treatment proposed in Part 1(n) of Bill C-97 immediately.

Further, it is the government's responsibility to proactively contact Phoenix-affected retirees and employees who can benefit from the new framework. We look forward to further positive developments on this topic and to assisting and supporting the relevant departments of the Government of Canada that will provide a sound implementation of the proposed changes with the retirees and employees who have been affected by the Phoenix pay system.

Together, we can give federal retirees and their priorities the consideration they need and deserve.

Thank you very much. I would be pleased to take any questions you may have.

Senator Marshall: Can you give us some idea what the experience has been for people that you represent who had repaid the gross and have tried to get back the deductions? And

versées en son nom à l'ARC, au RPC et aux primes de l'AE. Il lui incomberait alors de chercher à recouvrer les fonds manquants auprès de ces mêmes organismes.

Les retraités et les employés n'étaient pas responsables des salaires ou d'autres paiements en trop. Ils ne devraient pas avoir à porter le fardeau des remboursements bruts et des années marquées par la confusion, les difficultés fiscales, l'incertitude et les difficultés financières, en raison d'un système de paie défaillant.

Les modifications législatives proposées aideront à alléger une partie du fardeau imposé aux retraités et aux employés du secteur public fédéral. Toutefois, ce n'est qu'un palliatif. Il faut s'attaquer à la source même de ces problèmes : le système de paie Phénix doit être réparé.

[Traduction]

Pour nos membres, le système de paie Phénix a été une source constante de stress. Dans un sondage mené auprès de 3 000 de nos membres récemment retraités, 42 p. 100 ont déclaré avoir un problème de versement lié à Phénix, qu'il s'agisse de paiements qui n'ont pas cessé d'être versés après la retraite ou des milliers de dollars encore dus à des retraités pour des indemnités de fin d'emploi ou de congé annuel. Un grand nombre de nos membres ont connu des difficultés financières et un stress psychologique en raison des défaillances de Phénix, souvent en raison de l'obligation de rembourser des montants bruts imposants.

Retraités fédéraux souligne l'urgence de cette question. Certains employés retraités fédéraux vivent dans l'ombre de Phénix et des pressions financières qu'il entraîne depuis plus de trois ans. Le gouvernement du Canada doit veiller à ce que les employés et les retraités puissent se prévaloir immédiatement du traitement proposé à la partie 1n) du projet de loi C-97.

De plus, il incombe au gouvernement de communiquer de façon proactive avec les retraités et les employés touchés par le système Phénix qui peuvent bénéficier du nouveau cadre. Nous attendons avec impatience d'autres nouvelles positives à ce sujet et nous avons hâte d'aider et d'appuyer les ministères compétents du gouvernement du Canada qui assureront une mise en œuvre solide des changements proposés à l'égard des retraités et des employés qui ont été touchés par le système de paie Phénix.

Ensemble, nous pouvons donner aux retraités fédéraux et à leurs priorités la considération dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Merci beaucoup, je serai heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous nous donner une idée de l'expérience qu'ont vécue les personnes que vous représentez qui ont dû rembourser le montant brut et qui tentent ensuite

when I talk about deductions, is it just income tax, CPP and UI premiums? Would it be union dues and health premiums? Would it be other things besides those deductions?

Mr. Aubry: There have been issues with all types of deductions that employees have on their regular pay.

Senator Marshall: Not just income tax, CPP or UI?

Mr. Aubry: No.

Senator Marshall: They have repaid the gross amount and then they had to go to different organizations and asked for a refund of the deduction. It sounds simplistic. Can you give us some idea as to the problems?

Mr. Aubry: It's not simple. It is tedious and down the line it forces public servants to become pay specialists which is not in their trade. It is tedious to look into your pay every second week to make sure the calculations are proper, to know the legislation about the deduction that should be applied to your pay, to try to figure out whether you have the right pay and try to reach out to PSPC to make sure that they look into your files and try to correct it. After that, seeking Canada Revenue Agency and Quebec Revenue Agency to figure out where can I get my money? It's not easy and it does put a lot of stress on your members that have to go through that process?

Senator Marshall: Do they get the money back or are there complications with getting the refunds?

Mr. Aubry: I would say that most of the time they manage to get it but overall the situations have been ongoing over the last three years. A lot are, currently, not resolved so it is an ongoing issue impacting public servants. Each has to find ways to resolve them.

It's not easy and they don't have the skills to do that. It's the responsibility of the employer to pay their employees properly.

Senator Marshall: Mr. Coakeley can you tell me about the pensions? I thought there was a new pension system and it was working well. Is it the problem just before people retire?

Mr. Coakeley: In fairness to the pension system, they are doing their best to make sure people go on to pension within normal time frames. We have been advised by them and we have absolutely no reason to doubt they are doing manual verification

d'obtenir les déductions? De plus, lorsque je parle des déductions, s'agit-il seulement de l'impôt sur le revenu, du RPC et des cotisations à l'assurance-chômage? Parle-t-on aussi des cotisations syndicales et des contributions santé? Y a-t-il d'autres choses à part ces déductions?

M. Aubry : Il y a eu des problèmes liés à tous les types de déductions que les employés voient sur leur paie régulière.

La sénatrice Marshall : Pas seulement l'impôt sur le revenu, le RPC et l'assurance-emploi?

M. Aubry : Non.

La sénatrice Marshall : Ils ont remboursé le montant brut, puis ils doivent se tourner vers différentes organisations, et demander un remboursement des déductions. Ça semble simple. Pouvez-vous nous donner une idée des problèmes rencontrés?

M. Aubry : Ce n'est pas simple. C'est laborieux et, au bout du compte, le processus force les fonctionnaires à devenir des spécialistes de la paie, ce qui n'est pas leur métier. Il est pénible de regarder sa paie toutes les deux semaines pour s'assurer que les calculs sont adéquats, de connaître les lois au sujet des déductions qui devraient être appliquées, de tenter de découvrir si on a reçu la bonne paie et d'essayer de joindre SPAC pour s'assurer que les responsables examinent son dossier et tentent de le corriger. Après, il faut s'adresser à l'Agence du revenu du Canada et à Revenu Québec afin de découvrir comment on peut avoir son argent. Ce n'est pas facile, et ces démarches pèsent très lourd sur les membres qui doivent suivre ce processus.

La sénatrice Marshall : L'argent leur est-il remboursé, ou bien y a-t-il des complications liées à l'obtention des remboursements?

M. Aubry : J'affirmerais que, la plupart du temps, ils se débrouillent pour l'obtenir, mais, dans l'ensemble, les situations perdurent depuis trois ans. Beaucoup de dossiers ne sont actuellement pas réglés, alors il s'agit d'un problème continu qui touche les fonctionnaires. Chacun doit trouver les moyens de le régler.

Ce n'est pas facile, et les fonctionnaires ne possèdent pas les compétences nécessaires pour faire ces démarches. C'est l'employeur qui a la responsabilité de payer adéquatement ses employés.

La sénatrice Marshall : Monsieur Coakeley, pouvez-vous me parler des pensions? Je pensais qu'un nouveau système de pension était en place et qu'il fonctionnait bien. Est-ce le problème qui survient juste avant que les gens prennent leur retraite?

M. Coakeley : Par souci de justice, je voudrais préciser que les responsables du système de pension font de leur mieux pour s'assurer que les gens commencent à toucher leur pension dans des délais normaux. Ils nous ont avisés que nous n'avons

of people going on to pension and, generally speaking, I would say people are reporting they are getting on to pension in reasonable periods of time. The issue for pensioners is that if anything was not done on the pay side — garbage in means garbage out on the principle of computers. So Shediac can only work with the information the Phoenix pay system provides it. Our members have reported issues with regular pay, acting pay, overtime, severance, vacation pay, deductions like tax, the pension calculation and group insurance benefits. I would point out in terms of deductions that the second-largest deduction is pension contributions. If the salary is wrong, the income tax is wrong, then the pension contribution is also going to be wrong.

If I could, our members are reported things like, “I or my spouse had to return to work, we have had to change our leisure plans for retirement. We have been unable to pay bills and/or make loan payments on time resulting in interest charges or late fees. My spouse or I have used personal savings to make up for the losses incurred and we have been unable to support our children or other dependants.” So there have been significant impacts. I can’t speak to your initial question about whether it’s all sorted out in the final analysis.

Senator Marshall: Do I have time for another question?

The Chair: In the second round, yes.

[*Translation*]

Senator Pratte: I have one question that is a little broader and one that is very specific. The somewhat broader question goes to you both. It is not at all clear in your text. If I understand correctly, you are not asking that the bill be amended to fix the problems. You are simply asking the government to provide you with a clear interpretation of the rules; of course, that would be good for the employees.

Mr. Aubry: Exactly right. We have some concerns about certain aspects of the bill. In general, we agree with the direction of the bill. However, we are afraid that the problem with the Phoenix pay system, when members are overpaid or underpaid, or were not adequately paid, will have an impact on their financial deductions. This problem has many sides to it.

absolument aucune raison de douter du fait qu’ils procèdent à la vérification manuelle du dossier des personnes qui prennent leur retraite et, de façon générale, j’affirmerais que les gens déclarent qu’ils commencent à toucher leur pension de retraite dans des délais raisonnables. En ce qui concerne les pensionnés, le problème se pose si quoi que ce soit n’a pas été fait du côté de la paie. À données inexactes, résultats erronés, selon le principe des ordinateurs. Ainsi, Shédiac ne peut travailler qu’avec les renseignements que lui fournit le système de paie Phénix. Nos membres ont signalé des problèmes touchant la paie normale, la rémunération d’intérim, les heures supplémentaires, l’indemnité de départ, l’indemnité de congé annuel, les retenues à la source comme l’impôt, le calcul de la pension et les prestations d’assurance collective. En ce qui concerne les retenues à la source, je soulignerais que les cotisations au régime de pensions sont la deuxième en importance. Si le salaire est erroné, les déductions fiscales le sont aussi, tout comme la cotisation au régime de pensions.

Si je puis me permettre, nos membres signalent des situations du genre : « Mon épouse ou moi-même avons dû retourner au travail; nous avons dû changer nos plans de loisir pour la retraite. Nous avons été incapables de payer des factures ou de rembourser des prêts à temps, et des frais d’intérêt ou de retard nous ont été imposés en conséquence. Mon épouse ou moi-même avons puisé dans notre épargne personnelle pour compenser les pertes encourues et avons été incapables de subvenir aux besoins de nos enfants ou d’autres personnes à charge. » Alors, il y a eu des conséquences importantes. Je ne peux pas répondre à votre question initiale visant à savoir si tout est réglé en dernière analyse.

La sénatrice Marshall : Me reste-t-il du temps pour poser une autre question?

Le président : Dans le cadre de la deuxième série de questions, oui.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : J’ai une question un peu plus large et une autre très pointue. La question un peu plus large s’adresse à vous deux. Ce point n’est pas tout à fait clair dans votre texte. Si je comprends bien, vous ne demandez pas que le projet de loi soit amendé pour régler les problèmes. Vous demandez simplement au gouvernement de vous fournir une interprétation claire des règles qui, évidemment, serait bonne pour les employés.

M. Aubry : C’est exact. Nous avons des inquiétudes quant à certains éléments du projet de loi. En général, nous sommes d’accord avec l’orientation du projet de loi. Nous craignons toutefois que le problème lié au système de paie Phénix, lorsque des membres sont surpayés, sous-payés, ou n’ont pas été payés adéquatement, ait un impact sur leurs déductions financières.

However, we are generally in favour of the direction that the bill is taking.

Mr. Coakeley: Our main concern is how the government is going to communicate with the retirees. They are no longer on the job. They no longer have access to the data they had when they were in the office. We are expecting the government to work with us and with other organizations to communicate with the retirees once the bill has been passed and the act has been amended.

We share the institute's concerns about what is going to happen with retirees who live in Quebec and who have to deal with the Agence de revenu du Quebec, because the bill deals only with the federal government.

Senator Pratte: Mr. Aubry, I completely understand three of the four points that you explained to us in your statement. I have some difficulty with the second point simply because I'm not familiar enough with the area. Could you explain it to me in a clearer terms? I understand that the employer could make a choice. What exactly are you asking for on that point?

Mr. Aubry: Yes, indeed, the text as worded allows the employer to decide how subsection 153(3.1) will be interpreted and applied. We would prefer a text focussed on the requests from employees. They are the ones who have been affected by pay problems. They are in the best position to decide how they can reimburse the amounts received in the past. The possibility must be considered that employees may have other parallel problems, often more personal in nature. So we are asking for the employees, not the employer, to have more flexibility.

Senator Pratte: I assume that employees just want the government to establish a system that would allow them to reimburse only the net amounts. If you gave the employees that choice, they would say yes.

Mr. Aubry: Yes, because, when those employees received excess pay, the money paid into their bank accounts was a net amount. For the revenue agency and the governments to ask them to reimburse the gross amount is a problem because they never had that money in their hands.

Senator Pratte: I understand.

Mr. Aubry: So we are trying to get rid of that problem.

Senator Pratte: Thank you.

C'est un problème qui comporte de multiples facettes. Cependant, nous sommes relativement favorables à l'orientation que prend le projet de loi.

M. Coakeley : Pour notre part, la préoccupation principale est à savoir comment le gouvernement va communiquer avec les retraités. Ces personnes ne sont plus en poste. Elles n'ont plus accès aux données, comme c'était le cas lorsqu'elles étaient au bureau. Nous nous attendons à ce que le gouvernement travaille avec nous et avec d'autres organisations pour communiquer avec les retraités une fois le projet de loi adopté et la loi modifiée.

Nous partageons les inquiétudes de l'institut quant à savoir ce qui va se passer avec les retraités qui demeurent au Québec et qui doivent faire affaire avec l'Agence du revenu du Québec, puisque ce projet de loi ne concerne que le gouvernement fédéral.

Le sénateur Pratte : Monsieur Aubry, je comprends très bien trois des quatre points que vous avez expliqués dans votre déclaration. J'ai de la difficulté avec le deuxième point, tout simplement parce que je ne m'y connais pas assez dans le domaine. Pourriez-vous me l'expliquer en des termes plus clairs? Je comprends que l'employeur pourrait faire un choix. Que demandez-vous exactement sur ce point?

M. Aubry : Effectivement, le texte, tel que libellé, permet à l'employeur de décider de l'orientation et de l'application du paragraphe 153(3.1). Nous préférierions un texte plutôt axé sur la demande de l'employé. C'est lui qui est touché par les problèmes de paie. C'est lui qui est le plus apte à décider de quelle façon il est en mesure de rembourser les montants reçus par le passé. Il faut envisager la possibilité que cet employé puisse avoir d'autres problèmes en parallèle, qui sont parfois de nature plus personnelle. Nous demandons donc plus de flexibilité en faveur de l'employé plutôt que de l'employeur.

Le sénateur Pratte : Je présume que tout ce que les employés souhaitent, c'est que le gouvernement mette en place un système qui leur permette de rembourser seulement les montants nets. Si vous donnez ce choix aux employés, ils vous diront oui.

M. Aubry : Oui, parce que lorsque ces employés ont reçu leur paie avec un montant excédentaire, cette somme versée à leur compte de banque était un montant net. Le fait que l'Agence du revenu et le gouvernement leur demandent de rembourser le montant brut pose problème, car ils n'ont jamais eu cet argent entre les mains.

Le sénateur Pratte : Je comprends.

M. Aubry : Nous tentons donc d'éliminer cette lacune.

Le sénateur Pratte : Merci.

[English]

Senator Eaton: Do either of you know the magnitude of this problem? In other words, how many employees or retirees will benefit from this and how much money is involved?

Mr. Coakeley: In the case of the retirees it would be speculation. While many were overpaid, many were also underpaid. So this obviously would not affect the underpayment and I don't have details of amounts.

Senator Eaton: You don't think the people who did this legislation would have had the idea? The people who do up this legislation would not have had an idea of the numbers they are dealing with?

Mr. Coakeley: If you permit me some sarcasm, the government has had enough problems with Phoenix that I am not sure they know exact magnitude of the problem.

Mr. Aubry: In the latest survey done by the government toward the public servants in 2018, there were questions about Phoenix and one of them was, "Have you been impacted by overpayments?" The results were between 31 per cent and 37 per cent of public servants have been impacted by overpayment which would translate into a hundred thousand public servants.

Senator Eaton: But the government has given us, and you, no indication of what this might cost them in the budget?

Mr. Aubry: No.

Senator Eaton: One last question. In terms of CPP, do you know if the federal government has begun the negotiations with the province? I gather CPP is a joint thing between the federal government and the provinces? They will have to get the provinces to agree to return the money.

Mr. Aubry: I don't have the details on that. I could inquire and get back to you.

Senator Eaton: Mr. Coakeley, have you heard anything about that?

Mr. Coakeley: I haven't. I stand to be corrected, but my understanding is that the federal government collects CPP on behalf of all of the provinces with the exception of Quebec. Negotiations between the provinces and the federal government relate to the structure of the CPP program, but the day-to-day administration of the CPP, I understand it's administered by the federal government. So to the extent it's a bookkeeping exercise within the federal government, I would speculate that the

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Est-ce que l'un de vous deux connaît l'ampleur de ce problème? Autrement dit, combien d'employés ou de retraités profiteront de cette mesure, et combien d'argent est en cause?

M. Coakeley : Dans le cas des retraités, ce serait une hypothèse. Même si un grand nombre ont été trop payés, bien d'autres ont été sous-payés. Alors cette mesure n'aurait évidemment pas d'incidence sur le sous-paiement, et je ne connais pas les détails concernant les sommes.

La sénatrice Eaton : Ne pensez-vous pas que les gens qui ont rédigé le projet de loi en avaient une idée? Ces personnes devaient avoir une idée des chiffres auxquels ils avaient affaire, non?

M. Coakeley : Si vous me permettez de faire un peu de sarcasme, le gouvernement a eu tellement de problèmes avec Phénix que je ne suis pas certain qu'il connaît exactement l'ampleur du problème.

M. Aubry : Le dernier sondage mené par le gouvernement auprès des fonctionnaires, en 2018, contenait des questions au sujet de Phénix, et l'une d'entre elles était : « Avez-vous été touché par des paiements en trop? » Selon les résultats, de 31 à 37 p. 100 des fonctionnaires ont reçu des trop-payés, ce qui correspond à une centaine de milliers de fonctionnaires.

La sénatrice Eaton : Mais ni vous ni nous n'avons reçu d'indication de la part du gouvernement de ce que cette mesure pourrait lui coûter dans le budget?

M. Aubry : Non.

La sénatrice Eaton : J'ai une dernière question à poser. En ce qui concerne le RPC, savez-vous si le gouvernement fédéral a commencé les négociations avec la province? Je crois savoir que le RPC est un régime conjoint du gouvernement fédéral et des provinces. Il devra amener les provinces à accepter de rendre l'argent.

M. Aubry : Je ne connais pas les détails à ce sujet. Je pourrais m'informer et vous revenir là-dessus.

La sénatrice Eaton : Monsieur Coakeley, avez-vous entendu dire quoi que ce soit à ce sujet?

M. Coakeley : Non. Qu'on me corrige si je me trompe, mais je crois comprendre que le gouvernement fédéral perçoit les cotisations au RPC au nom de toutes les provinces, à l'exception du Québec. Les négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral sont liées à la structure du programme du RPC, mais l'administration quotidienne du régime — à ce que je crois comprendre — relève du gouvernement fédéral. Alors, dans la mesure où il s'agit d'un exercice de tenue de documents mené

provinces don't need to be engaged on that issue, but again I stand to be corrected.

Senator Eaton: I only have what is written in front of me, which is a government paper that says it will not be implemented until such a time as this consent has been achieved with the provinces. Thank you very much.

Senator Klyne: I have two questions.

We've heard a lot about overpayments, underpayments and missed payments. The dialogue here is more around the overpayments. In regard to the proposed changes to the income tax, were either of your organizations specifically consulted? And whether you were or not, through your perspective, what is right about the proposed changes? What should be done differently, and what is it missing?

Mr. Coakeley: We submitted a paper as part of the pre-budget consultations. We were not directly consulted about the idea.

I think we share some of the concerns that my colleague here from the institute has about the precision and some of the gaps to be filled in. Our concern over and above those would be that we would want to see the communications plan that the government has, how they plan to communicate and equip the retirees with the information they need to make the individual decisions they need to make.

Once you leave the federal government, all the information you had access to — for example the compensation web application that federal employees have access to — the minute you leave the federal government, because that's behind the firewall, you no longer have access to that information. If a retiree has their own good records, then they're in a position to double-check the information they're being provided. But none of us are probably as good record keepers as we ought to be.

It's important to note that many public servants, even on a full pension, are only retiring on \$30,000 a year, on average. So the capacity here is not great.

Senator Klyne: You partially answered the second question I wanted to ask specifically. We'll come back to that. Mr. Aubry, could you comment?

Mr. Aubry: The only contribution we've done is through submitting a paper about our comments prior to the legislation being set.

Senator Klyne: Was that unsolicited or did they solicit your papers?

au sein du gouvernement fédéral, mon hypothèse serait que les provinces n'ont pas besoin d'être mobilisées à l'égard de ce problème, mais, encore une fois, je me trompe peut-être.

La sénatrice Eaton : Je ne dispose que des informations inscrites dans le document gouvernemental que j'ai sous les yeux, selon lequel la mesure ne sera pas mise en œuvre sans le consentement des provinces. Merci beaucoup.

Le sénateur Klyne : J'ai deux questions à poser.

J'ai beaucoup entendu parler des trop-payés, des moins-payés et des paiements non versés. Le dialogue ici porte davantage sur les trop-payés. En ce qui concerne les modifications qu'on propose d'apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu, a-t-on consulté l'une ou l'autre de vos organisations précisément? En outre, qu'on vous ait consulté ou pas, de votre point de vue, quels sont les bons aspects de ces modifications? Qu'est-ce qui devrait être fait autrement, et qu'est-ce qui manque?

M. Coakeley : Nous avons présenté un document dans le cadre des consultations prébudgétaires. On ne nous pas consultés directement au sujet de l'idée.

Je pense que nous partageons certaines des préoccupations de mon collègue ici présent de l'institut au sujet de la précision et de certaines des lacunes à combler. Notre préoccupation primordiale tient au fait que nous voulons voir le plan de communications qu'a établi le gouvernement, afin de savoir comment il prévoit outiller les retraités en leur communiquant les renseignements dont ils ont besoin pour prendre chacune des décisions qu'ils devront prendre.

Dès qu'on quitte le gouvernement fédéral, toute l'information à laquelle on avait accès — par exemple l'application web de rémunération à laquelle les employés fédéraux ont accès — devient inaccessible, comme elle se trouve derrière le pare-feu. Si un retraité dispose de ses propres dossiers bien tenus, il pourra contre-vérifier les renseignements qui lui sont fournis. Mais aucun d'entre nous n'est probablement aussi bon qu'il devrait l'être pour tenir des documents.

Il importe de souligner que de nombreux fonctionnaires, même ceux qui touchent une pleine pension, ne touchent des prestations fondées que sur un salaire de 30 000 \$ par année, en moyenne. Alors, la capacité n'est pas excellente sur ce plan.

Le sénateur Klyne : Vous avez répondu partiellement à la deuxième question que je voulais poser précisément. Nous y reviendrons. Monsieur Aubry, pourriez-vous formuler un commentaire?

M. Aubry : Notre seule contribution s'est faite par la présentation d'un document au sujet de nos commentaires avant l'établissement du projet de loi.

Le sénateur Klyne : Était-ce sans qu'on vous le demande, ou bien vous a-t-on demandé vos documents?

Mr. Aubry: I don't have the details on that.

Senator Klyne: Did you get any feedback on it?

Mr. Aubry: We were contacted by Canada Revenue Agency on some details, and some of our questions were around how to better educate the employer side on how to apply those possible changes. That's the limited feedback we had.

Mr. Coakeley: In our case we were invited to the budget lock-up.

Senator Klyne: There is potential for a huge gap regarding communications. I see that. What do they propose to close that gap, or what do you recommend?

Mr. Coakeley: I do not know what they propose at this point. I assume they will probably wait until the bill is approved before they start rolling out some details.

The Pension Centre in Shédiac, obviously, does have contact information for all pension recipients. It's not that they don't know whom to reach, it's more what information is provided in a timely fashion. We would like to be able to work with them and use our own communications materials and vehicles to communicate with our members.

Senator Klyne: Do you think they will reach out or will you have to?

Mr. Coakeley: We'll reach out in concert.

Senator M. Deacon: It certainly continues to be a complex issue. We're all looking forward to the day when we don't talk about it any more. It has been a long haul.

As I read the reports and listen, I'm looking at those areas of consultation, the magnitude of this, which was already questioned, the communication piece, which was still a little bit of a mystery, and the best fit.

My question on the best fit is we have this change to the Income Tax Act. Based on you and your staff's experiences, if we were to talk to the employees — the people impacted, and the retirees, of course, present and past employees — do they believe this is the best way to get this done? Is there something that we're clearly missing that would be optimal or parallel with it? When you have that conversation, is it, "Yes, let's do this," or there are some pieces that we might need to hear about today?

M. Aubry : Je n'ai pas les détails à ce sujet.

Le sénateur Klyne : Avez-vous obtenu une rétroaction sur vos documents?

M. Aubry : L'Agence du revenu du Canada a communiqué avec nous au sujet de certains détails, et certaines de nos questions portaient sur comment mieux sensibiliser les gens du côté de l'employeur relativement aux façons d'appliquer ces changements possibles. Voilà la rétroaction limitée que nous avons reçue.

M. Coakeley : Dans notre cas, nous avons été invités à la séance d'information à huis clos sur le budget.

Le sénateur Klyne : Il est possible que la lacune soit énorme en ce qui concerne les communications. Je le constate. Que proposent les représentants du gouvernement afin de combler cette lacune, ou bien que recommandez-vous?

M. Coakeley : Je ne sais pas ce qu'ils proposent pour l'instant. Je présume qu'ils attendront probablement que le projet de loi soit approuvé avant de commencer à communiquer certains détails.

Évidemment, au Centre des pensions de Shédiac, on a les coordonnées de tous les bénéficiaires de pensions. Ce n'est pas qu'on ne sait pas qui joindre; c'est plutôt une question de savoir quels renseignements sont fournis en temps opportun. Nous voudrions être en mesure de travailler avec ces responsables et d'utiliser nos propres documents et moyens de communication pour communiquer avec nos membres.

Le sénateur Klyne : Pensez-vous qu'ils vous tendront la main ou que vous aurez à le faire?

M. Coakeley : Nous allons tendre la main de concert.

La sénatrice M. Deacon : Il est certain que cela continue d'être un problème complexe. Nous avons tous hâte au jour où nous n'en parlerons plus. C'est un travail de longue haleine.

Je lis les rapports et j'écoute les témoignages, et je me penche sur ces domaines de consultation, l'ampleur du problème, qui a déjà fait l'objet de questions, le volet des communications, qui faisait encore l'objet d'un certain mystère, et la solution qui conviendrait le mieux.

Ma question au sujet de la solution la mieux adaptée concerne la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu. D'après votre expérience et celle des membres de votre personnel, si nous en parlions aux employés — les personnes touchées, et les retraités, bien entendu, les employés actuels et passés —, croiraient-ils qu'il s'agit de la meilleure façon d'y arriver? Y a-t-il une cible évidente que nous ratons, une solution qui serait optimale ou parallèle au projet de loi? Quand vous tenez cette conversation,

Mr. Coakeley: I think in the retirees' case, many would argue for going back to the status quo ante which is not viable. We understand that.

In the case of employees or the retirees' whose pension is not what it should be because not all of their income has been paid or has been properly tracked, they would argue that they don't care about reimbursements. They care about getting the amounts owed right. We understand that. This does nothing.

For those who owe money back to the government, this means that somebody who is now retired, whose pension is not as high as their salary was, this makes it easier to contemplate making the repayment that they have to make without digging in and finding the total amount, including Canada Pension Plan, EI, income tax and those pension contributions as well that you have to pay twice.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: Thank you both for being here.

Since I arrived in the Senate, and even for some time before I arrived, I have been aware that the government has spent a lot of money to try to correct the problems with Phoenix. Has any part of the money spent been used in any way to reimburse those who have been underpaid or perhaps to help employees who may have gross amounts to reimburse but have only set aside the net amounts?

Mr. Aubry: No amounts have been paid directly into the hands of the employees. Since 2016, the employer has put a huge amount of resources into getting better organized in order to deal with the problems: it has put teams in place, it has hired staff, compensation advisers, to examine the files and find solutions.

The overpayments, underpayments and other situations make up more than 300,000 transactions waiting to be processed and that have to be processed one by one. Money has been allocated to establish a better structure and provide more staff to try and correct and improve the computer system, but nothing in the way of direct loans to employees in need. Some small amounts have been made available to employees who feel the need to call on an accountant to go over their situation. The burden has been placed on the shoulders of the employees; they have to try to understand what their problems are, to decode their pay stubs, which are cryptic, and to become experts in their own pay. The money has helped to establish an organization, but the problems are being solved one at a time.

vous dit-on : « Oui, faisons-le », ou bien y a-t-il certains aspects dont nous pourrions avoir besoin d'entendre parler aujourd'hui?

M. Coakeley : Je pense que, dans le cas des retraités, ils seraient nombreux à plaider pour le retour au statu quo, ce qui ne constitue pas une solution viable. Nous comprenons cela.

Dans le cas des employés ou des retraités dont la pension n'est pas ce qu'elle devrait être parce que le revenu n'a pas été versé en totalité ou n'a pas fait l'objet d'un suivi adéquat, ces personnes affirmeraient qu'elles ne se soucient pas de remboursements. Elles se soucient des sommes qui leur sont dues. Nous comprenons cela. Ces mesures n'ont aucun effet.

Dans le cas des personnes qui doivent rembourser de l'argent au gouvernement, cela signifie qu'une personne qui est maintenant retraitée, dont la pension ne correspond pas au salaire qu'elle touchait, pourra plus facilement envisager d'effectuer le paiement qu'elle doit effectuer et qu'elle pourra le faire sans fouiller afin de découvrir le montant total. Cela comprend le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi, l'impôt sur le revenu ainsi que les cotisations au régime de pensions qu'il faut payer deux fois.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Merci à vous deux d'être ici.

Depuis mon arrivée au Sénat, et même depuis un bon moment avant mon arrivée, je sais que le gouvernement a versé plusieurs enveloppes pour essayer de corriger les problèmes engendrés par Phénix. Est-ce qu'une partie des sommes qui ont été versées a servi d'une façon quelconque à rembourser les sous-payés ou encore à soulager les employés qui auraient des montants bruts à payer alors qu'ils n'avaient mis de côté que le montant net?

M. Aubry : Il n'y a pas de ressources qui ont été versées directement dans les mains des employés. L'employeur a mis énormément de ressources à mieux s'organiser pour aborder les problèmes depuis 2016, à mettre en place des équipes, à engager du personnel, des conseillers à la paie, pour examiner les dossiers et trouver des solutions.

Les situations de trop-payés, de sous-payés et autres figurent parmi plus de 300 000 transactions en attente d'être traitées et qui doivent être traitées une par une. Des sommes ont été consacrées pour mettre en place une meilleure structure et plus de personnel pour tenter de corriger et d'améliorer le système informatique, mais pas sous la forme de prêts directs aux employés qui sont dans le besoin. Certains petits montants ont été avancés aux employés qui ressentent le besoin de faire appel à un comptable pour réviser leur situation. Le fardeau a été mis sur les épaules des employés, qui doivent tenter de comprendre quels sont leurs problèmes, de déchiffrer leurs talons de paie, qui sont cryptiques, et de devenir des spécialistes de leur propre paie. L'argent a aidé à mettre en place une organisation, mais les problèmes se règlent à la pièce.

Mr. Coakeley: No, in the case of the retirees, no payments have been made directly to retirees. The pension centre at Shediac has absorbed some of the workload in order to check all the files manually. I don't know, but I imagine that the pension centre has obtained additional resources, either to pay for overtime or to hire other employees to do that checking. As for direct payments to retirees, no, to our knowledge, there have been none.

Senator Forest-Niesing: Thank you. Can you give us an idea of the maximum amounts of overpayments, in the extreme cases that you are aware of?

Mr. Aubry: It varies from a few dollars per paycheque for three years to several thousands of dollars; total amounts can reach tens of thousands of dollars in some cases. Sometimes, repayment agreements have been established. In some cases, the total reimbursement is done on the next paycheque. The amounts vary greatly. Each case is different and has a different trigger.

Senator Forest-Niesing: Would you perhaps have calculated an average?

Mr. Aubry: That is not an exercise we have done.

Senator Forest-Niesing: This measure will apply to public servants who are still working and those who have retired. But can those who have left the public service have access to it directly or do they have to go via another route?

Mr. Coakeley: Do you mean someone who leaves the public service but does not retire? I don't know.

Mr. Aubry: I don't either, I have not looked at whether it applies. I can assume that, when overpayment problems are verified, the employer will try to reach people to get the overpayments back. I don't know to what extent this change would apply to them.

Senator Forest-Niesing: You do not know whether the employer will begin the communication or whether it will be up to employees who have left their positions to begin the communication.

Mr. Aubry: Ideally, the employee will have noticed the overpayment. That is not always the case, but the employer would have identified it through pay correction requests. The employer will be the one starting the procedures.

[English]

Senator Duncan: There were a number of complicating factors mentioned with regard to receipt of the pay and calculations, including acting pay, leave without pay and retirement. Missing from that list was the northern allowance or

M. Coakeley : Dans le cas des retraités, non, il n'y a pas eu de versement direct aux retraités. Le Centre des pensions de Shediac a absorbé une certaine partie de la charge de travail en faisant des vérifications manuelles de tous les dossiers. Je ne le sais pas, mais j'imagine que le Centre des pensions a obtenu des ressources supplémentaires, soit pour prévoir des heures supplémentaires, soit pour engager d'autres employés pour faire ces vérifications. Dans le cas de versements directs à des retraités, non, il n'y en a pas eu à notre connaissance.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci. Est-ce que vous pouvez nous donner une idée des montants maximaux des trop-payés dans les cas extrêmes dont vous avez eu connaissance?

M. Aubry : Cela varie de quelques dollars à chaque paie depuis trois ans jusqu'à plusieurs milliers de dollars; il y a des totaux qui peuvent atteindre des dizaines de milliers de dollars dans certains cas. Parfois, des ententes sont établies pour le remboursement. Dans certains cas, le remboursement total est reporté à la prochaine paie. Les montants varient beaucoup. C'est du cas par cas, et ça dépend de l'élément déclencheur.

La sénatrice Forest-Niesing : Auriez-vous calculé une moyenne, par exemple?

M. Aubry : Nous ne nous sommes pas lancés dans cet exercice.

La sénatrice Forest-Niesing : Cette mesure va s'appliquer aux fonctionnaires en poste et aux retraités, mais dans le cas de ceux qui ont quitté la fonction publique, peuvent-ils en profiter directement ou doivent-ils passer par un autre chemin?

M. Coakeley : Vous voulez dire quelqu'un qui quitte la fonction publique sans prendre sa retraite? Je ne sais pas.

M. Aubry : Moi non plus, je n'ai pas examiné si cela s'appliquait. Je peux supposer que, lorsque les problèmes de trop-payés seront vérifiés, l'employeur va tenter de joindre la personne pour récupérer les sommes perçues en trop. Je ne sais pas à quel point ce changement s'appliquerait à eux.

La sénatrice Forest-Niesing : Vous ne savez pas si c'est l'employeur qui va entamer la communication ou si ce sera à l'employé qui a quitté son poste d'entrer en communication avec lui.

M. Aubry : Dans le meilleur des cas, l'employé aura remarqué le trop-payé. Ce n'est pas toujours le cas, mais il l'aurait signalé par des demandes de correction à sa paie. Ce sera plutôt l'employeur qui va amorcer les procédures.

[Traduction]

La sénatrice Duncan : Un certain nombre de facteurs qui viennent compliquer les choses ont été mentionnés en ce qui a trait à la réception de la paie et aux calculs, y compris la rémunération d'intérim, le congé non payé et la retraite. Ce qui

special amounts that are paid to federal government public servants who work north of sixty that I understand can be a very complicated factor. Some have received it; some have not.

I believe it was Mr. Coakeley who mentioned that 42 per cent of recent retirees or those who have retired within the last three years have experienced problems with the pay system. Does anyone have a geographic breakdown of the affected employees?

Mr. Coakeley: Yes, I do, actually. I'll just find my chart here. I had it a second ago.

The vast majority, the largest single group, will be in postal code K which is eastern Ontario. The second-largest group would be in postal code V, British Columbia, followed by J, western Quebec, would be this part of Quebec here, the Gatineau area. Montreal actually is considerably smaller — sorry, J, Western Quebec and G, eastern Quebec are significantly larger than the metropolitan Montreal area. Manitoba has a fair number, and then Alberta. Now, we have very few retirees in the North. We have retirees in the North but very few. We have small numbers.

If I could just on your other point. I used to be responsible for human resources at correctional services and we had a thing at the time called the Penological Factor Allowance, PFA, which was paid if you did certain jobs in an institution and if you left the institution it was supposed to stop. Needless to say, in many instances it didn't stop when it was supposed to stop or it didn't start when it was supposed to start and I would speculate that the northern allowances are also caught up. Either they didn't start it when they should have done or they didn't stop it when they should have done. So you will get both underpayments in some instances and overpayments in other instances but I have to say that would be speculation on my part.

Senator Duncan: With regard to the geographic distribution sometimes the numbers are so small they may not register as X percentage but I was just curious if you had a geographic distribution. If you could provide that material to the clerk, it would be appreciated.

Just to follow up, in terms of repayment, I have encountered a number of people, who have had difficulty repaying the amount and have expressed quite a lot of concern about it. One of these individuals was part of a summer student program. That's especially concerning.

manquait à cette liste, c'est l'indemnité de service septentrional ou les sommes spéciales versées aux fonctionnaires fédéraux qui travaillent au nord du 60^e parallèle, et je crois comprendre qu'il peut s'agir d'un facteur très compliqué. Certaines personnes l'ont touchée, d'autres pas.

Je crois que c'est M. Coakeley qui a mentionné que 42 p. 100 des retraités récents ou des personnes qui ont pris leur retraite au cours des trois dernières années ont connu des problèmes liés au système de paie. Quelqu'un a-t-il une répartition géographique des personnes touchées?

M. Coakeley : Oui, je l'ai. Je dois seulement retrouver mon tableau. Je l'avais il y a une seconde.

La grande majorité, soit le groupe le plus important, est dans l'Est de l'Ontario où le code postal commence par la lettre K. Le deuxième groupe en importance se situerait en Colombie-Britannique, où le code postal commence par la lettre V; il y a ensuite l'Ouest du Québec, la lettre J, c'est-à-dire ici, dans la région de Gatineau. Le groupe de Montréal est en fait beaucoup plus petit. Pardon : pour l'Ouest du Québec, la lettre J et l'Est du Québec, la lettre G, les groupes sont beaucoup plus grands que celui de la région métropolitaine de Montréal. Le groupe du Manitoba est assez important; ensuite vient celui de l'Alberta. Nous avons actuellement très peu de retraités dans le Nord. Il y en a, dans le Nord, mais très peu. Ils sont peu nombreux.

J'aimerais revenir sur votre autre point. J'ai autrefois été responsable des ressources humaines pour le Service correctionnel, et nous avions ce qu'on appelait à l'époque l'indemnité de facteur pénologique, qui était versée si vous occupiez certains postes dans un établissement; si vous quittiez l'établissement, vous n'étiez plus censés la recevoir. Il va sans dire que, dans bien des cas, les gens continuaient à la recevoir même s'ils n'y avaient plus droit ou ne la recevaient pas quand ils étaient censés la recevoir, et j'aurais tendance à croire que c'est la même chose pour les indemnités de service septentrional. Soit elles n'ont pas commencé à être versées quand elles devaient l'être, soit elles n'ont pas cessé d'être versées quand elles devaient l'être. On aurait donc des moins-payés dans certains cas et des trop-payés dans d'autres, mais je dois dire que ce serait de la pure spéculation de ma part.

La sénatrice Duncan : En ce qui concerne la répartition géographique, les chiffres sont parfois si petits que l'on ne pourrait pas les représenter en X pourcentage. Je serais simplement curieuse de savoir si vous aviez établi la répartition géographique. Je vous serai reconnaissante si vous pouviez fournir ce document à la greffière.

J'aimerais ajouter, en ce qui concerne les remboursements, que j'ai rencontré un certain nombre de gens qui ont eu de la difficulté à rembourser le montant demandé et qui ont exprimé de nombreuses préoccupations à cet égard. L'une de ces personnes faisait partie d'un programme d'emplois d'été pour étudiants. C'est particulièrement préoccupant.

Could you take a moment to address how we might be working with these people who are affected?

Mr. Aubry: I don't have much to say on how the repayment is done as it's per employer, per department that reach out to the employees or students who have been impacted by overpayment and will set up a payment plan or deduct it directly from their next pay. Those payments have to be done to the Receiver General as normal and sometimes those transactions get lost in the system. I don't have more details about the full process.

Senator Duncan: I believe you heard you recommend to the government that they should outreach to these folks. Do you have a recommendation for us as to how we might hold the government accountable in that regard?

Mr. Aubry: Down the line, those situations are difficult for employees to grasp and to make sure that the amount claimed to be an overpayment by the employer is correct. The employer may have difficulty providing the details and we are public servants, not pay experts. One way would be to put in place a process in which a full audit of every pay is done so that every transaction is reviewed, which would be costly or technically difficult to do with the number of public servants. We're not convinced of the data provided to us, and employers also say that they don't have clean data.

In entertaining the next generation system, a big process of cleansing the data is ongoing, but currently the data is corrupted by the Phoenix system.

Senator Boehm: Thank you both for your comments today. They're very helpful and very useful. I was a deputy minister when the Phoenix system came in. We were all quite jubilant at the time, thinking that it would be a good thing.

Senator Andreychuk: That's why you ended up in the Senate.

Senator Boehm: That's not why I ended up in the Senate. I also continued when we discovered that the ship was sinking. At our weekly Wednesday morning meetings when all the deputies would get together, the Phoenix issue was always top of mind and always an agenda item. I recall my colleague, Marie Lemay, had just stepped into the job and had the responsibility to try to fix it.

What was done was we established triage centres in the different departments and responsibility centres. We would give priority to those, first of all, who had not been paid or somehow

Pourriez-vous prendre quelques instants pour nous suggérer des façons de travailler avec les gens qui sont touchés?

M. Aubry : Je n'ai pas grand-chose à dire sur la façon dont le remboursement est fait, puisqu'il est fait par employeur ou par ministère et que ce sont eux qui communiquent avec les employés ou les étudiants qui ont reçu un trop-payé. Ils vont alors instaurer un plan de paiement ou déduire le montant directement de la paye suivante. Ces paiements doivent normalement être versés au receveur général du Canada, et ces transactions se perdent parfois dans le système. Je n'ai pas davantage de détails sur le processus complet.

La sénatrice Duncan : Je crois que vous avez recommandé au gouvernement de joindre ces personnes. Auriez-vous une recommandation à nous faire sur la façon dont nous pourrions tenir le gouvernement responsable à cet égard?

M. Aubry : Au bout du compte, ces situations sont difficiles à comprendre pour les employés qui veulent s'assurer que le montant réclamé par l'employeur comme étant un trop-payé est exact. L'employeur pourrait avoir de la difficulté à donner des détails; nous sommes des fonctionnaires, pas des experts en rémunération. Une solution serait de mettre en place un processus de vérification complète de chaque paye, de façon que chaque transaction soit examinée, mais ce serait coûteux ou techniquement difficile à faire, compte tenu du nombre de fonctionnaires. Nous ne sommes pas convaincus par les données qui nous ont été présentées, et les employeurs disent également ne pas avoir de données impartiales.

En prévision du prochain système, un grand processus d'épuration des données est en cours, mais actuellement, les données sont corrompues par le système Phénix.

Le sénateur Boehm : Merci à vous deux de vos commentaires d'aujourd'hui. Ils sont vraiment utiles. J'étais sous-ministre quand le système Phénix est entré en vigueur. Nous sautions tous de joie à l'époque, car nous pensions que c'était une très bonne chose.

La sénatrice Andreychuk : C'est pour cette raison que vous avez fini au Sénat.

Le sénateur Boehm : Ce n'est pas pour cette raison que j'ai fini au Sénat. J'ai continué même quand nous avons constaté que le bateau était en train de couler. Pendant les réunions hebdomadaires des sous-ministres le mercredi matin, la question du système Phénix a toujours été un point à l'ordre du jour. Je me rappelle que ma collègue Marie Lemay venait d'entrer en fonction et qu'elle avait la responsabilité de régler le problème.

Nous avons mis en place des centres de triage dans les différents ministères et centres de responsabilité. Nous avons d'abord donné la priorité à ceux qui n'avaient pas été payés ou

underpaid and then worry about those who were overpaid later on.

This became a melange of different actions and different activities, and departments handled it differently. The good intentions were always there. Operationalizing it, not necessarily. There were suggestions then about getting more auditors on board as well, but could we pay the auditors? Would they actually get paid? Senator Duncan mentioned that students don't belong to unions, but that is the future of the public service, and they would have an entire summer term and not get paid. What kind of a message does that send?

In all of this, do you feel that enough was being done? If so, has it continued in terms of triage functions? The retirees, I know that's a special case because the communication lines are a bit more difficult. Also, if we were looking at Miramichi, which was particularly overburdened in terms of pay, whether enough steps were taken to provide the support.

Mr. Aubry: The task is enormous. Yes, PSPC and the various departments tried to do their best to resolve the issues as they came. But down the line three years later, we're still in the situation of having so many members impacted and living through issues and concerns of that system.

The resources that were put back — rehiring pay advisers and establishing new ways to work within each department — helped to go in the right direction in resolving those issues. I thank all the people at Miramichi for all the great work they keep doing under stress and all the work that was done at the department, but at the same time, we would like all those situations to be resolved as fast as possible because members are living through those situations currently.

Mr. Coakeley: Senator, as I indicated, at one point I was responsible for human resources at Correctional Services and probably, other than maybe the Coast Guard, was in a more complicated pay scenario than Correctional Services because it is a real 24-7 operation. If a correctional office is sent to a different post for more than about 15 minutes, acting pay gets triggered.

In my last job, I was the Executive Director at the Immigration and Refugee Board, and we were one of the first departments to transfer our pay files to Miramichi before Phoenix in the hope and expectation, quite frankly, that four or five years down the road, everybody would look at that and say, "Why didn't we transfer to Miramichi 20 years ago," just the way we now say that about the pension services in Shediac.

qui avaient en quelque sorte été sous-payés, et nous nous sommes ensuite occupés de ceux qui avaient été trop payés.

C'est devenu un mélange de mesures et d'activités, et les ministères ont procédé chacun à leur manière. Les intentions ont toujours été bonnes, mais la mise en œuvre n'était pas nécessairement optimale. On a également suggéré d'embaucher davantage de vérificateurs, mais étions-nous en mesure de les payer? Seraient-ils réellement payés? Mme Duncan a mentionné que les étudiants ne sont pas des syndiqués, mais ils sont l'avenir de la fonction publique; ils ne seraient pas payés pour tout un trimestre de travail d'été. Quel genre de message cela envoie-t-il?

Dans tout ce dossier, pensez-vous que l'on a assez fait? Si c'est le cas, a-t-on continué à assurer les fonctions de triage? Je sais que les retraités sont un cas spécial, car il est un peu difficile de communiquer avec eux. De plus, dans le cas de Miramichi, centre particulièrement surchargé sur le plan de la rémunération, nous devons nous demander si suffisamment de mesures ont été prises pour fournir le soutien nécessaire.

M. Aubry : La tâche est colossale. Oui, SPAC et les divers ministères ont fait de leur mieux pour régler les problèmes au fur et à mesure. Mais au bout du compte, trois ans plus tard, nous avons encore un grand nombre de membres qui sont touchés par ce système et qui se débattent avec ce problème et les préoccupations qui y sont liées.

Les ressources que nous remettons en place — réembaucher les conseillers en rémunération et instaurer de nouvelles façons de travailler dans chaque ministère — ont contribué à nous mettre en bonne voie de résoudre ces problèmes. Je remercie tous les gens de Miramichi de l'excellent travail qu'ils continuent à faire malgré le stress et je souligne tout le travail qui a été fait dans le ministère, mais en même temps, nous voudrions que tous ces problèmes soient rapidement réglés, car il y a encore des membres qui sont en difficulté.

M. Coakeley : Monsieur, comme je l'ai indiqué, j'ai été un certain temps responsable des ressources humaines pour le Service correctionnel et, à l'exception de la Garde côtière, c'est probablement le scénario de paye le plus compliqué, puisque le Service correctionnel a des opérations ininterrompues. Si un agent correctionnel est affecté à un autre poste pour plus de 15 minutes, la rémunération d'intérim est déclenchée.

Dans mon dernier emploi, j'étais secrétaire général de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Nous avons été l'un des premiers ministères à transférer nos dossiers de paye à Miramichi avant l'arrivée du système Phénix. Nous espérions honnêtement que, au bout de quatre ou cinq ans, tout le monde dirait : « Pourquoi ne les avons-nous pas transférés à Miramichi il y a 20 ans? ». C'est ce que nous disons aujourd'hui des services de pension de Shediac.

I think, for what it's worth, the problem with Phoenix was it was biting off more than it could chew and trying to do too many things at once, but I wasn't involved in any of those conversations, so I really don't know.

In terms of what has been done for retirees, we are very pleased with the service that Shediac is providing. They are doing their best to ensure, based on the information they get from the pay centre, from the Phoenix system, that people get into their pensions as soon as possible and as accurately as possible. I would congratulate them for the efforts they are making.

Unfortunately, though, of course, if they can't get good information out of the pay system, they can't make things up.

I would say again, unfortunately, the only real solution is to continue to devote resources to identifying the mistakes, number one; fixing the mistakes, number two; and in the case of underpayments, getting those payments out to people as soon as possible. In the case of retirees, this probably means that there are retirees who are owed pay that they haven't received, and that would have a positive impact on their pension as well.

Senator Boehm: Are you concerned at all about retroactivity in terms of pay awards that are still coming that are retroactive for retirees?

Mr. Coakeley: Yes. Those are some of the issues that retirees have. If they retired and, for example, their collective agreement was negotiated a year or two retroactively, those retroactive payments are not always issued or taken, and as a result, they're not always taken into account on their pension. They will follow through. They will get there, but it's the time that it takes.

The Chair: We will move to a second round.

Senator Marshall: Could you talk about the three-year rule? Mr. Aubry, I know you're concerned that the repayment not be required to be completed within three years. But aside from that, what I was more interested in, within the three-year rule, will that pick up everybody who has had a problem? Or will some people be left out in the cold because it's so far back in time?

Mr. Aubry: My understanding is if the legislation passed today, it would apply to the last three years, including the full 2016 year that members have issues related to Phoenix. Some of the issues were prior to 2016, when the system was slowly being implemented.

Je pense, pour ce que ça vaut, que le problème avec Phénix, est qu'il était trop ambitieux et qu'on lui confiait beaucoup trop de choses à la fois, mais je n'ai participé à aucune de ces discussions, je ne sais donc pas vraiment ce qu'il en est.

En ce qui concerne ce qui a été fait pour les retraités, nous sommes vraiment satisfaits du service qui est fourni à Shediac. Les employés font de leur mieux pour s'assurer, en se fondant sur l'information fournie par le Centre des services de paye, leur système Phénix, que les retraités reçoivent leur pension le plus tôt possible et que le montant soit le plus exact possible. J'aimerais les féliciter pour les efforts déployés.

Malheureusement, s'ils ne reçoivent pas la bonne information du système de paye, ils ne peuvent pas l'inventer, bien sûr.

Je dirais encore une fois que malheureusement, la seule véritable solution est de continuer à affecter des ressources pour cerner les erreurs, en premier lieu; les corriger, en second lieu et, dans le cas des moins-payés, verser ces paiements aux gens le plus tôt possible. Dans le cas des retraités, cela veut probablement dire qu'il y a des retraités à qui l'on doit des payes qu'ils n'ont pas encore reçues, et cela aurait des répercussions positives sur leur pension également.

Le sénateur Boehm : Êtes-vous préoccupé par l'effet rétroactif pour ce qui est des salaires qui restent à verser aux retraités?

M. Coakeley : Oui. Ce sont quelques-uns des problèmes auxquels font face les retraités. S'ils ont pris leur retraite et, par exemple, que leur convention collective avait été négociée avec une rétroactivité de un ou deux ans, ces paiements rétroactifs ne sont pas toujours effectués ou perçus, et par conséquent, ils ne sont pas toujours pris en compte dans leur pension. Ils seront traités ultérieurement. Ils seront traités, mais cela prend du temps.

Le président : Nous allons passer à la deuxième série de questions.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous parler de la règle des trois ans? Monsieur Aubry, je sais que vous craignez que l'on n'exige pas que le remboursement soit fait dans les trois ans. Mais à part cela, ce qui m'intéresse le plus dans la règle des trois ans, c'est de savoir si elle englobera toutes les personnes qui ont eu un problème. Ou y aura-t-il des personnes qui seront laissées de côté parce que leur cas remonte à trop longtemps?

M. Aubry : D'après ce que je comprends, si le projet de loi était adopté aujourd'hui, la loi s'appliquerait aux trois dernières années, y compris toute l'année 2016, pendant laquelle les membres ont eu des problèmes liés à Phénix. Certains des problèmes datent d'avant 2016, au moment où le système était progressivement mis en œuvre.

So yes, the rule would apply to transactions, to issues that occurred mostly starting in 2016 but have not yet been identified, clarified or confirmed. Yes, it would cover all the transactions that we see —

Senator Marshall: It would cover everyone in —

Mr. Aubry: In that same period of time, some members have been going through the process of paying back, and we were wondering if that new legislation would apply to them, allowing them to pay the full payment or being able to pay just the net. That would be something to clarify.

Senator Marshall: I don't know. I wouldn't venture an opinion on that.

Both of you said that you submitted briefs to the government. What was in your briefs, is that what showed up in the legislation? Is there a correlation between what you submitted and what came out in the legislation?

Mr. Aubry: I provided to the clerk a copy of the previous brief we presented. It's mostly the same concerns that are still there in trying to better support our employees and our members. No, they have not been implemented in the current legislation.

Senator Marshall: Okay. And for the pensions?

Mr. Coakeley: In our case, the briefs that we've submitted over the years to the Finance Committee from the other place haven't been focused on Phoenix because we have a number of other issues that we feel are important to retirees, Phoenix being one of them. Our thrust on Phoenix has more been, you know you have a problem — we didn't need to tell them that; they knew that — but you need to find a way of fixing it and as quickly as possible.

Senator Marshall: Thank you.

[Translation]

Senator Pratte: I have a quick question for Mr. Aubry. The statistics published each month by the department of public services seem to indicate that the situation is slowly improving. I was looking at the data on what they call the percentage of transactions processed within service standards. In March 2019, it was 53 per cent and, in April 2019, it is 64 per cent. Other statistics show a slow improvement. Do you see that improvement in the trenches? Are there still a lot of problems? Is it gently decreasing? Are employees more able to obtain information than previously?

Donc oui, la règle s'appliquerait aux transactions, aux problèmes qui se sont présentés surtout à partir de 2016, mais qui n'ont pas encore été cernés, précisés ou confirmés. Oui, elle concernerait toutes les transactions que nous voyons...

La sénatrice Marshall : Elle concernerait tout le monde en...

M. Aubry : Pendant la même période, certains membres ont entamé un processus de remboursement, et nous nous demandions si la nouvelle loi s'appliquerait à eux et leur permettrait d'effectuer le paiement total ou de payer seulement le montant net. C'est une chose que l'on devrait clarifier.

La sénatrice Marshall : Je ne sais pas. Je ne m'aventurerais pas sur ce terrain.

Vous avez tous les deux dit que vous aviez présenté des mémoires au gouvernement. Qu'y avait-il dans vos mémoires, est-ce que c'est ce qui est reflété dans le projet de loi? Y a-t-il un lien entre ce que vous avez présenté et ce qui est inclus dans le projet de loi?

M. Aubry : J'ai fourni à la greffière une copie du précédent mémoire que nous avons présenté. C'est pratiquement les mêmes préoccupations qui sont encore exprimées, à savoir mieux aider nos employés et nos membres. Non, nos propositions n'ont pas été mises en œuvre dans le projet de loi actuel.

La sénatrice Marshall : D'accord. Qu'en est-il des pensions?

M. Coakeley : Dans notre cas, les mémoires que nous avons présentés au fil des ans au comité des finances de l'autre endroit ne mettaient pas l'accent sur le système Phénix, car il y a un certain nombre d'autres questions que nous pensons être importantes pour les retraités; Phénix n'est qu'une question parmi d'autres. Notre objectif concernant Phénix a davantage été... Vous savez que vous avez un problème — nous n'avions pas besoin de le leur dire, ils le savaient —, mais vous devez trouver une manière de le régler aussi vite que possible.

La sénatrice Marshall : Merci.

[Français]

Le sénateur Pratte : J'ai une courte question à poser à M. Aubry. Les statistiques qui sont publiées chaque mois par le ministère des Services publics semblent indiquer une lente amélioration de la situation. Je regardais les données sur ce qu'on appelle le pourcentage des mouvements traités selon les normes de service. Au mois de mars 2019, c'était 53 p. 100, et en avril 2019, c'est 64 p. 100. D'autres statistiques démontrent une lente amélioration. Est-ce que, sur le terrain, cette amélioration se voit? Y a-t-il encore beaucoup de problèmes? Est-ce que cela diminue tranquillement? Est-ce que les employés sont plus à même d'obtenir de l'information qu'auparavant?

Mr. Aubry: There have been improvements over the years, such as more detailed pay stubs, allowing situations to be better clarified. The range of problems has calmed down a little; fewer and fewer new types of problems are appearing. So the data on the number of transactions and the progress on files that are waiting are improving, albeit very slowly. Unfortunately, if you calculate the speed with which the situation is improving in terms of the current numbers of files that are waiting, it will still take us a number of years for all the problems to be solved. That is unfortunate, because the employees are forced to live with those problems and they are beginning to lose hope that their cases may some day be resolved.

Mr. Coakeley: In my experience, at some point, something has to be done. I am no longer in the system, so I am not aware of the scale of the technical problems with Phoenix. So I cannot say whether it would be simpler to fix Phoenix or to start again from scratch. It's like a car, sometimes it is possible to repair it, sometimes you have to buy a new one.

Mr. Aubry: Before the system was rolled out, the compensation advisers who were involved in migrating the system were already encountering problems. In the first months, the unions asked to be involved in the process. Our IT experts examined the system and came to the conclusion that Phoenix was built poorly from the outset. We have been asking for Phoenix to be replaced since 2017. That is the route we are advocating, after consulting with the people involved who know the system well and could develop one that will work and that people could trust.

The Chair: My thanks to the witnesses for accepting our invitation and for sharing your opinions. You were very professional and you gave us very good information.

[English]

Honourable senators, we now welcome our next group of witnesses to discuss Part 4 of Division 4 of Bill C-97. We have before us from the Federation of Canadian Municipalities, Carole Saab, Executive Director, Policy and Public Affairs; and Chris Boivin, Director General, Green Municipal Fund.

[Translation]

I have been informed that Ms. Saab will give a presentation. The floor is yours, Madam.

Carole Saab, Executive Director, Policy and Public Affairs, Federation of Canadian Municipalities: My thanks to you all. We are pleased to have this opportunity to explore the 2019 budget with you, particularly the tools that it provides to

M. Aubry : Des améliorations ont été réalisées au fil des ans, comme les talons de paie plus détaillés, qui ont permis de mieux clarifier les situations. L'ensemble des problèmes s'est tranquillement calmé; il y a de moins en moins de nouveaux types de problèmes qui apparaissent, donc les données qui sont fournies sur le nombre de transactions et l'évolution des dossiers en attente s'améliorent, mais très lentement. Malheureusement, si on fait le calcul de la vitesse à laquelle la situation s'améliore par rapport au nombre actuel de dossiers en attente, nous en avons encore pour plusieurs années avant que tous les problèmes soient réglés. C'est malheureux, car les employés sont pris à vivre avec ces problèmes et ils commencent à perdre espoir que leur cas soit résolu un jour.

M. Coakeley : D'après mon expérience, à un moment donné, il faut faire quelque chose. Je ne suis plus dans le système, alors j'ignore l'ampleur des problèmes techniques liés à Phénix. Donc, je ne peux pas dire s'il serait plus simple de régler Phénix que de repartir à neuf. C'est comme une voiture. Parfois, il est possible de la réparer; parfois, il faut en acheter une nouvelle.

M. Aubry : Avant le déploiement du système, les conseillers à la paie qui participaient à la migration du système se heurtaient déjà à des problèmes. Au cours des premiers mois, les syndicats ont demandé d'être impliqués dans le processus. Des spécialistes en informatique de notre syndicat ont examiné le système et sont arrivés à la conclusion que Phénix avait été mal bâti à l'origine. Dès 2017, on a demandé que le gouvernement envisage le remplacement de Phénix. C'est l'orientation que nous préconisons, grâce à la tenue de consultations avec les personnes impliquées qui connaissent bien le système et qui pourraient en développer un qui fonctionnera et auquel on pourra faire confiance.

Le président : Merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation et d'avoir partagé leurs opinions. Vous avez été très professionnels, et vous nous avez très bien informés.

[Traduction]

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons maintenant accueillir notre prochain groupe de témoins pour parler de la partie 4, section 4 du projet de loi C-97. Nous accueillons Mme Carole Saab, directrice générale, Politiques et affaires publiques et M. Chris Boivin, directeur général, Fonds vert municipal qui représentent tous deux la Fédération canadienne des municipalités.

[Français]

J'ai été informé que Mme Saab ferait une présentation. Madame, la parole est à vous.

Carole Saab, directrice générale, Politiques et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités : Merci à vous tous. Nous sommes heureux d'avoir cette possibilité d'explorer avec vous le budget de 2019, particulièrement les

municipal governments to help them build better lives for Canadians and our country's workers.

[*English*]

FCM's 2,000 municipal members representative more than 90 per cent of all Canadians. These are the governments that are closest to people's daily lives, everyday needs and challenges. When the federal government works with them directly, municipalities deliver cost-effective solutions that work.

That's why successive federal governments have taken steps that empower municipalities to do more for Canadians — steps like allocation-based public transit funding that's already empowering cities to lead major systems expansions. Even so, Budget 2019 really stands out as a turning point. The budget takes our federal-municipal partnership and fundamentally elevates it to build better lives.

[*Translation*]

Budget 2019 solidifies our federal-municipal partnership, because it is the surest way to improve the lives of our fellow Canadians.

[*English*]

For instance, this budget has an unprecedented focus on rural broadband infrastructure. This implements the urgent front-line advice of FCM and our rural members. I will note that Bill C-97 also enacts legislation for the National Housing Strategy, a generational priority commitment for our communities.

This budget, however, also builds on the Gas Tax Fund transfer, the GTF. FCM worked with successive governments to launch the GTF, then make it permanent and ultimately index it with a 2 per cent escalator. It's our most reliable infrastructure-funding tool, and municipalities can turn every dollar into real outcomes. That means better roads, bridges and public transit; better water, waste and energy systems; and better places to live, work and raise our families. Take, for instance, Ontario's Clearview Township. GTF funds powered a new affordable transit service, linking residents to grocery stores, parks, retirement homes, schools and clinics; or in Granisle, B.C., where a new biomass boiler is reducing emissions and saving money by heating the village office, arena, elementary school, curling rink, fire hall, public works office and tourist information centre.

outils qu'il accorde aux gouvernements municipaux pour les aider à bâtir une vie meilleure pour les Canadiens et les travailleurs de notre pays.

[*Traduction*]

Les 2 000 municipalités membres de la FCM représentent plus de 90 p. 100 des Canadiens. Il s'agit des gouvernements qui sont les plus près des gens, de leurs besoins et des défis qu'ils vivent au quotidien. Travailler directement avec le gouvernement fédéral permet aux municipalités de trouver des solutions rentables qui fonctionnent.

C'est pourquoi les gouvernements fédéraux successifs ont pris des mesures pour donner aux municipalités les moyens d'en faire plus pour les Canadiens, ce qui inclut du financement pour le transport en commun fondé sur l'affectation, qui permet déjà aux villes de faire d'importants agrandissements de leur réseau. De plus, le budget de 2019 est un tournant : il fortifie notre partenariat fédéral-municipal et améliore les conditions de vie de nos concitoyens.

[*Français*]

Le budget de 2019 solidifie notre partenariat fédéral-municipal, car c'est le moyen le plus sûr d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

[*Traduction*]

Par exemple, ce budget met un accent sans précédent sur les infrastructures à large bande dans les régions rurales, mettant ainsi en œuvre la recommandation urgente de première ligne faite par la FCM et ses membres des régions rurales. J'aimerais souligner que le projet de loi C-97 promulgue des dispositions concernant la Stratégie nationale sur le logement, un engagement prioritaire générationnel pour nos collectivités.

Ce budget, cependant, s'appuie également sur le transfert du Fonds de la taxe sur l'essence, le FTE. La FCM a travaillé avec les gouvernements successifs afin de mettre en place le FTE, puis le rendre permanent et finalement l'assortir d'une progression de 2 p. 100. Il s'agit de notre outil de financement des infrastructures le plus fiable, et les municipalités peuvent réellement profiter d'un retour sur investissement. Cela signifie des routes, des ponts et des transports en commun améliorés, ainsi que de meilleurs systèmes de gestion de l'eau et des déchets et d'un meilleur système énergétique, en plus d'offrir aux citoyens un meilleur endroit où habiter, travailler et élever leur famille. Prenez l'exemple du Comté de Clearview, en Ontario. Le FTE a permis l'inauguration d'un nouveau service de transport en commun abordable, qui relie les résidents aux épiceries, aux parcs, aux maisons de retraite, aux écoles et aux

The Chair: Ms. Saab, please slow down a bit for the interpreters, please.

[*Translation*]

Ms. Saab: In Quebec, the city of Terrebonne is putting in a safe, modern path for pedestrians and cyclists next to a very busy street, thanks to sustainable, long-term funding from the gas tax.

[*English*]

The Gas Tax Fund is proof that when you put tools directly in local hands, we build better lives for Canadians. The GTF's one Achilles heel is its scale. Every year, it leaves key projects unfunded. Budget 2019 recognizes this by doubling this year's GTF transfer to move more local projects forward.

In short, this budget doubles down and working directly with municipalities to achieve national, economic and quality-of-life objectives. No delays or roadblocks — this is direct fuel for projects that build better lives for Canadians.

[*Translation*]

This same principle — to give tools directly to Canadians — is at the heart of a second aspect of the 2019 budget. For two decades, the FCM's Green Municipal Fund (GMF) has funded 1,250 local, sustainably developed projects. Those projects have eliminated 2.5 million tonnes of greenhouse gas emissions and have allowed Canadians to enjoy a healthier and more affordable life. We must also point out that the GMF has achieved these results while keeping every dollar of the amount received from the federal government.

[*English*]

Budget 2019 substantially scales up FCM's mission to drive cost saving energy efficiency across Canada through the Green Municipal Fund and it extends FCM programming that boosts local asset management capacity. This means greener community buildings that cost less to run, from social housing to libraries to local arenas. It means making it more affordable for hard-working families to retrofit their homes through smart local financing programs that will also reduce energy bills. It means

cliniques médicales. Il y a également l'exemple de Granisle en Colombie-Britannique, où une nouvelle chaudière à biomasse permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser de l'argent en chauffant le bureau du village, l'aréna, l'école primaire, le centre de curling, le poste d'incendie, le bureau des travaux publics et le centre de renseignements touristiques.

Le président : Madame Saab, je vous prie de ralentir un peu votre débit pour les interprètes, merci.

[*Français*]

Mme Saab : La Ville de Terrebonne, au Québec, aménage un sentier moderne et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes à côté d'une rue très occupée grâce au financement prévisible à long terme de la taxe sur l'essence.

[*Traduction*]

Le Fonds de la taxe sur l'essence est la preuve que, lorsque vous mettez directement les outils entre les mains des administrations locales, elles seront en mesure d'améliorer les conditions de vie des Canadiens. Le point faible du FTE, c'est son ampleur. Chaque année, il laisse des projets clés non financés. Le budget de 2019 en a tenu compte et a doublé le transfert du FTE afin que l'on puisse mener plus de projets à l'échelle locale.

En somme, ce budget double la mise et travaille directement avec les municipalités afin d'atteindre des objectifs nationaux, économiques et de qualité de vie, et ce, sans retards ni obstacles. Il s'agit de financement direct pour des projets qui permettront d'améliorer les conditions de vie des Canadiens.

[*Français*]

Ce même principe — c'est-à-dire celui de fournir des outils directement aux Canadiens — est au cœur d'un deuxième élément du budget de 2019. Depuis deux décennies, le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM a financé 1 250 projets locaux de développement durable. Ces projets ont permis d'éliminer 2,5 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre et ont permis aux citoyens de notre pays de jouir d'une vie plus saine et plus abordable. Il faut aussi préciser que le FMV a obtenu ces résultats tout en préservant chaque dollar de la dotation reçue du gouvernement fédéral.

[*Traduction*]

Le budget de 2019 augmente de façon importante la portée de la mission de la FCM pour rendre l'efficacité énergétique à moindre coût accessible partout au Canada grâce au Fonds municipal vert en plus de prolonger les programmes de la FCM qui renforcent les capacités locales de gestion d'actifs. Cela signifie des bâtiments communautaires plus écologiques et moins chers à exploiter, des logements sociaux aux bibliothèques, en passant par les arénas locaux. Cela permet aux familles de

good jobs in communities across Canada. Once again, it means directly working with municipalities to get things done for Canadians.

Naturally, we want to see the budget implementation act move forward so that important work can move forward, and we want to see the principles this budget implements continue to guide Canada's federal government. That's the principle of working together directly as orders of government to build better lives.

On behalf of our new president, Bill Karsten, and FCM's 2,000 members, thank you for this opportunity. We look forward to taking your questions.

Senator Marshall: I think I might have asked this question the last time the federation appeared, but how do you distribute the money? Do municipalities make application? How do you allocate?

Ms. Saab: Is that in relation to the Gas Tax Fund transfer, or the Green Municipal Fund?

Senator Marshall: The Green Municipal Fund.

Chris Boivin, Director General, Green Municipal Fund, Federation of Canadian Municipalities: Essentially, we run an application process. It is open year round. There are a range of initiatives that we fund, everything from smaller scale planning —

Senator Marshall: So it's the municipalities that apply, right, not the province or territory?

Mr. Boivin: Yes, the municipalities apply directly to us as a program.

Senator Marshall: Then you review the application, and if it is approved you give them the money?

Mr. Boivin: Yes, exactly. We enter into a contribution agreement with them and that defines the terms and conditions.

Senator Marshall: How do you make sure they spend the money where they said they would?

Mr. Boivin: There is a reconciliation of the accounting of every project. We do a verification of the costs incurred and make sure they were consistent with the initiatives that were approved for funding.

travailleurs de rénover leur maison à un coût plus abordable grâce à des programmes de financement locaux et bien pensés qui permettront également de réduire les factures d'énergie. Cela crée de bons emplois au sein des collectivités d'un océan à l'autre. Encore une fois, il s'agit de travailler directement avec les municipalités pour faire bouger les choses pour les Canadiens.

Bien entendu, nous espérons que la Loi d'exécution du budget soit adoptée afin que ce travail important soit fait, et nous souhaitons que les principes que ce budget met en œuvre continuent de guider le gouvernement fédéral du Canada. C'est le principe d'un travail en collaboration directe entre les ordres de gouvernement afin d'aider à construire des vies meilleures.

Au nom de notre nouveau président, Bill Karsten, et des 2 000 membres de la FCM, je vous remercie de nous avoir donné la possibilité de comparaître. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Marshall : Il me semble que j'ai déjà posé cette question la dernière fois que la fédération a comparu : de quelle façon distribuez-vous l'argent? Est-ce que les municipalités doivent présenter une demande? Comment vous y prenez-vous pour l'attribuer?

Mme Saab : Voulez-vous parler du transfert du Fonds de la taxe sur l'essence ou bien du Fonds municipal vert?

La sénatrice Marshall : Je veux parler du Fonds municipal vert.

Chris Boivin, directeur général, Fonds municipal vert, Fédération canadienne des municipalités : Essentiellement, nous avons en place un processus de demande, qui est ouvert à l'année. Nous finançons un large éventail d'initiatives, que ce soit la panification à petite échelle...

La sénatrice Marshall : Ce sont donc les municipalités qui en font la demande, et non pas la province ou le territoire. Est-ce bien cela?

M. Boivin : En effet, les municipalités nous présentent directement leur demande pour le programme.

La sénatrice Marshall : Vous examinez alors la demande, et si elle est approuvée, vous leur donnez l'argent.

M. Boivin : Oui, c'est exact. Nous avons conclu avec les municipalités un accord de contribution qui définit les modalités.

La sénatrice Marshall : Comment vous assurez-vous qu'elles dépensent l'argent aux fins qu'elles ont énoncées?

M. Boivin : Un rapprochement des comptes est effectué pour chaque projet. Nous vérifions les frais engagés et nous assurons qu'ils concordent avec les projets dont le financement a été approuvé.

Senator Marshall: You seemed to indicate that you would be willing to indicate how the gas tax is allocated. We were speaking about that yesterday amongst ourselves. If you could do that, it would be helpful.

Ms. Saab: The gas tax is allocated on a per capita basis for provinces, territories and First Nations, but it does provide a base funding amount of 0.75 per cent of total annual funding for P.E.I. and each of the territories. There is a bit of a different formula for those.

Senator Marshall: The \$2.2 billion that was allocated this year, has that been allocated in the same manner with a base amount?

Ms. Saab: Yes, the same formula.

Senator Marshall: And then on a per capita basis.

Ms. Saab: That's correct.

Senator Pratte: I'm wondering how you manage all this. You will have even more money than you had before, at least for one year, for the Gas Tax Funding. You just said, Ms. Saab, that you — I'm not sure of the words you used, but something like, we preserve the federal funding or make sure they are well allocated. But there must be management costs. Are they included in the money you receive?

Ms. Saab: I'll speak first to the Gas Tax Fund because it's a direct transfer that's a flow through and is not managed by FCM directly. It will flow, in most cases, through the provinces. Although, in Ontario and B.C. it is through the provincial municipal associations and that is a straight, direct federal transfer to the municipalities.

When we informed our membership that the federal budget included a one-time doubling, there was no shortage of immediate projects that municipalities had in the queue to be able to fund some significant infrastructure priorities. I'll turn it over to my colleague to outline the management set up for the Green Municipal Fund.

Mr. Boivin: The Green Municipal Fund has dedicated staff to oversee the funding processes, to oversee the investment of the endowment and the resolving funding as well. The parameters of that operating cost are set out in our funding agreement with the federal government. It covers the funding administration, we have a capacity building arm to what we do, mobilizing knowledge and training municipal staff to more successfully

La sénatrice Marshall : Vous sembleriez enclin à nous dire la façon dont la taxe sur l'essence est allouée. Nous en parlions entre nous hier. Si vous pouviez faire cela, ce serait utile.

Mme Saab : La taxe sur l'essence est allouée en fonction du nombre d'habitants pour les provinces, les territoires et les Premières Nations, mais prévoit un financement de base de 0,75 p. 100 du financement annuel total pour l'Île-du-Prince-Édouard et pour chacun des territoires. Pour ces derniers, la formule est un peu différente.

La sénatrice Marshall : Est-ce que les 2,2 milliards de dollars alloués cette année ont été distribués de la même façon avec un montant de base?

Mme Saab : Oui, il s'agit de la même formule.

La sénatrice Marshall : Puis, il a été alloué selon le nombre d'habitants.

Mme Saab : C'est exact.

Le sénateur Pratte : Je me demande comment vous allez gérer tout cela. Vous allez avoir encore plus d'argent que vous n'en aviez auparavant, du moins pendant un an, pour le Fonds de la taxe sur l'essence. Vous venez tout juste de dire, madame Saab — je ne suis pas certain des mots exacts que vous avez employés —, que vous preniez le financement du gouvernement fédéral ou que vous vous assuriez qu'il était distribué de façon appropriée. Cependant, il doit certainement y avoir des coûts de gestion. Sont-ils compris dans l'argent que vous percevez?

Mme Saab : Je parlerai en premier du Fonds de la taxe sur l'essence, puisqu'il s'agit d'un transfert direct qui est transité et qui n'est pas géré par la FCM directement. L'argent passera, dans la majorité des cas, par les provinces. Cependant, en Ontario et en Colombie-Britannique, l'argent passe par les associations provinciales des municipalités, et il s'agit d'un transfert direct du gouvernement fédéral aux municipalités.

Lorsque nous avons informé nos membres du fait que le budget fédéral prévoyait un doublement ponctuel, les municipalités ne manquaient pas de projets à nous présenter, qu'elles avaient mis de côté pour financer d'autres projets d'infrastructure prioritaires. Je vais céder la parole à mon collègue pour qu'il vous parle du plan de gestion pour le Fonds municipal vert.

M. Boivin : Le Fonds municipal vert a affecté du personnel pour surveiller les processus de financement et pour superviser l'investissement des fonds de dotation ainsi que des fonds renouvelables. Les paramètres de ces coûts d'exploitation sont énoncés dans notre accord de financement avec le gouvernement fédéral. Cet accord couvre la gestion du financement; nous avons un volet visant le renforcement des capacités par la mobilisation

execute projects. Then, obviously, we have a finance arm to the organization.

That operating envelope comes from the income generated from the endowment itself, from the fund given to us by the federal government. It is a revolving fund that generates an income stream.

Senator Pratte: Ms. Saab you mentioned the provincial governments. I know in my home province, all the money that goes to communities is supposed to go through — but what about the green fund, is that the same thing? It goes directly to municipalities that are selected, right?

Ms. Saab: Correct.

Senator Pratte: Does that cause problems with provinces? Are provincial governments unhappy about that?

Mr. Boivin: This is a structure that was established almost 20 years ago. There are no issues in terms of how it's structured. The fund is directly managed by the FCM, but within the project-level investments we often see stacking of provincial funds on top of the funding that GMF provides. The spirit of the Green Municipal Fund is to leverage other sources of investment into municipal environmental projects.

Senator Pratte: Does that mean you have relationships with provincial governments? We are going to finance this project, can you add money to this? Or is this happening on the go?

Mr. Boivin: I would say it happens more organically because the provincial parameters come and go. Whatever funding is available, if it aligns to our areas of focus, then it creates an opportunity for that stacking to occur. We try to keep up to date on where those provincial programs are going so that we can make our funding as complementary as possible to those provincial streams.

Senator Eaton: I'm fascinated by this. I've asked Minister Morneau in the past when he has appeared before us about why he was not considering giving municipalities a greater share of the gas tax, and he would say to me it is because we don't want to lose control. Even yesterday, I had a bit of an argument over wording with my colleagues here because I suggested that more tax should go directly to municipalities, they shouldn't have to be a political arrangement between the provinces, the federal government and the municipalities.

des connaissances et la formation des employés municipaux pour une meilleure exécution des projets. Bien sûr, notre organisation a également un volet consacré aux finances.

Cette enveloppe d'exploitation provient du revenu généré à même les fonds de dotation, qui proviennent du gouvernement fédéral. Il s'agit de fonds renouvelables qui génèrent une source de revenus.

Le sénateur Pratte : Madame Saab, vous avez mentionné les gouvernements provinciaux. Je sais que, dans ma province d'origine, tout l'argent qui est octroyé aux collectivités doit passer par... Mais qu'en est-il du fonds vert? S'agit-il de la même chose? Il va directement aux municipalités qui sont sélectionnées, n'est-ce pas?

Mme Saab : C'est exact.

Le sénateur Pratte : Est-ce que cela cause des problèmes avec les provinces? Est-ce que les gouvernements provinciaux sont mécontents?

M. Boivin : C'est une structure qui a été mise en place il y a environ 20 ans. Il n'y a pas de problème avec la façon dont le Fonds municipal vert est organisé. Il est géré directement par la FCM; toutefois, au chapitre des investissements pour un projet, nous voyons souvent des fonds provinciaux s'ajouter au financement octroyé par le FMV. Le but du Fonds municipal vert est de mobiliser d'autres sources d'investissement pour des projets environnementaux à l'échelle municipale.

Le sénateur Pratte : Est-ce que cela signifie que vous entretenez des relations avec les gouvernements provinciaux? Dites-vous des choses du genre : « Nous allons financer ce projet, pouvez-vous verser plus d'argent à ceci? » Ou bien est-ce que cela se fait en cours de route?

M. Boivin : Je dirais que cela se fait de façon naturelle parce que les critères provinciaux changent constamment. Peu importe le financement qui est disponible, s'il correspond à nos secteurs d'activité, alors cela crée une occasion de cumul. Nous tentons de nous tenir à jour quant à la direction des programmes provinciaux afin de rendre notre financement le plus complémentaire possible à ces sources provinciales.

La sénatrice Eaton : Je suis fascinée par tout cela. J'ai déjà demandé au ministre Morneau, lorsqu'il a comparu devant nous, pourquoi il n'envisageait pas de donner une plus grande part de la taxe sur l'essence aux municipalités, et il m'a répondu que c'était pour ne pas perdre le contrôle. Même en date d'hier, j'ai eu une sorte de dispute par rapport au libellé avec mes collègues ici parce que j'ai dit qu'une plus grande partie de la taxe devrait aller directement aux municipalités. Cette attribution ne devrait pas avoir à faire l'objet d'une entente politique entre les provinces, le gouvernement fédéral et les municipalités.

With this generosity, do you think it has anything to do with the fact that this is an election year and they have not gotten the infrastructure money out the door? Or do you feel uncomfortable commenting about that?

Ms. Saab: Well, I won't speculate on whether it has to do with election timing, but I will say it is clear recognition that the Gas Tax Fund transfer has proven to be the most effective and efficient way to get projects started and to have money moving. What I will say is that, in the context of other large federal programs that are application-based that flows through the provinces, we are experiencing significant delays and inability to get projects moving.

Senator Eaton: You are singing to the choir here.

Ms. Saab: Just taking the opportunity.

Senator Eaton: Can I ask you a more relevant question? \$300 million for home retrofits. Will your federation develop programs or will it be up to individual municipalities to come up with programs that qualify for funding? The reason I ask is that some smaller municipalities would not have the capacity to design and administer that type of program. Will you be helping them?

Mr. Boivin: Yes. I can provide more detail on that. We were conscious of that aspect, that not all municipalities have the same level of capacity. Part of the beauty of the way the program will be designed is that there will be a healthy amount of capacity building, cohort based learning and knowledge projects that will help smaller communities develop programs with a lot of assistance and then access the funding. We were certainly looking at meeting the needs of both the larger and the smaller communities as part of that.

Senator Eaton: Thank you very much.

[Translation]

Senator Forest: Thank you, and welcome to the Senate. We are pleased to see you again.

First, the gas tax is distributed on a per capita basis, with a threshold for certain regions of Canada. Can you give us a little more information on the priorities involved? This is the assistance program that is most appreciated by the municipal world from coast to coast. There are some constraints, given that money is attributed per capita according to established priorities and the way municipalities participate in the program. Could you give us more information about that?

Croyez-vous que cette générosité a quelque chose à voir avec le fait qu'il s'agit d'une année électorale et que le gouvernement n'avait pas débloqué d'argent pour les infrastructures? Vous sentez-vous à l'aise de répondre à cela?

Mme Saab : Eh bien, je ne me prononcerai pas sur la question de savoir si cela est lié aux élections, mais je dirais qu'il s'agit d'une reconnaissance claire que le transfert du Fonds de la taxe sur l'essence s'est avéré être la façon la plus efficace de démarrer des projets et de faire circuler l'argent. Je dirais que dans d'autres programmes fédéraux d'importance pour lesquels il faut effectuer des demandes et qui passent par les provinces, nous connaissons d'importants retards et une incapacité à faire avancer les projets.

La sénatrice Eaton : Vous prêchez les convertis ici.

Mme Saab : Je ne fais que saisir l'occasion.

La sénatrice Eaton : Puis-je vous poser une question encore plus pertinente par rapport aux 300 millions de dollars alloués aux rénovations des maisons? Est-ce que votre fédération va mettre sur pied des programmes ou est-ce que les municipalités devront elles-mêmes mettre sur pied des programmes qui sont admissibles à du financement? Je pose cette question parce que certaines petites municipalités n'auraient pas la capacité de concevoir et de gérer ce type de programme. Allez-vous les aider à le faire?

M. Boivin : Oui. Je peux vous donner plus de détails par rapport à cela. Nous sommes très conscients que toutes les municipalités n'ont pas la même capacité. Une partie de la beauté de ce programme, c'est qu'il y aura beaucoup de renforcement des capacités, d'apprentissage selon la cohorte et de projets axés sur la connaissance qui aideront les collectivités plus petites à mettre sur pied des programmes en bénéficiant d'une aide considérable, puis à accéder au financement. Grâce à cela, nous souhaitons certainement pouvoir répondre aux besoins à la fois des grandes et des petites collectivités.

La sénatrice Eaton : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci, et bienvenue au Sénat. Nous sommes heureux de vous revoir.

Dans un premier temps, la taxe sur l'essence est distribuée par personne selon un seuil pour certaines régions du Canada. Pouvez-vous nous donner un peu plus d'information sur les priorités à respecter? C'est le programme d'aide le plus apprécié du monde municipal d'un océan à l'autre. Il existe tout de même certaines contraintes, même si les sommes sont attribuées par personne, selon des priorités d'intervention et la participation du monde municipal dans ce programme. Pourriez-vous nous donner plus d'information à ce sujet?

[English]

Ms. Saab: With the Gas Tax Fund transfer, there is a set and predefined list of categories of eligible projects. It's quite extensive and there are heavy infrastructure focused, but it is everything from transit, waste water, drinking water and solid waste management to transportation oriented roads, bridges, highways, short sea shipping and a little bit of disaster mitigation. And it also included our culture, tourism and sport and recreation. It is fairly comprehensive but it does keep it to that defined list.

In terms of the concern raised earlier with the federal government wanting to ensure where money going, it is going to concrete and pretty spelled out infrastructure categories in municipalities across the country.

[Translation]

Senator Forest: Municipalities also have to submit the ways in which they will participate financially in carrying out their plans.

[English]

Ms. Saab: Yes, they do, absolutely. And what municipalities receive in a large part from the gas tax is a portion of what they need to spend to implement any of these projects. The gas tax is stackable and they use that with their own dollars, as well as dollars that come from the provincial order of government.

[Translation]

Senator Forest: In terms of the GMF, when comparing the results, if you look at the investment made for some time against the per-tonne cost reduction in emissions, you get an average of \$170 per tonne. When you compare that to the credits given for electric vehicles, you come to approximately the same amount. The GMF not only makes investments focused on reducing emissions, it also provides communities with infrastructure. However, very often small municipalities do not take advantage of the GMF. In some regions of Canada, and especially in Québec, the fund is not used as much.

Does the Federation of Canadian Municipalities have a strategy to support small communities and increase the participation from those regions of Canada that are using the green fund less than others?

Mr. Boivin: That's a very good question. Yes, absolutely. We certainly have objectives in terms of maintaining a balance between smaller and larger communities. To date, our portfolio

[Traduction]

Mme Saab : Avec le transfert du Fonds de la taxe sur l'essence, il y a une liste de catégories prédéfinies de projets qui sont admissibles. Cette liste est plutôt longue et elle est axée sur l'infrastructure lourde, mais elle englobe tout : le transport en commun, le traitement des eaux usées et de l'eau potable, la gestion des déchets solides, les routes axées sur le transport, les ponts, les autoroutes, le transport maritime à courte distance et l'atténuation des catastrophes. Elle inclut également la culture, le tourisme, les sports et les loisirs. Cette liste est assez longue, mais elle est bien définie.

En ce qui a trait à la préoccupation qui a été soulevée plus tôt par rapport au fait que le gouvernement fédéral souhaitait savoir à quel escient l'argent est utilisé, l'argent est destiné à des catégories concrètes et bien définies d'infrastructure dans les municipalités partout au pays.

[Français]

Le sénateur Forest : Il y a aussi une participation financière de la part des municipalités dans le cadre de la réalisation de leur plan d'intervention, qui doit être soumis.

[Traduction]

Mme Saab : C'est absolument vrai. De plus, une grande partie de l'argent que les municipalités perçoivent de la taxe sur l'essence n'est qu'une petite partie de ce dont elles ont besoin pour mettre sur pied n'importe quel projet. La taxe sur l'essence est cumulable, et les municipalités l'utilisent de pair avec leur propre argent, en plus de l'argent reçu de la part du gouvernement provincial.

[Français]

Le sénateur Forest : Pour ce qui est du FMV, en comparant les résultats obtenus, si on regarde l'investissement qui est consenti depuis un bon bout de temps par rapport au coût à la tonne qu'on a réduit quant aux émissions, on arrive à une moyenne de 170 \$ la tonne. Lorsqu'on fait la comparaison par rapport aux crédits octroyés pour les véhicules électriques, on arrive environ au même montant. Dans le cadre du FMV, au-delà de l'investissement axé sur la réduction des émissions, on dote les communautés d'infrastructures. Par contre, bien souvent, les petites municipalités ne font pas appel au FMV. Dans certaines régions du Canada, et surtout au Québec, ce fonds est moins utilisé.

La Fédération canadienne des municipalités a-t-elle une stratégie pour soutenir les petites collectivités et augmenter la participation de certaines régions du Canada qui utilisent moins le Fonds vert que d'autres?

M. Boivin : Vous posez une très bonne question. Oui, absolument. Nous avons certainement des objectifs lorsqu'il s'agit de maintenir un certain équilibre entre les plus petites

has been fairly balanced in terms of municipalities. Over the years, we have received comments from small municipalities, who find the task more difficult, with less capacity and fewer staff. So it's important to provide a little more support.

We've always approached this challenge from a perspective of continuous improvement. Last year, we even identified other green municipal fund initiatives to make it more accessible. Consideration is being given to launching a type of help desk within the green municipal fund to provide some guidance to municipalities to help them through the process and to assist them with the implementation phase, once their projects are approved. There are also knowledge and capacity building products that focus on these municipalities, as there is a lack of access to information and expertise. We are well aware that more effort is needed for these communities than for others. We want them to be part of our mandate and the results we seek to achieve.

[English]

Senator Klyne: I have two questions with regard to Budget 2019, which proposes funding — and Senator Eaton touched on this — to increase energy efficiency for residential, commercial and multi-unit buildings. Has it been identified or prescribed how these funds will be allotted by region or municipality, and/or by each type of real estate?

Mr. Boivin: I can certainly answer that. In our funding agreement for the program, there is a requirement for us to maintain a regional balance as well, as I said earlier, the balance between the more rural and smaller scale communities and the larger municipalities.

Historically, we have been spot on with that, in terms of maintaining balance by region and across the smaller and larger municipalities. Do you mean asset type?

Senator Klyne: To increase the efficiencies for residential, commercial or multi-unit buildings. You talked about the regional basis, but are there amounts per type of building?

Mr. Boivin: For example, the individual household residential market, the \$300 million, Community EcoEfficiency Acceleration program stream is just for households, your individual home. Then the second stream, the sustainable affordable housing stream, is just for affordable housing or a mix of affordable and social housing, or a mix of affordable and more conventional units, depending on what model makes the most

collectivités et les plus grandes. Jusqu'à maintenant, notre portefeuille est tout de même assez équilibré quant aux municipalités. Nous avons reçu, au fil des ans, des commentaires de la part des petites municipalités, qui trouvent que la tâche est plus difficile, qu'elles ont moins de capacité et moins de personnel. Il faut donc prévoir un peu plus d'accompagnement.

Nous avons toujours envisagé ce défi selon une optique d'amélioration continue. L'an dernier, nous avons même cerné d'autres initiatives lancées dans le cadre du Fonds municipal vert pour rendre le tout plus accessible. On songe à lancer un type de bureau d'aide au sein du Fonds municipal vert afin d'offrir un peu d'encadrement aux municipalités pour les guider dans le processus et aussi pour les aider, une fois que leurs projets sont approuvés, avec l'étape de la mise en œuvre. Il y a aussi les produits liés aux connaissances et au renforcement des capacités qui visent surtout ces municipalités, puisqu'il y a un manque d'accès à l'information et à l'expertise. Nous sommes très conscients du fait qu'il faut déployer plus d'efforts pour ces collectivités que pour d'autres. Nous tenons à ce qu'elles fassent partie de notre mandat et des résultats que nous cherchons à obtenir.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : J'ai deux questions qui portent sur le budget de 2019, lequel propose du financement — et la sénatrice Eaton l'a abordé plus tôt — pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et à logements multiples. A-t-on déterminé ou prescrit la façon dont ces fonds seront alloués par région ou par municipalité, ou par type de biens immobiliers?

M. Boivin : Je peux certainement répondre à cela. Dans notre accord de financement pour ce programme, nous avons l'obligation de maintenir un équilibre régional, comme je l'ai dit plus tôt, en plus de maintenir l'équilibre entre les collectivités plus rurales et plus petites et les grandes municipalités.

Nous avons toujours été sur la bonne voie au chapitre du maintien de l'équilibre régional et de l'équilibre entre les petites et les grandes municipalités. Voulez-vous parler du type d'actifs?

Le sénateur Klyne : Pour augmenter l'efficacité des bâtiments résidentiels, commerciaux ou à logements multiples... Vous avez parlé de l'échelle régionale, mais y a-t-il des montants alloués en fonction du type de bâtiment?

M. Boivin : Par exemple, dans le cas du marché immobilier des ménages individuels, les 300 millions de dollars pour le programme de l'Accélération de l'efficacité des communautés ne concerne que les ménages, donc les logements individuels. Puis, le deuxième volet, le volet pour l'Innovation en matière de logement abordable et durable, concerne seulement les logements abordables ou un mélange de logements

sense from a financial point of view multiple. That will be a multi-unit and within affordable housing focus. Then the third stream is where we get into the larger — we will call them energy hog type facilities — where the focus will likely be on recreational facilities, multi-unit residential. Commercial is less of a focus based on the programs as they were designed, so it would be more multi-residential and large energy-intensive municipal and community facilities.

Senator Klyne: My second question is specific to the residential in increasing energy efficiencies. You mentioned retrofitting earlier. In that regard, is it retrofitting and/or new builds on the residential side?

Mr. Boivin: Excellent question. For both the affordable housing stream and the residential stream, the idea was both retrofits and building in that layer to a new build, but the focus of our funding is really on those energy-related actions or initiatives, so the installation, the on-site renewables, things of that nature.

Senator Klyne: Whether it is retrofit or new build?

Mr. Boivin: Or new build, yes.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: I'd like to come back to the access process for municipalities to budget envelopes. With the exception of the GMF, in which the process is direct, does the process in place allow municipalities access budget envelopes to quickly and efficiently?

[English]

Ms. Saab: The process related to the Gas Tax Fund transfer? Yes, it is the most direct and efficient because it is allocation based as opposed to application based where there are often delays and holdups.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: I have a more general question. Is it enough? Would you have liked to see other measures taken to increase the eco-efficiency of municipalities?

abordables et sociaux, ou encore un mélange d'unités abordables et plus conventionnelles, en fonction du modèle qui est le plus logique d'un point de vue financier. Il s'agira d'un projet à logements multiples qui sera axé sur le logement abordable. Puis, le troisième volet concerne les installations plus grandes — nous les appellerons les installations de type énergivore —, où l'accent sera probablement mis sur les installations récréatives, c'est-à-dire les résidences à unités multiples. Le volet commercial est moins axé sur les programmes tels qu'ils ont été conçus, de sorte qu'il concerne davantage les installations multirésidentielles et les grandes installations municipales et communautaires qui consomment beaucoup d'énergie.

Le sénateur Klyne : Ma deuxième question porte précisément sur l'augmentation de l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels. Vous avez parlé de rénovation plus tôt. À cet égard, parle-t-on de rénovation ou de nouvelles constructions en ce qui concerne les bâtiments résidentiels?

M. Boivin : C'est une excellente question. Tant pour le logement abordable que les immeubles résidentiels, il s'agissait de rénovations et de nouvelles constructions, mais notre financement vise principalement les mesures ou les initiatives énergétiques, donc les installations, les énergies renouvelables sur place et des choses du genre.

Le sénateur Klyne : Que ce soit des rénovations ou de nouvelles constructions?

M. Boivin : Ou de nouvelles constructions, oui.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : J'aimerais revenir au processus d'accès, pour les municipalités, aux enveloppes budgétaires. À l'exception du FMV, avec lequel on procède directement, le processus en place permet-il aux municipalités d'accéder rapidement et efficacement aux enveloppes budgétaires?

[Traduction]

Mme Saab : Parlez-vous du processus lié au transfert du Fonds de la taxe sur l'essence? Oui, c'est le moyen le plus direct et le plus efficace parce qu'il est fondé sur l'allocation contrairement à la présentation d'une demande, où il y a souvent des retards et des blocages.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : J'ai une question plus générale. Est-ce suffisant? Auriez-vous souhaité voir la prise d'autres mesures pour augmenter l'éco-efficacité des municipalités?

[English]

Ms. Saab: I will say that we are very pleased to see the investment that has been made. Certainly, our view is that future opportunities continue, particularly in transit. It's a significant area for further development. We already do some work with the Green Municipal Fund around electrification of fleets and the like, but it really is an area of further development potential.

Senator M. Deacon: I applaud the organization for the number of visits you're making to the Hill to meet with senators and MPs. It certainly has been educational. It's been helpful in understanding some of the things we're talking about today.

The piece you started to talk about at the beginning, Mr. Boivin, was around monitoring, accountability and assessing as we go. How are we doing with that whole ability? Here are some opportunities; here is some funding; here is what we're trying to do and to work through, but how are we monitoring, assessing and making sure that the money is actually making sense where it is or where it will be and where we wish it to go?

As we're going into the early thoughts of this, is there something set up that will help as this proceeds to make sure we're on our game with the municipalities, using the money in the best way? If not, do we have the agility to adjust?

Mr. Boivin: Yes, absolutely. We very consciously gave ourselves some time for the design-and-build phase of the program before we went into receiving applications. Our team is working really hard to develop some performance targets that will go with that money. So should it be as close to net-zero energy as possible in certain kinds of buildings? In order to do that, they need to do a deeper dive on the state of the art to set those parameters while balancing achievability with stretching the sector to where it needs to go, to perform better in energy and environmentally.

Once that analysis is done, that will then feed into knowledge products to help people get there and to recommend measures that you can take — layers of measures, we'll say. It will recommend how to finance those, as well as it will be built into the eligibility requirements for the funding itself. Applicants will have to demonstrate that their measures can achieve the targets that we're hoping to stretch them towards.

Senator M. Deacon: I am thinking about typical change and typical activity taking at least three to five years. Do you think this will be accelerated a little bit, that you could get the indication a little earlier?

[Traduction]

Mme Saab : Je dirai que nous sommes très heureux de voir l'investissement qui a été réalisé. Nous pensons qu'il y a certainement des possibilités futures, particulièrement pour le transport en commun. C'est un secteur important pour d'autres activités de développement. Nous travaillons déjà avec le Fonds municipal vert sur l'électrification des flottes et d'autres initiatives, mais c'est vraiment un secteur dans lequel on peut mener davantage d'activités de développement.

La sénatrice M. Deacon : Je félicite votre organisation pour le nombre de visites que vous faites au Parlement en vue de rencontrer les sénateurs et les députés. C'est certainement très instructif. Cela nous permet de comprendre certains des aspects qui font l'objet de nos discussions aujourd'hui.

Monsieur Boivin, vous avez commencé à parler, au début, de la surveillance, de la responsabilisation et de l'évaluation à mesure que nous avançons. Où nous situons-nous à ces égards? Les possibilités, le financement et les projets sont là, mais comment assurons-nous la surveillance et effectuons-nous les évaluations afin de nous assurer que l'argent est attribué judicieusement et au bon endroit?

Comme nous en sommes au début du processus, y a-t-il quelque chose en place qui nous permettra d'être à notre meilleur avec les municipalités afin que l'argent soit utilisé à bon escient? Sinon, avons-nous la souplesse de nous adapter à la situation?

M. Boivin : Oui, absolument. Nous nous sommes consciemment accordé du temps pour concevoir et mettre en œuvre du programme avant de recevoir les demandes. Notre équipe travaille très dur pour fixer des cibles de rendement qui accompagneront ces investissements. Par exemple, devrait-on s'approcher le plus possible d'une consommation énergétique nette zéro dans certains types d'immeubles? Pour y arriver, on doit effectuer un examen plus approfondi de l'état des connaissances en vue d'établir les paramètres tout en trouvant un équilibre entre la faisabilité et l'orientation du secteur vers les objectifs qu'il doit atteindre de façon à obtenir un meilleur rendement sur le plan énergétique et environnemental.

Une fois que cette analyse est effectuée, les résultats viennent s'ajouter aux produits de connaissance pour que l'on puisse aider les gens à réaliser les objectifs et recommander des mesures à prendre — disons des couches de mesures. On recommandera comment financer ces mesures, et cela fera partie des critères d'admissibilité pour le financement en soi. Les demandeurs devront démontrer que leurs mesures peuvent atteindre les cibles que nous voulons qu'ils atteignent.

La sénatrice M. Deacon : Je pense à l'activité et au changement typiques, qui prennent au moins de trois à cinq ans. Croyez-vous qu'on accélérera un peu le processus, que les indications pourront être obtenues plus tôt?

Mr. Boivin: Yes. One of the advantages of the Green Municipal Fund is that it operates in perpetuity. We have this ability. It's not just a three-year funding column that you don't know what happens and it's maybe too late to make a course correction. We will be monitoring on an annual basis whether we need to make adjustments. Is it accessible? Should we keep stretching the targets? Given that a significant portion of the new funding is meant to support the sector for the next seven years, I imagine there will be at least one or two iterations within that to keep boosting the sector's performance.

Senator M. Deacon: Thank you.

Senator Boehm: Thank you both for your comments today. As you look across the country with the Federation of Canadian Municipalities, you can see a lot of smaller municipalities that are thinking about smart cities or smart towns, if they're smaller. Many of them do not yet have coordinators or project officers.

Are you making suggestions to them that this might be a path to follow? A lot of attention is going to Sidewalk Toronto, but what about the smaller urban centres or towns that could probably use energy-efficiency methods in municipal buildings? They could look at their own grids and how they're handling it. That's the first part.

The second part: Are you relying on any international experience and best practices in other jurisdictions. In Europe, for example, many areas are a bit more advanced than we are. Maybe they're more geographically concentrated. Is that applicable to your work or the powers of suggestion that you might have for smaller municipalities that are just starting on this path?

Ms. Saab: Thank you very much, Senator. Those are both excellent and pertinent questions. Certainly in the capacity of our smaller municipalities and communities across this country, this is in the front of our mind for almost everything we do — is ensuring that we're also moving the markers and helping our members with building their capacity to engage in these areas.

As it relates to smart cities, I can tell you that this is an area of interest across the board, from our biggest members but also from our mid-sized and smaller communities. We're doing a lot of work right now from a policy perspective to share best practices to start helping them develop the kind of thinking and capacity within their resourcing to be able to do that. Very deliberately into the funding for the Green Municipal Fund is a very deliberate initiative around capacity building, as well, to ensure that smaller municipalities are able to engage effectively

M. Boivin : Oui. Un des avantages du Fonds municipal vert, c'est qu'il est permanent. Nous avons cette capacité. Il ne s'agit pas seulement d'un financement de trois ans qui ne permet pas de corriger le tir parce qu'on ne sait pas s'il sera renouvelé. Nous allons exercer une surveillance annuelle pour savoir si nous devons effectuer des rajustements. L'objectif est-il réalisable? Devrions-nous prolonger les cibles? Comme une partie importante du nouveau financement vise à appuyer le secteur au cours des sept prochaines années, j'imagine qu'il y aura au moins une ou deux versions pendant cette période pour que l'on puisse continuer à accroître le rendement du secteur.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

Le sénateur Boehm : Merci à vous deux de vos observations aujourd'hui. Quand on regarde la Fédération canadienne des municipalités d'un bout à l'autre du pays, on peut constater que nombre de petites municipalités s'intéressent à la question des villes intelligentes ou des villages intelligents, s'il s'agit d'une petite population. Nombre d'entre eux n'ont pas encore de coordonnateurs ou d'agents de projet.

Leur dites-vous que cela pourrait être la voie à suivre? On porte beaucoup d'attention à Sidewalk Toronto, mais qu'en est-il des petits centres urbains ou des villages qui pourraient probablement utiliser des méthodes écoénergétiques dans les immeubles municipaux? Ils pourraient examiner leurs propres réseaux et la façon dont ils les gèrent. Voilà la première question.

Ma deuxième question est la suivante : vous appuyez-vous sur l'expérience et les pratiques exemplaires internationales d'autres pays? En Europe, par exemple, nombre de régions sont un peu plus avancées que nous. C'est peut-être parce que leur population est davantage concentrée sur le plan géographique. Ces mesures pourraient-elles s'appliquer au travail que vous faites ou au pouvoir de persuasion que vous pourriez avoir sur les petites municipalités qui commencent à peine à s'engager sur cette voie?

Mme Saab : Merci beaucoup, monsieur le sénateur. Il s'agit de deux excellentes questions qui sont pertinentes. La capacité des petites municipalités et collectivités partout au pays est certainement un sujet brûlant pour nous dans presque tout ce que nous faisons... nous voulons nous assurer de faire avancer les choses et d'aider nos membres à renforcer leur capacité à s'engager dans de tels projets.

Pour ce qui est des villes intelligentes, je peux vous dire qu'elles intéressent tous nos membres : les petites, les moyennes et les grandes collectivités. Nous travaillons beaucoup à l'heure actuelle sur nos politiques afin de communiquer les pratiques exemplaires qui peuvent aider nos membres à mener ce type de réflexion et à renforcer leur capacité avec les ressources dont ils disposent. Le Fonds municipal vert est une initiative qui vise délibérément le renforcement des capacités, ce qui nous permet de nous assurer que les petites municipalités sont en mesure de

with the program and that we're able to reach across the country to members of all sizes with this kind of funding.

I wanted to highlight — because your question gives us a bit of an opportunity to do this — that part of the investment the federal government is making in this budget is also a program that FCM runs which is the Municipal Asset Management Program. This is a capacity building program that isn't exclusive to, but almost exclusively used by our smaller and rural members to help them build capacity and asset management which, of course, builds in best practices around energy efficiency moving forward.

We're putting quite a bit of effort into enabling and supporting our smaller members to move markers forward and, in some cases, to effect a bit of a step-change in their communities within the resources that are available to them.

On international examples, I'll certainly say we do a lot of field research to be able to do. As it relates to our residential energy-efficiency model, we were looking at examples in the United States as well — pace models that could be scaled up and enabled here. I'll ask Chris specifically on the international examples if there are other examples to highlight on the Green Municipal Fund.

Mr. Boivin: Yes, certainly we monitor what is happening in the rest of the world quite often. It is part of the design for these new programming streams. We're not just containing ourselves to what's happening in Canada. We'll be looking at successful models in similar jurisdictions, similar climate and so on.

To Carole's point, even when you look at the financing instruments for the residential stream, we're emulating practices that have gotten a little more traction in Europe and the U.S.

I have one quick point on the smart city side. Within the initiatives or the approaches where we will be providing capacity related to the energy-efficiency program will be things like energy modelling. The smart controls function is one of the low-hanging-fruit opportunities for that programming.

Senator Marshall: For both the Gas Tax Fund and the Green Municipal Fund, does the money go directly to the municipalities or is there a role for the provinces? What is the route for the money?

Ms. Saab: I'll start with the federal gas tax transfer. Everywhere except Ontario and British Columbia, the money is routed through the provinces. It is a very direct flow-through to the municipalities from there.

participer efficacement au programme et que nous pouvons atteindre nos membres de toute taille partout au pays avec ce type de financement.

J'aimerais souligner — parce que votre question nous donne l'occasion de le faire — qu'une partie de l'investissement du gouvernement fédéral dans ce budget est également destiné à un programme que la FCM gère : le Programme de gestion des actifs municipaux. Il s'agit d'un programme de renforcement des capacités qui n'est pas réservé uniquement aux petites collectivités rurales, mais qui est presque exclusivement utilisé par celles-ci afin qu'elles puissent renforcer leurs capacités et leur gestion des actifs, ce qui, bien sûr, conforte les pratiques exemplaires relatives à l'efficacité énergétique dans l'avenir.

Nous déployons beaucoup d'efforts pour soutenir les petites municipalités et leur permettre d'aller de l'avant et, dans certains cas, d'apporter des changements dans leurs collectivités avec les ressources dont elles disposent.

Quant aux exemples internationaux, je dirais que nous effectuons certainement beaucoup de recherches sur ce sujet. Pour ce qui est de notre modèle d'efficacité énergétique résidentielle, nous suivons également des exemples aux États-Unis — des modèles PACE qui pourraient être adaptés et mis en œuvre ici. Je vais demander à M. Boivin s'il désire souligner d'autres exemples internationaux en ce qui concerne le Fonds municipal vert.

M. Boivin : Oui, nous surveillons assurément très souvent ce qui se passe ailleurs dans le monde. Cela fait partie de la conception de ces nouveaux programmes. Nous ne nous limitons pas à ce qui se fait ici au Canada. Nous examinons des modèles efficaces dans des pays similaires qui ont un climat semblable et ainsi de suite.

Pour revenir à ce que disait Mme Saab, même lorsque nous examinons les instruments de financement du volet résidentiel, nous imitons les pratiques qui ont connu un peu plus de succès en Europe et aux États-Unis.

J'ai une brève observation sur les villes intelligentes. Dans le cadre des initiatives ou des approches où nous fournirons des capacités liées au programme d'efficacité énergétique, il y aura des choses comme la modélisation énergétique. La fonction de commande intelligente est une des possibilités les plus simples pour les programmes.

La sénatrice Marshall : Au chapitre du Fonds de la taxe sur l'essence et du Fonds municipal vert, l'argent est-il directement versé aux municipalités ou les provinces jouent-elles un rôle à cet égard? Comment l'argent est-il acheminé?

Mme Saab : Je vais commencer par le Fonds de la taxe sur l'essence fédérale. Partout, à l'exception de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, l'argent passe par les provinces. Ces dernières versent ensuite directement l'argent aux municipalités.

Senator Marshall: The three levels must decide on the projects? Is it a federal government, provincial, municipal or is it the federation?

Ms. Saab: The federal gas tax money flows through from the federal government to the provinces. In Ontario and B.C., it's the provincial-municipal association. That money goes directly to municipalities and municipalities decide on the projects.

Senator Marshall: In Newfoundland, which I represent, it's coordinated with the province, isn't it?

Ms. Saab: The money is flowed through the province, but the province doesn't have a role in project selection.

Senator Marshall: What about the Green Municipal Fund?

Mr. Boivin: In general, the funding goes directly to the municipalities. In some cases, there is a sort of need to inform the province of those transactions —

Senator Marshall: It's the municipalities that make the application?

Mr. Boivin: Exactly. Yes, they decide what they're seeking funding for but just given things like debt limits, in municipalities and so on there needs to be —

Senator Marshall: For the Green Municipal Fund, do the municipalities go to the provinces for sharing of the costs of the project or is it totally funded between the federation and the municipality?

Mr. Boivin: There are many options. It's not mandatory that it has to go provincial. We can fund on large capital projects up to 80 per cent so the 20 per cent can come from the municipal tax base, from the private sector, from federal, it could come from a variety of places.

Senator Marshall: Can it come from the gas tax?

Mr. Boivin: It could be stackable, yes.

Senator Marshall: It could?

Mr. Boivin: Yes.

[Translation]

Senator Forest: To be clear, the gas tax is distributed per person, and the green fund is per call for projects. Am I correct in making that distinction?

La sénatrice Marshall : Les trois ordres de gouvernement doivent-ils s'entendre sur les projets? S'agit-il de projets fédéraux, provinciaux et municipaux ou de projets de la Fédération?

Mme Saab : Dans le cas du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, le gouvernement fédéral remet l'argent aux provinces. En Ontario et en Colombie-Britannique, c'est l'association provinciale de municipalités qui s'en occupe. L'argent est remis directement aux municipalités, qui décident des projets.

La sénatrice Marshall : À Terre-Neuve, que je représente, c'est en coordination avec la province, n'est-ce pas?

Mme Saab : L'argent passe par la province, mais elle n'a pas son mot à dire sur la sélection des projets.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il du Fonds municipal vert?

M. Boivin : En général, le financement est accordé directement aux municipalités. Dans certains cas, il faut en quelque sorte informer la province des transactions..

La sénatrice Marshall : Est-ce que ce sont les municipalités qui présentent une demande?

M. Boivin : Oui. Elles décident ce pour quoi elles désirent obtenir des fonds, mais, compte tenu d'éléments comme les limites de dette, dans les municipalités et ainsi de suite, il faut...

La sénatrice Marshall : Pour le Fonds municipal vert, les municipalités s'adressent-elles aux provinces pour partager les coûts d'un projet, ou le projet est-il entièrement financé par la Fédération et la municipalité?

M. Boivin : Il y a plusieurs possibilités. Il n'est pas nécessaire de consulter la province. On peut fournir jusqu'à 80 p. 100 du financement de grands projets, alors les 20 p. 100 restants peuvent provenir des taxes municipales, du secteur privé, du gouvernement fédéral ou de divers endroits.

La sénatrice Marshall : Le financement peut-il provenir de la taxe sur l'essence?

M. Boivin : Oui, cela pourrait s'ajouter aux autres sources.

La sénatrice Marshall : Ce pourrait être le cas?

M. Boivin : Oui.

[Français]

Le sénateur Forest : Afin d'être clair, la taxe sur l'essence est distribuée par personne, et le fonds vert, par appel de projets. Ai-je raison de faire cette distinction?

We see that, from one year to the next, the government's intervention plan aims to invest in our infrastructure in a targeted way by allocating very significant funds to it. However, at the end of the year, we don't succeed... Despite the fact that our infrastructure stock is deficient, many funds aren't spent and aren't invested in our communities. Has the Federation of Canadian Municipalities thought about a strategy that would make better use of the funds available under the infrastructure program for all Canadian communities?

[English]

Ms. Saab: Yes, that's an excellent point and question, and I'll use the current Investing in Canada plan as an example.

Of the 13 provinces and territories there are only six that have opened application and intake processes for projects. We're quite literally seeing money just sitting not being used and certainly not advancing projects at a local level that was intended to go towards local infrastructure priorities. That's a real obstacle to making efficient progress. It's also an obstacle to the reliability and predictability of the funding towards a municipality which is essential for a municipality to be able to do the kind of long-term planning required on major infrastructure programs. To your question about this, our suggestion to the federal government has always been that where they are having difficulty moving dollars through federal infrastructure programs that our municipal preference would always be to flow it through the federal gas tax. It is unencumbered by that kind of a holdup in process and will enable the municipalities because the eligibility criteria are broad enough to advance projects. It's the most predictable long-term tool that's available. So FCM is calling for coming out of this kind of a budget commitment using this as baseline for moving forward and making this one time doubling a permanent feature for funding for municipalities moving forward.

[Translation]

Senator Forest: In this scenario, you use the gas tax route. So it would also be on the basis of a distribution per person, not per call for projects.

[English]

Ms. Saab: The amount of money a municipality would receive is per capita unless you're in a province that also has a base fee. From there they apply them to the various projects that they're moving forward.

Senator Klyne: I want to get back to increase in energy efficiency specific to residential. As we can all imagine on the existing home you can look at new windows, high efficiency

On constate que, d'une année à l'autre, le plan d'intervention du gouvernement vise à investir de façon ciblée dans nos infrastructures en y consacrant des crédits fort importants. Pourtant, à la fin de l'année, on n'arrive pas... Malgré le fait que notre parc d'infrastructures soit déficient, bon nombre de crédits ne sont pas dépensés et ne sont pas investis dans nos collectivités. La Fédération canadienne des municipalités a-t-elle pensé à une stratégie qui permettrait une meilleure utilisation des fonds disponibles dans le cadre du programme d'infrastructure pour l'ensemble des collectivités canadiennes?

[Traduction]

Mme Saab : Oui, c'est un très bon point et une excellente question, et je vais utiliser le plan Investir dans le Canada actuel à titre d'exemple.

Des 13 provinces et territoires, il y en a seulement six qui ont lancé le processus de traitement des demandes pour des projets. Il y a littéralement de l'argent qui n'est pas utilisé et qui ne fera certainement pas avancer les projets à l'échelon local, argent qui devait aller aux priorités en matière d'infrastructure locale. Cela nuit réellement à la réalisation de progrès efficaces. C'est également un obstacle à la fiabilité et à la prévisibilité de l'octroi du financement à la municipalité, ce qui est essentiel pour elle afin qu'elle soit en mesure d'effectuer la planification à long terme nécessaire dans le cadre de programmes d'infrastructures importants. En réponse à votre question sur ce sujet, nous avons toujours dit au gouvernement fédéral que, s'il avait de la difficulté à verser de l'argent par l'intermédiaire de programmes d'infrastructures fédéraux, les municipalités préféreraient recevoir directement de l'argent de la taxe sur l'essence fédérale. Le processus de cette taxe est exempt de blocage et permettra aux municipalités de faire avancer les projets parce que les critères d'admissibilité sont assez généraux. C'est l'outil le plus prévisible à long terme qui est accessible. La FCM désire se libérer de ce type d'engagement budgétaire en utilisant cet outil pour aller de l'avant et en faisant en sorte que le financement des municipalités soit une caractéristique permanente.

[Français]

Le sénateur Forest : Dans ce scénario, vous utilisez la voie de la taxe sur l'essence. Donc, ce serait également sur la base d'une distribution par personne, et non par appel de projets.

[Traduction]

Mme Saab : Le montant reçu par une municipalité serait calculé par habitant à moins qu'on soit dans une province qui comporte également des frais de base. À partir de ce moment-là, la municipalité consacre l'argent aux divers projets qu'elle a mis en œuvre.

Le sénateur Klyne : J'aimerais revenir à l'augmentation de l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels. Comme nous pouvons tous l'imaginer dans le cas des maisons existantes, il

furnaces, on demand tankless water heaters. On a new build there is a wide range of things available, including everything from smart homes, passive housing, solar and wind, to taking it right off the grid.

Do you have any policy that influences where homeowners focus their initiatives?

Mr. Boivin: Yes. It's a great question. One of the considerations for us is even what is appropriately regionally if you're really trying to get at affordability and emissions reduction. The way we're approaching the design of the programs is carving out a few macro regions as well as the intensity of the carbon intensity of the electrical grids that are there because in some cases it might not make sense to shift onto electricity and in others it might.

Also, the impact of certain initiatives. If I put PV in Quebec versus PV in Alberta, we will have a big difference in terms of the emissions reductions that come with it. The way we're approaching the program is there will likely be three to four categories and within that there will be some recommendations on what the most appropriate measures to take within that category are.

The Chair: To the witnesses, thank you very much for sharing your opinions and also your vision with us. It has been very informative.

(The committee adjourned.)

peut s'agir de nouvelles fenêtres, de chaudières à haut rendement et de chauffe-eau instantanés sur demande. Pour une nouvelle construction, il existe un éventail de choses accessibles, y compris les maisons intelligentes, les maisons passives et l'énergie solaire et éolienne, voire le débranchement du réseau.

Avez-vous une politique qui influence les propriétaires dans le choix de leurs initiatives?

M. Boivin : Oui. C'est une excellente question. Une des choses que nous devons prendre en considération, c'est si cela est approprié pour la région si nous essayons vraiment de rendre ces initiatives abordables et de favoriser la réduction d'émissions. Nous concevons les programmes de façon à déterminer quelques grandes régions ainsi que l'intensité des émissions de carbone des réseaux électriques qui s'y trouvent parce que, dans certains cas, il ne serait peut-être pas logique de passer à l'électricité, alors que ce serait une bonne idée dans d'autres.

Également, il y a l'incidence de certaines initiatives. Si on utilise la technologie solaire PV au Québec en comparaison de l'Alberta, on constaterait une grande différence en ce qui concerne la réduction des émissions. Notre façon d'aborder cela, en ce qui concerne le programme, c'est d'avoir probablement trois ou quatre catégories pour lesquelles nous formulerons des recommandations sur les mesures les plus appropriées à prendre.

Le président : Je remercie les témoins de nous avoir fait part de leurs opinions et de leur vision. C'était fort instructif.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, June 5, 2019 (afternoon)

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Tuesday, June 4, 2019 (morning)

The Canadian Chamber of Commerce:

Trevin S. Stratton, Chief Economist.

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, Vice President, Taxation.

Tuesday, June 4, 2019 (afternoon)

Canadian Centre on Substance Use and Addiction:

Rebecca Jesseman, Director, Policy.

As an individual:

Michael Armstrong, Associate Professor, Goodman School of Business, Brock University (by video conference).

Consumer Choice Center:

David Clement, North American Affairs Manager.

Wednesday, June 5, 2019 (afternoon)

Department of Finance Canada:

Brian Ernewein, Assistant Deputy Minister, Legislation, Tax Policy Branch.

Thursday, June 6, 2019 (afternoon)

Professional Institute of the Public Service of Canada:

Stéphane Aubry, Vice President.

National Association of Federal Retirees:

Simon Coakeley, Chief Executive Officer.

Federation of Canadian Municipalities:

Carole Saab, Executive Director, Policy and Public Affairs;

Chris Boivin, Director General, Green Municipal Fund.

COMPARAÎT

Le mercredi 5 juin 2019 (après-midi)

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Le mardi 4 juin 2019 (matin)

La Chambre de commerce du Canada :

Trevin S. Stratton, économiste en chef.

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Le mardi 4 juin 2019 (après-midi)

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances :

Rebecca Jesseman, directrice, Politiques.

À titre personnel :

Michael Armstrong, professeur agrégé, Goodman School of Business, Université Brock (par vidéoconférence).

Consumer Choice Center :

David Clement, directeur des affaires nord-américaines.

Le mercredi 5 juin 2019 (après-midi)

Ministère des Finances Canada :

Brian Ernewein, sous-ministre adjoint, Législation, Direction de la politique de l'impôt.

Le jeudi 6 juin 2019 (après-midi)

Institut professionnel de la fonction publique du Canada :

Stéphane Aubry, vice-président.

Association nationale des retraités fédéraux :

Simon Coakeley, chef de la direction.

Fédération canadienne des municipalités :

Carole Saab, directrice générale, Politiques et affaires publiques;

Chris Boivin, directeur général, Fonds vert municipal.